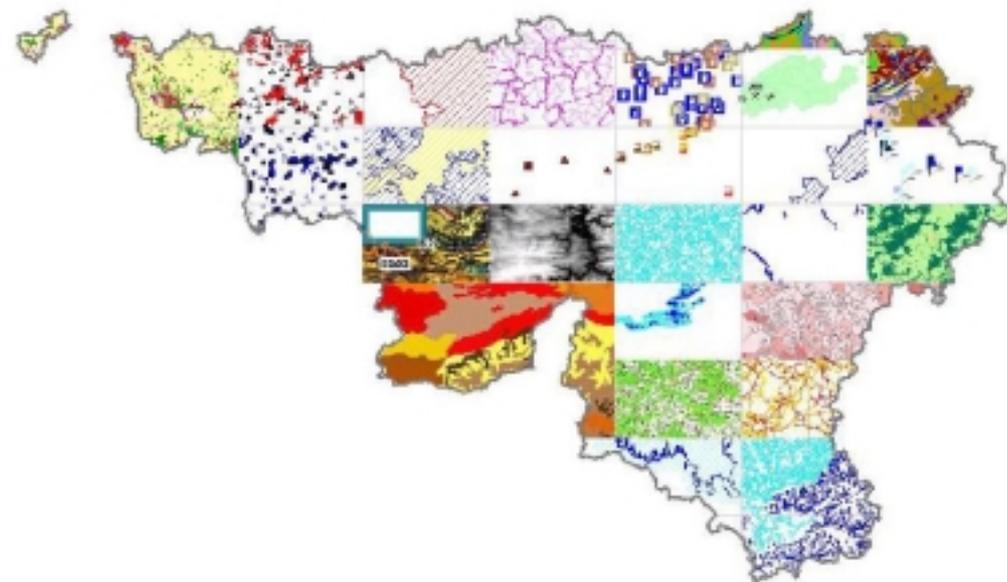


**MINISTERE DE LA REGION WALLONNE**  
**Conférence Permanente du Développement Territorial**  
**C.P.D.T.**  
**Cellule "Bases de données"**

## **DICTIONNAIRE DE DONNÉES DE LA RÉGION WALLONNE**



**OCTOBRE 2002**

**Université  
de Liège  
LEPUR  
(ULg-FUSAGx)**

*Pilote*

LEPUR-FUSAGx : J. Rondeux

*Chargé de recherche*

LEPUR-ULg : F. Leruth

## TABLE DES MATIERES

<b>Chapitre I : INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>Chapitre II : LES LOTS DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES</b> .....	<b>4</b>
1. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....	4
1.1 <i>Agriculture et forêt</i> .....	4
1.1.1 Limites des circonscriptions agronomiques de la Région wallonne .....	4
1.1.2 Limites des régions agricoles de Wallonie .....	5
1.2 <i>Localisation de l'activité économique</i> .....	7
1.2.1 Parcs d'activité économique - Cartographie .....	7
1.2.2 Zones d'activité reconnues - Cartographie* .....	9
2. CADRE GÉOGRAPHIQUE .....	10
2.1 <i>Cartographie - topographie - télédétection</i> .....	10
2.1.1 Cartes IGN 1:100 000 scannées .....	10
2.1.2 Fond de plan IGN 1:10 000 scanné (ancienne version) .....	11
2.1.3 Fond de plan matriciel IGN 1:10 000 .....	13
2.1.4 Modèle numérique de terrain IGN 1:50 000 .....	15
2.1.5 Orthophotoplans 1:10 000 .....	16
2.1.6 Orthophotos_PICC.....	18
2.1.7 Orthophotos numériques IGN.....	19
2.1.8 Photos_D432.....	21
2.1.9 Plans Photographiques Numériques Communaux .....	22
2.1.10 Trame des cartes IGN.....	23
2.2 <i>Limites administratives</i> .....	25
2.2.1 Limites administratives des anciennes communes wallonnes .....	25
2.2.2 Limites administratives des arrondissements belges .....	27
2.2.3 Limites administratives des nouvelles communes belges .....	28
2.2.4 Limites administratives des provinces belges.....	30
2.2.5 Limites administratives des régions belges .....	32
2.3 <i>Occupation du sol</i> .....	33
2.3.1 Plan d'occupation du sol (raster) .....	33
2.3.2 Plan d'occupation du sol (vectoriel) .....	35
3. ENVIRONNEMENT .....	36
3.1 <i>Air</i> .....	36
3.1.1 Réseaux de mesures de la qualité de l'air - Cartographie .....	36
3.2 <i>Déchets, bruits, pollution</i> .....	38
3.2.1 Base de données cartographique relative aux établissements de classe 1 .....	38
3.2.2 Centres d'Enfouissement Technique* .....	40
3.2.3 Installations de compostage* .....	41
3.2.4 Installations de traitement de déchets dangereux et toxiques .....	42
3.2.5 SAED - Sites d'Activité Economique Désaffectés - Cartographie.....	44
3.2.6 Zones d'influence des intercommunales de traitement des déchets .....	46
3.3 <i>Eau</i> .....	48
3.3.1 Base de données cartographique relative aux plans communaux généraux d'égouttage (PCGE), aux stations d'épuration, aux zones d'influence des stations d'épuration, aux réseaux d'égouttage et aux collecteurs prévus aux PCGE .....	48
3.3.2 Captages en eaux souterraines.....	54
3.3.3 Cartes hydrogéologiques .....	57
3.3.4 Districts hydrographiques des CENN .....	62
3.3.5 Prises d'eau de surface potabilisable .....	63
3.3.6 Réseau piézométrique DGRNE.....	67
3.3.7 Réseaux de mesures qualitatives des eaux de surface - Cartographie .....	69
3.3.8 Secteurs attribués aux piègeurs de rats musqués .....	78
3.3.9 Zones d'influence des distributeurs d'eau .....	80
3.3.10 Zones d'influence des intercommunales d'épuration des eaux usées* .....	82

3.3.11	Zones de prévention éloignées et rapprochées .....	83
3.3.12	Zones de surveillance.....	86
3.3.13	Zones inondables .....	89
3.3.14	Zones vulnérables .....	93
3.4	<i>Forêt</i> .....	95
3.4.1	Cantonnements forestiers de Wallonie* .....	95
3.4.2	Gestion des peuplements forestiers soumis .....	96
3.5	<i>Paysage et nature</i> .....	98
3.5.1	Arbres et haies remarquables - Cartographie .....	98
3.5.2	Carte d'évaluation biologique de la Belgique.....	100
3.5.3	Cartographie des territoires paysagers.....	102
3.5.4	Lignes SNCV désaffectées.....	104
3.5.5	Périmètres d'intérêt paysager et points de vues remarquables .....	106
3.5.6	Plans communaux de développement de la nature (PCDN).....	109
3.5.7	Réseau écologique.....	112
3.5.8	Réseau Natura2000 - Cartographie* .....	116
3.5.9	Zones de protection de la conservation de la nature .....	117
3.6	<i>Sol</i> .....	124
3.6.1	Glissements de terrain .....	124
3.6.2	Inventaire de la qualité des sols en Région wallonne - Cartographie .....	127
3.6.3	Projet de Cartographie Numérique des Sols de Wallonie .....	130
3.6.4	Zones à risque d'éboulements des parois rocheuses - Cartographie .....	132
4.	MILIEU PHYSIQUE.....	134
4.1	<i>Hydrographie</i> .....	134
4.1.1	Bassins hydrographiques.....	134
4.1.2	Bassins versants élémentaires .....	136
4.1.3	Contrats de rivières existants et en projet en Région wallonne .....	138
4.1.4	Etangs.....	139
4.1.5	Nappes aquifères* .....	141
4.1.6	Réseau hydrographique 1:10 000.....	141
4.1.7	Réseau de mesures quantitatives des eaux de surface - DGRNE - Limnimétrie.....	144
4.1.8	Réseau de mesures quantitatives des eaux de surface - MET - Limnimétrie.....	146
4.1.9	Réseaux de mesures quantitatives des eaux de surface - Réseau IRM - Réseau PAMESEB - Réseau PEREX* .....	148
4.1.10	Sources, fontaines .....	148
4.2	<i>Pédologie</i> .....	150
4.2.1	Carte des associations de sols .....	150
4.3	<i>Relief et climat</i> .....	152
4.3.1	Territoires écologiques de la Wallonie.....	152
4.4	<i>Sous-sol</i> .....	154
4.4.1	Affleurements géologiques.....	154
4.4.2	Anciennes carrières souterraines - Cartographie .....	157
4.4.3	Cartographie numérique des zones à risque sismique sur une partie de la Ville de Liège .....	159
4.4.4	Terrils - Cartographie.....	161
5.	PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT .....	164
5.1	<i>Aménagement du territoire</i> .....	164
5.1.1	Limites administratives des secteurs d'aménagement de 1994 .....	164
5.1.2	PCA - Plans Communaux d'Aménagement - Cartographie - Version 2 .....	166
5.1.3	Plans de secteur de Wallonie - nouvelle version* .....	169
5.1.4	Plans de secteur de Wallonie au 30 juin 1994 (format vectoriel).....	170
5.1.5	PLI - Plan de Localisation Informatique - Cartographie .....	173
5.1.6	Schémas directeurs - Cartographie.....	177
5.1.7	Wateringues .....	178
5.1.8	Zones d'Aménagement Différé - Cartographie* .....	181
5.2	<i>Espace rural</i> .....	182
5.2.1	Limites des régions agro-géographiques de Wallonie.....	182
5.3	<i>Espace urbain</i> .....	183
5.3.1	Revitalisations urbaines - Cartographie .....	183
5.4	<i>Patrimoine et architecture</i> .....	186
5.4.1	Monuments, Sites, Ensembles architecturaux, Sites archéologiques classés - Cartographie.....	186
5.4.2	Rénovations urbaines - Cartographie .....	189
5.4.3	RGBSR - Règlements Généraux sur les Bâtisses en Site rural - Cartographie.....	191
5.4.4	ZPU - Zones Protégées en matière d'Urbanisme - Cartographie.....	194

5.4.5	Zones archéologiques potentielles - Cartographie .....	196
6.	POPULATION - LOGEMENT - ÉQUIPEMENTS .....	197
6.1	<i>Démographie - modes de vie</i> .....	197
6.1.1	Secteurs statistiques de la Région wallonne 1981.....	197
6.2	<i>Tourisme - loisirs</i> .....	199
6.2.1	Cadastre des infrastructures sportives en Région wallonne - Cartographie.....	199
6.2.2	RAVeL - Réseau Autonome des Voies Lentes.....	201
7.	TRANSPORTS.....	202
7.1	<i>Chemins de fer</i> .....	202
7.1.1	Réseau ferroviaire .....	202
7.1.2	Tracé TGV - Train à Grande Vitesse.....	203
7.2	<i>Routes</i> .....	204
7.2.1	Atlas des rues (Streetnet) .....	204
7.2.2	Réseau routier régional .....	206
7.2.3	Zones géographiques de gestion des routes et des autoroutes des Directions territoriales et des Districts de la DG1 du MET.....	208
<b>Chapitre III : LES SIG .....</b>		<b>211</b>
1.	CADRE GÉOGRAPHIQUE.....	211
1.1	<i>Cartographie - topographie - télédétection</i> .....	211
1.1.1	Balises.....	211
1.1.2	Projet Informatique de Cartographie Continue .....	212
2.	ENVIRONNEMENT.....	215
2.1	<i>Général</i> .....	215
2.1.1	Outil Géo-Environnemental d'Aide à la Décision (OGEAD).....	215
3.	MILIEU PHYSIQUE.....	217
3.1	<i>Sous-sol</i> .....	217
3.1.1	Atlas du karst wallon.....	217
3.1.2	Cartes géologiques de Wallonie à 1:25 000 .....	224
3.1.3	Cartographie des contraintes physiques inhérentes au karst en Région wallonne.....	230
4.	TRANSPORTS.....	234
4.1	<i>Routes</i> .....	234
4.1.1	Banque de Données Routières cartographiques .....	234
4.1.2	Base de Données Géographiques des Équipements électriques situés le long des autoroutes et des routes*.....	236
4.2	<i>Voies navigables</i> .....	237
4.2.1	Réseau des voies navigables et cartographie à échelles moyennes des voies navigables.....	237
<b>Chapitre IV : LES BASES DE DONNÉES .....</b>		<b>240</b>
1.	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....	240
1.1	<i>Agriculture et forêt</i> .....	240
1.1.1	Base de données du fonds d'investissement agricole .....	240
1.1.2	Mesures agri-environnementales.....	242
1.2	<i>Finances publiques</i> .....	246
1.2.1	Banque de données sur les aides publiques en Région wallonne .....	246
1.3	<i>Industrie</i> .....	248
1.3.1	Banque de données des entreprises productrices wallonnes .....	248
1.3.2	Banque de données des entreprises wallonnes actives dans le secteur de la sous-traitance métallique.....	250
1.3.3	Banque de données des entreprises wallonnes actives dans le secteur de la sous-traitance plastique-élastomère.....	252
1.4	<i>Localisation de l'activité économique</i> .....	254
1.4.1	Base de données ENTREPRISES* .....	254
1.4.2	Parcs d'activité économique - Base de données .....	255
1.4.3	Zones d'activité reconnues - Base de données*.....	258
2.	ENVIRONNEMENT.....	259
2.1	<i>Air</i> .....	259
2.1.1	Réseau de contrôle des centres d'enfouissement technique* .....	259
2.1.2	Réseau de contrôle des émissions atmosphériques des installations de valorisation des déchets*.....	260
2.1.3	Réseaux de mesures de la qualité de l'air - Base de données*.....	261
2.2	<i>Déchets, bruits, pollution</i> .....	262
2.2.1	Base de données descriptive relatives aux établissements de classe 1.....	262

2.2.2	SAED - Sites d'Activité Economique Désaffectés - Base de données.....	263
2.3	<i>Eau</i> .....	266
2.3.1	Banque de données CALYPSO .....	266
2.3.2	Banque de données ODYSSEE.....	270
2.3.3	Base de données descriptive des plans communaux généraux d'égouttage (PCGE) : stations et zones d'influence des stations d'épuration .....	272
2.3.4	Base de données descriptive relatives aux réseaux d'égouttage repris aux plans communaux généraux d'égouttage (PCGE).....	274
2.3.5	Base de données Dix-Sous.....	276
2.4	<i>Forêt</i> .....	278
2.4.1	Base de données de l'inventaire permanent des ressources forestières.....	278
2.5	<i>Général</i> .....	280
2.5.1	Banque de données des entreprises wallonnes actives dans le secteur de l'environnement.....	280
2.5.2	Base de données multidimensionnelle DATA WAREHOUSE.....	282
2.6	<i>Paysage et nature</i> .....	284
2.6.1	Arbres et haies remarquables - Base de données.....	284
2.6.2	Subvention pour la plantation de haies .....	287
2.6.3	Système d'informations sur la biodiversité en Wallonie*.....	289
2.7	<i>Sol</i> .....	290
2.7.1	Zones à risque d'éboulements des parois rocheuses - Base de données .....	290
3.	MILIEU PHYSIQUE.....	292
3.1	<i>Hydrographie</i> .....	292
3.1.1	Banque de données hydrologiques.....	292
3.2	<i>Sous-sol</i> .....	294
3.2.1	Anciennes carrières souterraines - Base de données .....	294
3.2.2	Inventaire Géochimique des Ressources Métallifères de Wallonie*.....	296
3.2.3	Terrils - Base de données .....	298
4.	PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT .....	300
4.1	<i>Aménagement du territoire</i> .....	300
4.1.1	Lotissements - Base de données*.....	300
4.1.2	PCA - Plans Communaux d'Aménagement - Base de données - Version 2 .....	300
4.1.3	PLI - Plan de Localisation Informatique - Base de données .....	302
4.1.4	Schémas directeurs - Base de données.....	304
4.2	<i>Espace urbain</i> .....	306
4.2.1	Revitalisations urbaines - Base de données.....	306
4.3	<i>Patrimoine et architecture</i> .....	309
4.3.1	Monuments, Sites, Ensembles architecturaux, Sites archéologiques classés - Base de données.....	309
4.3.2	Rénovations urbaines - Base de données .....	311
4.3.3	RGBSR - Règlements Généraux sur les Bâtisses en Site rural - Base de données .....	313
4.3.4	ZPU - Zones Protégées en matière d'Urbanisme - Base de données .....	316
5.	POPULATION - LOGEMENT - EQUIPEMENTS .....	318
5.1	<i>Tourisme - loisirs</i> .....	318
5.1.1	Cadastre des infrastructures sportives en Région wallonne - Base de données.....	318
5.1.2	Hôtellerie de plein air - Base de données.....	320
5.1.3	Tourisme de Terroir - Base de données.....	321
6.	TRANSPORTS.....	323
6.1	<i>Général</i> .....	323
6.1.1	Banque de Données des Ouvrages d'Art*.....	323
6.2	<i>Routes</i> .....	324
6.2.1	Banque de Données Routières alphanumériques .....	324
6.2.2	Mesures, Observations et Suivis du Trafic et des Accidents Routiers.....	326
6.2.3	Modélisation du Trafic Routier sur le réseau de la Région wallonne.....	327
6.3	<i>Voies navigables</i> .....	328
6.3.1	Banque de données des autorisations de la Direction de la Gestion domaniale (D.252-MET).....	328
6.3.2	Banque de données des conditions de navigation .....	330
6.3.3	Banque de Données des Voies Hydrauliques.....	333
<b>Chapitre V : LES LOTS DE DONNÉES STATISTIQUES .....</b>		<b>337</b>
1.	CADRE GÉOGRAPHIQUE.....	337
1.1	<i>Occupation du sol</i> .....	337
1.1.1	Statistiques cadastrales de l'occupation du sol publiées par l'INS.....	337
2.	ENVIRONNEMENT.....	339

---

2.1	<i>Air</i> .....	339
2.1.1	Estimations des émissions annuelles de polluants de l'air en Wallonie* .....	339
2.2	<i>Déchets, bruits, pollution</i> .....	340
2.2.1	Déchets ménagers* .....	340
2.2.2	Production annuelle des boues de stations d'épuration urbaines ou mixtes* .....	341
3.	TRANSPORTS .....	342
3.1	<i>Voies navigables</i> .....	342
3.1.1	Statistiques de navigation en Wallonie .....	342
<b>Chapitre VI : PERSONNES DE CONTACT</b> .....		<b>347</b>

## Chapitre I : INTRODUCTION

Le présent document constitue un recensement et une description, respectivement, des lots de données cartographiques, des SIG, des bases de données et des lots de données statistiques existants dans les Ministères de la Région wallonne.

Les lots de données (166 au total) sont répertoriés par thème et sous-thème de classement au sein de chaque type de lot :

<i>Thème</i>	<i>Sous-thème</i>
<i>Activités économiques</i>	Agriculture et forêt
	Economies
	Emploi - éducation - formation
	Finances publiques
	Général
	Industrie
	Localisation de l'activité économique
	Service - commerce
<i>Cadre géographique</i>	Cartographie - topographie - télédétection
	Général
	Limites administratives
	Occupation du sol
<i>Environnement</i>	Air
	Déchets, bruits, pollution
	Eau
	Forêt
	Général
	Paysage et nature
	Sol
<i>Milieu physique</i>	Général
	Hydrographie
	Pédologie
	Relief et climat
	Sous-sol
<i>Planification et aménagement</i>	Aménagement du territoire
	Espace rural
	Espace urbain
	Général
	Patrimoine et architecture

<i>Population - Logement - Equipements</i>	Démographie - modes de vie
	Equipements
	Général
	Habitat et logement
	Santé
	Tourisme - loisirs
<i>Transports</i>	Aéroport
	Chemins de fer
	Général
	Mobilité
	Routes
	Transport d'énergie et câbles
	Transports publics
	Voies navigables

Chaque lot de données est décrit sur base de *méta-données* dites " *de découverte* ", **méta-données validées par les gestionnaires de données** et **extraites** des méta-données d'usage, qui sont consultables sur le site Internet de la CPDT, <http://cpdt.wallonie.be>. Les méta-données concernant 24 lots de données marqués par " \* ", dont certains sont en cours de réalisation, n'ont pu être contrôlées, mais, vu leur intérêt, il a été jugé utile d'en faire mention dans le dictionnaire.

<b>Informations générales</b>	
<i>Titre complet</i>	Titre complet du lot de données : nom officiel
<i>Description générale</i>	Résumé et présentation générale du lot de données
<i>Territoire concerné</i>	Ensemble géographique sur lequel porte le lot de données
<i>Portée géographique précise</i>	Nom(s) précis de l'ensemble géographique sur lequel porte le lot de données
<i>Ordre d'échelle</i>	Ordre d'échelle
<i>Références légales</i>	Le lot résulte-t-il ou non d'un arrêté ou d'un décret ? (dans l'affirmative, la référence légale est mentionnée)
<i>Etat d'avancement</i>	Choix de l'état d'avancement du lot de données
<b>Informations sur la qualité</b>	
<i>Date des données les plus anciennes</i>	Date du début de la récolte des données
<i>Date des données les plus récentes</i>	Date des données les plus récentes
<i>Informations complémentaires</i>	Précision, complétude, fréquence de récolte, mise à jour, lacunes, perspectives d'acquisition...

<b>Informations sur la disponibilité</b>	
<i>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité des données / copyright</i>	Mention des restrictions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité du lot de données, d'un copyright éventuel...
<i>Unité de diffusion</i>	Unité de diffusion du lot de données (ex : un lot est acquis par commune...)
<i>Prix à l'unité</i>	Prix de diffusion d'une unité du lot (EURO)
<i>Site WEB</i>	URL d'un site WEB permettant d'accéder au lot de données
<i>Gestionnaire du lot</i>	Personne et organisation qui gèrent le lot
<i>Contact acquisition</i>	Personne et organisation de contact pour l'acquisition du lot
<b>Informations sur les couches carto</b>	
<i>Titre abrégé</i>	Nom de la couche carto telle qu'elle se présente dans le lot
<i>Description</i>	Information dont la couche carto est porteuse
<i>Type de données</i>	Détermination du type de couche carto
<i>Plus petite entité d'agrégation</i>	Détermination du niveau d'agrégation minimum de la couche carto (désagrégation = plus petite entité géographique au sein de laquelle les données sont agrégées)
<i>Technique de saisie et données sources</i>	Protocole de récolte et de génération de la couche carto. Mention des données utilisées, des normes utilisées, des instruments utilisés, de leur précision...
<i>Format(s)</i>	Extensions, formats (ARC/INFO, ArcView, Star, DXF...) de la couche carto
<b>Informations sur les champs</b>	
<i>Nom</i>	Nom de l'attribut tel qu'il se présente dans le lot
<i>Intitulé complet</i>	Intitulé complet de l'attribut
<b>Informations sur les tables des bases de données ou des SIG (optionnel)</b>	
<i>Nom</i>	Nom de la table dans la base de données ou le SIG
<i>Description</i>	Informations contenues dans la table
<i>Variables principales</i>	Données alphanumériques principales contenues dans la table
<b>Informations sur les données statistiques</b>	
<i>Nom</i>	Nom de la donnée statistique telle qu'elle se présente dans le lot
<i>Intitulé complet</i>	Intitulé complet de la donnée statistique
<i>Description</i>	Information dont la donnée statistique est porteuse
<i>Type de données</i>	Détermination du type de donnée statistique
<i>Désagrégation spatiale</i>	Détermination des niveaux de désagrégation des données statistiques. Exemples : Royaume, Régions, Provinces, Arrondissements, Communes...
<i>Unité de mesure</i>	Unité de mesure dans laquelle la donnée est exprimée. Exemples : Nombre de personnes, tonnes, mètres, francs, nombre d'emplois...
<i>Précision sur la disponibilité des données dans le temps</i>	Période historique (année(s), mois...) de disponibilité de la donnée statistique
<i>Format(s) de fichier</i>	Extension(s), format(s) de fichiers (XLS, MDB...)
<b>Méta-métadonnées</b>	
<i>Date de mise à jour des méta-données</i>	
<i>URL des méta-données d'usage CPDT</i>	

## Chapitre II : LES LOTS DE DONNEES CARTOGRAPHIQUES

### 1. ACTIVITES ECONOMIQUES

#### 1.1 AGRICULTURE ET FORET

##### 1.1.1 Limites des circonscriptions agronomiques de la Région wallonne

###### *Informations générales*

<u>Description générale :</u>	Carte reprenant les limites des 14 circonscriptions agronomiques de la Région wallonne, à savoir : Arlon, Ath, Bastogne, Ciney, Gembloux, Huy, Malmedy, Marche-en-Famenne, Neufchâteau, Philippeville, Soignies, Thuin, Verviers, Wavre.
<u>Territoire concerné :</u>	Région wallonne
<u>Portée géographique précise :</u>	-
<u>Ordre d'échelle :</u>	1:10 000
<u>Références légales :</u>	Note du Gouvernement wallon du 27 janvier 1994 sur la régionalisation de la compétence Agriculture, développement des orientations en matière administrative et de localisation.
<u>Etat d'avancement :</u>	terminé

###### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes :</u>	27/01/1994
<u>Date des données les plus récentes :</u>	27/01/1994
<u>Informations complémentaires :</u>	Digitalisation sur base des limites communales inscrites sur les fonds topographiques IGN à l'échelle 1:10 000.

###### *Informations sur la disponibilité*

<u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u>	Accessible sur accord du propriétaire et généralement utilisé dans le cadre de contrat de marché (recherche...).
<u>Unité de diffusion :</u>	Ensemble du territoire wallon.
<u>Prix à l'unité :</u>	-
<u>Site WEB :</u>	-
<u>Gestionnaire du lot :</u>	
<i>Nom :</i>	MOKADEM
<i>Prénom :</i>	Abdel Ilah
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.26.55
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:ai.mokadem@mrw.wallonie.be">ai.mokadem@mrw.wallonie.be</a>
<i>Organisation :</i>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<i>Direction générale/département :</i>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<i>Division/unité :</i>	OWDR - Office wallon de Développement rural
<i>Direction/laboratoire :</i>	Direction provinciale de Namur - SIG-DGA
<i>Rue :</i>	Allée du stade
<i>Numéro :</i>	1

**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/30.60.48  
**Contact acquisition :**  
**Nom :** REGINSTER  
**Prénom :** Jacques  
**Fonction :** Directeur général  
**Téléphone :** 081/33.53.47  
**E-mail :** [j.reginster@mrw.wallonie.be](mailto:j.reginster@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGA - Direction générale de l'Agriculture  
**Division/unité :** -  
**Direction/laboratoire :** -  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 7  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.53.44

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CIRCONSCRIPTIONS  
**Description :** Polygones constituant les limites des circonscriptions agronomiques.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Il existe 14 circonscriptions agronomiques en Wallonie.  
**Technique de saisie et données sources :** Recomposition et digitalisation à partir des limites des nouvelles communes.  
**Format(s) de fichiers :** ARCVIEW (fichier SHAPEFILE)

#### *Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM  
**Titre complet :** Nom de la circonscription agronomique

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/12/00  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen2.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen2.html)

### **1.1.2 Limites des régions agricoles de Wallonie**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Carte reprenant les limites des 10 régions agricoles de Wallonie. Ces dix régions présentant des caractéristiques agricoles "homogènes" constituent en Wallonie trois grands types de paysages : les bas-plateaux septentrionaux (Région Limoneuse, Région Sablo-Limoneuse et Campine hennuyère), les moyens-plateaux centraux (Région Herbagère (Liège), Fagne-Famenne, Région Herbagère (Fagne) et Condroz) et les hauts-plateaux méridionaux (Région Jurassique, Ardenne et Haute Ardenne).

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:300 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Arrêté royal du 24 février 1951 fixant la délimitation des régions agricoles du Royaume, modifié par les arrêtés royaux des 15 juillet 1953, 8 mars 1968 et 15 février 1974.
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	Arrêté royal du 24 février 1951
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	Arrêté royal du 15 février 1974
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Digitalisation des limites des Régions agricoles sur base de la carte IGN au 1:300 000.

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Accessible sur accord du propriétaire et généralement utilisé dans le cadre de contrat de marché (recherche...).
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Ensemble du territoire wallon.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	0
<b><u>Site WEB :</u></b>	<a href="http://193.190.31.7/sigdga">http://193.190.31.7/sigdga</a> ou <a href="http://193.190.31.7/sigdga_multiservice">http://193.190.31.7/sigdga_multiservice</a>
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	

<b><i>Nom :</i></b>	MOKADEM
<b><i>Prénom :</i></b>	Abdel Ilah
<b><i>Fonction :</i></b>	Attaché
<b><i>Téléphone :</i></b>	081/33.26.55
<b><i>E-mail :</i></b>	<a href="mailto:ai.mokadem@mrw.wallonie.be">ai.mokadem@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<b><i>Division/unité :</i></b>	OWDR - Office wallon de Développement rural
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	Direction provinciale de Namur - SIG-DGA
<b><i>Rue :</i></b>	Allée du stade
<b><i>Numéro :</i></b>	1
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/30.60.48

**Contact acquisition :**

<b><i>Nom :</i></b>	REGINSTER
<b><i>Prénom :</i></b>	Jacques
<b><i>Fonction :</i></b>	Directeur général
<b><i>Téléphone :</i></b>	081/33.53.47
<b><i>E-mail :</i></b>	<a href="mailto:j.reginster@mrw.wallonie.be">j.reginster@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<b><i>Division/unité :</i></b>	-

**Direction/laboratoire :** -  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 7  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.53.44

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** REG\_AGR  
**Description :** Polygones constituant les limites des régions agricoles de Wallonie.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Il existe 10 régions agricoles en Wallonie.  
**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation sur base des délimitations prescrites par les textes légaux.  
**Format(s) de fichiers :** ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** REGION\_AGR  
**Titre complet :** Nom de la région agricole

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/12/00  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen3.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen3.html)

## 1.2 LOCALISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

### 1.2.1 Parcs d'activité économique - Cartographie

*Informations générales*

**Description générale :** Lot de données constitué de deux couches cartographiques numériques délimitant les zones d'influence des intercommunales de développement économique et les parcs d'activité économique gérés par ces intercommunales.  
 Chaque périmètre de parc est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des parcs d'activité économique.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000  
**Références légales :** -  
**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 31/12/2000  
**Date des données les plus récentes :** 31/12/2000  
**Informations complémentaires :** Une mise à jour annuelle est prévue : pour le 01/01/2001 et le 01/01/2002 par sous-traitance à l'Institut

wallon ; pour les années suivantes, en collaboration plus étroite avec les opérateurs.  
Les superficies sont celles déclarées par les opérateurs.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Par couche d'information cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** MORELLE

**Prénom :** David

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.25.72

**E-mail :** [d.morelle@mrw.wallonie.be](mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

#### **Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues

**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** INTERCO

**Description :** Couche composée de polygones représentant les limites des zones d'influence des intercommunales de développement économique.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Sur base de la couche des "limites administratives des nouvelles communes".

**Sources :**

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW et ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INTERCO

**Titre complet :** Nom (acronyme) de l'Intercommunale de développement économique

<b>Titre abrégé :</b>	PARCS
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des parcs d'activité économique gérés par les intercommunales de développement économique.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation à l'écran sur fond de plan IGN 1: 10 000 des limites de parcs fournies par les intercommunales.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW et ARC/INFO <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODEPARC
<b>Titre complet :</b>	Code numérique servant d'identifiant pour chaque parc d'activité économique <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	09/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen116.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen116.html</a>

## 1.2.2 Zones d'activité reconnues - Cartographie\*

### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les périmètres des zones d'activité économique reconnues (ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel de reconnaissance dans le cadre de la loi d'expansion économique de 1970). Chaque périmètre est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des zones d'activité reconnues via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	MORELLE
<b>Prénom :</b>	David
<b>Fonction :</b>	Attaché
<b>Téléphone :</b>	081/33.25.72
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be">d.morelle@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction de l'Aménagement régional
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur

**Fax :** 081/33.25.67

*Informations sur les données spatiales*

**Type de données :** carte vectorielle

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW et ARC/INFO

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 17/04/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 2. CADRE GEOGRAPHIQUE

### 2.1 CARTOGRAPHIE - TOPOGRAPHIE - TELEDETECTION

#### 2.1.1 Cartes IGN 1:100 000 scannées

*Informations générales*

**Description générale :** Fond de plan matriciel 1:100 000 en couleurs ou tons de gris résultant du scannage des cartes topographiques 1:100 000 de l'IGN sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:100 000

**Références légales :** Convention entre la Région wallonne et l'IGN.

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** -

**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Le lot ou la carte au 1:100 000.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** PIRONET

**Prénom :** Jean-Louis

**Fonction :** Cartographe

**Téléphone :** 081/30.49.98

<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:jl.pironet@mrw.wallonie.be">jl.pironet@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat
<b>Direction/laboratoire :</b>	DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.42
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE
<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	SCAN_IGN_1:100000
<b>Description :</b>	Fond de plan numérique matriciel des cartes topographiques IGN 1:100 000 en couleurs ou tons de gris.
<b>Type de données :</b>	carte matricielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Les images 1:100 000 sont organisées selon une carte continue basée sur la découpe des planches 1:50 000 de l'IGN. La notion de carte continue sous-entend en fait que les planches IGN voisines sont jointives, c'est-à-dire sans recouvrement, ni espace entre les planches.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les cartes 1:100 000 ont été scannées par l'IGN à la résolution de 300 dpi, en couleurs 8 bits/pixel et en tons de gris. Une seule palette de couleur est utilisée pour l'ensemble des cartes.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO, STAR CARTO, ARCVIEW, STAR/VIEWER

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	09/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen113.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen113.html</a>

### **2.1.2 Fond de plan IGN 1:10 000 scanné (ancienne version)**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Image noir et blanc de la carte topographique analogique IGN (ancienne version) au 1:10 000.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1972
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	1992
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Les nouvelles cartes topographiques IGN 1:10 000 étant en cours de réalisation, le fond de plan IGN 1:10 000 sera mis à jour. La date des données est variable.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données propriété de l'IGN qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Disponible selon l'ancien ou le nouveau découpage IGN. Celui-ci introduit un décalage de l'ordre de 170 à 180 m vers le sud et 12 à 23 m vers l'ouest afin d'obtenir des coordonnées Lambert sans décimales (rondes) pour les coins des planchettes.  
Les cartes sont disponibles par planchettes ou demi-planchettes (moitié nord et moitié sud).

**Prix à l'unité :** 0

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** PIRONET

***Prénom :*** Jean-Louis

***Fonction :*** Cartographe

***Téléphone :*** 081/30.49.98

***E-mail :*** [jl.pironet@mrw.wallonie.be](mailto:jl.pironet@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

***Division/unité :*** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

***Direction/laboratoire :*** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

***Rue :*** rue des brigades d'Irlande

***Numéro :*** 1

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.24.42

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** FONDPLAN\_IGN

**Description :** Image scannée de la carte IGN à 1:10 000.

**Type de données :** carte matricielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Chaque planchette IGN 1:10 000 couvre une zone de 80 km<sup>2</sup> (8 km de largeur et 10 km de hauteur).

**Technique de saisie et données sources :** L'IGN a réalisé le scanning (rasterisation) (résolution de 300 dpi) des films "trait complet" correspondant aux anciennes cartes topographiques 1:10 000. Ces cartes avaient été réalisées suivant une méthode analogique (dessin).

**Format(s) de fichiers :** Des données matricielles, au format TIFF, géoréférencées ARC/INFO. Le géoréférencement et les fichiers ont aussi été convertis au format STAR CARTO.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen9.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen9.html)

### 2.1.3 **Fond de plan matriciel IGN 1:10 000**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Fond de plan numérique matriciel (raster) IGN au 1:10 000 en noir et blanc généré à partir de la banque de données vectorielles topo 1:10 000 (Top10v-GIS).  
Le fond de plan est décomposé en 3 couches :  
- 1 fichier de fond de plan ;  
- 1 fichier de la toponymie ;  
- 1 fichier de l'altimétrie.  
Il existe également un fond de plan compressé RLE résultant de la fusion de ces 3 couches.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** Convention d'utilisation de données numériques à 1:10 000 entre la Région wallonne et l'IGN du 07/01/1999.

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1991

**Date des données les plus récentes :** 2002

**Informations complémentaires :** Le fond de plan est acquis par la DGATLP suivant la production de la banque de données vectorielles topo 1:10 000 de l'IGN. Il remplacera progressivement le fond de plan IGN 1:10 000 scanné sur base des anciennes cartes topographiques analogiques.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN - 1:10 000 (date)" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

Pour plus d'informations, voir la convention d'utilisation de données numériques à 1:10 000 entre la Région wallonne et l'IGN du 07/01/1999.

**Unité de diffusion :** 1/2 planchette.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** PIRONET

**Prénom :** Jean-Louis

**Fonction :** Cartographe

**Téléphone :** 081/30.49.98

**E-mail :** [jl.pironet@mrw.wallonie.be](mailto:jl.pironet@mrw.wallonie.be)

<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat
<b>Direction/laboratoire :</b>	DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.42
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE
<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	FONDPLAN_IGN_NEW
<b>Description :</b>	Fond de plan IGN matriciel 1:10 000 en noir et blanc généré à partir de la banque de données vectorielles topo 1:10 000 de l'IGN et ayant une résolution de 381 dpi (15 points/mm).
<b>Type de données :</b>	carte matricielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Chaque demi-planchette IGN 1:10 000 couvre une zone de 40 km <sup>2</sup> (8 km de largeur et 5 km de hauteur).
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Rasterisation de la banque de données vectorielles topo 1:10 000 de l'IGN (Top10v-GIS).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	TIFF

---

<b>Titre abrégé :</b>	TOPONYMIE
<b>Description :</b>	Couche reprenant les noms des communes, des hameaux, des lieux-dits, des routes, des canaux...
<b>Type de données :</b>	carte matricielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Voir couche "FONDPLAN_IGN_NEW".
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Voir couche "FONDPLAN_IGN_NEW".
<b>Format(s) de fichiers :</b>	TIFF

---

<b>Titre abrégé :</b>	ALTIMETRIE
<b>Description :</b>	Couche représentant les courbes de niveau (équidistance de 5 m).
<b>Type de données :</b>	carte matricielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Voir couche "FONDPLAN_IGN_NEW".
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Rasterisation du "Modèle numérique de terrain IGN 1:50 000".
<b>Format(s) de fichiers :</b>	TIFF

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	09/09/02
---	----------

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen114.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen114.html)

CPDT :

### 2.1.4 Modèle numérique de terrain IGN 1:50 000

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Le modèle numérique de terrain (MNT), établi à partir des courbes de niveau figurant sur les cartes topographiques IGN 1:50 000, couvre toute la zone de la Belgique située en dessous de la latitude 51°N. Le MNT fourni par l'IGN dans le système de coordonnées géographiques WGS (World Geodetic System) a été converti dans le système Lambert belge par le SETHY (MET/D.212). Cette conversion a été réalisée grâce au programme de conversion du système WGS en système Lambert belge également fourni par l'IGN.
<b>Territoire concerné :</b>	Belgique
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:50 000
<b>Références légales :</b>	Convention entre la D.212 du MET et l'IGN.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1994
<b>Informations complémentaires :</b>	Le contrôle de précision doit être réalisé par l'utilisateur du lot de données, car des erreurs subsistent dans le MNT. Ainsi, l'altitude a une précision absolue de 3,8m en Basse Belgique, 7,8m en Moyenne Belgique et 10,2m en Haute Belgique, avec une fiabilité de 90%.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Interne aux administrations de la Région wallonne. Peut être obtenu dans le cadre d'un marché de service (convention de recherche par exemple) conclu avec la Région wallonne par d'autres organismes, mais le copyright doit être respecté.
<b>Unité de diffusion :</b>	Le MNT est disponible à la D.212 : - dans le système de coordonnées WGS, - sous format ARC/INFO GRID (raster) dans le système Lambert.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	THUNUS
<i>Prénom :</i>	Marina
<i>Fonction :</i>	Attachée
<i>Téléphone :</i>	081/77.30.11
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:mthunus@met.wallonie.be">mthunus@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b>Direction générale/département :</b>	D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques
<b>Division/unité :</b>	I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes
<b>Direction/laboratoire :</b>	D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

<b>Rue :</b>	Boulevard du Nord
<b>Numéro :</b>	8
<b>Code postal :</b>	5000
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/77.37.88
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	PAQUET
<b>Prénom :</b>	Christian
<b>Fonction :</b>	Directeur
<b>Téléphone :</b>	081/77.30.04
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:cpaquet@met.wallonie.be">cpaquet@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - D.G.2 - I.G.21 - D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	MNT_IGN_1_50000
<b>Description :</b>	Modèle numérique de terrain qui couvre toute la zone de la Belgique située en-dessous de la latitude 51°N. Le MNT est représenté suivant un lattice.
<b>Type de données :</b>	carte matricielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Ce modèle numérique de terrain a été obtenu par scannage, vectorisation et identification des courbes de niveau figurant sur la carte à 1:50 000. Le modèle numérique des altitudes donne l'altitude en mètres d'un certain nombre de points en coordonnées j,l (longitude, latitude) répartis régulièrement à l'intérieur d'un quadrillage. L'altitude (niveau moyen des basses mers) est calculée par rapport au niveau zéro belge. Ce MNT est calculé dans le système de coordonnées WGS (WGS72) converti dans le système Lambert belge par le SETHY (MET/D.212). Il comprend deux niveaux. Au premier niveau, l'intervalle a 6" de longitude et 3" de latitude au-dessus de 50° Nord; il a 3" de longitude et 3" de latitude en-dessous de 50° Nord. Au second niveau, l'intervalle a 2" de longitude et 1" de latitude au-dessus de 50° Nord (maille de 60 x 30 m) ; il a 1" de longitude et 1" de latitude en-dessous de 50° Nord (maille de 30 x 30 m). A ce niveau, la densité des points est donc neuf fois supérieure.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	31/01/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen10.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen10.html</a>

### **2.1.5 Orthophotoplans 1:10 000**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Collection d'orthophotoplans couleur ou tons de gris au 1:10 000 réalisés pour le Ministère des Travaux publics (Fonds des Routes) dans les années 78 à 91 par la société Walphot.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Voir la société Walphot sa.

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1978

**Date des données les plus récentes :** 1991

**Informations complémentaires :** Une partie de la couverture a été réalisée en tons de gris, une autre partie en couleur.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Accessible sur accord du propriétaire et généralement utilisé dans le cadre de sous-traitance (recherche...).

**Unité de diffusion :** La carte orthophotoplan qui correspond à 1/4 de planche IGN 1:10 000.

**Prix à l'unité :** Gratuit pour les administrations de la Région wallonne. Les autres doivent s'adresser chez Walphot.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** SCHOONJANS

**Prénom :** Richard

**Fonction :** Cartographe

**Téléphone :** 081/77.33.73

**E-mail :** [rschoonjans@met.wallonie.be](mailto:rschoonjans@met.wallonie.be)

**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports

**Direction générale/département :** D.G.4 - Direction générale des Services techniques

**Division/unité :** I.G.43 - Division des Services techniques et des Editions

**Direction/laboratoire :** D.432 - Direction de la Topographie et de la Cartographie

**Rue :** Boulevard du Nord

**Numéro :** 8

**Code postal :** 5000

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/77.38.88

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** ORTHOPHOTOPLAN

**Description :** Orthophotoplans couleurs ou tons de gris sur support cartonné.

**Type de données :** orthophotoplan analogique

**Plus petite entité d'agrégation :** 1/4 de planche IGN 1:10 000.  
1 orthophotoplan est égal à plus ou moins 2 000 ha (2 x 2 km).

**Technique de saisie et données sources :** Production des orthophotoplans à partir de prises de vue aérienne.

**Format(s) de fichiers :** -

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/06/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen11.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen11.html)

### 2.1.6 Orthophotos PICC

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Dans le cadre du projet PICC, la D.432 du MET utilise pour la production de son fond de plan vectoriel des photographies aériennes numériques noir et blanc. Ces photographies sont utilisées pour générer sur demande des orthophotographies numériques d'une résolution de 20 cm. C'est le projet orthophotos_PICC. Les orthophotoplans numériques sont des photographies aériennes numérisées sur lesquelles les distorsions relatives à la topographie, aux mouvements de l'avion et aux aberrations des instruments de prise de vues sont supprimées.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:1 000
<b>Références légales :</b>	Notification de l'Exécutif Régional wallon du 23 mai 1991.
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	04/1992
<b>Date des données les plus récentes :</b>	aujourd'hui
<b>Informations complémentaires :</b>	Les données sont fiables. L'acquisition et la production de nouveaux orthophotoplans dépend de besoins et de demandes spécifiques ainsi que de la réalisation de couvertures aériennes dans le cadre du projet PICC : pour plus d'informations à ce sujet, voir lot photos_D432. Aucune mise à jour des données n'est réalisée.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données totalement accessibles et disponibles excepté pour les zones non couvertes par le lot.
<b>Unité de diffusion :</b>	Par zone de 1 000 ha avec une résolution de 20 cm (pixel). Pour d'autres résolutions, veuillez vous adresser au gestionnaire du lot.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit pour les administrations de la Région wallonne.
<b>Site WEB :</b>	<a href="http://internet.win.be/">http://internet.win.be/</a>
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	HEYMANS
<b>Prénom :</b>	Luc
<b>Fonction :</b>	Cartographe
<b>Téléphone :</b>	081/77.33.47
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:lheyms@met.wallonie.be">lheyms@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b>Direction générale/département :</b>	D.G.4 - Direction générale des Services techniques
<b>Division/unité :</b>	I.G.43 - Division des Services techniques et des Editions
<b>Direction/laboratoire :</b>	D.432 - Direction de la Topographie et de la Cartographie
<b>Rue :</b>	Boulevard du Nord
<b>Numéro :</b>	8

**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.38.88

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** OXYZ\_EXTENSION  
**Description :** Orthophotoplans numériques noir et blanc - résolution 20 cm.  
 Ils sont produits à partir des photographies aériennes utilisées dans le cadre du projet PICC.  
 Des tirages papier sur base des documents numériques peuvent également être fournis.  
**Type de données :** orthoimage numérique  
**Plus petite entité d'agrégation :** Un orthophoto couvre 1 000 hectares.  
**Technique de saisie et données sources :** Production des orthophotoplans à partir des photographies aériennes noir et blanc à une échelle supérieure ou égale à 1:6 000 utilisées dans le cadre du projet PICC (cartes numériques tridimensionnelles vectorielles) et des modèles de terrain générés à partir des fichiers de points des données vectorielles PICC.  
**Format(s) de fichiers :** Formats images : TIFF, JPEG et IMAGINE. Autres formats sur demande.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/06/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen12.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen12.html)

### **2.1.7 Orthophotos numériques IGN**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Orthophotos numériques IGN tons de gris (256 niveaux de gris).  
 Les orthophotos sont des photos dont les déformations systématiques sont corrigées (ces déformations sont dues à la projection centrale, au relief et au fait que l'axe de prise de vues n'est pas parfaitement vertical).  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:50 000  
**Références légales :** -  
**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?  
**Date des données les plus récentes :** 1995  
**Informations complémentaires :** La précision métrique de ces orthophotos est supérieure à celle des photos aériennes.  
 Chaque année, 20 % de la couverture de la Belgique est renouvelée afin de disposer d'orthophotos plus récentes.  
 Qualité inégale des différentes orthophotos dans la mesure où les conditions de vol sont changeantes.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par

les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Chaque orthophoto couvre une zone de 4 km<sup>2</sup>.

**Prix à l'unité :** Gratuit pour les orthophotos numériques acquises par la Région wallonne.  
Pour les orthophotos numériques non acquises par la Région wallonne, contactez l'IGN :  
- Découpe pré-définie : 17,35 EURO/ortho + 12,5 EURO de frais administratifs par commande.  
- Découpe au choix : 24,79 EURO/ortho + 12,5 EURO de frais administratifs par commande.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** PASQUASY

**Prénom :** Fabien

**Fonction :** Assistant de recherche

**Téléphone :** 081/33.60.29

**E-mail :** [f.pasquasy@mrw.wallonie.be](mailto:f.pasquasy@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** -

**Direction/laboratoire :** Service informatique

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.60.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ

**Prénom :** Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** ORTHOIGN

**Description :** Orthophotoplans numériques de 4 km<sup>2</sup> en tons de gris.

**Type de données :** orthoimage numérique

**Plus petite entité d'agrégation :** Chaque orthophoto couvre une zone de 4 km<sup>2</sup> (2 km x 2 km).

**Technique de saisie et données sources :** Ce produit est réalisé à partir de prises de vues aériennes produites en tons de gris à l'échelle de 1: 50 000.

**Format(s) de fichiers :** - Pour les orthophotos acquises par la Région wallonne, format TIFF, géoréférencées ARC/INFO. Le géoréférencement et les fichiers ont aussi été convertis au format STAR CARTO.  
- Pour les orthophotos non acquises par la Région wallonne, format TIFF.

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 27/08/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen105.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen105.html)

### 2.1.8 Photos D432

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	La D.432 du MET dispose d'une photothèque regroupant des clichés photographiques noir et blanc à différentes échelles et de différentes dates (à partir de 1947). Ces photographies aériennes peuvent être reproduites sous la forme de contacts papier ou agrandies.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:2 500 à 1:25 000
<b>Références légales :</b>	Oui pour le PICC : notification de l'Exécutif Régional wallon du 23 mai 1991 pour la partie des photographies liées au PICC. Non pour les autres photographies aériennes.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1947
<b>Date des données les plus récentes :</b>	aujourd'hui
<b>Informations complémentaires :</b>	Toute la Wallonie n'a pas été couverte chaque année, mais pour la période 1947 - aujourd'hui, la Wallonie a été couverte au moins une fois entièrement. Vols à des époques différentes avec des caméras de marques et de types différents. Altitudes de vols variables en fonction des couvertures. L'échelle varie donc d'1:2 500 à 1:25 000 suivant le jeu de photos. De plus, la qualité des photos n'est pas uniforme dans le temps, car il y a eu évolution des techniques et du matériel photographique.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données totalement accessibles et disponibles.
<b>Unité de diffusion :</b>	Le contact photo : 23 x 23 cm ou 18 x 18 cm. Un agrandissement d'une zone de la photo au format 23 x 23 cm.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit pour les administrations de la Région wallonne. Autres : 12,39 EUROS TVAC par photo-contact ; 37,18 EUROS par copie cliché ou dia. Prix dégressifs pour des grandes quantités. La liste des prix peut-être téléchargée depuis le site Web à l'adresse <a href="http://internet.win.be/">http://internet.win.be/</a> ou est disponible sur demande auprès de la personne de contact acquisition. Prêts aux institutions de recherche si à des fins pédagogiques ou de recherche fondamentale.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	

<b>Nom :</b>	SCHOONJANS
<b>Prénom :</b>	Richard
<b>Fonction :</b>	Cartographe
<b>Téléphone :</b>	081/77.33.73
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:rschoonjans@met.wallonie.be">rschoonjans@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b>Direction générale/département :</b>	D.G.4 - Direction générale des Services techniques
<b>Division/unité :</b>	I.G.43 - Division des Services techniques et des Editions
<b>Direction/laboratoire :</b>	D.432 - Direction de la Topographie et de la Cartographie
<b>Rue :</b>	Boulevard du Nord

**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.38.88

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** PHOTO  
**Description :** Contact papier ou cliché noir et blanc  
**Type de données :** photo aérienne analogique  
**Plus petite entité d'agrégation :** -  
**Technique de saisie et données sources :** Reproduction des contacts photos ou clichés à partir des clichés noir et blanc obtenus lors du vol aérien.  
**Format(s) de fichiers :** -

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/06/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen13.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen13.html)

### 2.1.9 Plans Photographiques Numériques Communaux

*Informations générales*

**Description générale :** Constitution d'orthophotoplans numériques en couleur (pixel de 40 cm au sol).  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:1 000  
**Références légales :** En sa séance du 11 mai 1995, le Gouvernement wallon décidait la réalisation de plans photographiques numériques en couleur sur l'ensemble du territoire wallon.  
**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1995  
**Date des données les plus récentes :** 08/2001  
**Informations complémentaires :** La radiométrie n'est pas uniforme et la résolution spatiale varie d'un PPNC à l'autre. Le lot expérimental (volet ferme et volet conditionnel numéro 1) ainsi que le lot numéro 1 du volet conditionnel numéro 2, sont gravés en format BIL de 8 bits. Le solde des fournitures est confectionné en TIFF 8 bits et JPG 24 bits, ceci en vue d'améliorer la richesse de la palette des couleurs. Le format des données est uniformisé en JPG 24 bits pour toute la superficie de la Région wallonne. Fréquence de mise à jour : 5 ans.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les données accessibles, sur accord du propriétaire, ne peuvent être utilisées dans un but commercial. Les communes, les provinces et les administrations du MRW et du MET ainsi que les auteurs de projet contractuellement liés avec celles-ci peuvent disposer des PPNC.  
**Unité de diffusion :** Commune.  
**Prix à l'unité :** 0

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* FERIER

*Prénom :* Paul

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/32.32.64

*E-mail :* [p.ferier@mrw.wallonie.be](mailto:p.ferier@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGPL - Direction générale des Pouvoirs locaux

**Division/unité :** DIRS - Division des Infrastructures routières subsidiées

**Direction/laboratoire :** DCE - Direction du Contrôle et des Etudes

**Rue :** rue Van Opré

**Numéro :** 91

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/30.90.93

**Contact acquisition :**

*Nom :* WUIDAR

*Prénom :* Yves

*Fonction :* Assistant

*Téléphone :* 081/32.32.63

*E-mail :* [y.wuidar@mrw.wallonie.be](mailto:y.wuidar@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGPL - DIRS - DCE - Direction du Contrôle et des Etudes

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** EXTRAIT\_PPNC

**Description :** Prises de vue en couleur orthorectifiées et géoréférencées.

**Type de données :** orthoimage numérique

**Plus petite entité d'agrégation :** Fichier élémentaire de 2 x 2,5 km<sup>2</sup> (30 MO en BIL et 11 MO en JPEG).

**Technique de saisie et données sources :** Les orthophotoplans numériques en couleur sont réalisés à partir de photographies aériennes couleur effectuées à une échelle variant entre le 1:15 500 et le 1:25 000 et orthorectifiées à l'aide d'un modèle numérique de terrain à l'échelle du 1:10 000. L'information couleur 24 bits est compressée par entité communale pour fournir des fichiers 8 bits BIL ou TIFF (232 teintes possibles) exploitables sur des matériels "économiques". Tous les fichiers sont convertis en JPG.

**Format(s) de fichiers :** Propres aux CAD et SIG : BIL, TIFF, JPG.

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 30/08/02

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen14.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen14.html)

**CPDT :**

**2.1.10 Trame des cartes IGN**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte reprenant le découpage du territoire wallon en planches des anciennes cartes IGN à 1:10 000.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Région wallonne
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1994
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1994
<b>Informations complémentaires :</b>	En réalité, les anciennes planches 1:10 000 de l'IGN ne sont pas tout à fait rectangulaires. Leurs coordonnées et dimensions varient de l'une à l'autre. Cette caractéristique est une conséquence d'une découpe ancienne (rectangulaire celle-là) dans un système de projection "degrés minutes secondes".

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données propriété de l'IGN qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

<b>Unité de diffusion :</b>	Wallonie.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	PASQUASY
<i>Prénom :</i>	Fabien
<i>Fonction :</i>	Assistant de recherche
<i>Téléphone :</i>	081/33.60.29
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:f.pasquasy@mrw.wallonie.be">f.pasquasy@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	-
<b>Direction/laboratoire :</b>	Service informatique
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Jambes
<b>Fax :</b>	081/33.60.22
<b>Contact acquisition :</b>	
<i>Nom :</i>	HECQ
<i>Prénom :</i>	Philippe
<b>Organisation :</b>	MRW - DGRNE - Service informatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	TRAME_IGN
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des planches IGN et leur numéro.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Données générées à partir des coordonnées Lambert des coins des anciennes planches IGN à 1:10 000 (Fichier ASCII fourni par l'IGN).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	PI50
<b>Titre complet :</b>	Numéro de planche IGN au 1:50 000
<b>Nom :</b>	PI10
<b>Titre complet :</b>	Numéro de planche IGN au 1:10 000
<b>Nom :</b>	TRAMEIGN_I
<b>Titre complet :</b>	Identifiant du polygone

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	31/01/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen78.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen78.html</a>

**2.2 LIMITES ADMINISTRATIVES****2.2.1 Limites administratives des anciennes communes wallonnes***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte vectorielle reprenant les limites administratives des anciennes communes ainsi que les limites des nouvelles communes, des régions, provinces et arrondissements. Le code INS des nouvelles communes et les noms des nouvelles communes et des anciennes communes sont également repris.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:25 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1981
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1981
<b>Informations complémentaires :</b>	Cette couche est superposable à la couche des secteurs statistiques étant donné qu'elle a été recomposée à partir de celle-ci. Par contre, elle n'est pas superposable aux limites des communes digitalisées par l'IGN.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité,</b>	Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au
------------------------------------	--

**d'utilisation et de disponibilité :** bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : Région wallonne" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Région wallonne.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** COLIGNON

***Prénom :*** Bernard

***Fonction :*** Attaché

***Téléphone :*** 081/33.21.18

***E-mail :*** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

***Division/unité :*** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

***Direction/laboratoire :*** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

***Rue :*** rue des brigades d'Irlande

***Numéro :*** 1

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.24.42

***Informations sur les données spatiales***

**Titre abrégé :** ANCCOM

**Description :** Couche vectorielle des limites administratives des anciennes communes contenant :  
- des polygones représentant les anciennes communes;  
- des arcs représentant les limites des communes.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Au départ d'une découpe de la Région Wallonne en secteurs statistiques de 1981 vectorisés automatiquement à partir des films IGN 1:25 000 scannés, l'Institut Wallon a recomposé les limites des anciennes communes de la Région wallonne.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

***Données alphanumériques associées***

**Nom :** INS

**Titre complet :** Code INS de la nouvelle commune

**Nom :** CARA

**Titre complet :** Caractéristique

**Nom :** SYMBOL

**Titre complet :** Symbole

**Nom :** ANCOM

**Titre complet :** Nom de la commune avant fusion (ancienne commune)

***Méta-métadonnées***

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen16.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen16.html)

## 2.2.2 Limites administratives des arrondissements belges

### *Informations générales*

**Description générale :** Carte reprenant les limites et les noms des arrondissements de Belgique. Les arrondissements sont des entités administratives infra-provinciales et supra-communales.

**Territoire concerné :** Belgique

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** Loi modifiant les limites de provinces, arrondissements et communes parue au MB du 22 novembre 1962 et LOI concernant la fusion des communes et la modification de leurs limites (23 juillet 1971; parue au MB du 6 août 1971).

**Etat d'avancement :** terminé

### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 1995

**Informations complémentaires :** -

### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données propriété de l'IGN qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Belgique ou Région wallonne.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** COLIGNON

**Prénom :** Bernard

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.21.18

**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.42

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** ARROND  
**Description :** Cette couche contient la limite et l'emprise des arrondissements.  
 Elle se compose :  
 - de polygones représentant les arrondissements (leur centroïde correspond à la localisation du chef-lieu de l'arrondissement),  
 - d'arcs représentant les limites des arrondissements.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Belgique.  
**Technique de saisie et données sources :** Sur base de la couche d'informations Communes réalisée par l'IGN, l'AIHM (ou Centre de Cohérence Cartographique) a recomposé les arrondissements de la Belgique.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** REGION  
**Titre complet :** Nom de la Région  
**Nom :** ARRONDISSEMENT  
**Titre complet :** Nom de l'arrondissement  
**Nom :** INS  
**Titre complet :** Code INS de l'arrondissement  
**Nom :** STATADMIN  
**Titre complet :** Statut administratif de la limite d'arrondissement

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen20.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen20.html)

### 2.2.3 Limites administratives des nouvelles communes belges

*Informations générales*

**Description générale :** Limites administratives résultant de la fusion des communes belges décidée en 1971. Un certain nombre d'informations alphanumériques sont associées à ce lot (nom de la commune, régime linguistique, population en 1991, statut administratif).  
**Territoire concerné :** Belgique  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000  
**Références légales :** Arrêté Royal du 17/09/1975 portant sur la fusion des communes et la modification de leurs limites (certifié par la loi du 30/12/1975).  
**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 1995

**Informations complémentaires :** Les cartes IGN 1:10 000 de la Belgique constituent la référence pour les limites du territoire et celles des régions, provinces et nouvelles communes.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données propriété de l'IGN qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Belgique ou Région wallonne.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** COLIGNON

***Prénom :*** Bernard

***Fonction :*** Attaché

***Téléphone :*** 081/33.21.18

***E-mail :*** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

***Division/unité :*** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

***Direction/laboratoire :*** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

***Rue :*** rue des brigades d'Irlande

***Numéro :*** 1

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.24.42

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** COMMUNES

**Description :**

- Polygones représentant les nouvelles communes.
- Arcs représentant les limites des communes.
- Annotations des noms des nouvelles communes.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Belgique.

**Technique de saisie et données sources :** L'IGN, sur base des cartes topographiques 1:10 000 et d'une enquête auprès des administrations communales (1994-1995), a constitué une couche d'informations reprenant les limites administratives de la Belgique à la précision du 1:10 000.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INS

**Titre complet :** Code INS de la nouvelle commune

<b>Nom :</b>	HAB91
<b>Titre complet :</b>	Population de la commune en 1991
<b>Nom :</b>	ADMSTAT
<b>Titre complet :</b>	Statut administratif de la commune
<b>Nom :</b>	LANG
<b>Titre complet :</b>	Code linguistique
<b>Nom :</b>	INS_ADMI
<b>Titre complet :</b>	Code INS de l'ancienne commune
<b>Nom :</b>	STATADMIN
<b>Titre complet :</b>	Statut administratif de la limite communale
<b>Nom :</b>	NAME
<b>Titre complet :</b>	Nom de la commune fusionnée (nouvelle commune)

#### *Meta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	16/04/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen17.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen17.html</a>

## 2.2.4 Limites administratives des provinces belges

### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte reprenant les limites des provinces belges, ainsi que les chefs-lieux.
<b>Territoire concerné :</b>	Belgique
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Loi modifiant les limites de provinces, arrondissements et communes parue au MB le 22 novembre 1962 et LOI concernant la fusion des communes et la modification de leurs limites (23 juillet 1971; parue au MB le 6 août 1971).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1995
<b>Informations complémentaires :</b>	-

### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données propriété de l'IGN qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	Belgique ou Région wallonne.
<b>Prix à l'unité :</b>	-
<b>Site WEB :</b>	-

**Gestionnaire et contact  
acquisition du lot :**

**Nom :** COLIGNON  
**Prénom :** Bernard  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/33.21.18  
**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat  
**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.42

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** PROVINCE  
**Description :** Cette couche contient la limite et l'emprise des provinces. Elle se compose :  
- de polygones représentant les provinces (leurs centroides correspondent à la localisation du chef-lieu de la province),  
- d'arcs représentant les limites des provinces.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Belgique.  
**Technique de saisie et données sources :** Sur base de la couche d'informations "Communes" réalisée par l'IGN, l'AIHM (ou Centre de Cohérence Cartographique) a recomposé les provinces de la Belgique.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

**Données alphanumériques associées**

**Nom :** STATADMIN  
**Titre complet :** Statut administratif de la limite provinciale  
**Nom :** REGION  
**Titre complet :** Nom de la Région  
**Nom :** CHEF\_LIEU  
**Titre complet :** Nom du chef-lieu de la province  
**Nom :** INS  
**Titre complet :** Code INS de la province  
**Nom :** PROVINCE  
**Titre complet :** Nom de la province belge

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen18.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen18.html)

### 2.2.5 Limites administratives des régions belges

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte reprenant les limites des régions fédérales du territoire belge.
<b>Territoire concerné :</b>	Belgique
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Loi modifiant les limites de provinces, arrondissements et communes parue au MB le 22 novembre 1962 et LOI concernant la fusion des communes et la modification de leurs limites (23 juillet 1971; parue au MB le 6 août 1971).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1995
<b>Informations complémentaires :</b>	-

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données propriété de l'IGN qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : IGN" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Belgique.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** COLIGNON

**Prénom :** Bernard

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.21.18

**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.24.42

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	REGION
<b>Description :</b>	Cette couche contient la limite et l'emprise des régions. Elle se compose : - de polygones représentant les régions, - d'arcs représentant les limites des régions.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Belgique.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Sur base de la couche d'informations Communes réalisée par l'IGN, l'AIHM (ou Centre de Cohérence Cartographique) a recomposé les régions de la Belgique.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	REGION
<b>Titre complet :</b>	Nom de la Région
<b>Nom :</b>	STATADMIN
<b>Titre complet :</b>	Statut administratif de la limite régionale  <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	16/04/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen19.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen19.html</a>

## 2.3 OCCUPATION DU SOL

### 2.3.1 Plan d'occupation du sol (raster)

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte du territoire wallon constituée de pixels de différentes couleurs renvoyant à différents types d'occupation du sol ; en outre, une couche d'informations vectorielles contient la représentation des voies de communication et des limites administratives ainsi que certaines affectations (zones urbaines, zones d'extraction, zones militaires) des plans de secteurs.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:50 000
<b>Références légales :</b>	Constitution du projet de Plan Régional Wallon d'Aménagement du territoire.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1987
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1989
<b>Informations complémentaires :</b>	Les images LANDSAT ont une résolution de 30mx30m et les images SPOT 20mx20m (uniquement pour le sillon Sambre et Meuse). Elles datent de mai 1988 à août 1989. Compte tenu de leur faible largeur par rapport à la taille des pixels, les voies de communication ont été digitalisées à partir des cartes IGN au 1:50 000. Le système de classification numérique peut conduire à une sous-estimation ou une surestimation de certaines classes d'occupation. Les scènes ne sont pas prises durant la même saison de végétation (mai, août, novembre), ni durant la même année (couverture établie sur 3 ans). Ces informations sont pertinentes

à l'échelle du territoire, des provinces, arrondissements, mais elles trouvent leur limite pour le gestionnaire qui veut les essayer à l'échelle d'une commune ou d'un bassin versant.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Région Wallonne.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** COLIGNON

**Prénom :** Bernard

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.21.18

**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.24.42

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** OCCSOL

**Description :** L'image est constituée de pixels de 20mx20m de résolution au sol dont la valeur possible dépend d'une classification effectuée essentiellement sur les informations multispatiales satellitaires.

**Type de données :** image numérique géocodée

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** La base des informations est constituée d'images satellitaires multispectrales en provenance du satellite LANDSAT (dont le pixel a une résolution au sol de 30mx30m) et du satellite SPOT (dont le pixel a une résolution au sol de 20mx20m) pour tout le sillon Sambre-Meuse. Ces images ont été complétées, pour vérification, par une couverture de photos aériennes infrarouges. Les cartes IGN 1:50.000 ont permis la digitalisation des voies de communication et des limites administratives et les plans de secteurs ont servi à l'identification des zones urbaines, des zones d'extraction et des zones militaires.

**Format(s) de fichiers :** TIFF

#### *Données alphanumériques associées*

**Nom :** GRID\_CODE

**Titre complet :** Classes d'occupation du sol

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour :** 16/04/02

des méta-données :

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen21.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen21.html)

CPDT :

### 2.3.2 Plan d'occupation du sol (vectoriel)

#### *Informations générales*

<u>Description générale</u> :	Librairie de cartes ARC/INFO reprenant sous format vectoriel le plan d'occupation du sol.
<u>Territoire concerné</u> :	Région wallonne
<u>Portée géographique précise</u> :	-
<u>Ordre d'échelle</u> :	1:50 000
<u>Références légales</u> :	Constitution du projet de Plan Régional wallon d'Aménagement du territoire.
<u>Etat d'avancement</u> :	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes</u> :	1987
<u>Date des données les plus récentes</u> :	1993
<u>Informations complémentaires</u> :	Les images LANDSAT ont une résolution de 30mx30m et les images SPOT 20mx20m (uniquement pour le sillon Sambre et Meuse). Elles datent de mai 1988 à août 1989. Compte tenu de leur faible largeur par rapport à la taille des pixels, les voies de communication ont été digitalisées à partir des cartes IGN au 1:50 000. Le système de classification numérique peut conduire à une sous-estimation ou une surestimation de certaines classes d'occupation. Les scènes ne sont pas prises durant la même saison de végétation (mai, août, novembre), ni durant la même année (couverture établie sur 3 ans). Ces informations sont pertinentes à l'échelle du territoire, des provinces, arrondissements, mais elles trouvent leur limite pour le gestionnaire qui veut les essayer à l'échelle d'une commune ou d'un bassin versant.

#### *Informations sur la disponibilité*

Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité : Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

Unité de diffusion : Ensemble de la librairie ARC/INFO ou bien par carte IGN au 1:10 000.

Prix à l'unité : -

Site WEB : -

#### Gestionnaire et contact acquisition du lot

*Nom* : COLIGNON

*Prénom* : Bernard

*Fonction* : Attaché

*Téléphone* : 081/33.21.18

*E-mail* : [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

*Organisation* : MRW - Ministère de la Région wallonne

*Direction générale/département* : DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

*Division/unité* : DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.42

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** OCCSOLVECT  
**Description :** Couche vectorielle reprenant les affectations du sol sur le territoire wallon.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** 1/8 de planche IGN.  
**Technique de saisie et données sources :** Couche vectorielle réalisée par le bureau de dessin de la DGATLP à partir du plan d'occupation du sol (image numérique géocodée) constitué sur base d'images satellitaires multispectrales en provenance du satellite LANDSAT (dont le pixel a une résolution au sol de 30mx30m) et du satellite SPOT (dont le pixel a une résolution au sol de 20mx20m) pour tout le sillon Sambre-Meuse. Ces images ont été complétées, pour vérification, par une couverture de photos aériennes infrarouges. Les cartes IGN 1:50.000 ont permis la digitalisation des voies de communication et des limites administratives et les plans de secteurs ont servi à l'identification des zones urbaines, des zones d'extraction et des zones militaires.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** GRID\_CODE  
**Titre complet :** Classes d'occupation du sol

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen22.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen22.html)

## 3. ENVIRONNEMENT

### 3.1 AIR

#### 3.1.1 Réseaux de mesures de la qualité de l'air - Cartographie

*Informations générales*

**Description générale :** Carte numérique représentant la localisation des stations de mesures de la qualité de l'air des 7 réseaux exploités par l'ISSeP en Région wallonne.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000  
**Références légales :** -  
**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** -

**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Sur demande écrite, moyennant accord de mise à disposition.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** ELOY

***Prénom :*** Sara

***Fonction :*** Attachée

***Téléphone :*** 04/229.82.96

***E-mail :*** [s.elay@issep.be](mailto:s.elay@issep.be)

***Organisation :*** ISSeP - Institut Scientifique de Service publique

***Direction générale/département :*** Service gestion et analyse des données

***Division/unité :*** -

***Direction/laboratoire :*** -

***Rue :*** rue du Chéra

***Numéro :*** 200

***Code postal :*** 4000

***Ville :*** LIEGE

***Fax :*** 04/252.46.65

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CONTROL\_AIR

**Description :** Couche composée de points localisant les stations de contrôle de la qualité de l'air.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne

**Technique de saisie et données sources :** Saisie GPS et correction sur cartes IGN 1:10 000 géoréférencées.

**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** RéSEAU

**Titre complet :** Type de points de contrôle de la qualité de l'air

**Nom :** STATION

**Titre complet :** Code de la station

**Nom :** COMMUNE

<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la commune
<b><u>Nom :</u></b>	LOCALITE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de l'ancienne commune
<b><u>Nom :</u></b>	RUE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la rue
<b><u>Nom :</u></b>	LIEU
<b><u>Titre complet :</u></b>	Affectation du lieu
<b><u>Nom :</u></b>	X_LAMBERT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Coordonnée Lambert X
<b><u>Nom :</u></b>	Y_LAMBERT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Coordonnée Lambert Y
<b><u>Nom :</u></b>	ALTITUDE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Altitude
<b><u>Nom :</u></b>	MISE_EN_SE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date de mise en service de la station
<b><u>Nom :</u></b>	CODE_POST
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code postal

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 03/10/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen138.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen138.html)

## 3.2 DECHETS, BRUITS, POLLUTION

### 3.2.1 Base de données cartographique relative aux établissements de classe 1

#### *Informations générales*

<b><u>Description générale :</u></b>	Localisation des établissements de classe 1 en 3 shapefiles : Lorsque les dossiers comprenaient un plan permettant la localisation des établissements classés, un point ou un polygone (en fonction du plan) par établissement a été digitalisé dans des fichiers ArcView (shapefile). Ces localisations ont été regroupées en 2 shapefiles : - "SITE" : shape de polygones - "PTSITEDIGIT" : shape de points Pour les établissements ne comprenant pas de plan, la localisation a été effectuée par géocoding. C'est l'objet du shapefile "PTSITEGEOCODE".
<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Les entreprises et activités visées par le chapitre II du titre 1er du Règlement général pour la protection du travail approuvé par l'arrêté du Régent du 11 février 1946 doivent faire l'objet d'une autorisation administrative pour pouvoir être exploitées ou exercées. Extrait : " Article 1er. Les fabriques, usines, ateliers, magasins, dépôts, carrières à ciel ouvert, machines, appareils, etc., dont l'existence, l'exploitation ou la mise en œuvre peut être une cause de danger, d'insalubrité ou

d'inconfort, sont soumis aux dispositions du présent chapitre.

Ces établissements, divisés en deux classes et dont la nomenclature et la classification arrêtées par Nous, font l'objet du chapitre II, ne peuvent être érigés, transformés ni déplacés qu'en vertu d'une permission de l'autorité administrative.

[...]

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 01/03/2001

**Date des données les plus récentes :** 31/12/2001

**Informations complémentaires :** Deux contrôles qualité basés sur la méthode d'échantillonnage statistique MIL105 (norme internationale) ont été effectués : un pour chaque direction.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* PASQUASY

*Prénom :* Fabien

*Fonction :* Assistant de recherche

*Téléphone :* 081/33.60.29

*E-mail :* [f.pasquasy@mrw.wallonie.be](mailto:f.pasquasy@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** -

**Direction/laboratoire :** Service informatique

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.60.22

**Contact acquisition :**

*Nom :* HECQ

*Prénom :* Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** SITE

<b>Description :</b>	Polygones reprenant les établissements qui ont pu faire l'objet d'une délimitation par zone quand les plans annexés aux dossiers le permettaient.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les plans utilisés pour la digitalisation sont divers : fonds IGN, cadastre, autre plan (précis, moins précis).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODEETAB
<b>Titre complet :</b>	Code d'établissement

---

<b>Titre abrégé :</b>	PTSITEDIGIT
<b>Description :</b>	Shapefile de points reprenant les établissements qui ont pu faire l'objet d'une localisation par un point quand les plans annexés aux dossiers le permettaient.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les plans utilisés pour la digitalisation sont divers : fonds IGN, cadastre, autre plan (précis, moins précis).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODEETAB
<b>Titre complet :</b>	Code d'établissement

---

<b>Titre abrégé :</b>	PTSITEGEOCODE
<b>Description :</b>	Shapefile de points reprenant les établissements qui ont pu faire l'objet d'une localisation par geocoding.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Geocoding sur l'adresse de l'établissement.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	ETCCODE
<b>Titre complet :</b>	Code d'établissement
<b>Nom :</b>	ETCCODERUE
<b>Titre complet :</b>	Code de la rue de la base de données cartographiques "StreetNet" <i>Méta-métadonnées</i>

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	27/08/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen103.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen103.html</a>

### 3.2.2 Centres d'Enfouissement Technique\*

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique localisant et identifiant les différents types de centres d'enfouissement technique (CET) en Région wallonne.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2002
<b>Informations complémentaires :</b>	Actuellement, les CET ont été cartographiés sous forme de points sur base de leurs coordonnées Lambert. La digitalisation des contours est en cours. Au 02/05/02, environ 20 des 47 CET avaient été digitalisés en polygones. La finalisation de la digitalisation est prévue pour fin 2002.

**Gestionnaire du lot :**

<i>Nom :</i>	PETIT
<i>Prénom :</i>	Pascal
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.65.56
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:p.petit@mrw.wallonie.be">p.petit@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets
<b>Direction/laboratoire :</b>	DPS - Direction de la Protection des Sols
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.65.22

*Informations sur les données spatiales*

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.
---	--

**3.2.3 Installations de compostage\***

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique localisant et identifiant les installations de compostage en Région wallonne.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2002
<b>Informations complémentaires :</b>	Au 02/05/02, 5 à 10 installations étaient digitalisées, sur 15 à 20 au total. La digitalisation devrait être finalisée sous peu.

**Gestionnaire du lot :**

<i>Nom :</i>	PETIT
<i>Prénom :</i>	Pascal
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.65.56
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:p.petit@mrw.wallonie.be">p.petit@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets
<b>Direction/laboratoire :</b>	DPS - Direction de la Protection des Sols
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.65.22

*Informations sur les données spatiales*

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	02/05/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.
---	--

**3.2.4 Installations de traitement de déchets dangereux et toxiques***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Digitalisation des sites d'exploitation des acteurs connus en matière de traitement de déchets dangereux ou toxiques.
-------------------------------	---

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	Installations de traitement de déchets dangereux et toxiques
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	09.04.1992 Arrêté de l'Exécutif régional wallon relatif aux déchets toxiques ou dangereux, modifié par l'arrêt du Conseil d'Etat du 29 mars 1996 (M.B. 15.06.1996), par l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juillet 1997 établissant un catalogue des déchets (M.B. 30.07.1997), du 4 mars 1999 relatif à la prévention et la réduction de la pollution de l'environnement par l'amiante (M.B. 08.04.1999) et par l'arrêt du Conseil d'Etat du 25 janvier 2001 (M.B. 21.06.2001).

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** février 2002

**Date des données les plus récentes :** février 2002

**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Conditions à discuter avec l'inspecteur général de l'OWD.

**Unité de diffusion :** RW.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

***Nom :*** PETIT

***Prénom :*** Pascal

***Fonction :*** Attaché

***Téléphone :*** 081/33.65.56

***E-mail :*** [p.petit@mrw.wallonie.be](mailto:p.petit@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets

***Direction/laboratoire :*** DPS - Direction de la Protection des Sols

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.65.22

**Contact acquisition :**

***Nom :*** DEFOUX

***Prénom :*** Jacques

***Fonction :*** Premier attaché

***Téléphone :*** 081/33.65.22

***E-mail :*** [j.defoux@mrw.wallonie.be](mailto:j.defoux@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - DGRNE - OWD - DPS - Direction de la Protection des Sols

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	DECHETS_DANG
<b>Description :</b>	Couche localisant les installations de traitement des déchets dangereux et toxiques.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation sur fonds IGN 1:10 000 anciens, à partir d'informations papier (plans divers, IGN, orthophotoplans, cadastre).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView.

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant
<b>Nom :</b>	SOCIETE
<b>Titre complet :</b>	Société
<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Code
<b>Nom :</b>	AUTORISATI
<b>Titre complet :</b>	Autorisation
<b>Nom :</b>	AGREMENT
<b>Titre complet :</b>	Agrément
<b>Nom :</b>	ACTIF
<b>Titre complet :</b>	Activité en cours
<b>Nom :</b>	ACTIVITE
<b>Titre complet :</b>	Activité
<b>Nom :</b>	TYPE_DECHE
<b>Titre complet :</b>	Type de déchets
<b>Nom :</b>	MISE_A_JOU
<b>Titre complet :</b>	Mise à jour
<b>Nom :</b>	ANNEE
<b>Titre complet :</b>	Année
<b>Nom :</b>	X
<b>Titre complet :</b>	X
<b>Nom :</b>	Y
<b>Titre complet :</b>	Y

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	27/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen81.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen81.html</a>

**3.2.5 SAED - Sites d'Activité Economique Désaffectés - Cartographie**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les périmètres des sites d'activité économique désaffectés (y compris sites charbonniers). Chaque périmètre est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des sites d'activité économique désaffectés via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Arrêtés ministériels de reconnaissance. Un site d'activité économique désaffecté dont l'assainissement a été reconnu d'intérêt régional par le Gouvernement peut faire l'objet d'une procédure de désaffectation qui tient en quatre points (art. 182 §1 du CWATUP).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	La date du dernier arrêté récolté est le 28/10/1999 pour les arrêtés de désaffectation, et le 4/10/1999 pour les arrêtés de rénovation.
<b>Informations complémentaires :</b>	L'information alphanumérique a été récoltée à la Direction Centrale de la DGATLP et a été à validée dans les Directions Extérieures. L'information cartographique a été récoltée dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	BLAIMONT
<i>Prénom :</i>	Jocelyne
<i>Fonction :</i>	Attachée
<i>Téléphone :</i>	081/33.22.53
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:J.Blaimont@mrw.wallonie.be">J.Blaimont@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction de l'Aménagement opérationnel
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.13

**Contact acquisition :**

<i>Nom :</i>	BOURNONVILLE
<i>Prénom :</i>	Hugues
<i>Organisation :</i>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<i>Coordonnées complètes :</i>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	SAEWAL
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des sites d'activité économique désaffectés (y compris les sites charbonniers).
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des périmètres des sites d'activité économique désaffectés sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques des Directions extérieures de la DGATLP.

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- Absence - Discordance - Périmètres non valides.
- Identification cartographique difficile.
- Double ou triple code, périmètres ouverts.

<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO
	<i>Données alphanumériques associées</i>

<b>Nom :</b>	AREA
<b>Titre complet :</b>	Surface du site d'activité économique désaffecté
<b>Nom :</b>	PERIMETER
<b>Titre complet :</b>	Périmètre du site d'activité économique désaffecté
<b>Nom :</b>	SAEWAL#
<b>Titre complet :</b>	Numéro unique du site d'activité économique désaffecté
<b>Nom :</b>	SAEWAL-ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant du site d'activité économique désaffecté
<b>Nom :</b>	CODEUNIQUE
<b>Titre complet :</b>	Code unique donné au site d'activité économique désaffecté

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen91.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen91.html</a>

**3.2.6 Zones d'influence des intercommunales de traitement des déchets***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique localisant et identifiant les zones d'influence des intercommunales de traitement des déchets.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000

**Références légales :** Divers arrêtés de l'Exécutif régional wallon portant agrément d'une association de communes en qualité d'organisme de traitement des déchets, et reprenant les communes intégrées dans l'association (exemple : pour IPALLE : M.B. du 27/10/1990).

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 1998

**Informations complémentaires :** La vérification et la mise à jour des données sont assurées par la DGRNE (M. VAN EEGHEM). Pratiquement cette couche n'évolue pas ou très peu.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** VAN EEGHEM

**Prénom :** Walter

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.65.72

**E-mail :** [w.vaneeghem@mrw.wallonie.be](mailto:w.vaneeghem@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets

**Direction/laboratoire :** -

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081 33 65 22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ

**Prénom :** Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** IC\_DECHETS

**Description :** Couche composée de polygones représentant les zones d'influence des intercommunales de traitement des déchets.

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les zones d'influence des intercommunales de traitement des déchets ont été recomposées au départ des données de la couche d'informations des communes. La liste reprenant les communes affiliées aux différentes intercommunales de traitement des déchets a été fournie par l'Office wallon des déchets.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile Esri.  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	INTERCOM
<b>Titre complet :</b>	Nom des intercommunales de traitement des déchets  <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	22/07/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen100.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen100.html</a>

### 3.3 EAU

#### 3.3.1 **Base de données cartographique relative aux plans communaux généraux d'égouttage (PCGE), aux stations d'épuration, aux zones d'influence des stations d'épuration, aux réseaux d'égouttage et aux collecteurs prévus aux PCGE**

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Établissement de différentes bases de données cartographiques, continues (à l'exception des réseaux d'égouts en voie de finalisation) et cohérentes sur l'ensemble du territoire wallon, concernant tout ce qui se rattache aux zones d'influence des stations d'épuration prévues aux PCGE. Ces zones sont dénommées "agglomérations", au sens de la Directive européenne sur les eaux usées, on les dénomme également "bassins techniques". 4 couches d'informations ont été établies : - "BVTECH" pour les zones d'influence des stations d'épuration (zones agglomérées), ainsi que les zones d'épuration individuelle ; - "STEPU" pour les stations d'épuration ; - "COLLEC" pour les collecteurs et conduites de refoulement ; - "EGOUTS" pour l'ensemble de l'égouttage en voirie, hors voirie, ainsi que les collecteurs et conduites de refoulement.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	L'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 19 septembre 1991 fixe les règles de présentation et d'élaboration des plans communaux généraux d'égouttage (M.B. 27.02.1992). 23 juin 1994 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la subsidiation des plans communaux généraux d'égouttage (M.B. 09.08.1994). 15 octobre 1998 - Arrêté du Gouvernement wallon portant réglementation sur la collecte des eaux urbaines résiduaires (M.B.15.12.1998). 25 février 1999 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au traitement des eaux urbaines résiduaires (M.B. 27.03.1999). 29 février 2000 - Contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la Société publique de Gestion de l'Eau (M.B. 29.03.2000). L'arrêté ministériel portant désignation des agglomérations dont le nombre d'équivalent-habitant (EH) est supérieur ou égal à 2 000 et en délimitant le périmètre d'égouttage (M.B. 31.03.2001).

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 01/03/1998

**Date des données les plus récentes :** en cours

**Informations complémentaires :** Des mises à jour ont été effectuées sur base d'informations issues de la DGRNE, de la SPGE et des Intercommunales. Il est à remarquer que cette mise à jour, dont la dernière actualisation date de juin 2001, ne modifie pas les PCGE à proprement parlé. Cette mise à jour porte principalement sur une actualisation relative aux capacités nominales et à la dénomination des stations, sur l'état des collecteurs et conduites de refoulement. Elle porte également sur des prises d'option lorsque le PCGE prévoyait différentes options possibles. En ce qui concerne les réseaux d'égouttage (couche "EGOUTS"), les données sont récoltées par commune. Actuellement (septembre 2002), le réseau d'égouttage couvre toute la Région wallonne excepté la Province du Luxembourg. Le travail devrait être clôturé début 2003. Les informations sont déduites des PCGE qui présentent des disparités entre communes au niveau de la précision et de la qualité de l'information en général. Certaines communes ont mis les égouts à réfectionner comme étant en projet au PCGE, d'autres (la majorité) ont mis ces égouts comme existants. Cependant, dans le cadre de demandes d'intervention de subsidiation, on peut constater que de nombreuses demandes concernent des égouts repris comme existants au PCGE. De plus, certains PCGE ont été confectionnés il y a plusieurs années (6,7 ou 8 ans), des évolutions concernant l'égouttage peuvent avoir eu lieu depuis lors.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Par couche cartographique ou le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* PAULUS

*Prénom :* François

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/33.63.65

*E-mail :* [f.paulus@mrw.wallonie.be](mailto:f.paulus@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

**Direction/laboratoire :** -

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

*Nom :* HECQ

*Prénom :* Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** STEPU

**Description :** Couche cartographique numérique composée de points localisant les stations d'épuration reprises aux PCGE.  
La donnée cartographique ne comprend qu'un code de station. Ce code est unique pour toutes les stations d'épuration, il est composé du code INS de la commune où se situe la station et d'un code incrément dans la commune (ex : 25105/01). La description des stations est reprise dans la base de données descriptive BVTECHDATA en ACCESS (cf. Lot de données " Base de données descriptive des plans communaux généraux d'égouttage (PCGE) : stations et zones d'influence des stations d'épuration").  
L'historique des stations est conservé, à savoir que lorsqu'une station est déclassée, par exemple, elle est maintenue dans la base de données.  
Toutes les stations reprises aux PCGE se retrouvent dans cette base de données, tant les stations publiques que les stations privées. La distinction entre les deux types de stations n'est pas toujours bien notée et peut poser problème. Certains PCGE ne renseignaient pas les stations privées.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Données sources : PCGE "papier" et fond de plan IGN 1:10 000.  
Technique de saisie : Saisie à l'écran de la position de la station d'épuration.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** ETAT

**Titre complet :** Etat de la station d'épuration dont dépend la zone

**Nom :** STATUT

**Titre complet :** Type de statut (de propriété) de la station d'épuration dont dépend la zone

**Nom :** CAPAC

**Titre complet :** Capacité de la station d'épuration inscrite au PCGE

**Nom :** DENOM

**Titre complet :** Nom commun de la station d'épuration

**Nom :** CODEDGRNE

**Titre complet :** Code de station d'épuration

**Nom :** SOUS\_BASSI

**Titre complet :** Nom du sous-bassin hydrographique dans lequel se situe la station d'épuration dont dépend la zone

**Nom :** CLASSE

**Titre complet :** Priorité ou non de réalisation de la station d'épuration dont dépend la zone

**Nom :** COMMUNE

**Titre complet :** Nom de la commune

**Nom :** CAPFUTURE

**Titre complet :** Capacité future de la station d'épuration

**Nom :** CAPAVMODE

**Titre complet :** Capacité de la station d'épuration avec prise en compte des modifications SPGE

**Nom :** CODE\_ORI

**Titre complet :** Code ORI du bassin hydrographique

**Nom :** COMMENT\_

<b><u>Titre complet :</u></b>	Commentaire
<b><u>Nom :</u></b>	BIOM_FIX
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement à biomasse fixée (biodisque)
<b><u>Nom :</u></b>	BIO_ACTIV
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement pour boues activées
<b><u>Nom :</u></b>	LAGUNAGE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement par lagunage
<b><u>Nom :</u></b>	NON_CONNU
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement inconnu
<b><u>Nom :</u></b>	PHYS_CHIM
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement physico-chimique
<b><u>Nom :</u></b>	TRAIT_ANA
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement anaérobie/anoxique
<b><u>Nom :</u></b>	TRAIT_PART
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement particulier
<b><u>Nom :</u></b>	TRAIT_TERT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de traitement tertiaire
<b><u>Nom :</u></b>	DEB_CONST
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date du début de construction
<b><u>Nom :</u></b>	DTE_DESAF
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date de désaffectation
<b><u>Nom :</u></b>	DTE_ENG
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date d'engagement
<b><u>Nom :</u></b>	DTE_ETUDE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date de l'étude
<b><u>Nom :</u></b>	DTE_M_EN_S
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date de mise en service
<b><u>Nom :</u></b>	X
<b><u>Titre complet :</u></b>	Coordonnée Lambert X
<b><u>Nom :</u></b>	Y
<b><u>Titre complet :</u></b>	Coordonnée Lambert Y

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	COLLECTEURS
<b><u>Description :</u></b>	Couche cartographique numérique composée d'arcs décrivant les collecteurs et conduites de refoulement repris aux PCGE. Le sens de digitalisation des arcs décrit le sens d'égouttage. Ces arcs sont décrits sur base de leur état, ils sont également liés à la station d'épuration dont ils dépendent, ainsi qu'au noyau d'habitat au sein de la zone d'influence de la station.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Données sources : PCGE "papier" et fond de plan IGN 1:10 000. Technique de saisie : Analyse des PCGE et report sur carte papier à 1:10 000 des collecteurs. Digitalisation à l'écran des arcs avec le sens de digitalisation correspondant au sens d'égouttage.

Caractérisation des arcs (type (Refolement ou collecteur), état (existant ou en projet), code de station, numéro de noyau dont dépend l'arc).

<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b><u>Nom :</u></b>	INS
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code INS de la commune
<b><u>Nom :</u></b>	CODEDGRNE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code de station d'épuration
<b><u>Nom :</u></b>	NUMAGGLO
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro de noyau au sein d'une agglomération (ou bassin technique)
<b><u>Nom :</u></b>	DATE_DEB
<b><u>Titre complet :</u></b>	Date de mise en service d'un tronçon de collecteur ou de conduite de refolement
<b><u>Nom :</u></b>	TYPE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code du type de tronçon
<b><u>Nom :</u></b>	COLLETAT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Etat du collecteur

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	BVTECH
<b><u>Description :</u></b>	<p>Couche cartographique numérique composée de polygones reprenant les zones d'épurations collective et individuelle. Les zones d'épuration collective correspondent aux zones d'influence des stations d'épuration prévues aux PCGE, autrement dénommées "Agglomérations" au sens de la Directive européenne relative à l'épuration et à la collecte des eaux usées (Directive 91/271). La délimitation de ces zones se base sur l'utilisation, dans la base de données des Plans de secteur (DGATLP), des limites des zones constructibles.</p> <p>Lorsqu'au sein d'une agglomération, des discontinuités spatiales entre zones constructibles ont été constatées, les polygones ont été subdivisés pour introduire une notion de "Noyau", correspondant à une zone homogène et sans discontinuité spatiale au sein d'une agglomération. Cette notion de "Noyau" reste subjective et a été déterminée au moment de la collecte et de l'interprétation des informations, à savoir les plans "papier" des PCGE.</p>

<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	<p>Données sources : PCGE "papier", base de données cartographique des Plans de secteur et fond de plan IGN 1:10 000.</p> <p>Technique de saisie : Analyse des PCGE et report sur carte papier à 1:10 000, comprenant les zones constructibles des plans de secteur, des limites des zones d'influence des stations prévues aux PCGE. Utilisation de la base de données des plans de secteur reprenant les limites de zones constructibles, définition des polygones sur base d'une digitalisation à l'écran, utilisant les raster IGN. Caractérisation des polygones (code de station, numéro de noyau). Un polygone correspond à un noyau spécifique (une agglomération, caractérisée par son code de station, et un numéro de noyau pour cette agglomération), ou à une zone d'épuration individuelle en zone constructible aux plans de secteur.</p>

<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b><u>Nom :</u></b>	ETAT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Etat de la station d'épuration dont dépend la zone
<b><u>Nom :</u></b>	STATUT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de statut (de propriété) de la station d'épuration dont dépend la zone
<b><u>Nom :</u></b>	CAPAC
<b><u>Titre complet :</u></b>	Capacité de la station d'épuration inscrite au PCGE

<b>Nom :</b>	DENOM
<b>Titre complet :</b>	Nom commun de la station d'épuration
<b>Nom :</b>	CODEDGRNE
<b>Titre complet :</b>	Code de station d'épuration
<b>Nom :</b>	NUMAGGLO
<b>Titre complet :</b>	Numéro de noyau au sein d'une agglomération (ou bassin technique)
<b>Nom :</b>	SOUS_BASSI
<b>Titre complet :</b>	Nom du sous-bassin hydrographique dans lequel se situe la station d'épuration dont dépend la zone
<b>Nom :</b>	CLASSE
<b>Titre complet :</b>	Priorité ou non de réalisation de la station d'épuration dont dépend la zone
<b>Nom :</b>	NOMAGGLO
<b>Titre complet :</b>	Dénomination du noyau au sein d'une agglomération (ou bassin technique)
<b>Nom :</b>	TYPE
<b>Titre complet :</b>	Type de zone d'épuration

**Titre abrégé :** EGOUTS

**Description :** Réseau d'égouttage comprenant 5 types d'égouts : les égouts en voirie, les égouts hors voirie, les collecteurs, les conduites de refoulement et les cours d'eau canalisés (ou utilisés dans le réseau de collecte des eaux usées).  
 Cette couche est reprise au sein d'une structure "réseau" comprenant, notamment le code et le nom des rues égouttées ou à égoutter sur base de l'utilisation de StreetNet de TéléAtlas.  
 La structure en "réseau" est assurée de la manière suivante : chaque arc est lié aux autres arcs sur base de nœuds communs : le point (nœud) d'arrivée d'un arc étant le point de départ d'un autre arc. De cette manière, toute information sur le sens d'égouttage est respectée ; le point final de ce réseau est alors la station d'épuration.  
 Seule l'information directement liée au réseau d'égouttage est reprise, en excluant ainsi les rejets en eaux de surface (exceptés ceux à la sortie des stations d'épuration), les déversoirs d'orages, les stations de pompage, les bassins ou réservoirs d'orage ou toute infrastructure annexe .  
 A noter que pour les PCGE comprenant un réseau séparatif, seul le réseau des eaux usées a été numérisé.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Une couche d'information par commune est établie, mais la cohérence entre communes est assurée de telle manière que des regroupements d'informations par sous-bassins hydrographiques, ou par agglomération (au sens de la Directive européenne relative aux eaux usées) soient possible.

**Technique de saisie et données sources :** Données sources : PCGE "papier" et fond de plan IGN 1:10 000.  
 Technique de saisie : Analyse des PCGE et report sur carte papier à 1:10 000 des collecteurs.  
 Digitalisation à l'écran des arcs avec le sens de digitalisation correspondant au sens d'égouttage.  
 Caractérisation des arcs (type (égout, collecteur...), état (existant ou en projet), code de station, numéro de noyau dont dépend l'arc).

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODEDGRNE\_A

**Titre complet :** Code de la station d'épuration "actuelle" dont dépend le réseau d'égouttage

**Nom :** NUMAGGLO\_A

**Titre complet :** Code du noyau "actuel" dont dépend le réseau d'égouttage

**Nom :** CODESTAG\_A

**Titre complet :** Code de la station d'épuration et numéro de noyau "actuels" dont dépend le réseau d'égouttage

<b>Nom :</b>	CODEDGRNE_F
<b>Titre complet :</b>	Code de la station d'épuration "finale" dont dépend le réseau d'égouttage
<b>Nom :</b>	NUMAGGLO_F
<b>Titre complet :</b>	Code de noyau "final" dont dépend le réseau d'égouttage
<b>Nom :</b>	CODESTAG_F
<b>Titre complet :</b>	Code de la station d'épuration et numéro de noyau "finaux" dont dépend le réseau d'égouttage
<b>Nom :</b>	STID
<b>Titre complet :</b>	Code de rue pour le tronçon d'égout.
<b>Nom :</b>	NAME
<b>Titre complet :</b>	Nom de rue pour le tronçon d'égout
<b>Nom :</b>	TYPE
<b>Titre complet :</b>	Code du type de tronçon d'égout
<b>Nom :</b>	ETAT
<b>Titre complet :</b>	Code du type d'état du tronçon d'égout
<b>Nom :</b>	SYMBOL
<b>Titre complet :</b>	Code du type et d'état du tronçon d'égout
<b>Nom :</b>	INS
<b>Titre complet :</b>	Code INS de la commune où se situe la station d'épuration
<b>Nom :</b>	CODE_RELA
<b>Titre complet :</b>	Code de relation final
<b>Nom :</b>	COMMUNE
<b>Titre complet :</b>	Nom de la commune

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 02/10/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen128.htm](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen128.htm)

### **3.3.2 Captages en eaux souterraines**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte reprenant l'implantation des captages (= prises d'eau) en eaux souterraines ainsi que certaines informations comme la dénomination de la prise d'eau, le volume prélevé les années antérieures à l'année en cours, ainsi que le nom de la société exploitant l'ouvrage et le code de l'ouvrage servant de lien avec la base de données "DIX-SOUS".
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	30/04/1990 - Décret sur la protection et l'exploitation des eaux souterraines et des eaux potabilisables (M.B. 30.06.1990) modifié par le décret du 23 décembre 1993 (M.B. 23.02.1994), par l'arrêt de la Cour d'Arbitrage n°64/95 du 13 septembre 1995 (M.B. 30.09.1995), par le décret du 7 mars 1996 (M.B. 03.04.1996 - err. 22.05.1996) et par le décret-programme du 17 décembre 1997 portant diverses mesures en matière d'impôts, taxes et redevances, de logement, de recherche, d'environnement, de pouvoirs locaux et de transports (M.B. 27.01.1998).

14/11/1991 - Arrêté [du Gouvernement] wallon relatif aux prises d'eau souterraine, aux zones de prise d'eau, de prévention et de surveillance, et à la recharge artificielle des nappes d'eau souterraine (M.B. 24.03.1992) modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 9/05/1995 (M.B. - err. 18.08.1995).

Arrêtés d'application.

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 05/1998

**Date des données les plus récentes :** date du jour

**Informations complémentaires :** La mise à jour des données cartographiques est variable. La variable alphanumérique relative aux volumes prélevés au niveau de l'ouvrage est mise à jour chaque année.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Ensemble du territoire wallon.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** MASSET

**Prénom :** Roland

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.63.68

**E-mail :** [r.masset@mrw.wallonie.be](mailto:r.masset@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

**Rue :** avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.63.22

#### **Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ

**Prénom :** Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CAPTAGES

<b>Description :</b>	Couche composée de points représentant les points de captages. Couche cartographique numérique composée de points reprenant l'emplacement des différents captages (=prises d'eau) en eaux souterraines en Région wallonne.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	La couche "CAPTAGES" est créée à partir de l'extraction dans la base de données DIX-SOUS des coordonnées X et Y Lambert des stations de prises d'eau déterminées à partir des cartes IGN 1:10 000 et de levés topographiques. Lors de la sélection des enregistrements dans "DIX-SOUS", on ne reprend que les ouvrages géoréférencés plus ou moins correctement. On élimine ceux qui n'ont pas de coordonnées Lambert encodées et ceux qui ont été situés au centre de la commune lorsqu'on avait pas de renseignement suffisant pour les positionner plus correctement.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO, ARCVIEW, Fichier .txt  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODE-OUVRA
<b>Titre complet :</b>	Code de l'ouvrage
<b>Nom :</b>	NOM_EXPLOI
<b>Titre complet :</b>	Nom de l'exploitant de la prise d'eau
<b>Nom :</b>	CODE_NAPPE
<b>Titre complet :</b>	Code de la nappe aquifère sollicitée par la prise d'eau
<b>Nom :</b>	CODE_NATURE
<b>Titre complet :</b>	Code correspondant à la nature de l'ouvrage de prise d'eau
<b>Nom :</b>	CODE_ACTIV
<b>Titre complet :</b>	Code de l'activité professionnelle du titulaire de l'autorisation de prise d'eau
<b>Nom :</b>	OUVRAGE_EN
<b>Titre complet :</b>	Ouvrage en activité ou non
<b>Nom :</b>	X
<b>Titre complet :</b>	Coordonnée Lambert X
<b>Nom :</b>	Y
<b>Titre complet :</b>	Coordonnée Lambert Y
<b>Nom :</b>	ADRES_EXPLOIT
<b>Titre complet :</b>	Adresse de l'exploitant de la prise d'eau
<b>Nom :</b>	TEL_EXPL
<b>Titre complet :</b>	Numéro de téléphone de l'exploitant de la prise d'eau
<b>Nom :</b>	PERSONNE_C
<b>Titre complet :</b>	Personne qui peut être contactée au sujet de la prise d'eau
<b>Nom :</b>	QUALITE
<b>Titre complet :</b>	Rôle, par rapport à l'ouvrage de prise d'eau, de la personne qui peut être contactée au sujet de cet ouvrage
<b>Nom :</b>	TEL_CONTAC
<b>Titre complet :</b>	Numéro de téléphone de la personne qui peut être contactée au sujet de la prise d'eau
<b>Nom :</b>	CODE_POSTAL
<b>Titre complet :</b>	Code postal de la commune du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b>Nom :</b>	LOCALITE

<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la localité du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	DENOMINATI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la prise d'eau ou lieu-dit où elle se situe
<b><u>Nom :</u></b>	COORDONNEES
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nature des coordonnées de la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	CODE_TITUL
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code INS de la commune du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau + n° séquentiel
<b><u>Nom :</u></b>	TITULAIRE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	ADRESSE_TI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Adresse du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	TITUL_EN_A
<b><u>Titre complet :</u></b>	Le titulaire exploite ou n'exploite plus sa prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	TEL_TI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Téléphone du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	VOLUM_1999
<b><u>Titre complet :</u></b>	Volume prélevé pour l'année 1999
<b><u>Nom :</u></b>	EAU_SOUTER
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	DESCRIPTIO
<b><u>Titre complet :</u></b>	Intitulé de l'activité professionnelle du titulaire de l'autorisation de prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	LIBELLE_DE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Intitulé de la nappe aquifère sollicitée par la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	ZONE_PREVE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Zone de prévention à l'étude ou non
<b><u>Nom :</u></b>	TYPE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	BASSIN_PG
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom du bassin hydrographique du plan de gestion
<b><u>Nom :</u></b>	NUM_BAS_PG
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro du bassin hydrographique du plan de gestion

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 11/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen121.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen121.html)

### **3.3.3 Cartes hydrogéologiques**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Les ressources en eau de la Wallonie sont abondantes et largement exploitées. Il importe de les gérer avec

soin et clairvoyance car cette ressource indispensable est limitée. De plus, la stabilité de son renouvellement n'est pas assurée.

Les activités humaines, industrie, charroi, agriculture et activités domestiques menacent la qualité des eaux souterraines. Or leur protection naturelle est très variable; parfois, elle représente une véritable couverture étanche, parfois et pour certaines substances, son action est celle d'un agent épurateur mais dans beaucoup d'autres cas, elle ne fait que retarder plus ou moins longtemps la propagation des pollutions. Dès lors, l'établissement d'une carte des eaux souterraines du territoire wallon s'impose afin de répondre aux besoins des planificateurs, des gestionnaires du milieu et des acteurs économiques.

La carte hydrogéologique est basée sur le plus grand nombre de données géologiques, hydrogéologiques et hydrochimiques disponibles auprès de divers organismes. Elle a pour objectif d'informer de l'extension, de la géométrie et des caractéristiques hydrogéologiques, hydrodynamiques et hydrochimiques des nappes aquifères, toutes personnes, sociétés ou institutions concernées par la gestion tant quantitative que qualitative des ressources en eaux.

Par un choix délibéré, la carte veut éviter toute superposition outrancière d'informations conduisant à réduire sa lisibilité. Dans ce but, pour chaque planche correspondant au découpage IGN 1:25 000, outre la carte principale, deux ou trois cartes thématiques, une ou deux coupes hydrogéologiques et un tableau litho-stratigraphique sont présentés.

La cartographie donne la répartition des roches du sous-sol, essentiellement suivant leur nature (calcaire, schiste, sable, argile, etc.), la présence de matériaux utiles, de nappes d'eaux souterraines, les niveaux piézométriques des nappes, la localisation des captages et de leurs zones de protection, ainsi que de nombreux autres aspects du sous-sol de la région.

Outre sa version papier, accompagnée d'une notice explicative, la cartographie existe sous forme informatisée (SIG), avec banque de données interactive reprenant l'ensemble des informations (chimie, piézométrie...).

La carte hydrogéologique se compose :

- d'une carte hydrogéologique principale (1:25 000) donnant des informations sur les différentes formations : aquifères, l'allure de la nappe, la localisation des prises d'eau... Elle comprend 12 couches d'informations :

1. Le fond de plan IGN 1:10 000 scanné (ancienne version).
2. Le réseau hydrographique 1:10 000.
3. Les unités hydrogéologiques. Couche propre à la carte hydrogéologique.
4. Les failles (extraites de la carte géologique).
5. La localisation des prises d'eau selon leur type. Couche propre à la carte hydrogéologique.
6. La localisation des galeries captantes, drains et aqueducs. Couche propre à la carte hydrogéologique.
7. La localisation des stations climatiques et, le cas échéant, des stations limnimétriques.
8. Les isopièzes (carte piézométrique). Couche propre à la carte hydrogéologique.
9. A défaut de carte piézométrique, des valeurs de niveau de la nappe, avec date de la mesure.
10. Les zones de prévention éloignées et rapprochées (IIa et IIb).
11. Les carrières à ciel ouvert et souterraines d'intérêt hydrogéologique et les anciennes mines.
12. Certains sites figurant dans l'Atlas du karst wallon, notamment les effondrements karstiques.

- d'une carte (1:50 000) de localisation des ouvrages de prise d'eau avec les volumes exploités pour une année et les nappes exploitées. Sur la carte, sont également représentés le réseau hydrographique 1:10 000, les limites des bassins hydrographiques corrigées et le réseau routier régional.

- d'une carte (1:50 000) localisant :

1. Les sites investigués par prospections géophysiques. Couche propre à la carte hydrogéologique.
2. La couverture des nappes aquifères. Couche propre à la carte hydrogéologique.
3. Les zones vulnérables.
4. Le réseau hydrographique 1:10 000.
5. Les limites des bassins hydrographiques corrigées.
6. Le réseau routier régional.

- d'une carte des isohypses (1:50 000) de la base et du toit de l'aquifère. Couche propre à la carte hydrogéologique. Sur la carte, sont également représentés le réseau hydrographique 1:10 000, les limites des bassins hydrographiques corrigées et le réseau routier régional.

- d'une ou de plusieurs coupes hydrogéologiques (des nappes aquifères).

- d'un tableau reprenant la composition des nappes aquifères (= tableau lithostratigraphique de correspondance géologie-hydrogéologie).

- d'une notice explicative.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	-
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1999

**Date des données les plus récentes :** 2002

**Informations complémentaires :** La carte hydrogéologique est basée sur un maximum de données géologiques, hydrogéologiques et hydrochimiques récoltées auprès de diverses administrations et universités. La base, constituée des informations contenues dans les bases de données de la DGRNE - DE - DESO, est enrichie des données accumulées au cours d'études diverses par les laboratoires et centres de recherche universitaires. Ces données font généralement l'objet d'un travail de vérification de terrain.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La carte papier (format A0) ou la base de données géographique.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* MASSET

*Prénom :* Roland

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/33.63.68

*E-mail :* [r.masset@mrw.wallonie.be](mailto:r.masset@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** DE - Division de l'Eau

***Direction/laboratoire :*** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

***Rue :*** avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

*Nom :* HECQ

*Prénom :* Philippe

***Organisation :*** MRW - DGRNE - Service informatique

***Coordonnées complètes :*** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	UNITES_HYDROGEO
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les unités hydrogéologiques (aquifères, aquitards, aquicludes) de la Région étudiée. Aquifère = formation perméable contenant de l'eau en quantités exploitables. Aquitard = formation semi-perméable permettant le transit de flux à très faible vitesse et rendant la couche sous-jacente semi-captive. Aquiclude = couche ou massif de roches saturées de très faible conductivité hydraulique et dans lequel on ne peut extraire économiquement des quantités d'eau appréciables.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation sur base des données cartographiques géologiques existantes en fonction de la Région étudiée (des cartes géologiques 1:40 000 du début du siècle à la nouvelle carte géologique numérique 1:25 000).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo.  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	GEOLO
<b>Titre complet :</b>	Formation géologique
<b>Nom :</b>	AQUIF
<b>Titre complet :</b>	Nom de l'unité hydrogéologique

---

<b>Titre abrégé :</b>	CAPTAGES
<b>Description :</b>	Couche composée de points localisant les prises d'eau comptant les puits des sociétés de distribution d'eau, les puits privés exploités et déclarés à la Région wallonne, les piézomètres, ces derniers étant considérés comme tout point d'accès non exploité (forage de petit diamètre, puits non équipés, puits traditionnels), les puits sur galerie (points de prélèvement par pompage ou par gravité dans une galerie), les puits d'accès (exutoires) aux galeries.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Base provenant de la BD Dix-Sous (localisation en coordonnées Lambert 72) et ajout des nouveaux ouvrages connus du service ou du laboratoire et vérifiés sur le terrain.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo.  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	TYPE
<b>Titre complet :</b>	Type d'ouvrage

---

<b>Titre abrégé :</b>	GALERIES
<b>Description :</b>	Couche composée de lignes localisant les galeries captantes, drains et aqueducs.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation d'après les plans précis des producteurs/distributeurs d'eau.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo.  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	TYPE
<b>Titre complet :</b>	Type de galerie

<b>Nom :</b>	LENGTH
<b>Titre complet :</b>	Longueur de la galerie
<hr/>	
<b>Titre abrégé :</b>	ISOPIEZE
<b>Description :</b>	Couche (carte piézométrique) composée de polygones représentant l'allure de la nappe aquifère.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	-
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo. <i>Données alphanumériques associées</i>
<hr/>	
<b>Nom :</b>	VALEUR
<b>Titre complet :</b>	Cote piézométrique
<b>Nom :</b>	ETAT
<b>Titre complet :</b>	Nature de la valeur
<hr/>	
<b>Titre abrégé :</b>	PROSPEC_GEOPHYSIQ
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les sites investigués par prospections géophysiques.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	-
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo. <i>Données alphanumériques associées</i>
<hr/>	
<b>Nom :</b>	NUM_BD
<b>Titre complet :</b>	Numéro de référence dans la base de données
<hr/>	
<b>Titre abrégé :</b>	COUVERTURE
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant la couverture des nappes aquifères.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	-
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo. <i>Données alphanumériques associées</i>
<hr/>	
<b>Nom :</b>	AQUIF
<b>Titre complet :</b>	Nom de l'unité hydrogéologique
<b>Nom :</b>	CARACT
<b>Titre complet :</b>	Caractéristiques de la couverture de la nappe
<hr/>	
<b>Titre abrégé :</b>	ISOHYPSE
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les isohypses de la base et du toit de l'aquifère.

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planche IGN 1:25 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	-
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView et ArcInfo. <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	VALEUR
<b>Titre complet :</b>	Cote de l'isohypse

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	04/10/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen139.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen139.html</a>

**3.3.4 Districts hydrographiques des CENN***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données constitué d'une carte numérique illustrant les périmètres de gestion administrative de l'eau pour la Division de l'Eau - DGRNE - MRW. Les services extérieurs de la Division de l'eau sont organisés en districts puis en secteurs. Ils coordonnent actuellement les missions de la division pour les cours d'eau non navigables (CENN), les eaux de surface et les eaux souterraines (ESO). Ils sont implantés dans 4 Centres, à noter que les Centres de Mons et de Liège sont également en charge du démergement.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Arrêté du Gouvernement wallon du 05/11/98 fixant les districts hydrographiques de la Direction des Cours d'Eau non navigables (publié au M.B. le 09/12/98).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	01/2000
<b>Informations complémentaires :</b>	-

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	-
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	de BAST

**Prénom :** Benoit  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/ 33.63.17  
**E-mail :** [b.debast@mrw.wallonie.be](mailto:b.debast@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.35  
**Contact acquisition :**  
**Nom :** HECQ  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** SERVICES  
**Description :** Couche cartographique numérique constituée de polygones illustrant les districts, ainsi que l'échelon inférieur des secteurs, organisant les territoires de compétence attribués aux services extérieurs de la Division de l'eau - DGRNE.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
**Technique de saisie et données sources :** Les périmètres ont été digitalisés en 1999 à 1:10 000, sur base des limites des bassins ORI de la Région wallonne, auxquels ont été appliquées de légères corrections de contours.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

#### *Données alphanumériques associées*

**Nom :** DISTRICT  
**Titre complet :** District  
**Nom :** SECTEUR  
**Titre complet :** Secteur

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 31/01/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen29.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen29.html)

### **3.3.5 Prises d'eau de surface potabilisable**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte reprenant l'implantation des prises d'eau potabilisable en eau de surface ainsi que certaines informations comme la dénomination de la prise d'eau, le volume prélevé les années antérieures à l'année en cours, ainsi que le nom de la société exploitant l'ouvrage et le code de l'ouvrage servant de lien avec la base de données "DIX-SOUS". "Eau potabilisable " : toute eau souterraine ou de surface qui naturellement ou après un traitement approprié physico-chimique ou microbiologique est destinée à être distribuée pour être bue sans danger pour la santé.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	30/04/1990 - Décret sur la protection et l'exploitation des eaux souterraines et des eaux potabilisables (M.B. 30.06.1990) modifié par le décret du 23 décembre 1993 (M.B. 23.02.1994), par l'arrêt de la Cour d'Arbitrage n°64/95 du 13 septembre 1995 (M.B. 30.09.1995), par le décret du 7 mars 1996 (M.B. 03.04.1996 - err. 22.05.1996) et par le décret-programme du 17 décembre 1997 portant diverses mesures en matière d'impôts, taxes et redevances, de logement, de recherche, d'environnement, de pouvoirs locaux et de transports (M.B. 27.01.1998).  14/11/1991 - Arrêté [du Gouvernement] wallon relatif aux prises d'eau souterraine, aux zones de prise d'eau, de prévention et de surveillance, et à la recharge artificielle des nappes d'eau souterraine (M.B. 24.03.1992) modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 9/05/1995 (M.B. - err. 18.08.1995).  Arrêtés d'application.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	05/1998
<b>Date des données les plus récentes :</b>	date du jour
<b>Informations complémentaires :</b>	La mise à jour des données cartographiques est variable. La variable alphanumérique relative aux volumes prélevés au niveau de l'ouvrage est mise à jour chaque année.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	Ensemble du territoire wallon.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	MASSET
<i>Prénom :</i>	Roland
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.63.68
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:r.masset@mrw.wallonie.be">r.masset@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	DE - Division de l'Eau
<b>Direction/laboratoire :</b>	DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

**Rue :** avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ

**Prénom :** Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** EAUPOT

**Description :** Couche cartographique numérique composée de points reprenant l'emplacement des différents ouvrages de prise d'eau de surface potabilisable en Région wallonne.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** La couche "EAUPOT" est créée à partir de l'extraction dans la base de données DIX-SOUS des coordonnées X et Y Lambert des stations de prise d'eau déterminées à partir des cartes IGN 1:10 000 et de levés topographiques. Lors de la sélection des enregistrements dans "DIX-SOUS", on ne reprend que les ouvrages géoréférencés plus ou moins correctement. On élimine ceux qui n'ont pas de coordonnées Lambert encodées et ceux qui ont été situés au centre de la commune lorsqu'on avait pas de renseignement suffisant pour les positionner plus correctement.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW, Fichier .txt

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODE-OUVRA

**Titre complet :** Code de l'ouvrage

**Nom :** NOM\_EXPLOI

**Titre complet :** Nom de l'exploitant de la prise d'eau

**Nom :** CODE\_NAPPE

**Titre complet :** Code de la nappe aquifère sollicitée par la prise d'eau

**Nom :** CODE\_NATURE

**Titre complet :** Code correspondant à la nature de l'ouvrage de prise d'eau

**Nom :** CODE\_ACTIV

**Titre complet :** Code de l'activité professionnelle du titulaire de l'autorisation de prise d'eau

**Nom :** OUVRAGE\_EN

**Titre complet :** Ouvrage en activité ou non

**Nom :** X

**Titre complet :** Coordonnée Lambert X

**Nom :** Y

**Titre complet :** Coordonnée Lambert Y

**Nom :** ADRES\_EXPLOIT

**Titre complet :** Adresse de l'exploitant de la prise d'eau

**Nom :** TEL\_EXPL

<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro de téléphone de l'exploitant de la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	PERSONNE_C
<b><u>Titre complet :</u></b>	Personne qui peut être contactée au sujet de la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	QUALITE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Rôle, par rapport à l'ouvrage de prise d'eau, de la personne qui peut être contactée au sujet de cet ouvrage
<b><u>Nom :</u></b>	TEL_CONTAC
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro de téléphone de la personne qui peut être contactée au sujet de la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	CODE_POSTAL
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code postal de la commune du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	LOCALITE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la localité du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	DENOMINATI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la prise d'eau ou lieu-dit où elle se situe
<b><u>Nom :</u></b>	COORDONNEES
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nature des coordonnées de la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	CODE_TITUL
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code INS de la commune du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau + n° séquentiel
<b><u>Nom :</u></b>	TITULAIRE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	ADRESSE_TI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Adresse du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	TITUL_EN_A
<b><u>Titre complet :</u></b>	Le titulaire exploite ou n'exploite plus sa prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	TEL_TI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Téléphone du titulaire de l'autorisation d'exploiter la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	VOLUM_1999
<b><u>Titre complet :</u></b>	Volume prélevé pour l'année 1999
<b><u>Nom :</u></b>	TYPE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	EAU_SOUTER
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type de prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	DESCRIPTIO
<b><u>Titre complet :</u></b>	Intitulé de l'activité professionnelle du titulaire de l'autorisation de prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	LIBELLE_DE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Intitulé de la nappe aquifère sollicitée par la prise d'eau
<b><u>Nom :</u></b>	ZONE_PREVE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Zone de prévention à l'étude ou non
<b><u>Nom :</u></b>	BASSIN_PG
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom du bassin hydrographique du plan de gestion
<b><u>Nom :</u></b>	NUM_BAS_PG
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro du bassin hydrographique du plan de gestion

*Méta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 10/09/02

URL des méta-données d'usage CPDT : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen122.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen122.html)

**3.3.6 Réseau piézométrique DGRNE***Informations générales*

Description générale : Lot de données constitué d'une couche cartographique numérique reprenant la position des piézomètres connus de l'administration.

Pour l'observation du niveau des nappes d'eau souterraine, la Région wallonne dispose aujourd'hui d'environ 1500 points de mesure recensés et partiellement décrits, parmi lesquels il est recherché en permanence les sites les plus représentatifs des niveaux dans les aquifères. Autant que possible, les sites choisis ne doivent pas être influencés. Certains d'entre eux sont maintenus afin de conserver des chroniques piézométriques sur un grand nombre d'années.

Plus de 300 piézomètres sont suivis régulièrement, au sein d'un réseau, dont 80 sont à nouveau mesurés depuis le début 2001 (9 en Province de Namur et 71 en Province de Liège) .

Depuis septembre 2001, 6 piézomètres situés en Province de Hainaut sont équipés de systèmes de mesure automatique des niveaux permettant une mesure par heure. Un enregistreur numérique avec télétransmission (données récupérées par GSM) permet la lecture de la donnée instantanément sur PC.

Une application informatique "piézo" permettant l'exploitation des résultats encodés dans la banque de données Dix-sous a été développée fin 2001 et sera testée en 2002. Elle permettra notamment de sortir des graphiques d'évolution des niveaux d'eau, de visualiser et d'imprimer des fiches de repérage avec photos des stations piézométriques.

Territoire concerné : Région wallonne

Portée géographique précise : -

Ordre d'échelle : 1:1 000

Références légales : -

Etat d'avancement : terminé

*Informations sur la qualité*

Date des données les plus anciennes : -

Date des données les plus récentes : 2002

Informations complémentaires : Localisation précise généralement basée sur un levé topographique. Réseau peu évolutif pour le moment.

*Informations sur la disponibilité*

Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité : Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

Unité de diffusion : Le lot.

Prix à l'unité : Gratuit.

Site WEB : -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** NELIS  
**Prénom :** Annick  
**Fonction :** Attachée  
**Téléphone :** 081/33.63.73  
**E-mail :** [a.nelis@mrw.wallonie.be](mailto:a.nelis@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** PIEZO  
**Description :** Couche cartographique numérique reprenant la localisation des stations piézométriques, leur caractère "suivi" ou "potentiel" et le type de mesure effectué.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
**Technique de saisie et données sources :** Génération du thème sur base des coordonnées Lambert 72 extraites de la base de données Dix-Sous.  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView ou DBF.

**Données alphanumériques associées**

**Nom :** CODEOUVRAG  
**Titre complet :** Numéro de code ouvrage "Dix-Sous"  
**Nom :** TYPEPIEZO  
**Titre complet :** Type de piézomètre  
**Nom :** NOM  
**Titre complet :** Nom du site où est installé le piézomètre  
**Nom :** TYPE\_MESUR  
**Titre complet :** Type de mesure

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 01/10/02  
**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen136.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen136.html)

CPDT :

### 3.3.7 Réseaux de mesures qualitatives des eaux de surface - Cartographie

Contact acquisition :

*Nom :* HECQ  
*Prénom :* Philippe  
*Organisation :* MRW - DGRNE - Service informatique  
*Coordonnées complètes :* Voir Chapitre VI.

#### 3.3.7.1 Réseau de mesures qualitatives des eaux de surface - Réseau d'alerte - Cartographie

##### *Informations générales*

Description générale : Cartographie numérique localisant les points représentant les stations de mesures en temps réel de la qualité des eaux de surfaces en Région wallonne.  
 Les stations d'échantillonnage et les stations autonomes d'analyse sont implantées dans toute la région wallonne. Celles-ci sont implantées soit sur un point frontalier, soit à l'aval d'une zone urbaine et/ou industrielle, soit à l'aval ou à l'amont d'une confluence.  
 Les stations d'analyse mesurent en continu au minimum cinq paramètres : l'oxygène dissous, la température, le pH, la conductivité et la turbidité. Elles peuvent également mesurer d'autres paramètres, tels l'azote ammoniacal, les chlorures, les fluorures, les cyanures, les sulfates ou encore le carbone organique total.  
 Les stations d'échantillonnage permettent le prélèvement d'échantillons à intervalle de temps constant et le stockage à 4° C. Les échantillons intégrés ainsi obtenus peuvent être analysés ultérieurement par un laboratoire agréé.

Territoire concerné : Région wallonne

Portée géographique précise : -

Ordre d'échelle : 1:1 000

Références légales : -

Etat d'avancement : terminé

##### *Informations sur la qualité*

Date des données les plus anciennes : 1999

Date des données les plus récentes : 2002

Informations complémentaires : -

##### *Informations sur la disponibilité*

Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité : Pour les données les plus récentes, les données sont accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition. En ce qui concerne les données analytiques validées, elles sont accessibles sur internet sous forme de tableaux et sous forme de graphiques. Les données peuvent être téléchargées sans aucune demande.

Unité de diffusion : Le lot.

Sur internet, disponible uniquement au format image.

<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	<a href="http://mrw.wallonie.be/dgrne/aquapol/">http://mrw.wallonie.be/dgrne/aquapol/</a>
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	DEKYVERE
<i>Prénom :</i>	Olivier
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.60.03
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:o.dekyvere@mrw.wallonie.be">o.dekyvere@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	DPE - Division de la Police de l'environnement
<b>Direction/laboratoire :</b>	Service central
<b>Rue :</b>	Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.60.22

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	AQUAPOL_CARTO
<b>Description :</b>	Les informations se composent de points représentant la localisation des stations de mesures qualitatives des eaux de surface.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Repérage sur orthophotoplans de l'IGN, sur les PPNC ou sur cartes IGN au 1:10 000.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	.txt ou shapefile Esri.

#### *Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	X
<b>Titre complet :</b>	Coordonnée Lambert X
<b>Nom :</b>	Y
<b>Titre complet :</b>	Coordonnée Lambert Y
<b>Nom :</b>	NOM
<b>Titre complet :</b>	Nom de la station

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	30/08/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen102.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen102.html</a>

### 3.3.7.2 Réseau de mesures qualitatives des eaux de surface - Réseau diatomée - Cartographie

#### Informations générales

<b>Description générale :</b>	Carte (coverage) de points donnant la position en coordonnées Lambert, le nom et l'identifiant des stations de mesures qualitatives (indices diatomiques) des eaux de surface. Le réseau de stations de mesures où un indice diatomique est calculé comprend environ 142 stations.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Le réseau de mesures qualitatives concerne 4 bassins fluviaux : le bassin de la Meuse (72,6 % du territoire), le bassin de l'Escaut (22,4 % du territoire wallon), les Bassins du Rhin et de la Seine (5 % restants du territoire).
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### Informations sur la qualité

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1999
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2000
<b>Informations complémentaires :</b>	Ce réseau est issu d'une campagne ponctuelle, mais il sera mis à jour de façon continue par la DGRNE/DESU dans les années à venir (périodicité d'environ 5 ans).

#### Informations sur la disponibilité

<b>Conditions d'accès, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
--	---

<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	LIBERT
<b>Prénom :</b>	Pierre-Nicolas
<b>Fonction :</b>	Attaché
<b>Téléphone :</b>	081/33.63.63.
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:pn.libert@mrw.wallonie.be">pn.libert@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	DE - Division de l'Eau
<b>Direction/laboratoire :</b>	DESU - Direction des Eaux de surface
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur

**Fax :** 081/33.63.22

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** RES\_DIATO  
**Description :** Couche d'informations donnant la position en coordonnées Lambert, le nom, le lieu, le cours d'eau et le code des stations de mesures qualitatives (indices diatomiques) des eaux de surface.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
**Technique de saisie et données sources :** Repérage des points et de leurs coordonnées sur une carte IGN analogique au 1:10 000.  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView.  
 Fichier Excel pour obtenir uniquement les informations alphanumériques.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** N°\_STATION  
**Titre complet :** Numéro de la station  
**Nom :** COURS\_D'EA  
**Titre complet :** Cours d'eau où se situe la station  
**Nom :** LOCALITÉ  
**Titre complet :** Localité de la station de mesures (ancienne commune)  
**Nom :** LOCALISATI  
**Titre complet :** Localisation géographique précise de la station de mesures  
**Nom :** X  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert X  
**Nom :** Y  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert Y  
**Nom :** CARTE\_IGN  
**Titre complet :** Numéro de la carte IGN au 1:10 000 associée  
**Nom :** RÉSEAU\_UTI  
**Titre complet :** Réseau de mesure utilisé comme référence pour la localisation du point

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 25/09/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen130.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen130.html)

### 3.3.7.3 Réseau de mesures qualitatives des eaux de surface - Réseau indices biotiques - Cartographie\*

*Informations générales*

**Description générale :** Cartographie numérique localisant les points (coordonnées Lambert) représentant les stations de mesures qualitatives (indices biotiques) des eaux de surface en Région wallonne.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000

<b>Etat d'avancement :</b>	terminé
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	VANDEN BOSSCHE
<i>Prénom :</i>	Jean-Pierre
<i>Fonction :</i>	Attachée
<i>Téléphone :</i>	081/62.64.39
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:jp.vandenbossche@mrw.wallonie.be">jp.vandenbossche@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	CRNFB - Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (Gembloux)
<b>Direction/laboratoire :</b>	-
<b>Rue :</b>	avenue Maréchal Juin
<b>Numéro :</b>	23
<b>Code postal :</b>	5030
<b>Ville :</b>	Gembloux
<b>Fax :</b>	081/61.57.27

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile Esri.

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	16/08/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.
---	--

### **3.3.7.4 Réseau de mesures qualitatives des eaux de surface - Réseau physico-chimique - Cartographie**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Cartographie numérique localisant les points (coordonnées Lambert) représentant les stations de mesures de la qualité physico-chimique des eaux de surface en Région wallonne. Depuis 1994, le réseau des stations de mesure physico-chimique comprend au total 248 stations dont 182 sont actives en 2002.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	- Arrêté royal du 4 novembre 1987 fixant des normes de qualité de base pour les eaux du réseau hydrographique public et portant adaptation de l'A.R. du 3 août 1976 portant le règlement général relatif aux déversements des eaux usées dans les eaux de surface ordinaires, dans les égouts publics et dans les voies artificielles d'écoulement des eaux pluviales. - Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 25 octobre 1990 désignant des zones de protection des eaux de surface (M.B. 24.05.1991). - Arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 1994 fixant les normes générales d'immission des eaux piscicoles.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus</b>	1994
----------------------------------	------

**anciennes :**

**Date des données les plus** 2001

**récentes :**

**Informations complémentaires :** Le réseau de mesures de la qualité physico-chimique des eaux de surface est mis à jour annuellement par la DGRNE/DESU.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** WYLOCK

**Prénom :** Dominique

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.64.07

**E-mail :** [d.wylock@mrw.wallonie.be](mailto:d.wylock@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

**Direction/laboratoire :** DESU - Direction des Eaux de surface

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.63.22

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** RES\_PHYS\_CHI

**Description :** Couche d'informations donnant la position en coordonnées Lambert, le code et la localité des stations.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données** Repérage des points et de leurs coordonnées sur cartes IGN analogiques au 1:10 000.

**sources :**

**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView.  
Fichier ASCII ou EXCEL pour obtenir uniquement les informations alphanumériques.

#### *Données alphanumériques associées*

**Nom :** STATION

**Titre complet :** Numéro de la station

**Nom :** LOCALITE

**Titre complet :** Nom de la localité (ancienne commune)

<b>Nom :</b>	COURS_EAU
<b>Titre complet :</b>	Nom du cours d'eau
<b>Nom :</b>	X
<b>Titre complet :</b>	Coordonnée Lambert X
<b>Nom :</b>	Y
<b>Titre complet :</b>	Coordonnée Lambert Y
<b>Nom :</b>	COMMUNE
<b>Titre complet :</b>	Nom de la nouvelle commune

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 25/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen131.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen131.html)

### 3.3.7.5 Réseau de mesures qualitatives des eaux de surface - Réseau substances dangereuses - Cartographie

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Cartographie numérique localisant les points (coordonnées Lambert) représentant les stations de mesures du réseau "substances dangereuses" en Région wallonne. Il comprend 7 stations.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Arrêté du Gouvernement wallon du 29 juin 2000.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	2000
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2001
<b>Informations complémentaires :</b>	-

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	HENNEBERT
<b>Prénom :</b>	Patrick

<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.67.12
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:p.hennebert@mrw.wallonie.be">p.hennebert@mrw.wallonie.be</a>
<i>Organisation :</i>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<i>Direction générale/département :</i>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<i>Division/unité :</i>	DE - Division de l'Eau
<i>Direction/laboratoire :</i>	DESU - Direction des Eaux de surface
<i>Rue :</i>	Avenue Prince de Liège
<i>Numéro :</i>	15
<i>Code postal :</i>	5100
<i>Ville :</i>	Namur
<i>Fax :</i>	081/33.63.22

#### *Informations sur les données spatiales*

<u>Titre abrégé :</u>	RES_SD
<u>Description :</u>	Couche d'informations donnant la position en coordonnées Lambert, le code et la localité des stations.
<u>Type de données :</u>	carte vectorielle
<u>Plus petite entité d'agrégation :</u>	Région wallonne.
<u>Technique de saisie et données sources :</u>	Repérage des points et de leurs coordonnées sur cartes IGN analogiques au 1:10 000.
<u>Format(s) de fichiers :</u>	Shapefile ArcView. Fichier ASCII ou EXCEL pour obtenir uniquement les informations alphanumériques.

#### *Données alphanumériques associées*

<u>Nom :</u>	STATION
<u>Titre complet :</u>	Nom de la station
<u>Nom :</u>	X
<u>Titre complet :</u>	Coordonnée Lambert X
<u>Nom :</u>	Y
<u>Titre complet :</u>	Coordonnée Lambert Y

#### *Méta-métadonnées*

<u>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</u>	30/09/02
<u>URL des méta-données d'usage CPDT :</u>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen133.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen133.html</a>

### **3.3.7.6 Réseau de mesures qualitatives des eaux de surface à vocation touristique - Réseau bactériologique - Cartographie**

#### *Informations générales*

<u>Description générale :</u>	Cartographie numérique localisant les points (coordonnées Lambert) représentant les stations de mesures de la qualité bactériologique des eaux de surface à vocation touristique (eaux de baignade) en Région wallonne.
<u>Territoire concerné :</u>	Région wallonne

<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	Le réseau de mesures s'étend sur cinq sous-bassins hydrographiques (Semois-Chiers, Amblève, Sambre, Dyle-Gette, Ourthe).
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	- Directive du Conseil du 8 décembre 1975 concernant la qualité des eaux de baignade (76/160/CEE). - Arrêté royal du 17 février 1984 fixant les normes générales d'immission des eaux de baignade. - Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 25 octobre 1990 désignant des zones de protection des eaux de surface modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 juillet 2002.
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1991
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	2002
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Le réseau de mesure bactériologiques est mis à jour de façon continue par la DGRNE/DESU étant donné qu'il s'étoffe et, en conséquence, est modifié.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
---	---

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire du lot :**

***Nom :*** FLORE

***Prénom :*** Evelyne

***Fonction :*** Attachée

***Téléphone :*** 081/33.63.40

***E-mail :*** [e.flore@mrw.wallonie.be](mailto:e.flore@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** DE - Division de l'Eau

***Direction/laboratoire :*** DESU - Direction des Eaux de surface

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.63.22

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** RES\_BACTERIO

**Description :** Couche d'informations donnant la position en coordonnées Lambert, le code et la localité des stations.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 25 octobre 1990 désignant des zones de protection des eaux de surface modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 juillet 2002.

**Technique de saisie et données sources :** Repérage des points et de leur coordonnées sur cartes IGN analogiques au 1:10 000.

**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView.  
Fichier ASCII ou EXCEL pour obtenir uniquement les informations alphanumériques.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** STATION  
**Titre complet :** Numéro de la station  
**Nom :** LOCALITE  
**Titre complet :** Nom de la localité (ancienne commune)  
**Nom :** COURS\_EAU  
**Titre complet :** Nom du cours d'eau  
**Nom :** X  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert X  
**Nom :** Y  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert Y  
**Nom :** COMMUNE  
**Titre complet :** Nom de la nouvelle commune

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 30/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen132.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen132.html)

### 3.3.8 Secteurs attribués aux piégeurs de rats musqués

*Informations générales*

**Description générale :** Délimitation spatiale des secteurs attribués aux piégeurs de rats musqués, avec attributs.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000  
**Références légales :** -  
**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1998  
**Date des données les plus récentes :** 1998  
**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies

(sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Le lot.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	ADANT
<i>Prénom :</i>	Stephan
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.63.88
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:S.Adant@mrw.wallonie.be">S.Adant@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	DE - Division de l'Eau
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables
<b><i>Rue :</i></b>	avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	15
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.63.35
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	HECO
<i>Prénom :</i>	Philippe
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - DGRNE - Service informatique
<b><i>Coordonnées complètes :</i></b>	Voir Chapitre VI.

#### ***Informations sur les données spatiales***

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	RATS
<b><u>Description :</u></b>	Couche composée de polygones délimitant les secteurs attribués aux piègeurs de rats musqués.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Digitalisation sur base de documents papiers et en reprenant certaines limites des bassins versants ORI.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	Esri Shapefile (shp).

#### ***Données alphanumériques associées***

<b><u>Nom :</u></b>	SECTEUR
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro du secteur
<b><u>Nom :</u></b>	FIRST_PIEG
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom du piègeur

#### ***Méta-métadonnées***

<b><u>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</u></b>	11/09/02
--	----------

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen117.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen117.html)  
CPDT :

### 3.3.9 Zones d'influence des distributeurs d'eau

#### *Informations générales*

<u>Description générale</u> :	Carte numérique contenant les zones d'influence des sociétés responsables de la distribution d'eau potable, les principaux sites de production et les principales adductions.  La distribution d'eau potable relève de la compétence des communes. La commune peut donc s'occuper elle-même de la production ou/et de la distribution de l'eau ou, vu le coût des infrastructures, confier cette mission à une association de communes ou à une société comme la Société wallonne des Eaux (SWDE). Ainsi la Région wallonne compte quelques 80 distributeurs dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la SWDE ;</li> <li>- 63 régies et services communaux ;</li> <li>- 16 sociétés, compagnies et intercommunales.</li> </ul> Pour des raisons historiques, la répartition est basée principalement sur le découpage des sections (anciennes communes avant fusion) de communes. Pour mieux appréhender la donnée "distribution", celle-ci est présentée avec les principaux sites de production et les principales conduites d'adduction.
<u>Territoire concerné</u> :	Région wallonne
<u>Portée géographique précise</u> :	-
<u>Ordre d'échelle</u> :	1:10 000
<u>Références légales</u> :	Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20/07/89.
<u>Etat d'avancement</u> :	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes</u> :	1990
<u>Date des données les plus récentes</u> :	2002
<u>Informations complémentaires</u> :	La mise à jour des données est effectuée dès qu'une modification (changement de distributeur pour une partie de territoire, généralement une section ou adduction importante nouvelle ou supprimée) est officialisée par parution au Moniteur belge.  Les couches "distributeurs" et/ou "adductions" sont mises à jour, une nouvelle carte est éditée une fois par an (voire plus si nécessaire).

#### *Informations sur la disponibilité*

<u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité</u> :	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition. La carte papier A3 ou A0 est disponible à la DGRNE - DESO.
<u>Unité de diffusion</u> :	Le lot.
<u>Prix à l'unité</u> :	Gratuit.
<u>Site WEB</u> :	-
<u>Gestionnaire du lot</u> :	
<i>Nom</i> :	DELLOYE

**Prénom :** Francis  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/33.63.26  
**E-mail :** [f.delloye@mrw.wallonie.be](mailto:f.delloye@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** DISTRI  
**Description :** Couche composée de polygones représentant les zones couvertes par les différentes sociétés de distribution d'eau.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
**Technique de saisie et données sources :** Au départ de la couche d'informations des anciennes communes, recombinaison des zones d'influence des intercommunales de distribution d'eau.  
 Le territoire des anciennes communes a parfois été subdivisé en fonction des types d'eau.  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CARA  
**Titre complet :** Caractéristique  
**Nom :** DISTRI  
**Titre complet :** Identification du distributeur  
**Nom :** LABEL  
**Titre complet :** Label  
**Nom :** ANCCOM  
**Titre complet :** Ancienne commune (section)  
**Nom :** NEWCOM  
**Titre complet :** Nouvelle commune

---

**Titre abrégé :** ADDUCT  
**Description :** Couche composée de lignes représentant les principales conduites d'adduction d'eau existantes ou en

	projet.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Numérisation sur base des plans déposés par les producteurs/distributeurs. Digitalisation à l'écran sur fond de plan IGN 1:50 000.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView.
	<i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODETYPE
<b>Titre complet :</b>	Caractérise le type d'adduction
	<i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	01/10/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen137.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen137.html</a>

### 3.3.10 Zones d'influence des intercommunales d'épuration des eaux usées\*

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique contenant les zones d'influence des intercommunales d'épuration des eaux usées ainsi que le nom des intercommunales d'épuration.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	AERW du 01/04/1987 portant agrément des intercommunales AIDE, AIVE, INASEP, IGRETEC et IDEA en qualité d'organisme d'épuration. MB. 19/05/1987. AERW du 30/06/1988 portant agrément des intercommunales IBW et INTERSUD en qualité d'organisme d'épuration. MB. 25/01/1989. AERW du 28/09/1990 portant agrément de l'intercommunale IPALLE en qualité d'organisme d'épuration. MB. 27/10/1990.
<b>Etat d'avancement :</b>	en voie de finalisation
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	PAULUS
<b>Prénom :</b>	François
<b>Fonction :</b>	Attaché
<b>Téléphone :</b>	081/33.63.65
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:f.paulus@mrw.wallonie.be">f.paulus@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	DE - Division de l'Eau
<b>Direction/laboratoire :</b>	-
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Jambes
<b>Fax :</b>	081/33.63.22

### *Informations sur les données spatiales*

**Type de données :** carte vectorielle

**Format(s) de fichiers :** Shapefile Esri.

### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/08/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## **3.3.11 Zones de prévention éloignées et rapprochées**

### *Informations générales*

**Description générale :**

Lot de données contenant deux cartes numériques représentant en Région wallonne :  
- les périmètres des zones de prévention approuvées ou en cours d'approbation ;  
- les périmètres des zones de prévention forfaitaires (zones IIb).

Les zones de prévention sont des aires géographiques de protection des prises d'eau souterraine potabilisable, définies, notamment, en fonction de la nature des terrains rencontrés. Une étude plus ou moins poussée selon l'importance du captage, ainsi qu'un inventaire des activités sont réalisés. Ils permettent de connaître les caractéristiques de l'aquifère et des couches supérieures, le type d'environnement et d'occupation des sols. Des connaissances supplémentaires sur la qualité de l'eau et sur les variations piézométriques en fonction du temps sont aussi acquises. A l'intérieur de ces zones, les activités susceptibles de nuire directement ou indirectement à la qualité de l'eau sont réglementées, interdites ou soumises à autorisation et doivent être mises en conformité dans certains délais.

C'est au producteur, responsable du captage, de prendre l'initiative d'entamer les démarches et les études préliminaires afin de proposer une zone de prévention. Une enquête publique est alors ouverte et les propriétaires des terrains situés dans la zone peuvent consulter les documents et émettre des observations. Au terme de la procédure, les zones sont officiellement arrêtées et les activités susceptibles de nuire à la qualité de l'eau y sont réglementées. Ces mesures concernent de nombreuses activités comme l'utilisation de produits dangereux ou de pesticides, l'installation de décharges contrôlées, de puits perdus, de réservoirs à hydrocarbures, de cimetières, de bassins d'orage non étanches, l'épandage d'engrais ou d'effluents,...

Une zone de prévention doit être déterminée pour toute prise d'eau de la catégorie B en nappe libre, alors qu'elle peut être déterminée pour toute prise d'eau de la catégorie B en nappe captive ou de la catégorie C.

En nappe libre, la zone de prévention d'une prise d'eau est scindée en deux sous-zones, appelées respectivement zone de prévention rapprochée (ou zone IIa) et zone de prévention éloignée (ou zone IIb).

La zone de prévention rapprochée (IIa) est comprise entre le périmètre de la zone de prise d'eau et une ligne située à une distance de l'ouvrage de prise d'eau correspondant à un temps de transfert de l'eau souterraine jusqu'à l'ouvrage égal à 24 heures dans le sol saturé.

A défaut de données suffisantes permettant la délimitation de la zone IIa suivant le principe défini ci-dessus, cette zone est délimitée par une ligne située à une distance minimale de 35 mètres à partir des installations de surface, dans le cas de puits, et par deux lignes situées à 25 mètres au minimum de part et d'autre de la projection en surface de l'axe longitudinal dans le cas de galeries.

La zone de prévention éloignée (IIb) est comprise entre le périmètre extérieur de la zone IIa et le périmètre extérieur de la zone d'appel de la prise d'eau.

Toutefois le périmètre extérieur de la zone IIb ne peut être situé à une distance de l'ouvrage supérieure à celle correspondant à un temps de transfert de l'eau souterraine jusqu'à l'ouvrage de prise d'eau égal à cinquante jours dans le sol saturé.

A défaut de données suffisantes permettant la délimitation de la zone IIb suivant les principes définis ci-avant, le périmètre de cette zone est distant du périmètre extérieur de la zone IIa de :

- 100 mètres pour les formations aquifères sableuses ;
- 500 mètres pour les formations aquifères graveleuses, ou la distance entre le cours d'eau et la limite de la formation aquifère alluviale ;
- 1 000 mètres pour les formations aquifères fissurées ou karstiques.

Dans le cas de sources à l'émergence, il est convenu que la délimitation de la zone IIb est fixée en fonction du bassin d'alimentation de la prise d'eau (sur base de mesures des débits et de l'infiltration efficace). Lorsqu'il existe des axes d'écoulement préférentiel de circulation des eaux souterraines alimentant l'ouvrage de prise d'eau, la zone IIb est étendue le long de ces axes sur une distance maximale de 1 000 mètres et sur une largeur au moins égale à celle de la zone IIa.

Ces distances peuvent être révisées si une acquisition ultérieure de données permet d'établir la zone IIb en fonction des temps de transfert ou des limites de la zone d'appel de la prise d'eau.

En nappe captive, si un risque de pollution existe, la zone de prévention est la zone à l'intérieur de laquelle le temps de transfert est inférieur à cinquante jours dans le sol saturé. Cette zone a les caractéristiques d'une zone de prévention éloignée.

Par dérogation aux articles 10 et 11 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 novembre 1991, la délimitation des zones de prise d'eau et de prévention peut coïncider avec des repères ou des limites topologiques naturels ou artificiels tels que des voies de communication, des cours d'eau, des clôtures, des fronts de bâtisses ou des limites administratives telles que des sections cadastrales.

Vu le nombre important de captages publics et privés qu'il convient de protéger (environ 1600 captages ont été recensés), une méthode rapide de délimitation des zones a été appliquée (les limites des zones sont fixées selon des distances minimales par rapport à la situation géologique du captage). Des études hydrologiques complémentaires sont prévues pour pouvoir confirmer les limites des zones.

La division de l'Eau suit environ 174 projets de zone de prévention engagés financièrement et relatifs à 469 prises d'eau (soit environ 30 % du total), représentant 70 % du volume annuel prélevé. Actuellement, 2 zones de prévention ont été approuvées à Marchin et à Oupeye.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	Zones de prévention éloignées et rapprochées
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:5 000
<b><u>Références légales :</u></b>	<p>30/04/1990 - Décret sur la protection et l'exploitation des eaux souterraines et des eaux potabilisables (M.B. 30.06.1990) modifié par le décret du 23 décembre 1993 (M.B. 23.02.1994), par l'arrêt de la Cour d'Arbitrage n°64/95 du 13 septembre 1995 (M.B. 30.09.1995), par le décret du 7 mars 1996 (M.B. 03.04.1996 - err. 22.05.1996), par le décret-programme du 17 décembre 1997 portant diverses mesures en matière d'impôts, taxes et redevances, de logement, de recherche, d'environnement, de pouvoirs locaux et de transports (M.B. 27.01.1998), par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (M.B. 08.06.1999) et par le décret du 15 avril 1999 relatif au cycle de l'eau et instituant une société publique de gestion de l'eau (M.B. 22.06.1999).</p> <p>14/11/1991 - Arrêté [du Gouvernement] wallon relatif aux prises d'eau souterraine, aux zones de prise d'eau, de prévention et de surveillance, et à la recharge artificielle des nappes d'eau souterraine (M.B. 24.03.1992) modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 9/05/1995 (M.B. 14.06.1995 - err. 18.08.1995).</p> <p>18/05/1995 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement de la gestion et de la protection des eaux potabilisables (M.B. 25.08.1995).</p> <p>25/03/99 - Arrêté du Gouvernement wallon établissant les zones de prévention rapprochée et éloignée de l'ouvrage de prise d'eau de catégorie B dénommé "captage de Marchin" (M.B. 06.05.1999).</p> <p>24/06/99 - Arrêté du Gouvernement wallon établissant les zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prises d'eau souterraine potabilisable dénommés Vivegnis P1, P2, P3, P4 et P6 sis à Oupeye (M.B. 30.07.1999).</p> <p>24/06/1999 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'établissement des zones de prévention des prises d'eau souterraine dénommées AD2 et AD3 sises au lieu-dit Petit Spai à Trois-Ponts (M.B. 30.07.1999).</p> <p>08/11/2000 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau souterraine de la Compagnie générale des Eaux minérales et gazeuses de Spontin S.A., dénommés "Sources de Clairchant, Breugette 1, Duchesse et Presbytère" et sis à Yvoir (M.B. 20.12.2000).</p> <p>07/12/2000 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'établissement d'une zone de prévention éloignée protégeant la prise d'eau souterraine dénommée Kon-Tiki - Puits P1, sise au lieu-dit Camping Kon-Tiki, à</p>

Plombières (M.B. 31.01.2001).

13/12/2001 - Arrêté ministériel relatif à l'établissement des zones de prévention rapprochée et éloignée des ouvrages de prise d'eau souterraine de l'administration communale de Spa, de la S.A. Spa Monopole et de la S.A. Exirus, sis sur le territoire des communes de Spa, de Theux, de Jalhay et de Stoumont (M.B. 01.03.2002).

D'autre part, le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine a intégré les périmètres et les mesures de protection des captages d'eau souterraine (AGW du 17.12.1998 déterminant le contenu des périmètres visés à l'article 40 du CWATUP, art. 452/28).

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1998

**Date des données les plus récentes :** 2002

**Informations complémentaires :** Les périmètres des zones de prévention forfaitaires ne constituent pas une référence légale, ils ont été fixés à partir des prises d'eau souterraine potabilisable localisées dans la base de données Dix-Sous. La délimitation des zones de prévention réelles est par contre fixée à partir des études fournies par le producteur d'eau, la couche cartographique numérique n'a toutefois pas de valeur légale. Ces périmètres réels sont délimités à partir du temps de transfert de l'eau souterraine. A défaut de données suffisantes, le périmètre est fixé à partir d'une distance arbitraire ; il n'est toutefois pas prévu qu'une zone de prévention approuvée dont le périmètre a été fixé sur base de distances arbitraires soit redéfinie par la suite sur base des temps de transfert.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les données numériques sont accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition. Les données papier sont accessibles à tout public par demande écrite adressée à la DGRNE-DESO.

**Unité de diffusion :** Le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit pour les données papier.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DEROUANE

**Prénom :** JOHAN

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.63.28

**E-mail :** [j.derouane@mrw.wallonie.be](mailto:j.derouane@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

**Rue :** avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECO  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** ZONES\_FORF

**Description :** Sur base des prises d'eau souterraine potabilisable en activité destinées à la production d'eau potable et à la mise en bouteille d'eau, ont été construits des cercles correspondant aux zones de prévention forfaitaires (zones IIb).  
 Le rayon de ces cercles est de :  
 - 135 mètres quand l'ouvrage est situé dans une formation sableuse ;  
 - 535 mètres quand l'ouvrage est situé dans une formation graveleuse ;  
 - 1035 mètres quand l'ouvrage est situé dans une formation fissurée ou karstique ;  
 - 350 mètres pour une source à l'émergence (distance fixée à partir de l'estimation du bassin d'alimentation moyen d'une source à l'émergence).  
 De plus, autour des galeries de Hesbaye a été créée une zone tampon de 1000 mètres.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Génération automatique de cercles centrés sur les prises d'eau extraites de la base de données "Dix-Sous".

**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView

**Titre abrégé :** ZONES\_ARRET

**Description :** Couche cartographique numérique qui contient les périmètres des zones de prévention éloignées et rapprochées actuellement approuvées.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Les producteurs d'eau fournissent à la DGRNE-DE-DESO les études proposant les périmètres des zones de prévention éloignées et rapprochées. Ces périmètres sont levés par des géomètres sur base des parcelles cadastrales concernées et retranscrits sur plan à l'échelle du 1:5 000. La DGRNE récupère jusqu'à présent ces zones, les convertit et les intègre à la Base de données de référence.

**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView.

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 01/10/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen30.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen30.html)

**3.3.12 Zones de surveillance****Informations générales**

**Description générale :** Lot de données contenant une carte vectorielle représentant les périmètres des zones de surveillance arrêtées par le Gouvernement wallon.

Une zone de surveillance est facultative et correspond à l'aire géographique qui comprend le bassin ou partie de bassin d'alimentation et le bassin ou partie de bassin hydrogéologique qui sont susceptibles d'alimenter une zone de prise d'eau existante ou éventuelle. A l'intérieur de ces zones, les activités

susceptibles de nuire directement ou indirectement à la qualité de l'eau sont réglementées, interdites ou soumises à autorisation et doivent être mises en conformité dans certains délais.

Une zone de surveillance est établie à l'initiative du Gouvernement ; toutefois, dans le cas d'une prise d'eau de catégorie B destinée à la production d'eau de source, d'eau minérale naturelle ou d'eau thermale, si le titulaire de l'autorisation demande que soit déterminée une zone de surveillance, le Ministre soumet le dossier à l'Exécutif qui fait procéder à l'enquête publique.

En 1994, une zone de surveillance a été établie pour la protection des eaux carbo-gazeuses de Stoumont et environs, fixant un périmètre de protection et déterminant les ouvrages interdits dans la zone délimitée. A l'intérieur de cette zone, les épandages de fertilisants et de pesticides ou produits apparentés sont réglementés.

Deux autres zones de surveillance sont en phase finale de délimitation à Spontin et à Spa.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Zones de surveillance arrêtées par le Gouvernement wallon.

**Ordre d'échelle :** 1:5 000

**Références légales :** 30/04/1990 - Décret sur la protection et l'exploitation des eaux souterraines et des eaux potabilisables (M.B. 30.06.1990) modifié par le décret du 23 décembre 1993 (M.B. 23.02.1994), par l'arrêt de la Cour d'Arbitrage n°64/95 du 13 septembre 1995 (M.B. 30.09.1995), par le décret du 7 mars 1996 (M.B. 03.04.1996 - err. 22.05.1996), par le décret-programme du 17 décembre 1997 portant diverses mesures en matière d'impôts, taxes et redevances, de logement, de recherche, d'environnement, de pouvoirs locaux et de transports (M.B. 27.01.1998), par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (M.B. 08.06.1999) et par le décret du 15 avril 1999 relatif au cycle de l'eau et instituant une société publique de gestion de l'eau (M.B. 22.06.1999).

14/11/1991 - Arrêté [du Gouvernement] wallon relatif aux prises d'eau souterraine, aux zones de prise d'eau, de prévention et de surveillance, et à la recharge artificielle des nappes d'eau souterraine (M.B. 24.03.1992) modifié par l'arrêté du Gouvernement wallon du 9/05/1995 (M.B. 14.06.1995 - err. 18.08.1995).

26/05/1994 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'établissement d'une zone de surveillance pour la protection des eaux carbo-gazeuses de Stoumont et environs (M.B. 14.09.1994)

18/05/1995 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement de la gestion et de la protection des eaux potabilisables (M.B. 25.08.1995).

08/11/2000 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'établissement d'une zone de surveillance pour la protection des eaux de Spontin et environs (M.B. 20.12.2000).

13/12/2001 - Arrêté ministériel relatif à l'établissement d'une zone de surveillance pour la protection des eaux de Spa et environs (M.B. 01.03.2002).

05/04/2002 - Arrêté ministériel relatif à l'établissement d'une zone de surveillance pour la protection de l'aquifère thermo-minéral de Chaudfontaine (M.B. 03.05.2002).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1998

**Date des données les plus récentes :** 2002

**Informations complémentaires :** Données complètes.  
Mise à jour dès définition de nouvelles zones de surveillance.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les données numériques sont accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

Les données papier sont accessibles à tout public par demande écrite adressée à la DGRNE-DESO.

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Le lot.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit pour les données papier.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	DEROUANE
<i>Prénom :</i>	JOHAN
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.63.28
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:j.derouane@mrw.wallonie.be">j.derouane@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	DE - Division de l'Eau
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau
<b><i>Rue :</i></b>	avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	15
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.63.22
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	HECQ
<i>Prénom :</i>	Philippe
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - DGRNE - Service informatique
<b><i>Coordonnées complètes :</i></b>	Voir Chapitre VI.

***Informations sur les données spatiales***

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	ZONES_SURV
<b><u>Description :</u></b>	Couche cartographique numérique qui contient les périmètres des zones de surveillance approuvées en Région wallonne.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Le périmètre de la zone de surveillance est levé par un géomètre sur base des sommets du polygone défini par le Gouvernement wallon. Le périmètre est digitalisé à l'écran par la DGRNE sur base des documents papiers.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	Shapefile ArcView

***Données alphanumériques associées***

<b><u>Nom :</u></b>	NOM
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom de la zone de surveillance
<b><u>Nom :</u></b>	PROJET
<b><u>Titre complet :</u></b>	Zone de surveillance en projet ou non

***Méta-métadonnées***

<b><u>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</u></b>	01/10/02
--	----------

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen31.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen31.html)

CPDT :

### **3.3.13 Zones inondables**

#### **Gestionnaire du lot :**

*Nom :* THUNUS  
*Prénom :* Marina  
*Fonction :* Attachée  
*Téléphone :* 081/77.30.11  
*E-mail :* [mthunus@met.wallonie.be](mailto:mthunus@met.wallonie.be)  
*Organisation :* MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
*Direction générale/département :* D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques  
*Division/unité :* I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes  
*Direction/laboratoire :* D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques  
*Rue :* Boulevard du Nord  
*Numéro :* 8  
*Code postal :* 5000  
*Ville :* Namur  
*Fax :* 081/77.37.88

#### **Contact acquisition :**

*Nom :* PAQUET  
*Prénom :* Christian  
*Fonction :* Directeur  
*Téléphone :* 081/77.30.04  
*E-mail :* [cpaquet@met.wallonie.be](mailto:cpaquet@met.wallonie.be)  
*Organisation :* MET - D.G.2 - I.G.21 - D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

#### **3.3.13.1 Carte des zones inondables dans le bassin de la Semois**

##### *Informations générales*

**Description générale :** Carte reprenant les zones qui ont été inondées en 1993 et 1995 dans le bassin de la Semois. Seules les zones inondées le long des rivières principales ont été répertoriées, les données ne sont donc pas exhaustives. Les zones sont répertoriées sur base des inondations passées. Par conséquent, les travaux ou modifications récents susceptibles de réduire les débordements ne sont pas pris en compte.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Bassin de la Semois.

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1993
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	1995
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Il s'agit de vérifier de quelle manière les informations ont été récoltées et comment le report sur la carte a été réalisé. En fait, il y a sûrement quelques erreurs et le travail n'est pas totalement exhaustif, car il s'agit d'un repérage (collecte d'informations auprès des communes et des riverains, levés topographiques dans certains cas) sur terrain et ensuite sur carte IGN 1:10 000 et non d'un mesurage systématique de terrain. Certains critères de subjectivité interviennent donc. N.B. Il s'agit des zones inondées lors de crues importantes dans le passé et non de zones éventuellement inondables dans le futur.

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Accessible à tout public.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Tout le bassin de la Semois ou par zone géographique.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-

*Informations sur les données spatiales*

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	ZONETYPE2
<b><u>Description :</u></b>	Couche de la carte des zones inondables du bassin de la Semois composée de polygones représentant les zones inondées de type II lors des crues de 1993 et 1995 ; les zones inondées de type II étant les zones où l'inondation crée des perturbations importantes pouvant même exceptionnellement mettre en danger des vies humaines - zones habitées, axes de circulation...).
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Bassin hydrographique de la Semois.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Digitalisation de polygones sur base d'assemblages de cartes IGN 1:10.000 sur lesquelles la FUL, en collaboration avec des administrations locales et régionales, a reporté les zones inondées lors de crues importantes de 1993 et 1995.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO, ARCVIEW

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	LITSEMOIS
<b><u>Description :</u></b>	Couche de la carte des zones inondables du bassin de la Semois composée de polygones représentant le lit de la Semois.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Bassin hydrographique de la Semois.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Digitalisation de polygones sur base d'assemblages de cartes IGN 1:10 000 sur lesquelles la FUL, en collaboration avec des administrations locales et régionales, a reporté les zones inondées lors de crues importantes de 1993 et 1995.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO, ARCVIEW

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	ENVELOPPE
<b><u>Description :</u></b>	Couche de la carte des zones inondables du bassin de la Semois composée de polygones représentant les zones inondées de type I (où l'inondation ne crée pas de perturbations importantes pour la population - prairies, zones naturelles...) et de type II (zone où l'inondation crée des perturbations importantes pouvant même exceptionnellement mettre en danger des vies humaines - zones habitées, axes de circulation...)

lors des crues de 1993 et 1995.

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Bassin hydrographique de la Semois.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation de polygones sur base d'assemblages de cartes IGN 1:10.000 sur lesquelles la FUL, en collaboration avec des administrations locales et régionales, a reporté les zones inondées lors de crues importantes de 1993 et 1995.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO, ARCVIEW

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	15/02/00
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen26.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen26.html</a>

### **3.3.13.2 Carte des zones inondables dans les bassins de l'Amblève, de la Lesse, de l'Ourthe, de la Vesdre et du Viroin**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Cartes reprenant les zones qui ont été inondées en 1984 et 1988 dans les bassins de l'Amblève, de la Lesse, de l'Ourthe, de la Vesdre et du Viroin. Seules les zones inondées le long des rivières principales ont été répertoriées, les données ne sont donc pas exhaustives dans chaque bassin. Les zones sont répertoriées sur base des inondations passées. Par conséquent, les travaux ou modifications récents susceptibles de réduire les débordements ne sont pas pris en compte.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Bassins de l'Amblève, de la Lesse, de l'Ourthe, de la Vesdre et du Viroin.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1984
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1988
<b>Informations complémentaires :</b>	Il s'agit de vérifier de quelle manière les informations de l'Administration ont été récoltées et comment le report sur la carte a été réalisé. En fait, il y a sûrement quelques erreurs et le travail n'est pas totalement exhaustif, car il s'agit d'un repérage (collecte d'informations auprès des communes et des riverains, levés topographiques dans certains cas) sur terrain et ensuite sur carte IGN 1:10 000 et non d'un mesurage systématique de terrain. Certains critères de subjectivité interviennent donc. N.B. Il s'agit des zones inondées lors de crues importantes dans le passé et non de zones éventuellement inondables dans le futur.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Accessible à tout public.
<b>Unité de diffusion :</b>	Par bassin hydrographique ou par zone géographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	RIV
<b>Description :</b>	Couche des cartes des zones inondables contenant les arcs représentant les axes des cours d'eau.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	1 couche par bassin hydrographique : Amblève, Lesse, Ourthe, Vesdre et Viroin.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation d'arcs sur base d'assemblages de cartes IGN 1:10 000 sur lesquelles l'Administration a reporté les zones inondées lors de crues importantes.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO, ARCVIEW

---

<b>Titre abrégé :</b>	ZON
<b>Description :</b>	Couche des cartes des zones inondables contenant des polygones représentant, soit les cours d'eau (lorsque les contours ont été digitalisés), soit les zones inondables, soit les îles non inondées à l'intérieur d'une zone inondable.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	1 couche par bassin hydrographique.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation de polygones sur base d'assemblages de cartes IGN 1:10 000 sur lesquelles l'Administration a reporté les zones inondées lors de crues importantes.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO, ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	INONDABLE
<b>Titre complet :</b>	Inondable

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	15/02/00
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen27.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen27.html</a>

### **3.3.13.3 Carte des zones inondables dans les bassins de la Haute-Meuse et de la Sambre**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Cartes reprenant les zones qui ont été inondées en 1993 et 1995 le long de la Haute-Meuse et de la Sambre. Seules les zones inondées le long des rivières principales ont été répertoriées, les données ne sont donc pas exhaustives.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Bassins de la Haute-Meuse de la frontière franco-belge à Namur et de la Sambre de la frontière franco-belge à Charleroi.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1993
<b>Date des données les plus</b>	1995

récentes :

**Informations complémentaires :** Il s'agit de vérifier de quelle manière les informations de l'Administration ont été récoltées et comment le report sur la carte a été réalisé. En fait, il y a sûrement quelques erreurs et le travail n'est pas totalement exhaustif, car il s'agit d'un repérage (collecte d'informations auprès des communes et des riverains, levés topographiques dans certains cas) sur terrain et ensuite sur carte IGN 1:10 000 et non d'un mesurage systématique de terrain. Certains critères de subjectivité interviennent donc.  
N.B. Il s'agit des zones inondées lors de crues importantes dans le passé et non de zones éventuellement inondables dans le futur.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Accessible à tout public.

**Unité de diffusion :** Par bassin hydrographique ou par zone géographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** ZON

**Description :** Couche des cartes des zones inondables contenant des polygones représentant, soit les cours d'eau (lorsque les contours ont été digitalisés), soit les zones inondables, soit les îles non inondées à l'intérieur d'une zone inondable.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** 1 couche par bassin hydrographique.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation de polygones sur base d'assemblages de cartes IGN 1:10 000 sur lesquelles l'Administration a reporté les zones inondées lors de crues importantes.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INONDABLE

**Titre complet :** Inondable

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 15/02/00

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen28.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen28.html)

### **3.3.14 Zones vulnérables**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Lot de données constitué d'une couche cartographique numérique relative aux zones vulnérables arrêtées en Région wallonne.

Dans le cadre de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, des zones vulnérables à la pollution par les nitrates sont désignées et un programme d'action spécifique (qui a force obligatoire) est réalisé pour chaque zone vulnérable.

Les zones vulnérables sont déterminées en respectant les critères suivants :

1. Pour les eaux douces de surface et les eaux souterraines, ce sont les zones du territoire qui alimentent et qui contribuent à la pollution de ces eaux de surface ou souterraines qui contiennent ou risquent de contenir, si les mesures prévues par le programme d'action ne sont pas prises, une concentration en nitrates supérieure à 50 milligrammes par litre.
2. Pour les lacs naturels d'eau douce et les autres masses d'eau douce considérées, ce sont les zones du

territoire qui alimentent et qui contribuent à la pollution de ces lacs naturels et autres masses d'eau douce qui ont subi ou risquent de subir dans un avenir proche une eutrophisation si les mesures prévues dans le programme d'action ne sont pas prises (à noter qu'au sens de la législation wallonne, l'eutrophisation est causée par un enrichissement de l'eau en composés azotés, tandis que la législation européenne tient compte également de la teneur en phosphore).

Sur cette base, 4 zones vulnérables ont été désignées en Région wallonne : la nappe du Crétacé de Hesbaye, la nappe des sables bruxelliens, le territoire dit "Sud Namurois" et le territoire de la commune Comines-Warneton. Ces zones représentent 2 897 km<sup>2</sup> et un projet de programme d'action a été soumis à la Commission des eaux (avis remis le 12.11.98).

Le territoire du pays de Herve n'est pas une zone vulnérable aux termes des articles 3 et 4 de l'arrêté du GW du 05.05.1994 relatif à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles. Un projet de zone de protection existe cependant mais il est défini comme "zone soumise à des contraintes environnementales particulières". Ce statut de protection pour le Pays de Herve ne sera cependant effectif que lorsque le nouvel arrêté "azote" (arrêté du GW relatif à la gestion durable de l'azote en agriculture) sera sorti.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	Zones vulnérables approuvées par le Gouvernement wallon.
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:5 000
<b><u>Références légales :</u></b>	- 5 mai 1994 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (M.B. du 28.06.1994). - 28 juillet 1994 - Arrêté ministériel désignant la nappe des sables bruxelliens en zone vulnérable (M.B. 31.12.1994). - 28 juillet 1994 - Arrêté ministériel désignant la nappe du Crétacé de Hesbaye en zone vulnérable (M.B. 04.01.1995). - 19 mars 2002 - Arrêté ministériel désignant le territoire dit "Sud Namurois" en zone vulnérable (M.B. 03.05.2002). - 19 mars 2002 - Arrêté ministériel désignant le territoire de la commune de Comines-Warneton en zone vulnérable (M.B. 07.05.2002).
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	-
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	2002
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Le périmètre des zones vulnérables du "Sud Namurois" et de "Comines-Warneton" ont été numérisés très précisément sur base du fond IGN 1:10 000, des limites communales, du réseau hydrographique et de l'Atlas des rues en totale conformité avec les indications reprises dans l'annexe de chaque arrêté (le texte a été éventuellement adapté de telle sorte qu'un et un seul tracé soit possible).

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Le lot.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	MASSET
<i>Prénom :</i>	Roland
<i>Fonction :</i>	Attaché

**Téléphone :** 081/33.63.68  
**E-mail :** [r.masset@mrw.wallonie.be](mailto:r.masset@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECO  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** ZONES\_VULN  
**Description :** Couche cartographique numérique représentant les zones vulnérables désignées en Région wallonne.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** -  
**Technique de saisie et données sources :** Le thème a été digitalisé sur base des cartes IGN 1:10 000 et de l'Atlas des rues (Streetnet de TéléAtlas).  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM  
**Titre complet :** Nom de la zone vulnérable  
**Nom :** AREA  
**Titre complet :** Superficie de la zone vulnérable

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 01/10/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen32.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen32.html)

### 3.4 FORET

#### 3.4.1 Cantonements forestiers de Wallonie\*

*Informations générales*

**Description générale :** Couche cartographique numérique composée de polygones représentant les limites des Services extérieurs de la Division de la Nature et des Forêts de la DGRNE. Ils sont établis dans huit Directions :

Arlon, Dinant, Liège, Malmédy, Marche, Mons, Neufchâteau et Namur, assurant, en fait toutes missions dans les domaines de la forêt, de la chasse, de la pêche et de la conservation de la nature. Coordonnés au départ de la Direction générale, ils ont à leur tête des agents porteurs du diplôme d'ingénieur agronome "eaux et forêts".  
L'Administration se ramifie en 8 Directions Territoriales dirigées par un directeur.  
Chaque direction est divisée en 3 à 6 cantonnements.  
Chaque cantonnement se subdivise en 3 à 6 brigades regroupant 3 ou 4 triages et comprenant un chef de brigade et 2 ou 3 agents techniques. Ce sont ces agents, diplômés en sylviculture, qui assurent la police et les opérations techniques sur le terrain.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	ADAM
<i>Prénom :</i>	Marc
<i>Téléphone :</i>	081/33.58.02
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:m.adam@mrw.wallonie.be">m.adam@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	DNF - Division de la Nature et des Forêts
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	Cellule informatique
<b><i>Rue :</i></b>	Avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	15
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.58.33

#### *Informations sur les données spatiales*

<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	StarCarto.

#### *Méta-métadonnées*

<b><u>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</u></b>	30/11/99 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.
--	--

### **3.4.2 Gestion des peuplements forestiers soumis**

#### *Informations générales*

<b><u>Description générale :</u></b>	Cartographie descriptive de l'ensemble des bois soumis au régime forestier. Indication, entre autres, des différentes essences présentes ainsi que des années de plantation.
<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	-
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1987
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	aujourd'hui
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Précision très variable, car réalisé par des cartographes différents au sein de chaque cantonnement forestier. Cartographie en perpétuelle évolution - mise à jour continue.

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
---	---

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** DEWASMES

***Prénom :*** Véronique

***Fonction :*** Attachée

***Téléphone :*** 081/33.58.23

***E-mail :*** [v.dewasmes@mrw.wallonie.be](mailto:v.dewasmes@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** DNF - Division de la Nature et des Forêts

***Direction/laboratoire :*** Cellule informatique

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.58.33

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** PEUPL\_FOR

**Description :** Couche composée de polygones représentant les peuplements forestiers, les zones de gagnage, les quais de débarquement ; de lignes représentant les sentiers, chemins, coupe-feu, routes...  
Chaque parcelle de peuplements forestiers est rattachée à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données ORACLE via un code unique constitué de : numéro de cantonnement/numéro de propriété/numéro de série/numéro de compartiment/numéro de parcelle.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Couche organisée par triage.

**Technique de saisie et données sources :** Levé topographique traditionnel, GPS, digitalisation sur base des PPNC, des cartes topographiques IGN matricielle 1:10 000 (ancienne version)...

**Format(s) de fichiers :** STARCARTO

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Code unique
	<i>Informations sur les tables principales contenues dans le lot</i>
<b>Nom :</b>	FICHE_PARCELLE
<b>Description :</b>	Chaque parcelle de peuplements forestiers est décrite sur base d'un certain nombre d'informations extraites de la base de données ORACLE. Le lien vers la base de données est réalisé via un code unique constitué de : numéro de cantonnement/numéro de propriété/numéro de série/numéro de compartiment/numéro de parcelle.
<b>Variables principales :</b>	-
	<i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	18/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen127.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen127.html</a>

### 3.5 PAYSAGE ET NATURE

#### 3.5.1 Arbres et haies remarquables - Cartographie

##### *Informations générales*

**Description générale :** Cartographie numérique localisant les arbres et les haies remarquables en Région wallonne. Chaque arbre, haie, alignements d'arbres, groupes d'arbre ou zone de haies est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des arbres et haies remarquables.

Selon l'art. 266 du CWATUP, pour l'application de l'article 84, 11, sont considérés comme arbres remarquables :

- 1° les arbres remarquables en raison de leur valeur esthétique ou paysagère, à savoir les arbres isolés à haute tige ou les arbustes, d'au moins trente ans, dans les espaces ouverts, et les arbres corniers ou de limites;
- 2° les arbres qui ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge;
- 3° les arbres répertoriés dans l'ouvrage de Jean Chalon, intitulé « 1. 134 arbres remarquables de la Belgique » (Namur, 1902), et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge;
- 4° les arbres répertoriés dans l'ouvrage de l'administration des eaux et forêts, intitulé « Arbres remarquables de la Belgique » (Bruxelles, 1978), et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge;
- 5° les arbres classés ou faisant l'objet d'une procédure de classement, conformément à la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976 du conseil de la Communauté française;
- 6° les arbres répertoriés, individuellement ou en groupe, sur des listes établies annuellement par communes à l'initiative des fonctionnaires délégués.

Selon l'art. 267 du CWATUP, pour l'application de l'article article 84, 11, sont considérées comme haies remarquables :

- 1° les haies anciennes plantées sur domaine public;
- 2° les haies dont la photographie ou la représentation graphique - en raison de l'intérêt esthétique, paysager ou botanique - est reproduite isolément ou dans des publications, à des fins scientifiques, didactiques ou touristiques, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge;
- 3° les haies qui, spécifiquement, ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge;
- 4° les haies classées ou faisant l'objet d'une procédure de classement, conformément à la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976 du conseil de la Communauté française;
- 5° les haies répertoriées sur des listes établies, annuellement par communes à l'initiative des

	fonctionnaires délégués.
<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) - art. 266 à 270.  Décret du 6 avril 1995 octroyant aux autorités communales le droit d'édicter des mesures complémentaires en matière de conservation de la nature (M.B. 10.06.95)
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1992
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	mise à jour continue
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	En avril 2001, cette cartographie était réalisée pour 20 communes.

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
---	---

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	-
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</u></b>	

<b><i>Nom :</i></b>	GOBEAUX
<b><i>Prénom :</i></b>	Jean-Claude
<b><i>Fonction :</i></b>	Directeur
<b><i>Téléphone :</i></b>	081/33.58.31
<b><i>E-mail :</i></b>	<a href="mailto:jc.gobeaux@mrw.wallonie.be">jc.gobeaux@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	DNF - Division de la Nature et des Forêts
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	DEV - Direction des Espaces verts
<b><i>Rue :</i></b>	Avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	15
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.58.22

*Informations sur les données spatiales*

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	AH_REMARQUABLES
<b><u>Description :</u></b>	Couche cartographique localisant les arbres et haies remarquables en Région wallonne.  La légende appliquée illustre les éléments suivants :

- arbres (points)
- groupes d'arbres (points)
- haies (lignes)
- alignement d'arbres (lignes)
- zones se rapportant à un numéro de site (surfaces)
- zones non détaillées dont la localisation se trouve sur un schéma annexe (surfaces)
- zones de haies non matérialisées (surfaces)
- n° de site (clé)
- n° d'ordre (à l'intérieur d'un site) (clé).

Chaque élément est relié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des arbres et haies remarquables via un code unique composé du n° de site et du n° d'ordre.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** 1 couche par province.

**Technique de saisie et données sources :** Dans un premier temps, les arbres et les haies répertoriés étaient cartographiés sur le terrain directement sur un fond de plan IGN 1:10 000 à l'aide d'un ordinateur portable. Près de 1 000 enregistrements ont été cartographiés de la sorte. Cette cartographie est en cours de récupération. Actuellement, les arbres et les haies répertoriés sont dessinés sur un fond de plan papier IGN 1:10 000 lors de l'inventaire de terrain. La digitalisation est effectuée par après, commune par commune, par la Cellule de cartographie informatisée de la DGRNE - Division de la Nature et des Forêts (Contact : Mireille Pekel 081/33.58.54). Les arbres et les haies sont repérés individuellement, sauf dans le cas où les arbres ou les haies considérés comme remarquables sont trop denses que pour être repérés sur carte individuellement. Dans ce cas, la zone est désignée par un site.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen125.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen125.html)

### **3.5.2 Carte d'évaluation biologique de la Belgique**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Le Ministère de la Santé publique et de l'environnement a lancé en 1978 un projet national intitulé "La carte écologique de la Belgique". Les cartes d'évaluation biologique furent élaborées en collaboration avec une dizaine de centres scientifiques. La méthode choisie pour la cartographie est établie sur base phytosociologique. Quatre critères déterminent la qualité globale de chaque unité cartographique :

- 1) rareté de l'unité cartographique
- 2) qualité biologique
- 3) vulnérabilité biologique
- 4) valeur de remplacement

**Territoire concerné :** Belgique

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1978

**Date des données les plus récentes :** -

**Informations complémentaires :** C'est en premier lieu sur base de la végétation que les unités cartographiques sont déterminées. Une liste des espèces relevées a été établie pour chaque unité, en se référant à la littérature appropriée et à l'expérience pratique des responsables scientifiques. Dans un peu plus de la moitié des cas, ces unités correspondent à une unité syntaxonomique existante. D'après la classification de groupements végétaux, ces unités syntaxonomiques sont des associations ou des alliances ; dans un seul cas il s'agit d'un ordre. Deux tiers de ces correspondances à des associations se situent au niveau des végétations forestières, tandis que les correspondances au niveau de l'alliance sont plutôt caractéristiques des prairies par exemple. Les dunes, les schorres, slikkes, les cultures et les plantations n'ont pas de correspondance taxonomique. Cette hétérogénéité s'explique, d'une part par un manque de données phytosociologiques pour certaines unités végétales, et d'autre part, par le souci d'établir un système d'unités cartographiques facilement utilisables.

La plupart des unités recouvrent des superficies relativement grandes. Toutefois, un certain nombre d'unités de la classe K ne correspondent qu'à de petites surfaces : ce sont des éléments linéaires ou ponctuels tels que les alignements d'arbres, les haies et les chemins creux. Ces éléments ont parfois été cartographiés sous forme de complexe avec la végétation environnante (par ex. Hp + Kh : complexe de prairies amendées et de haies).

Enfin une liste conventionnelle de symboles est employée pour indiquer des arbres et des groupes d'arbres dispersés qui ne sont pas propres à l'unité comme, par exemple, une parcelle de conifères au sein d'une forêt de feuillus. Ces symboles ont également été utilisés pour indiquer les essences forestières dominantes dans les éléments linéaires et ponctuels.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Par planchette, par feuille ou le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** STEIN

**Prénom :** Jacques

**Fonction :** Directeur a.i.

**Téléphone :** 081/33.58.60

**E-mail :** [j.stein@mrw.wallonie.be](mailto:j.stein@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts

**Direction/laboratoire :** DN - Direction de la Nature

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.58.22

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** EVAL\_BIOL

<b>Description :</b>	A partir d'une liste standardisée d'unités cartographiques, on a donné, à chaque unité de végétation inventoriée, une cote d'évaluation biologique basée sur 4 critères : rareté, qualité biologique, vulnérabilité et valeur de remplacement : 1) très grande qualité biologique 2) grande qualité biologique 3) plus faible qualité biologique
<b>Type de données :</b>	carte papier
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	La végétation existante est inventoriée à l'aide d'une liste uniforme d'unités cartographiques, et transcrite sur carte topographique IGN à l'échelle 1:10 000 ou 1:25 000. Dans les régions morcelées, l'échelle 1:10 000 a été plus largement utilisée. La délimitation des unités cartographiques est faite d'après les limites de la carte topographique, sauf lorsque ces limites ne correspondent plus à la situation actuelle. Les données de toutes les cartes de terrain sont recopiées à l'échelle 1:25 000.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	-

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	09/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen111.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen111.html</a>

### **3.5.3 Cartographie des territoires paysagers**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	La cartographie des territoires paysagers de Wallonie est un inventaire cartographique des paysages wallons conforme aux exigences d'identification et de caractérisation des paysages prévues par la Convention européenne du paysage. La carte des territoires paysagers de Wallonie divise l'espace wallon en 17 ensembles paysagers regroupant 94 territoires paysagers, comprenant pour certains, des faciès paysagers.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:50 000
<b>Références légales :</b>	Conseil de l'Europe - Service du patrimoine culturel et naturel - DGIV. Convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000.
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	2001
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2002
<b>Informations complémentaires :</b>	-

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	Le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* DECONINCK

*Prénom :* Mireille

*Fonction :* Attachée

*Téléphone :* 081/33.25.22

*E-mail :* [m.deconinck@mrw.wallonie.be](mailto:m.deconinck@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

**Contact acquisition :**

*Nom :* MORELLE

*Prénom :* David

*Fonction :* Attaché(e)

*Téléphone :* 081/33.25.72

*E-mail :* [d.morelle@mrw.wallonie.be](mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGATLP - DAU - Direction de l'Aménagement régional

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CTP

**Description :** Couche composée de polygones représentant les faciès paysagers.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation à l'écran sur base :  
 - de la carte des pentes dérivées du MNT IGN 1:50 000,  
 - de la carte des altitudes dérivées du MNT IGN 1:50 000,  
 - du plan d'occupation du sol 1:50 000 de la RW,  
 - de la carte des associations de sols,  
 - de la carte lithologique de l'Atlas de Belgique (1950-1972),  
 - de la carte géologique de l'Atlas de Belgique (1950-1972),  
 - des cartographies reprises au sein des ouvrages de L.F. Génicot, Architecture rurale de Wallonie, P. Mardaga (de 1984 à 1992), 12 volumes.  
 - de consultations de personnes-ressources (acteurs de terrain, spécialistes du domaine...),  
 - d'études de terrain et de photos,  
 - de consultations d'ouvrages de référence.

**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView et ArcInfo.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** ENSEMBLE

**Titre complet :** Ensemble paysager

<b>Nom :</b>	MODE
<b>Titre complet :</b>	Mode
<b>Nom :</b>	TERRITOIRE
<b>Titre complet :</b>	Territoire paysager
<b>Nom :</b>	FACIES
<b>Titre complet :</b>	Faciès paysager
<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Code du faciès paysager

*Meta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	08/10/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen142.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen142.html</a>

**3.5.4 Lignes SNCV désaffectées***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données concernant les anciennes voies S.N.C.V. et les points d'arrêt le long de ces voies. Ces données proviennent des fonds de plan IGN de 1939, des plans de démontage et des plans d'emprise pour les données manquantes au niveau de l'IGN 1939 et des plans de démontage. Outre le relevé des lignes SNCV, le relevé a également porté sur les dépôts, garages, gares et stations notées sur les plans de démontage. Toutes les informations ont par la suite été transposées sur le fond de plan IGN 1:10 000 analogique actuel. Sur les 2 227 km de voies répertoriés lors de la digitalisation en 1997, 50 % se situent sur des routes dont près de la moitié sont régionales ; 17 % se présentent encore sous forme de traces dans le paysage (talus, rangée d'arbres, ...) et 15 % se localisent sur des chemins ou sentiers (situation déduite des fonds IGN 1:10 000 analogiques scannés).
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	N° d'engagement: 96/13287.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	14/05/1997
<b>Informations complémentaires :</b>	Ces données ont été digitalisées en 1997 et aucune mise à jour n'est prévue actuellement.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couverture cartographique complète.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues

**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** SNCV

**Description :** Couche composée d'arcs représentant les lignes S.N.C.V. désaffectées.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation à partir des fonds de plan IGN datant de 1939 ainsi que des plans de démontage et des plans d'emprise pour les données manquantes au niveau de l'IGN 1939 et des plans de démontage. Toutes les informations ont par la suite été transposées sur le fond de plan IGN 1:10 000 analogique actuel.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NUMERO

**Titre complet :** Numéros des lignes SNCV

**Nom :** NUMERO2

**Titre complet :** Second numéro de ligne

**Nom :** NUMERO3

**Titre complet :** Troisième numéro de ligne

**Nom :** TYPE (arcs)

**Titre complet :** Type de ligne SNCV

**Nom :** TYPE\_ROU

**Titre complet :** Code caractérisant le réseau routier

**Nom :** TYPE\_ALL

**Titre complet :** Code numérique composé de la concaténation des champs TYPE\_LIGNE et TYPE\_ROU

**Nom :** NONPRECIS

**Titre complet :** Précision de l'information

**Nom :** VARIANTE

**Titre complet :** Valeur binaire (0 ou 1) de concordance entre IGN et plans de 1939

**Titre abrégé :** PTSNCV

**Description :** Couche composée de points représentant les arrêts le long des lignes S.N.C.V. désaffectées.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation à partir des fonds de plan IGN datant de 1939 ainsi que des plans de démontage et des plans d'emprise pour les données manquantes au niveau de l'IGN 1939 et des plans de démontage. Les données recueillies sur les plans de démontage ont été mises en cohérence avec les lignes SNCV désaffectées de la couche cartographique "SNCV" ("snapping" des points sur les lignes).

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	NUMERO
<b>Titre complet :</b>	Numéros des lignes SNCV
<b>Nom :</b>	NUMERO2
<b>Titre complet :</b>	Second numéro de ligne
<b>Nom :</b>	TYPE (pts)
<b>Titre complet :</b>	Code numérique caractérisant le type de point d'arrêt

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	14/06/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen37.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen37.html</a>

**3.5.5 Périmètres d'intérêt paysager et points de vues remarquables***Informations générales*

**Description générale :** Les Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP), Points et Lignes de Vue Remarquables (PVR et LVR) relevés par l'ADESA et cartographiés par elle sur des cartes "papiers" ont été transcrits en format numérique. La digitalisation est réalisée en deux couches : une couche de polygones pour les PIP et une couche de lignes pour les PVR et LVR.

Cela comprend :

- le report de chaque périmètre d'intérêt paysager et de chaque point et ligne de vue remarquables sur le fond IGN 1:10 000 scanné (ancienne version) (Si l'IGN récent est disponible, il est nécessaire d'adapter l'information "ADESA" pour qu'elle soit en adéquation avec ce nouveau référentiel) ;
- la fourniture d'une couche au format shapefile ArcGis (ESRI®) relative à la thématique ainsi qu'une description du contenu et de la structure des fichiers ;
- la production d'un relevé précis et détaillé des incohérences constatées lors de l'exécution des travaux.

Cette couche d'information pourra servir lors de la révision des plans de secteur afin de localiser les périmètres d'intérêt paysager et les points et lignes de vue remarquables.

<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Les secteurs d'aménagement suivants ont été digitalisés : Ath-Lessines-Enghien ; Nivelles ; Thuin-Chimay ; Bertrix-Libramont-Neufchâteau ; Huy-Waremme ; Mouscron-Comines ; Philippeville-Couvin ; Stavelot ; Malmedy-Saint Vith ; Wavre-Jodoigne-Perwez ; Charleroi ; Sud-Luxembourg. La zone de Bierset couverte lors de l'étude de révision du plan de secteur a également été digitalisée.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	CWATUP - Articles 6, 40, 111, 112, 185, 188, 452/20, 452/22, 452/31. "Le périmètre de point de vue remarquable vise à maintenir des vues exceptionnelles sur un paysage bâti ou non bâti." "Le périmètre d'intérêt paysager vise au maintien, à la formation ou à la reconstitution du paysage."

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1995
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2002
<b>Informations complémentaires :</b>	Les différentes étapes adoptées pour la numérisation des données sont : - scan et géoréférencement des calques de l'ADESA ; - digitalisation et encodage des informations ; - contrôles de complétude ;

- rédaction des documents annexes.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : Région wallonne" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* DECONINCK

*Prénom :* Mireille

*Fonction :* Attachée

*Téléphone :* 081/33.25.22

*E-mail :* [m.deconinck@mrw.wallonie.be](mailto:m.deconinck@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

**Contact acquisition :**

*Nom :* MORELLE

*Prénom :* David

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/33.25.72

*E-mail :* [d.morelle@mrw.wallonie.be](mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGATLP - DAU - Direction de l'Aménagement régional

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** PIP

**Description :** Couche composée de polygones localisant les périmètres d'intérêt paysager identifiés par l'ADESA.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation des inventaires sur carte "papier" de l'ADESA.

**Format(s) de fichiers :** Shapefile (ESRI).

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** IGN

**Titre complet :** Numéro de planche IGN

<b>Nom :</b>	UNITE_PAYS
<b>Titre complet :</b>	Unité paysagère
<b>Nom :</b>	REF
<b>Titre complet :</b>	Référence du livret ADESA
<b>Nom :</b>	NLLE_IGN
<b>Titre complet :</b>	Adéquation aux nouveaux fonds de plan IGN 1:10 000
<b>Nom :</b>	REM
<b>Titre complet :</b>	Remarque
<b>Nom :</b>	IGN_INCOMP
<b>Titre complet :</b>	Informations complémentaires sur la planche IGN
<b>Nom :</b>	PS_INCOMP
<b>Titre complet :</b>	Informations complémentaires sur le plan de secteur

---

<b>Titre abrégé :</b>	PLVR
<b>Description :</b>	Couche composée de lignes localisant les points et lignes de vues remarquables.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des inventaires sur carte "papier" de l'ADESA.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile (ESRI).

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	IGN
<b>Titre complet :</b>	Numéro de planche IGN
<b>Nom :</b>	UNITE_PAYS
<b>Titre complet :</b>	Unité paysagère
<b>Nom :</b>	REF
<b>Titre complet :</b>	Référence du livret ADESA
<b>Nom :</b>	NLLE_IGN
<b>Titre complet :</b>	Adéquation aux nouveaux fonds de plan IGN 1:10 000
<b>Nom :</b>	REM
<b>Titre complet :</b>	Remarque
<b>Nom :</b>	NR_ADESA
<b>Titre complet :</b>	Numéro ADESA
<b>Nom :</b>	LABEL
<b>Titre complet :</b>	Type d'objet
<b>Nom :</b>	ORIENT
<b>Titre complet :</b>	Orientation de la vue

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 08/10/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen140.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen140.html)

### 3.5.6 Plans communaux de développement de la nature (PCDN)

#### *Informations générales*

##### Description générale :

Lot de données relatif aux cartes contenues dans les inventaires écologiques réalisés pour les Plans communaux de développement de la nature (PCDN). Les PCDN ont été instaurés en 1995 et ont succédé à l'expérience pilote des Contrats biodiversité lancés sur 5 communes. Ils reposent sur la mise en place d'un partenariat local qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux dans des actions de protection, d'amélioration du patrimoine naturel et paysager, sur l'ensemble du territoire communal. Ces différents projets visent le maintien ou la reconstitution d'un réseau écologique, tel que le conçoit la Région wallonne.

Dans ce cadre, un inventaire du patrimoine écologique et paysager est réalisé sur le territoire communal. Cet inventaire doit :

- rappeler les principales caractéristiques géographiques et socio-économiques de la commune,
- mettre en évidence les principales caractéristiques paysagère de la commune,
- établir un état de la biodiversité sur le territoire communal.

L'identification des contraintes, tant liées à l'affectation qu'à l'utilisation du sol doit être accompagnée de l'inventaire des propriétaires, utilisateurs et gestionnaires du territoire.

Les propositions d'action de l'auteur de projet sont structurées selon les éléments du réseau écologique, pour lesquels le cahier des charges rappelle la définition et les critères de classement des différentes zones.

Par ailleurs, le cahier des charges exige des documents cartographiques (sous une forme aisément reproductible) à l'échelle du 1:10 000 pour les cartes d'inventaire (la carte d'occupation du sol et la carte du réseau écologique notamment) et à l'échelle du 1:25 000 pour les cartes thématiques ou paysagères.

##### Territoire concerné :

Région wallonne

##### Portée géographique précise :

41 communes : Aiseau-Presles, Anthisnes, Bastogne, Beaumont, Beauvechain, Bertrix, Braine-le-Comte, Charleroi, Chastre, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Comines, Couvin, Durbuy, Eupen, Flémalle, Geer, Gerpinnes, Grez-Doiceau, Habay, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Houffalize, La Louvière, Liège, Mons, Namur, Ohéy, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Pont-à-Celles, Rebecq, Rixensart, Saint-Hubert, Seneffe, Sivry-Rance, Tellin, Tenneville, Verviers, Viroinval, Virton, Visé, Welkenraedt.

##### Ordre d'échelle :

1:10 000

##### Références légales :

Les PCDN n'ont pas de base légale, seules les 3 publications de la série "Nature et développement durable" citées dans les documents source, constituent leur cadre de référence.

##### Etat d'avancement :

en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

##### Date des données les plus anciennes :

1995

##### Date des données les plus récentes :

2002

##### Informations complémentaires :

Le lot de données est hétérogène étant donné que la cartographie (soit papier, soit numérique) a été réalisée de façon différente pour chaque commune en fonction de l'auteur de projet. Chaque commune établit son cahier des charges et est responsable de la réalisation de son PCDN. Une mise à jour est organisée.

#### *Informations sur la disponibilité*

##### Conditions d'accessibilité,

Pour les données papier, consultation uniquement.

##### d'utilisation et de disponibilité :

Pour les données numériques, données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

##### Unité de diffusion :

Cartes disponibles au format papier ou sur support informatique (CR-Rom) pour certaines communes.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** STEIN

**Prénom :** Jacques

**Fonction :** Directeur a.i.

**Téléphone :** 081/33.58.60

**E-mail :** [j.stein@mrw.wallonie.be](mailto:j.stein@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts

**Direction/laboratoire :** DN - Direction de la Nature

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.58.22

***Informations sur les données spatiales***

**Titre abrégé :** ECOLOGIE\_PCDN

**Description :** Cartes des éléments du réseau écologique contenues dans les inventaires des PCDN. Elles définissent et cartographient les zones centrales en milieu ouvert et fermé, les zones de développement en milieu ouvert et fermé et les zones de liaison (éléments du maillage), d'après le canevas développé dans le document méthodologique du cahier des charges (Delescaille, 1995).

La légende de base de la carte du réseau écologique (au format papier ou numérique) reprend :

- les zones centrales en milieu ouvert (agricole ou rural)
- les zones de développement en milieu ouvert (agricole ou rural)
- les zones centrales en milieu fermé (forestier)
- les zones de développement en milieu fermé (forestier)
- le réseau hydrographique et les plans d'eau
- les éléments principaux (structurants) du maillage (haies vives, bandes boisées, bosquets, arbres remarquables, lisières forestières, chemins creux, espaces sous les lignes de conduite de force, talus de chemin de fer, anciennes voies ferrées, sentiers et chemins, etc.)
- les éléments secondaires du maillage écologique : bords de route, limites entre parcelles, buissons, haies taillées, réseau des coupe-feu ou des traits de chasse en forêt, clairières, coupes forestières, friches, points d'eau, etc.

Lorsque l'information est connue, il est suggéré de reporter également sur cette carte les zones naturelles, les zones d'espaces verts, les zones à rénover en zones d'espaces verts, les zones de parcs, les zones de vergers à haute tige, les périmètres d'intérêt paysager, les réserves naturelles, les limites d'espaces protégés, les zones NATURA2000, les sites classés, les voies de passage des grands mammifères, batraciens...

**Type de données :** carte papier

**Plus petite entité d'agrégation :** Nouvelle commune.

**Technique de saisie et données sources :** La technique de saisie des informations diffèrent en fonction du cahier des charges établis par chaque commune et de l'auteur de projet.

**Format(s) de fichiers :** Cartes au format papier ou, pour certaines communes, au format numérique (shapefiles ArcView).

**Titre abrégé :** CONTRAINTES\_PCDN

**Description :** Cartes des contraintes, tant liées à l'affectation (au plan de secteur notamment) qu'à l'utilisation du sol,

contenues dans les inventaires des PCDN. Elles définissent et cartographient :

- les zones de contraintes négatives,
- les zones naturelles,
- les zones d'espaces verts,
- les zones de parcs,
- les réserves naturelles domaniales ou privées,
- les périmètres d'intérêt paysager,
- les zones à rénover en zones d'espaces verts,
- les zones de loisirs,
- les zones d'extraction,
- les zones d'habitat et les zones d'habitat à caractère rural,
- les zones d'aménagement différé,
- les zones industrielles et les zones d'extension d'industrie,
- les plans d'eau,
- les sites classés,
- les routes et voies à effet de coupure,
- le réseau hydrographique,
- les fonds de vallée,
- les éléments linéaires de rupture dans les liaisons écologiques,
- les lignes de lisières résineuses,
- les points de captage,
- ...

**Type de données :** carte papier

**Plus petite entité d'agrégation :** Nouvelle commune.

**Technique de saisie et données sources :** La technique de saisie des informations diffèrent en fonction du cahier des charges établis par chaque commune et de l'auteur de projet.

**Format(s) de fichiers :** Cartes au format papier ou, pour certaines communes, au format numérique (shapefiles ArcView).

**Titre abrégé :** PAYSAGE\_PCDN

**Description :** Cartes visant à mettre en évidence les principales caractéristiques paysagère de la commune, contenues dans les inventaires des PCDN. Elles définissent et cartographient :

- les plans d'eau,
- les pentes supérieures à 10%,
- les bois de résineux,
- les bois de feuillus,
- les bois mixtes (feuillus + résineux),
- les bois situé au voisinage de la limite communale,
- le réseau hydrographique,
- les lignes de crête dominantes,
- les lignes de crêtes secondaires,
- les points de vue en fonction de leur orientation,
- les sommets (altitude),
- ...

**Type de données :** carte papier

**Plus petite entité d'agrégation :** Nouvelle commune.

**Technique de saisie et données sources :** La technique de saisie des informations diffèrent en fonction du cahier des charges établis par chaque commune et de l'auteur de projet.

**Format(s) de fichiers :** Cartes au format papier ou, pour certaines communes, au format numérique (shapefiles ArcView).

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen124.htm](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen124.htm)

**CPDT :**

### 3.5.7 Réseau écologique

#### *Informations générales*

##### Description générale :

Lot de données relatif à la cartographie du réseau écologique en Région wallonne. Le réseau écologique est défini dans ce cas, comme l'ensemble des habitats susceptibles de fournir un milieu de vie temporaire ou permanent aux espèces végétales et animales, dans le respect de leurs exigences vitales, et permettant d'assurer leur survie à long terme.

La théorie du réseau écologique ici appliquée est constituée de trois types de zones : les zones centrales et les zones de développement reliées entre elles par le maillage écologique formé de l'ensemble des zones de liaison.

Les zones centrales sont des zones de grand intérêt biologique dans lesquelles la conservation de la nature devrait être prioritaire. Elles comprennent les landes, les tourbières, les prés humides, les pelouses sèches, certains plans d'eau, les marais, les forêts alluviales, les forêts tourbeuses, les forêts de ravins, les anciennes carrières, les sablières, les terrils, etc. ou les milieux contenant une espèce ou une association végétale peu répandue. En font partie notamment toutes les réserves naturelles (domaniales et agréées), les zones "noyaux" des Zones de protection spéciale, les propositions de Zones humides d'intérêt biologique, les sites CORINE, certains sites ISIWAL et certaines zones N et R des plans de secteur.

Les zones de développement sont des zones d'intérêt biologique moindre mais ayant un bon potentiel, celui-ci pourrait s'exprimer avec l'application d'une gestion adéquate. La conservation de la nature y est compatible avec une exploitation économique réfléchie. Il s'agit des forêts feuillues de production (hêtraies, chênaies, chênaies-charmaies, etc.), des prés humides pâturés, des taillis et fourrés, des vergers hautes tiges, de certains plans d'eau, certains terrils, certains parcs, etc.

Les zones de liaison sont des biotopes ou éléments linéaires dont le rôle de couloir de liaison et/ou refuge entre d'autres zones peut être soupçonné. On distinguera donc des zones de liaison linéaires et des zones de liaison de surface. Mais ces définitions se basent essentiellement sur des postulats, il apparaît en outre que les véritables zones de liaison seraient très spécifiques, car pouvant jouer le rôle de couloir écologique pour une espèce et avoir une fonction de barrière écologique pour une autre. Néanmoins, elles devraient compter notamment certains cours d'eau, haies, talus routiers, rangées d'arbres, lisières, bords de voies ferrées, bords de culture pouvant constituer des couloirs d'échange entre les zones centrales et/ou les zones de développement. Parmi les zones de liaison de surface, on retrouve certains peuplements de résineux (quand ils permettent de maintenir l'intégrité des massifs boisés, quand ils ont un sous-bois diversifié, etc.), certains noeuds routiers, les superficies de drainage déficient (d'après la carte pédologique ; pour leur potentiel de restauration d'un milieu humide).

##### Territoire concerné :

Région wallonne

##### Portée géographique précise :

-

##### Ordre d'échelle :

1:10 000

##### Références légales :

-

##### Etat d'avancement :

en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

##### Date des données les plus anciennes :

-

##### Date des données les plus récentes :

2002

##### Informations complémentaires :

En réalité, le maillage écologique est également constitué d'éléments diffus, plus ponctuels comme les arbres isolés, les zones de suintement, les mares temporaires, etc. Mais ils ne sont pas recensés dans cette cartographie du réseau écologique.

La distinction entre milieux ouverts (landes, prés, marais, etc.) et milieux fermés (zones boisées) est appliquée. La justification fournie est que les problèmes de conservation de la nature y sont différents, de même que les acteurs concernés. La distinction est également faite pour les quelques zones dont le potentiel écologique est augmenté par l'un ou l'autre critère physique : il s'agit des zones de forte pente, des zones à mauvais drainage ou à sols superficiels, et des vieux vergers de haute tige.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Par zone ou le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* STEIN

*Prénom :* Jacques

*Fonction :* Directeur a.i.

*Téléphone :* 081/33.58.60

*E-mail :* [j.stein@mrw.wallonie.be](mailto:j.stein@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts

**Direction/laboratoire :** DN - Direction de la Nature

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.58.22

**Contact acquisition :**

*Nom :* HECQ

*Prénom :* Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CMV

**Description :** La légende appliquée est :

- zone centrale ouverte
- zone centrale fermée
- zone de développement ouverte
- zone de développement fermée
- zone de liaison de surface
- zone de liaison à mauvais drainage
- verger de hautes tiges
- zone de forte pente
- éléments linéaires de liaison
- source, chanoir, église
- zone bocagère
- limite d'espace protégé
- zone de protection légale
- zone ZPS, SHIB, ISIWAL
- limite zones R-N au plan de secteur

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne

**Technique de saisie et données sources :** Dans un premier temps, sont réportées sur les cartes IGN 1:10 000, en les répertoriant dans l'une ou l'autre zone du réseau écologique, toutes les informations récoltées à partir des différents inventaires, études, publications, cartes d'évaluation biologique, cartes pédologiques, etc. (pour plus de précisions, voir Delsecaille, 1995).

Après vérification de terrain (actualisation des périmètres, composition sommaire des différentes zones, menaces), les cartes du réseau écologique sont digitalisées par voie informatique (logiciel STARCARTO) et tirées sur papier calque, permettant la superposition avec les cartes IGN 1:10 000. Elles sont accompagnées d'un rapport décrivant les différentes zones numérotées sur chaque carte (statut de protection éventuelle, présence d'espèces intéressantes, etc.). Toutes les données (localisation, composition, différents statuts, etc.) sont reprises dans une banque de données.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefiles ArcView.

---

**Titre abrégé :** MAILXXXX\_SURFACES

**Description :** Couche composée de polygones identifiant les éléments de surface du réseau écologique. La légende appliquée est :

- zones de liaison de surface,
- zones de liaison de haut intérêt,
- zones bocagères,
- zones mixtes,
- zones de développement ouvertes (vergers hautes tiges),
- zones de développement ouvertes,
- zones centrales ouvertes,
- zones de développement fermées,
- zones centrales fermées,
- zones de liaisons à mauvais drainage,
- légende inconnue pour ce type.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Par zone.  
La cartographie est terminée pour les zones géographiques suivantes : Charleroi (16 communes), Entre Sambre-et-Meuse (11 communes), Luxembourg (15 communes), Malmédy-StVith (7 communes), Nivelles (11 communes), Stavelot (7 communes), Thuin-Chimay (9 communes). Les communes sont couvertes de façons diverses (parfois complètement, parfois presque rien).

**Technique de saisie et données sources :** -

**Format(s) de fichiers :** StarCarto, Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TYPE

**Titre complet :** Type de surface du réseau écologique provenant de la légende Star Carto

---

**Titre abrégé :** MAILXXXX\_LIGNES

**Description :** Couche composée de polygones identifiant les éléments linéaires du réseau écologique. La légende appliquée est :

- éléments linéaires de liaison,
- limite PCDN Virton,
- limite communale,
- limite d'espace protégé,
- limite Zones R-N au plan de secteur,
- type non utilisé dans la légende car signification non trouvée.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Par zone.

La cartographie est terminée pour les zones géographiques suivantes : Charleroi (16 communes), Entre Sambre-et-Meuse (11 communes), Luxembourg (15 communes), Malmedy-StVith (7 communes), Nivelles (11 communes), Stavelot (7 communes), Thuin-Chimay (9 communes). Les communes sont couvertes de façons diverses (parfois complètement, parfois presque rien).

**Technique de saisie et données** -**sources :**

**Format(s) de fichiers :** StarCarto, Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TYPE

**Titre complet :** Type d'éléments linéaires du réseau écologique provenant de la légende Star Carto

---

**Titre abrégé :** MAILXXXX\_POINTS

**Description :** Couche composée de points identifiant les éléments ponctuels du réseau écologique.

La légende appliquée est :

- source,
- zones de fortes pentes,
- vergers de hautes tiges,
- légende inconnue pour ce type.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Par zone.

La cartographie est terminée pour les zones géographiques suivantes : Charleroi (16 communes), Entre Sambre-et-Meuse (11 communes), Luxembourg (15 communes), Malmedy-StVith (7 communes), Nivelles (11 communes), Stavelot (7 communes), Thuin-Chimay (9 communes). Les communes sont couvertes de façons diverses (parfois complètement, parfois presque rien).

**Technique de saisie et données** -**sources :**

**Format(s) de fichiers :** StarCarto, Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TYPE

**Titre complet :** Type d'éléments ponctuels du réseau écologique provenant de la légende Star Carto

---

**Titre abrégé :** MAILXXXX\_TXT

**Description :** Il n'y a pas de légende appliquée. L'attribut "TEXTE" sert à labeliser les points.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Par zone.

La cartographie est terminée pour les zones géographiques suivantes : Charleroi (16 communes), Entre Sambre-et-Meuse (11 communes), Luxembourg (15 communes), Malmedy-StVith (7 communes), Nivelles (11 communes), Stavelot (7 communes), Thuin-Chimay (9 communes). Les communes sont couvertes de façons diverses (parfois complètement, parfois presque rien).

**Technique de saisie et données** -**sources :**

**Format(s) de fichiers :** StarCarto, Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TEXTE

**Titre complet :** Texte venant en surcharge sur la carte

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour** 11/09/02

**des méta-données :**

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen123.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen123.html)

CPDT :

### 3.5.8 Réseau Natura2000 - Cartographie\*

#### *Informations générales*

##### Description générale :

Cartographie localisant les sites proposés pour Natura2000. Natura2000 est un réseau européen de sites d'importance patrimoniale. Ces sites sont identifiés sur la base de deux directives européennes, la Directive 79/409 concernant la conservation des oiseaux sauvages et la Directive 92/43/CE appelée directive "Habitats" ou "Faune-Flore-Habitats". La première directive concerne uniquement les Oiseaux alors que la seconde prend en compte une large diversité d'animaux et de végétaux ainsi que des habitats ou milieux. Ces deux directives définissent des statuts généraux de protection des espèces et des habitats (interdiction de la destruction, du dérangement ou réglementation des prélèvements...) sur l'ensemble du territoire européen et complètent la protection légale par l'identification de sites où des mesures particulières sont indispensables pour assurer le développement ou le maintien à long terme de populations viables ou pour assurer la pérennité d'habitats ou d'écosystèmes remarquables.

Les zones de protection spéciale (ZPS) (Directive 92/43/CE) et les zones spéciales de conservation (ZSC) (Directive 79/409) identifient deux ensembles de sites dont la protection ou la gestion doit être compatible avec les objectifs des deux Directives. Ces sites sont éligibles au statut de sites d'importance communautaire (SIC). Les SIC sont des sites sélectionnés à partir des listes nationales qui contribuent de façon significative :

1. au maintien ou au rétablissement dans un état de conservation favorable des types d'habitats et des espèces visés ;
2. à la cohérence de NATURA2000 et/ou
3. au maintien de la diversité biologique des zones biogéographiques concernées.

Cette sélection sera menée par la Commission en collaboration avec les États Membres sur la base des critères définis à l'Annexe III de la Directive 92/43/CEE. Ces critères évaluent les sites selon leur valeur relative à l'échelle nationale, leur importance en tant que voie de migration ou de site transfrontalier, leur surface totale, la coexistence des divers types d'habitats et d'espèces visés et leur valeur en terme d'unicité pour les régions biogéographiques ou pour l'Union.

Ces SIC constitueront le réseau NATURA2000 qui vise à la conservation des habitats et des espèces sur l'ensemble de leur aire de répartition. Aussitôt qu'un site aura été adopté en tant que SIC au niveau européen, les États Membres seront tenus de le désigner en Zone Spéciale de Conservation dans un délai de six ans et au plus tard en 2004. Ils devront traiter prioritairement les sites les plus menacés ou les plus importants en terme de conservation. Cette période de six ans sera mise à profit par les États Membres pour préparer les plans de gestion et de restauration de ces sites afin de leur assurer un état de conservation favorable.

La mise en place du Réseau NATURA2000 telle qu'elle est définie dans la Directive Habitats se réalise donc en trois étapes :

- étape 1 : préparation des listes nationales ;
- étape 2 : l'identification des sites d'importance communautaire ;
- étape 3 : désignation locale des zones spéciales de conservation .

Actuellement, 358 sites sont sélectionnés par la Région wallonne et font partie d'une liste provisoire (décision du Gouvernement wallon du 18 juillet 2002).

Les données spatiales ("couches") constituant ce lot seront intégrées au lot " Zones de protection de la conservation de la nature ".

##### Territoire concerné :

Région wallonne

##### Portée géographique précise :

- Zones de protection spéciale (ZPS).
- Zones spéciales de conservation (ZSC).

##### Ordre d'échelle :

1:10 000

##### Etat d'avancement :

en voie de finalisation

##### Date des données les plus récentes :

2002

##### Gestionnaire du lot :

**Nom :** DUFRENE  
**Prénom :** Marc  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/62.64.29  
**E-mail :** [m.dufrene@mrw.wallonie.be](mailto:m.dufrene@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** CRNFB - Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (Gembloux)  
**Direction/laboratoire :** -  
**Rue :** avenue Maréchal Juin  
**Numéro :** 23  
**Code postal :** 5030  
**Ville :** Gembloux  
**Fax :** 081/61.57.27

**Nom :** LAMBERT  
**Prénom :** Didier  
**Fonction :** Cartographe  
**Téléphone :** 081/33.58.40  
**E-mail :** [d.lambert@mrw.wallonie.be](mailto:d.lambert@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts  
**Direction/laboratoire :** Cellule informatique  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.58.33

#### *Informations sur les données spatiales*

**Type de données :** carte vectorielle  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile Esri et StarCarto.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 12/09/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

### **3.5.9 Zones de protection de la conservation de la nature**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Lot de données constitué de plusieurs couches cartographiques numériques relatives aux périmètres de conservation de la nature existant en Région wallonne.

Outils dérivés de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature :

- réserves naturelles domaniales (RND),
- réserves naturelles agréées (RNA),
- réserves forestières (RES\_FOR),
- parcs naturels (PARC\_NAT).

Outils wallons pour la protection d'habitats spécifiques :

- zones humides d'intérêt biologique (ZHIB),
- cavités souterraines d'intérêt scientifique (CSIS),
- sablières et carrières d'intérêt biologique (CARRIERE),
- combles et clochers (COMBL\_CLOCH).

Outils européens pour la protection d'habitats spécifique :

- zones de protection spéciale (ZPS). Il convient de distinguer les périmètres cadres des ZPS par rapport aux habitats sensibles appelés ZPS qui sont intégrés dans le réseau Natura2000.
- zones spéciales de conservation (ZSC).

La définition des ZSC et des ZPS a pour but de former ensemble un réseau écologique à l'échelle européenne, le réseau Natura2000.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** 12 juillet 1973 - Loi sur la conservation de la nature (M.B. 11.09.73), modifiée par les décrets du 11 avril 1984 (M.B. 17.04.85), du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels (MB du 12.12.85), du 7 octobre 1985 sur la protection des eaux de surface contre la pollution (MB du 10.01.86), du 7 septembre 1989 modifiant le régime des dérogations à la loi sur la conservation de la nature, du 7 septembre 1989 visant à prévenir les atteintes à la nature, du 21 avril 1994 complétant la loi par des dispositions particulières à la R.W. en ce qui concerne la circulation sur et dans les cours d'eau (MB du 06.04.94), du décret du 6 avril 1995 octroyant aux autorités communales le droit d'édicter des mesures complémentaires en matière de conservation de la nature (MB du 10.06.95), du décret du 22 janvier 1998 instaurant un régime d'indemnisation pour les dommages causés par certaines espèces protégées (M.B. 26.02.1998) et du décret du 6 décembre 2001 (M.B. 22.01.02).

8 juin 1989 - Arrêté de l'Exécutif régional wallon relatif à la protection des zones humides d'intérêt biologique (M.B. du 12.09.89), modifié par l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 10 juillet 1997 (MB du 20.08.97).

26 janvier 1995 - Arrêté du Gouvernement wallon organisant la protection des cavités souterraines d'intérêt scientifique (M.B. 18.03.95).

16 juillet 1985 - Décret relatif aux parcs naturels (M.B. du 12.12.85).

Directive 79/409/CEE, appelée Directive "Oiseaux", concernant la conservation des oiseaux sauvages (J.O. du 25.04.79) modifiée par la Directive 97/49/CEE (J.O. du 13.08.97).

Directive 92/43/CEE, appelée Directive "Habitats", du conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (J.O. du 22/07/92).

Conventions "Combles & Clochers" signées entre la Région wallonne et les Communes pilotes. A ce jour, 102 communes ont signé une convention.

**Etat d'avancement :** en voie de finalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1991

**Date des données les plus récentes :** mise à jour continue

**Informations complémentaires :** La mise à jour de la cartographie numérique se fait en fonction des nouveaux arrêtés de désignation des différents types de zones bénéficiant d'un statut de protection et des récoltes de données de terrain.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** La disponibilité des données est conditionnée pour certaines d'entre elles à la signature de l'arrêté de désignation, pour d'autres à la finalisation des mises à jour. Les informations sont disponibles à la DNF,

sous réserve de l'autorisation de la Direction de la Conservation de la Nature.

Les données numériques sont accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :**

Le format papier de l'ensemble des zones de protection de la conservation de la nature est délivré sous la forme d'une carte générale au 1:400 000.  
Par couche d'information cartographique.

Une mise à disposition des données pour un large public est à l'étude sur un site Internet.

**Prix à l'unité :**

Gratuit actuellement.

**Site WEB :**

-

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* LAMBERT

*Prénom :* Didier

*Fonction :* Cartographe

*Téléphone :* 081/33.58.40

*E-mail :* [d.lambert@mrw.wallonie.be](mailto:d.lambert@mrw.wallonie.be)

*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne

*Direction générale/département :* DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

*Division/unité :* DNF - Division de la Nature et des Forêts

*Direction/laboratoire :* Cellule informatique

*Rue :* Avenue Prince de Liège

*Numéro :* 15

*Code postal :* 5100

*Ville :* Namur

*Fax :* 081/33.58.33

**Contact acquisition :**

*Nom :* STEIN

*Prénom :* Jacques

*Fonction :* Directeur a.i.

*Téléphone :* 081/33.58.60

*E-mail :* [j.stein@mrw.wallonie.be](mailto:j.stein@mrw.wallonie.be)

*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne

*Direction générale/département :* DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

*Division/unité :* DNF - Division de la Nature et des Forêts

*Direction/laboratoire :* DN - Direction de la Nature

*Rue :* Avenue Prince de Liège

*Numéro :* 15

*Code postal :* 5100

*Ville :* Namur

*Fax :* 081/33.58.22

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	ZPS
<b>Description :</b>	La Région wallonne a délimité les différentes zones de protection spéciale (ZPS) par des périmètres cadres. Le périmètre cadre englobe l'ensemble de l'espace rural, qu'il soit potentiellement utilisable ou non par les espèces de l'annexe 1 de la directive européenne 79/409.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Indéfini.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation sur carte IGN au 1:10 000 scannée.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	StarCarto et Shapefile ArcView

---

<b>Titre abrégé :</b>	ZHIB
<b>Description :</b>	Couche reprenant les limites des différentes zones humides d'intérêt biologique. Les zones humides d'intérêt biologique sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est statique ou courante, et dont la valeur écologique et scientifique est reconnue par arrêté du Ministre chargé de la Conservation de la Nature, sur avis du Conseil supérieur wallon de la Conservation de la Nature. Cette mesure vise des sites de protection qu'il est malaisé de domanialiser et est susceptible de mieux impliquer d'autres acteurs que la Région wallonne ou les associations de protection de la nature.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Site particulier.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les limites de chaque site sont identifiées à partir des parcelles cadastrales calées sur le fond topographique IGN au 1:10 000. Le périmètre est ensuite digitalisé à l'écran sur base du fond topographique.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	StarCarto et Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	CODEDNF
<b>Titre complet :</b>	CodeDNF
<b>Nom :</b>	CODERESNAT
<b>Titre complet :</b>	Coderesnat
<b>Nom :</b>	NOM
<b>Titre complet :</b>	Nom de la zone humide
<b>Nom :</b>	URLDNF
<b>Titre complet :</b>	Lien DNF
<b>Nom :</b>	URLRESNAT
<b>Titre complet :</b>	Lien RESNAT

---

<b>Titre abrégé :</b>	CSIS
<b>Description :</b>	Couche reprenant les emplacements des différents sites correspondant aux entrées des cavités souterraines. Les conditions non cumulatives pour qu'un site bénéficie de ce statut sont : - présence d'espèces adaptées à la vie souterraine, d'espèces vulnérables, endémiques ou rares ; - présence d'une biodiversité élevée ; - présence de formations géologiques, pétrographiques ou minéralogiques rares ; - présence de témoins historiques.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Chaque site est identifié sur fond topographique IGN au 1:10 000 et est ensuite digitalisé à l'écran sur base du fond topographique.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODEDNF

**Titre complet :** CodeDNF

**Nom :** CODERESNAT

**Titre complet :** Coderesnat

**Nom :** NOM

**Titre complet :** Nom de la cavité souterraine

**Nom :** URLDNF

**Titre complet :** Lien DNF

**Nom :** URLRESNAT

**Titre complet :** Lien RESNAT

**Titre abrégé :** RN\_DOM

**Description :** La réserve naturelle domaniale (RND) est une aire protégée créée sur des terrains appartenant à la Région wallonne, pris en location par elle ou mis à sa disposition à cette fin. Le règlement-cadre des RND interdit toute activité, hormis la circulation sur les chemins prévus à cet effet et hormis les travaux nécessaires à la mise en oeuvre du plan de gestion.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Site particulier.

**Technique de saisie et données sources :** Les limites de chaque réserve sont identifiées à partir des parcelles cadastrales calées sur le fond topographique au 1:10 000. Le périmètre est ensuite digitalisé à l'écran sur base du fond topographique.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM

**Titre complet :** Nom de la réserve

**Nom :** CODEDNF

**Titre complet :** CodeDNF

**Nom :** CODERESNAT

**Titre complet :** Coderesnat

**Nom :** URLDNF

**Titre complet :** Lien DNF

**Nom :** URLRESNAT

**Titre complet :** Lien RESNAT

**Titre abrégé :** PARC\_NAT

**Description :** Carte des périmètres des parcs naturels.  
Les parcs naturels sont des territoires ruraux, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné. Le parc naturel doit par ailleurs couvrir une superficie minimum de 5 000 ha d'un seul tenant.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Les 9 parcs naturels actuellement existants sont :  
Hautes-Fagnes-Eiffel ; Vallée de la Burdinale et de la Mehaigne ; Vallée de l'Attert ; Plaines de l'Escaut ; Pays des Collines ; Viroin-Hermeton ; Hauts-Pays ; Deux Ourthes ; Haute Sûre et Forêt d'Anlier.

**Technique de saisie et données sources :** Le périmètre est digitalisé à l'écran sur base du fond topographique IGN 1:10 000 scanné.  
Le Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eiffel sera redigitalisé à l'échelle 1:10 000 (actuellement, il est le seul à l'échelle 1:50 000).  
Les liaisons alphanumériques sont en préparation.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

**Titre abrégé :** ZSC

**Description :** Les zones spéciales de conservation sont des sites d'importance communautaire où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné. Associées aux zones de protection spéciales, les zones spéciales de conservation doivent former le réseau NATURA2000, réseau écologique cohérent d'espaces protégés à travers l'Union européenne. Elles sont donc amenées à disparaître au sein de ce lot.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Site particulier.

**Technique de saisie et données sources :** -

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM

**Titre complet :** Nom de la zone spéciale de conservation

**Nom :** CODEZSC

**Titre complet :** Code d'identification de la zone spéciale de conservation

**Nom :** URLDNF

**Titre complet :** Lien DNF

**Nom :** URLRESNAT

**Titre complet :** Lien RESNAT

**Titre abrégé :** RN\_AGR

**Description :** La réserve naturelle agréée (RNA) est une aire protégée, gérée par une personne physique ou morale autre que la Région, à la demande du propriétaire des terrains, sous accord de leur occupant. Outre son intérêt écologique et scientifique, l'agrément d'une RNA nécessite l'élaboration préalable d'un plan de gestion et la surveillance de la réserve par un conservateur ou un garde assermenté.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Site particulier.

**Technique de saisie et données sources :** Les limites de chaque réserve sont identifiées à partir des parcelles cadastrales calées sur le fond topographique au 1:10 000. Le périmètre est ensuite digitalisé à l'écran sur base du fond topographique.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM

**Titre complet :** Nom de la réserve

**Nom :** CODEDNF

**Titre complet :** CodeDNF

**Nom :** CODERESNAT

**Titre complet :** Coderesnat

**Nom :** URLDNF

**Titre complet :** Lien DNF

**Nom :** URLRESNAT

**Titre complet :** Lien RESNAT

**Titre abrégé :** RES\_FOR

**Description :** Quand on parle de réserves forestières, il s'agit d'une forêt ou d'une partie d'une forêt qui est protégée dans le but de sauvegarder des faciès caractéristiques ou remarquables des peuplements d'essences indigènes et d'y assurer l'intégrité du sol et du milieu.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Site particulier.

**Technique de saisie et données sources :** Les limites de chaque réserve sont identifiées à partir des parcelles cadastrales calées sur le fond topographique à 1:10 000. Le périmètre est ensuite digitalisé à l'écran sur base du fond topographique.

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM

**Titre complet :** Nom de la réserve

**Nom :** CODEDNF

**Titre complet :** CodeDNF

**Nom :** CODERESNAT

**Titre complet :** Coderesnat

**Nom :** URLDNF

**Titre complet :** Lien DNF

**Nom :** URLRESNAT

**Titre complet :** Lien RESNAT

**Titre abrégé :** COMBL\_CLOCH

**Description :** Cartographie localisant les clochers participant à l'opération "Combles & Clochers" sous convention d'aménagement.  
Cette opération vise à favoriser l'occupation des combles et des clochers de bâtiments publics par les chauves-souris, les chouettes effraies, les choucas et les martinets noirs et donc de maintenir, restaurer ou créer un vaste réseau de gîtes favorables à la reproduction. La plupart de ces espèces sont très utiles, insectivores ou prédateurs de micro-mammifères nuisibles, et sont d'ailleurs protégées.

Des informations concernant l'opération "Combles & Clochers" peuvent être obtenues à l'adresse internet suivante : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/dnf/comblesetclochers> .

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Récupération automatique dans le logiciel StarCarto du fichier texte des coordonnées Lambert des clochers. Le fichier de coordonnées a été fourni par Monsieur Fairon (Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique).

**Format(s) de fichiers :** StarCarto et Shapefile ArcView

<b>Titre abrégé :</b>	CARRIERES_BIO
<b>Description :</b>	Couche reprenant les emplacements des sablières et des carrières montrant un intérêt biologique intéressant. Les sablières et les carrières peuvent être en activité ou avoir subi une modification d'affectation.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Chaque site est identifié sur fond topographique IGN au 1:10.000 et est ensuite digitalisé à l'écran sur base du fond topographique. Les liaisons alphanumériques seront prochainement réalisées.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	StarCarto et Shapefile ArcView

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	17/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen39.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen39.html</a>

## 3.6 SOL

### 3.6.1 Glissements de terrain

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Réalisation d'un document cartographique visant à délimiter les zones constructibles (zones d'habitat et d'activités économiques, zones constructibles prescrites à l'article 46 du CWATUP, ainsi que leurs extensions qui deviennent des zones d'aménagement différé) à risque (zones de contrainte à la constructibilité) en fonction des glissements de terrain du Mont-de-l'Enclus et du Pays de Herve.
<b>Territoire concerné :</b>	sous-région/arrondissement
<b>Portée géographique précise :</b>	Mont-de-l'Enclus et Pays de Herve
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	07/1998
<b>Date des données les plus récentes :</b>	05/2000
<b>Informations complémentaires :</b>	-

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	Ensemble du lot de données.
<b>Prix à l'unité :</b>	-
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact</b>	

**acquisition du lot :**

**Nom :** VAN DIJCK  
**Prénom :** Frédéric  
**Fonction :** Assistant  
**Téléphone :** 081/33.25.09  
**E-mail :** [f.vandijck@mrw.wallonie.be](mailto:f.vandijck@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.25.67

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** C\_ZONES\_A  
**Description :** Couche numérique (de couleur rouge) représentant les zones affectées par les glissements anciens profonds et de grandes dimensions, actuellement en mouvement ou susceptibles d'être remis en marche assez aisément. On reprend ici non seulement la zone d'arrachement, mais également la zone d'accumulation de ces glissements.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Pays de Herve.  
**Technique de saisie et données sources :** Les paramètres (couches d'informations cartographiques) pris en compte pour déterminer les zones de risque sont les suivants : lithologie, valeur et orientation de pente, proximité du réseau hydrographique et altitude. La base de données inclut aussi les zones d'arrachement des grands glissements de terrain répertoriés, dont on mesure la distribution géographique vis-à-vis des différentes classes établies pour chaque paramètre envisagé. L'établissement de probabilités conditionnelles conjointes, qui donnent en quelque sorte l'importance du risque en chaque point suivant la combinaison de paramètres qui le caractérisent, permet de classer en fonction du degré de risque les pixels (de dimensions de 30x30m) constituant la carte. On ne définit donc plus la grandeur absolue (la probabilité) du risque de glissement, on prédit plutôt que tel pixel sera plus probablement affecté par un futur glissement de terrain que tel autre.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

---

**Titre abrégé :** C\_ZONES\_B  
**Description :** Couche numérique (de couleur orange) représentant les zones où le risque de futurs glissements de terrain est élevé.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Pays de Herve.  
**Technique de saisie et données sources :** Les paramètres (couches d'informations cartographiques) pris en compte pour déterminer les zones de risque sont les suivants : lithologie, valeur et orientation de pente, proximité du réseau hydrographique et altitude. La base de données inclut aussi les zones d'arrachement des grands glissements de terrain répertoriés, dont on mesure la distribution géographique vis-à-vis des différentes classes établies pour chaque paramètre envisagé. L'établissement de probabilités conditionnelles conjointes, qui donnent en quelque sorte l'importance du risque en chaque point suivant la combinaison de paramètres qui le caractérisent, permet de classer en fonction du degré de risque les pixels (de dimensions de 30x30m) constituant la carte. On ne définit donc plus la grandeur absolue (la probabilité) du risque de glissement, on prédit plutôt que tel pixel sera plus probablement affecté par un futur glissement de terrain que tel autre.

<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO
<hr/>	
<b><u>Titre abrégé :</u></b>	C_ZONES_C
<b><u>Description :</u></b>	Couche numérique (de couleur jaune) représentant les zones où le risque de futurs glissements de terrain est modéré.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Pays de Herve.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Les paramètres (couches d'informations cartographiques) pris en compte pour déterminer les zones de risque sont les suivants : lithologie, valeur et orientation de pente, proximité du réseau hydrographique et altitude. La base de données inclut aussi les zones d'arrachement des grands glissements de terrain répertoriés, dont on mesure la distribution géographique vis-à-vis des différentes classes établies pour chaque paramètre envisagé. L'établissement de probabilités conditionnelles conjointes, qui donnent en quelque sorte l'importance du risque en chaque point suivant la combinaison de paramètres qui le caractérisent, permet de classer en fonction du degré de risque les pixels (de dimensions de 30x30m) constituant la carte. On ne définit donc plus la grandeur absolue (la probabilité) du risque de glissement, on prédit plutôt que tel pixel sera plus probablement affecté par un futur glissement de terrain que tel autre.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO
<hr/>	
<b><u>Titre abrégé :</u></b>	C_ZONES_D
<b><u>Description :</u></b>	Couche numérique (lignée jaune-orange) représentant la frange d'accumulation d'un glissement potentiel.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Pays de Herve.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Les paramètres (couches d'informations cartographiques) pris en compte pour déterminer les zones de risque sont les suivants : lithologie, valeur et orientation de pente, proximité du réseau hydrographique et altitude. La base de données inclut aussi les zones d'arrachement des grands glissements de terrain répertoriés, dont on mesure la distribution géographique vis-à-vis des différentes classes établies pour chaque paramètre envisagé. L'établissement de probabilités conditionnelles conjointes, qui donnent en quelque sorte l'importance du risque en chaque point suivant la combinaison de paramètres qui le caractérisent, permet de classer en fonction du degré de risque les pixels (de dimensions de 30x30m) constituant la carte. On ne définit donc plus la grandeur absolue (la probabilité) du risque de glissement, on prédit plutôt que tel pixel sera plus probablement affecté par un futur glissement de terrain que tel autre.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO
<hr/>	
<b><u>Titre abrégé :</u></b>	SYNTH
<b><u>Description :</u></b>	Couche numérique représentant les zones de contraintes différentes à la constructibilité.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Mont-de-l'Enclus.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Dans la couche numérique, 12 zones de contraintes différentes à la constructibilité sont distinguées : - Zones inconstructibles : 1. Glissement de la rue du Renard. 2. Glissements liés aux sources. 3. Glissements liés aux fortes pluies. 4. Abrupts et bordures d'abrupts. - Zones inconstructibles en l'absence d'études complémentaires : 5. Zone d'incertitude : bordure amont du glissement de la rue du Renard. 6. Zone d'incertitude : au-dessus de l'argile d'Aalbeke. Conditions comparables à celles de la rue du Renard. 7. Zone d'incertitude : suivant la localisation du sommet de l'argile d'Aalbeke, appartient aux zones 6 ou 10. - Zones constructibles avec prescriptions techniques variées : 8. Pour lesquelles une étude géophysique a été réalisée, conditions comparables à celles de la rue du

Renard.  
 9. Sur l'argile d'Aalbeke.  
 10. Zone d'incertitude où l'argile d'Aalbeke peut être présente.  
 11. Zone d'incertitude où l'argile d'Aalbeke peut être présente et où la pente est élevée.  
 - Zones constructibles :  
 12. Zone constructible sans contraintes de glissement de terrain.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** COLOR

**Titre complet :** Zones de contraintes à la constructibilité

**Nom :** SIGLE

**Titre complet :** Zones de contraintes à la constructibilité

**Titre abrégé :** ZONE7

**Description :** Couche numérique représentant la zone d'incertitude du sommet de l'argile d'Aalbeke qui, en fonction de la localisation du sommet de l'argile d'Aalbeke, appartient soit à la zone où des prescriptions doivent être imposées aux constructions (soit lorsqu'on est au-dessus du niveau de cette argile) (zone 6), soit à la zone d'incertitude de la zone déclarée inconstructible dans l'état actuel des connaissances par crainte de l'apparition d'un glissement type "rue du Renard" (zone 10).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Mont-de-l'Enclus.

**Technique de saisie et données sources :** -

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** COLOR

**Titre complet :** Zone d'incertitude du sommet de l'argile d'Aalbeke

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 29/07/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen41.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen41.html)

### 3.6.2 Inventaire de la qualité des sols en Région wallonne - Cartographie

#### *Informations générales*

**Description générale :** Carte reprenant les valeurs moyennes observées en pH et en éléments traces métalliques des sols agricoles, par association de sols et par région agricole.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:300 000 à 1:500 000

**Références légales :** A.G. du 12 janvier 1995 portant réglementation pour l'utilisation sur ou dans les sols des boues d'épuration et des boues issues des centres de traitement des gadoues de fosses septiques imposant aux différents utilisateurs d'analyser les sols récepteurs.

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1996
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	2000
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Les informations s'incrémentent d'année en année étant donné que des analyses sont réalisées chaque fois qu'une nouvelle parcelle est utilisée. Certaines données aberrantes ont été rejetées suite au contrôle, mais les données sont généralement exactes.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
---	---

Les données chiffrées, les graphiques et les cartes sont disponibles au format image sur le site internet de la DGRNE.

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Par couche cartographique ou le lot.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	<a href="http://mrw.wallonie.be/dgrne/owd/dps/cadastre_des_sols/index.htm">http://mrw.wallonie.be/dgrne/owd/dps/cadastre_des_sols/index.htm</a>

#### **Gestionnaire du lot :**

<i>Nom :</i>	DEFOUX
<i>Prénom :</i>	Jacques
<i>Fonction :</i>	Premier attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.65.22
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:j.defoux@mrw.wallonie.be">j.defoux@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	DPS - Direction de la Protection des Sols
<b><i>Rue :</i></b>	Avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	15
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.65.22

#### **Contact acquisition :**

<i>Nom :</i>	HECQ
<i>Prénom :</i>	Philippe
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - DGRNE - Service informatique
<b><i>Coordonnées complètes :</i></b>	Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	QUALITE_SOLS_ASSOC
<b><u>Description :</u></b>	Couche numérique composée de polygones reprenant les valeurs moyennes observées en pH et en éléments traces métalliques des sols agricoles pour chaque association de sols.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** La liaison de chaque parcelle géo-référencée à une association de sols définie dans la carte des associations de sols (voir lot correspondant) et le traitement statistique des données disponibles permettent d'attribuer des valeurs moyennes pour les paramètres analysés à chaque association de sols. Chaque association représente une zone de sols "homogènes" en fonction de ses caractéristiques pédologiques. Lorsqu'une parcelle se situe sur plusieurs associations de sols, les données relatives à cette dernière sont comptabilisées pour chacune des associations de sols correspondantes. Il faut signaler que l'inventaire de la qualité des sols élaboré n'est pas issu d'un échantillonnage défini préalablement en vue de la réalisation d'une étude définie. Il se peut que certaines associations soient mieux représentées que d'autres. La représentation dépend notamment de la superficie de l'association de sols, de la surface de terres sous culture ou sous prairie, de la proximité des zones de production des boves, de l'intérêt des agriculteurs concernant ce type de valorisation agricole...

**Format(s) de fichiers :** Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODE

**Titre complet :** Code de la zone pédologique

**Nom :** PEDO\_

**Titre complet :** Identifiant d'un polygone (surface fermée) représentatif d'une fraction d'une association de sols

**Nom :** PH

**Titre complet :** pH

**Nom :** CD

**Titre complet :** Teneur moyenne en cadmium

**Nom :** CR

**Titre complet :** Teneur moyenne en chrome

**Nom :** CU

**Titre complet :** Teneur moyenne en cuivre

**Nom :** HG

**Titre complet :** Teneur moyenne en mercure

**Nom :** NI

**Titre complet :** Teneur moyenne en nickel

**Nom :** PB

**Titre complet :** Teneur moyenne en plomb

**Nom :** ZN

**Titre complet :** Teneur moyenne en zinc

**Titre abrégé :** QUALITE\_SOLS\_ASSOC\_LOCAL

**Description :** Couche numérique composée de polygones reprenant les valeurs moyennes locales observées en pH et en éléments traces métalliques des sols agricoles pour chaque surface fermée relative à une association de sol particulière. L'utilisation des surfaces fermées représentatives d'une association de sol ou unités pédologiques fermées, plus restreintes dans l'espace, permet de tenir compte des situations et des phénomènes locaux.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** La liaison de chaque parcelle géo-référencée à une surface fermée relative à une association de sols particulière et le traitement statistique des données disponibles permettent d'attribuer des valeurs moyennes pour les paramètres analysés à chaque surface fermée relative à une association de sols particulière. Chaque association représente une zone de sols "homogènes" en fonction de ses

caractéristiques pédologiques. Lorsqu'une parcelle se situe sur plusieurs surfaces fermées, les données relatives à cette dernière sont comptabilisées pour chacune des surfaces fermées correspondantes.

Il faut signaler que l'inventaire de la qualité des sols élaboré n'est pas issu d'un échantillonnage défini préalablement en vue de la réalisation d'une étude définie. Il se peut que certaines associations soient mieux représentées que d'autres. La représentation dépend notamment de la superficie de l'association de sols, de la surface de terres sous culture ou sous prairie, de la proximité des zones de production des boues, de l'intérêt des agriculteurs concernant ce type de valorisation agricole...

**Format(s) de fichiers :** Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

Les attributs sont identiques à ceux de la couche " ASSOCIATION\_SOLS"

**Titre abrégé :** QUALITE\_SOLS\_REG

**Description :** Couche numérique composée de polygones reprenant les valeurs moyennes observées en pH et en éléments traces métalliques des sols agricoles pour chaque région agricole.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
Il existe 10 régions agricoles en Wallonie.

**Technique de saisie et données sources :** La liaison de chaque parcelle géo-référencée à une région agricole (Voir le lot "Limites des régions agricoles de Wallonie") et le traitement statistique des données disponibles permettent d'attribuer des valeurs moyennes pour les paramètres analysés à chaque région agricole. Lorsqu'une parcelle se situe sur plusieurs régions, les données relatives à cette dernière sont comptabilisées pour chacune des régions correspondantes. Chaque région agricole correspond à une zone présentant des caractéristiques agricoles "homogènes".

**Format(s) de fichiers :** Shapefile Esri.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODE

**Titre complet :** Code identifiant une région agricole

**Noms :** PH + CD + CR + CU + HG + NI + PB + ZN

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 09/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen112.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen112.html)

### 3.6.3 Projet de Cartographie Numérique des Sols de Wallonie

#### *Informations générales*

**Description générale :** Le Projet de Cartographie Numérique des Sols de Wallonie (PCNSW) est planifié en quatre phases :

La PHASE DE RESTITUTION a pour but de reproduire numériquement (format ARC/INFO et ARC/VIEW) les planchettes pédologiques 1:20 000 de la carte des sols de Belgique. Cette carte a été financée par l'IRSIA.

La partie wallonne a été réalisée par le Centre de cartographie des sols de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (de 1947 à 1991).

La PHASE D'INTEGRATION a pour objectif :

- de définir une légende homogène pour toutes les planchettes couvrant le territoire wallon ;
- d'apporter des corrections géométriques locales aux plages pédologiques en tenant compte des éléments de terrain figurant sur le fond topographique actuel ;
- de résoudre les problèmes de coutures en vue d'établir une continuité thématique et cartographique entre

les planchettes.

La PHASE DE REVISION PARTIELLE a pour objet d'actualiser l'information pédologique en améliorant sa précision thématique et spatiale.

La PHASE D'INTERPRETATION comporte deux volets :

- l'analyse des données issues de la phase de révision partielle ;
- l'élaboration ou la réactualisation des livrets explicatifs sur base des résultats des phases précédentes.

Actuellement, la phase de restitution est en voie d'achèvement.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:20 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Le PCNSW, projet notifié par le Gouvernement wallon en séance du 7 décembre 2000 et repris au point B37 sous la mention : GW VII / 2000 / Doc.1331 / 07.12 / JH.
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	13/10/1997
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	12/09/2002

**Informations complémentaires :** -

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Le produit du PCNSW est mis à la disposition de l'utilisateur pour la réalisation des missions de service public de la Région wallonne. L'utilisateur s'en servira en tant qu'outil de travail au sein de son service. Sa diffusion ou sa mise sur Internet n'est pas autorisée.

Toute publication faisant appel aux planchettes pédologiques numériques mentionnera les références suivantes :

- Le P.C.N.S.W. , projet notifié par le Gouvernement wallon en séance du 7 décembre 2000 et repris au point B37 sous la mention : GW VII / 2000 / Doc.1331 / 07.12 / JH.
- La Direction Générale de l'Agriculture (Ministère de la Région wallonne), OWDR - DP Namur, chargée de piloter le projet.
- La Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, chargée par convention de mettre en oeuvre le projet.
- Le(s) auteur(s) de la planchette dans le cas où l'étude fait référence à une planchette pédologique particulière. L'I.R.S.I.A. dans le cas où l'étude fait référence à plusieurs planchettes pédologiques.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** <http://193.190.31.7/sigdga> ou [http://193.190.31.7/sigdga\\_multiservice](http://193.190.31.7/sigdga_multiservice)

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

<i>Nom :</i>	MOKADEM
<i>Prénom :</i>	Abdel Ilah
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.26.55
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:ai.mokadem@mrw.wallonie.be">ai.mokadem@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<b><i>Division/unité :</i></b>	OWDR - Office wallon de Développement rural

<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction provinciale de Namur - SIG-DGA
<b>Rue :</b>	Allée du stade
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/30.60.48

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	CNSW
<b>Description :</b>	Couche numérique constituée de polygones représentant les différentes zones pédologiques.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Planchette IGN 1:10 000.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Voir description du lot.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCGIS

#### *Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	NOM?
<b>Titre complet :</b>	Sigle pédologique de la plage de sol

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	17/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen44.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen44.html</a>

### **3.6.4 Zones à risque d'éboulements des parois rocheuses - Cartographie**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Réalisation d'un document cartographique visant à délimiter les zones constructibles (zones d'habitat et d'activités économiques, zones constructibles prescrites à l'article 46 du CWATUP, ainsi que leurs extensions qui deviennent des zones d'aménagement différé) à risque (contraintes à la constructibilité) en fonction des éboulements des parois rocheuses (parois abruptes) et à déterminer les périmètres de contraintes autour des infrastructures de transport à grand gabarit (voies de chemin de fer, autoroutes, nationales, fleuves et rivières des voies navigables). A chaque périmètre délimitant une zone de contraintes à la constructibilité ou de parois abruptes correspond une fiche au sein de la base de données des zones à risque d'éboulements des parois rocheuses.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Convention DGATLP.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	11/2000
<b>Date des données les plus récentes :</b>	08/02/2002

**Informations complémentaires :** -*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : Région wallonne" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** VAN DIJCK

**Prénom :** Frédéric

**Fonction :** Assistant

**Téléphone :** 081/33.25.09

**E-mail :** [f.vandijck@mrw.wallonie.be](mailto:f.vandijck@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** C\_ZONE30

**Description :** Couche numérique composées de polygones représentant les zones de contraintes différentes à la constructibilité et les parois abruptes.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Les paramètres pris en compte sont la pente (en °), les états de fissuration, la lithologie, la position par rapport aux zones urbanisables ou par rapport aux grandes infrastructures de transport, la présence de végétation sur le versant et/ou au pied du versant. Ils permettent de distinguer 4 classes de pentes qui servent à déterminer les zones de contraintes différentes à la constructibilité :

- parois abruptes,
- pentes à contrainte élevée (40°),
- pentes à contrainte modérée (30° à 40°),
- pentes à contrainte faible (< 30°).

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** COTE

**Titre complet :** Zones de contraintes à la constructibilité

**Nom :** AFFLEUR

<b>Titre complet :</b>	Code identifiant une zone de contraintes à la constructibilité au sein de chaque planche IGN au 1:10 000
<b>Nom :</b>	C_ZONE30-ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant de la zone de contraintes à la constructibilité

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	16/04/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen43.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen43.html</a>

## 4. MILIEU PHYSIQUE

### 4.1 HYDROGRAPHIE

#### 4.1.1 Bassins hydrographiques

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Lot de données constitué de deux couches cartographiques (BASSINS_ORI et BASSINS_PG) représentant et identifiant respectivement les bassins hydrographiques de la Région wallonne suivant la codification de l'ORI, ainsi que les regroupements en grands bassins délimités dans le cadre du programme d'action pour la qualité des eaux.</p> <p>Une codification, appelée codification ORI, des bassins et cours d'eau de Wallonie a été créée par l'Office Régional d'Informatique (ORI). Tout cours d'eau qui se développe en Wallonie a reçu un code hydrologique de 6 chiffres dont les composantes s'articulent sur un découpage hydrographique hiérarchisé du territoire wallon. Les deux principaux bassins de Wallonie, à savoir celui de la Meuse (Rhin et Seine inclus) et celui de l'Escaut sont divisés en unités hydrographiques de superficie de plus en plus réduite, nommées respectivement secteurs, sous-secteurs et zones hydrographiques.</p> <p>Le programme d'action pour la qualité des eaux est en cours de réalisation à la Région wallonne dans le but de garantir la gestion durable des ressources hydriques. Ce programme couvrira tous les aspects du cycle de l'eau et prendra en compte tous les facteurs qui interviennent dans ce cycle. Il se fonde sur les recommandations européennes relatives à la politique communautaire dans le domaine de l'eau, principalement en ce qui concerne la gestion intégrée de bassins hydrographiques. A cette fin, le programme définit les bassins hydrographiques de la Région, lesquels peuvent être divisés en sous-bassins. Les acteurs de terrain ne devront donc plus développer leurs interventions uniquement à partir de zones territoriales correspondant à des limites administratives ou politiques.</p>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Séance du Gouvernement wallon du 3 février 2000 (paru au M.B. le 13/11/2001).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

##### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	février 2000
<b>Informations complémentaires :</b>	Concernant la couche cartographique BASSINS_PG, la délimitation des bassins versants est régie par le programme d'action de la qualité des eaux, selon la décision du Gouvernement wallon datant du 03 février 2000. La couche cartographique BASSINS_ORI a été reconstituée sur base des fonds de plan IGN 1:10 000 et fait référence à la nomenclature ORI.

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Les fichiers des unités de bassins versants sont transmis à 1:10 000.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	de BAST
<i>Prénom :</i>	Benoit
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/ 33.63.17
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:b.debast@mrw.wallonie.be">b.debast@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	DE - Division de l'Eau
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables
<b><i>Rue :</i></b>	avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	15
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.63.35
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	HECQ
<i>Prénom :</i>	Philippe
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - DGRNE - Service informatique
<b><i>Coordonnées complètes :</i></b>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	BASSINS_PG
<b><u>Description :</u></b>	Couche composée de polygones représentant et identifiant les bassins versants de la Région wallonne, avec les regroupements décidés par le Gouvernement wallon dans le cadre du programme d'action pour la qualité des eaux.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Bassin hydrographique.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Digitalisation manuelle sur base des fonds de plan IGN 1:10 000.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO
	<i>Données alphanumériques associées</i>
<b><u>Nom :</u></b>	BPR
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nom du grand bassin versant

**Nom :** BPG  
**Titre complet :** Nom du bassin hydrographique défini par le programme d'action sur la qualité des eaux (bassin du Plan de gestion)

**Nom :** BFL  
**Titre complet :** Nom du bassin fluvial

---

**Titre abrégé :** BASSINS\_ORI  
**Description :** Délimitation des bassins hydrographiques suivant la codification de l'ORI (division des polygones de la couche " BASSINS\_PG" en sous-bassins).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Bassin hydrographique.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation manuelle sur base des fonds de plan IGN 1:10 000

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** ORI

**Titre complet :** Code ORI

**Nom :** BPR

**Titre complet :** Nom du grand bassin versant

**Nom :** BPG

**Titre complet :** Nom du bassin hydrographique défini par le programme d'action sur la qualité des eaux (bassin du Plan de gestion)

**Nom :** BFL

**Titre complet :** Nom du bassin fluvial

**Nom :** BV

**Titre complet :** Code ORI du grand bassin versant

**Nom :** NOMBASSIN

**Titre complet :** Nom du bassin versant correspondant au code ORI

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 31/01/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen46.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen46.html)

#### **4.1.2 Bassins versants élémentaires**

*Informations générales*

**Description générale :** Couche reprenant les bassins versants élémentaires obtenus à partir d'une modélisation hydrologique du MNT au 1:50 000 de la Région wallonne.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:25 000

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 1994

**Informations complémentaires :** L'exactitude de position, interfluve notamment, est fonction de la qualité du document de départ, à savoir le MNT 1:50 000. De plus, dans les larges vallées, la modélisation hydrologique ne permet pas de distinguer les micro-bassins versants.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* ENGELS

*Prénom :* Patrick

*Fonction :* Ingénieur

*Téléphone :* 081/33.60.27

*E-mail :* [p.engels@mrw.wallonie.be](mailto:p.engels@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** -

**Direction/laboratoire :** Service informatique

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.60.22

**Contact acquisition :**

*Nom :* HECQ

*Prénom :* Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** BVELM

**Description :** Couche composée de polygones représentant les bassins versants élémentaires obtenus à partir d'une modélisation hydrologique du MNT au 1:50 000 de la Région wallonne.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Voir le champ "Description".

**Format(s) de fichiers :** Shapefile Esri.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 10/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen118.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen118.html)

### **4.1.3 Contrats de rivières existants et en projet en Région wallonne**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Limites géographiques des bassins hydrographiques où existent des contrats de rivière. Pour la plupart des contrats, il s'agit de la limite du bassin (Ourthe, Dendre, Semois, Amblève, etc.) même si la totalité des communes de ce bassin ne participent pas au contrat de rivière. Pour d'autres contrats tels que celui de la Haute-Meuse, il s'agit de limites arbitraires.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:300 000

**Références légales :** Circulaire ministérielle du 20/03/2001 (M.B. 25.04.2001) relative aux conditions d'acceptation et aux modalités d'élaboration des contrats de rivière en Région wallonne.

**Etat d'avancement :** en voie de finalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1990

**Date des données les plus récentes :** 20/03/2001

**Informations complémentaires :** Mise à jour en fonction de la signature des nouveaux contrats de rivière.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données du domaine public.

**Unité de diffusion :**

**Prix à l'unité :** 0

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** NUTTENS

**Prénom :** Bertrand

**Fonction :** Ingénieur

**Téléphone :** 081/33.64.06

**E-mail :** [b.nuttens@mrw.wallonie.be](mailto:b.nuttens@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

<b>Direction/laboratoire :</b>	DESU - Direction des Eaux de surface
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.63.22
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	TRICOT
<b>Prénom :</b>	Benoit
<b>Fonction :</b>	-
<b>Téléphone :</b>	081/33.64.01
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:b.tricot@mrw.wallonie.be">b.tricot@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - DGRNE - DE - DESU - Direction des Eaux de surface

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	CONTRIV
<b>Description :</b>	Limites géographiques des bassins hydrographiques où existent des contrats de rivière. Pour la plupart des contrats, il s'agit de la limite du bassin (Ourthe, Dendre, Semois, Amblève, etc.) même si la totalité des communes de ce bassin ne participent pas au contrat de rivière. Pour d'autres contrats tels que celui de la Haute-Meuse, il s'agit de limites arbitraires.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Limites des bassins ORI.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	31/01/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen47.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen47.html</a>

### 4.1.4 Etangs

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Etendues d'eau de la Région wallonne telles que figurant sur les anciennes cartes IGN 1:10 000 analogiques.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1972
--	------

**Date des données les plus récentes :** 1992

**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Le lot.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* ENGELS

*Prénom :* Patrick

*Fonction :* Ingénieur

*Téléphone :* 081/33.60.27

*E-mail :* [p.engels@mrw.wallonie.be](mailto:p.engels@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** -

**Direction/laboratoire :** Service informatique

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.60.22

**Contact acquisition :**

*Nom :* HECQ

*Prénom :* Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** ETANGS

**Description :** Couche composée de polygones représentant la délimitation des lacs, étangs et plans d'eau de la Région wallonne.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Extraction des lignes "spaghetti" digitalisées par l'IGN sur les anciennes cartes IGN 1:10 000 analogiques et création des polygones après vérification de la fermeture des polygones.

**Format(s) de fichiers :** ARCINFO

*Méta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 10/09/02

URL des méta-données d'usage CPDT : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen119.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen119.html)

#### 4.1.5 Nappes aquifères\*

##### *Informations générales*

Description générale : Lot de données contenant une carte numérique qui reprend les contours des nappes aquifères en Région wallonne.

Territoire concerné : Région wallonne

Ordre d'échelle : 1:10 000

Etat d'avancement : en cours de réalisation

Gestionnaire du lot :

*Nom :* DEMARETS

*Prénom :* Xavier

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/33.60.28

*E-mail :* [x.demaret@mrw.wallonie.be](mailto:x.demaret@mrw.wallonie.be)

*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne

*Direction générale/département :* DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

*Division/unité :* DE - Division de l'Eau

*Direction/laboratoire :* DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

*Rue :* avenue Prince de Liège

*Numéro :* 15

*Code postal :* 5100

*Ville :* Namur

*Fax :* 081/33.63.22

##### *Informations sur les données spatiales*

Type de données : carte vectorielle

Format(s) de fichiers : Shapefile ArcView

##### *Méta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 18/12/01 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

#### 4.1.6 Réseau hydrographique 1:10 000

##### *Informations générales*

Description générale : Lot de données constitué d'une carte numérisée reprenant les cours d'eau du réseau hydrographique wallon affectés d'attributs de type "administratif" (nom, catégorie, numéro à l'atlas des CENN...).

Territoire concerné : Région wallonne

<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Le 28 décembre 1967 - Loi relative aux cours d'eau non navigables (M.B. 15.02.1968) modifiée par la loi du 22 juillet 1970 relative au remembrement légal des biens ruraux (M.B. 04.09.1970) et par la loi du 23 février 1977 (M.B. 12.03.1977). L'adoption des différents Atlas des cours d'eau non navigables dans le courant des années 1950.
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1995
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	avril 2000
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	L'encodage des paramètres administratifs (nom, catégorie, numéro de l'atlas) est terminé et est en cours de validation. La première digitalisation de la couche, réalisée par l'IGN sur base du 1:10 000, est toujours disponible. Cette couche d'origine a conservé l'ensemble des codes numériques permettant d'identifier les types d'arc représentant le réseau hydrographique. L'attribut CODE identifiant le type de cours d'eau a donc conservé dans cette couche d'origine, l'information qui concerne les tracés des berges (pour les fleuves, les rivières et les canaux) et les étangs.

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
---	---

**Unité de diffusion :** Les fichiers du réseau hydrographique au 1:10 000 se présentent par grand bassin versant.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

<b><u>Nom :</u></b>	de BAST
<b><u>Prénom :</u></b>	Benoit
<b><u>Fonction :</u></b>	Attaché
<b><u>Téléphone :</u></b>	081/ 33.63.17
<b><u>E-mail :</u></b>	<a href="mailto:b.debast@mrw.wallonie.be">b.debast@mrw.wallonie.be</a>
<b><u>Organisation :</u></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><u>Direction générale/département :</u></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><u>Division/unité :</u></b>	DE - Division de l'Eau
<b><u>Direction/laboratoire :</u></b>	DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables
<b><u>Rue :</u></b>	avenue Prince de Liège
<b><u>Numéro :</u></b>	15
<b><u>Code postal :</u></b>	5100
<b><u>Ville :</u></b>	Namur
<b><u>Fax :</u></b>	081/33.63.35
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<b><u>Nom :</u></b>	HECQ

**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** HYDRO  
**Description :** La couche d'information du réseau hydrographique de la Région wallonne est composée d'arcs représentant le tracé d'un cours d'eau entre deux confluent, orientés selon le sens d'écoulement et identifiés par un code.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Agrégation selon le champ BPR de la couche cartographique BASSINS\_PG (voir lot de données "Bassins hydrographiques 1:10 000").  
**Technique de saisie et données sources :** Les données ont d'abord été digitalisées par l'IGN en 1993-1994 selon les planches du fond topographique au 1:10 000.  
 Pour les fleuves, les rivières et les canaux, représentés par le tracé de leurs berges sur le film IGN, l'axe et les berges ont été numérisés.  
 Les variables NOM et ORI ont été associées en 1995-1996, tandis que les variables NUMATLAS et CATEG ont été associées en 1999-2000.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO  
 ARCVIEW pour AKWA

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODE  
**Titre complet :** Code identifiant le type d'arc  
**Nom :** ORIENT  
**Titre complet :** Orientation de l'arc  
**Nom :** ORI  
**Titre complet :** Code ORI du cours d'eau  
**Nom :** CATEG  
**Titre complet :** Catégorie de cours d'eau  
**Nom :** NOMA  
**Titre complet :** Nom usuel du cours d'eau  
**Nom :** NOMB  
**Titre complet :** Attribut du nom du cours d'eau  
**Nom :** NOMC  
**Titre complet :** Alias du nom du cours d'eau  
**Nom :** NOMD  
**Titre complet :** Attribut de l'alias du cours d'eau  
**Nom :** NUMATLAS  
**Titre complet :** Numéro du cours d'eau à l'atlas provincial des CENN.  
**Nom :** PROVINCE  
**Titre complet :** Nom de la province

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 15/06/00  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen48.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen48.html)

#### 4.1.7 Réseau de mesures quantitatives des eaux de surface - DGRNE - Limnimétrie

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte (coverage) de points donnant la position en coordonnées Lambert, le nom et l'identifiant des stations de mesures quantitatives (ou mesures hydrologiques) des eaux de surface. Le réseau de stations de mesures hydrologiques gérées par le DGRNE comprend : - environ 105 télélimnimètres (appareils de mesure des hauteurs d'eau et des débits au pas de temps horaire) ; - environ 6 télépluviographes et télépluviomètres (mesure de la quantité d'eau précipitée et de son intensité au pas de temps horaire, avec ou sans enregistrement graphique local).
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Le réseau de mesures quantitatives concerne 4 bassins fluviaux : le bassin de la Meuse (72,6 % du territoire), le bassin de l'Escaut (22,4 % du territoire wallon), les Bassins du Rhin et de la Seine (5 % restants du territoire).
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

##### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1992
<b>Date des données les plus récentes :</b>	hier
<b>Informations complémentaires :</b>	Le réseau de mesures hydrologiques est mis à jour de façon continue par la DGRNE/DCENN étant donné que le réseau de stations de mesures hydrologiques s'étoffe et est modifié.

##### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	<a href="http://mrw.wallonie.be/dgrne/aqualim/reseau.html">http://mrw.wallonie.be/dgrne/aqualim/reseau.html</a> uniquement au format image.
<b>Gestionnaire du lot :</b>	

<b>Nom :</b>	De THYSEBAERT
<b>Prénom :</b>	Didier
<b>Fonction :</b>	Attaché
<b>Téléphone :</b>	081/33.63.18
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:d.dethysebaert@mrw.wallonie.be">d.dethysebaert@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	DE - Division de l'Eau
<b>Direction/laboratoire :</b>	DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables
<b>Rue :</b>	avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.35

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** RES\_LIMNI\_CENN  
**Description :** Couche d'informations donnant la position en coordonnées Lambert, le nom et le code des stations de mesures quantitatives des eaux de surface.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
**Technique de saisie et données sources :** Repérage des points et de leurs coordonnées sur une carte IGN au 1:10 000.  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile ARCVIEW.  
 Fichier ASCII ou Excel pour obtenir uniquement les informations alphanumériques.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM  
**Titre complet :** Nom de la station  
**Nom :** TYPE  
**Titre complet :** Type de station de mesures hydrologiques  
**Nom :** ADRESSE  
**Titre complet :** Adresse de la station de mesures hydrologiques  
**Nom :** CP  
**Titre complet :** Code postal de la station  
**Nom :** LOCALITE  
**Titre complet :** Nom de la commune  
**om :** PROVINCE  
**Titre complet :** Nom de la province  
**Nom :** COURS\_EAU  
**Titre complet :** Nom du cours d'eau  
**Nom :** LONGITUDE  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert X  
**Nom :** LATITUDE  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert Y  
**Nom :** MISE\_EN\_SERVICE  
**Titre complet :** Date de mise en service  
**Nom :** NUMERO\_CARTE\_IGN  
**Titre complet :** Numéro de carte IGN 1:10 000

<b>Nom :</b>	CENTRE
<b>Titre complet :</b>	Nom du district hydrographique
<b>Nom :</b>	SECTEUR
<b>Titre complet :</b>	Nom du secteur
<b>Nom :</b>	DATE_FIN_MESURE
<b>Titre complet :</b>	Date de mise en arrêt de la station

*Meta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	09/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen110.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen110.html</a>

#### 4.1.8 Réseau de mesures quantitatives des eaux de surface - MET - Limmétrie

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte (coverage) de points donnant la position en coordonnées Lambert, le nom et l'identifiant des stations de mesures quantitatives des eaux de surface (mesures hydrologiques). Le réseau de stations de mesures hydrologiques gérées par le SETHY comprend : - environ 130 télémigraphe et télémimètres (appareils de mesure des hauteurs d'eau et des débits au pas de temps horaire, appareil muni d'un enregistrement graphique) ; - environ 70 télépluviographes et télépluviomètres (mesure de la quantité d'eau précipitée et de son intensité au pas de temps horaire, avec ou sans enregistrement graphique local).
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Le réseau de mesures hydrologiques concerne 4 bassins fluviaux : le bassin de la Meuse (72,6 % du territoire), le bassin de l'Escaut (22,4 % du territoire wallon), les Bassins du Rhin et de la Seine (5 % restants du territoire).
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1993
<b>Date des données les plus récentes :</b>	hier
<b>Informations complémentaires :</b>	Le réseau de mesures hydrologiques est mis à jour de façon continue par le SETHY étant donné que le réseau de stations de mesures hydrologiques s'étend et est modifié.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Accessible à tout public.
<b>Unité de diffusion :</b>	Tous les points des réseaux ou les points d'une seule rivière ou un seul point peuvent être obtenus. L'unité de diffusion dépend de la demande adressée.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	THUNUS
<b>Prénom :</b>	Marina

**Fonction :** Attachée  
**Téléphone :** 081/77.30.11  
**E-mail :** [mthunus@met.wallonie.be](mailto:mthunus@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques  
**Division/unité :** I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes  
**Direction/laboratoire :** D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques  
**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.37.88

**Contact acquisition :**

**Nom :** PAQUET  
**Prénom :** Christian  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/77.30.04  
**E-mail :** [cpaquet@met.wallonie.be](mailto:cpaquet@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.2 - I.G.21 - D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** RES\_LIMNI\_SETHY

**Description :** Couche d'informations donnant la position en coordonnées Lambert, le nom et le code des stations de mesures quantitatives des eaux de surface (mesures hydrologiques).  
 Dans certains cas, l'altitude, le nom de la rivière et celui de son bassin sont mentionnés.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Dans un premier temps, repérage des points et de leurs coordonnées sur une carte IGN au 1:10 000.  
 Dans le plupart des cas, vérification par des mesures au GPS ou au théodolite sur le terrain ensuite (dont le but essentiel est d'obtenir un Z plus précis).

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW  
 Fichier ASCII ou Excel pour obtenir uniquement les informations alphanumériques.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOMA

**Titre complet :** Nom usuel du cours d'eau

**Nom :** CODE

**Titre complet :** Code identifiant la station de mesures hydrologiques

**Nom :** STATION

**Titre complet :** Nom de la station de mesures hydrologiques

**Nom :** X

**Titre complet :** Coordonnée Lambert X

**Nom :** Y

**Titre complet :** Coordonnée Lambert Y

**Nom :** Z  
**Titre complet :** Coordonnée altimétrique Z  
*Meta-métadonnées*  
**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 11/02/00  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen49.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen49.html)

#### **4.1.9 Réseaux de mesures quantitatives des eaux de surface - Réseau IRM - Réseau PAMESEB - Réseau PEREX\***

##### *Informations générales*

**Description générale :** Carte (coverage) de points donnant la position en coordonnées Lambert, le nom et l'identifiant des stations météo de l'IRM, du PAMESEB et du PEREX.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000  
**Etat d'avancement :** terminé  
**Gestionnaire du lot :**  
*Nom :* DEMARETS  
*Prénom :* Xavier  
*Fonction :* Attaché  
*Téléphone :* 081/33.60.28  
*E-mail :* [x.demaret@mrw.wallonie.be](mailto:x.demaret@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.22

##### *Informations sur les données spatiales*

**Type de données :** carte vectorielle  
**Format(s) de fichiers :** Shapefile ArcView

##### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 01/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

#### **4.1.10 Sources, fontaines**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Sources et fontaines de la Région wallonne telles que figurant sur les anciennes cartes IGN 1:10 000 analogiques.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	en voie de finalisation

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1972
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1992
<b>Informations complémentaires :</b>	-

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

<b>Unité de diffusion :</b>	Le lot.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-

**Gestionnaire du lot :**

<i>Nom :</i>	ENGELS
<i>Prénom :</i>	Patrick
<i>Fonction :</i>	Ingénieur
<i>Téléphone :</i>	081/33.60.27
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:p.engels@mrw.wallonie.be">p.engels@mrw.wallonie.be</a>

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** -

<b>Direction/laboratoire :</b>	Service informatique
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Jambes
<b>Fax :</b>	081/33.60.22

**Contact acquisition :**

<i>Nom :</i>	HECQ
<i>Prénom :</i>	Philippe
<b>Organisation :</b>	MRW - DGRNE - Service informatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	SOUFON
<b>Description :</b>	Couche composée de points localisant les sources et fontaines de la Région wallonne.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Extraction des points "spaghetti" digitalisés par l'IGN sur les anciennes cartes IGN 1:10 000 analogiques.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCINFO

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Code

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	10/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen120.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen120.html</a>

**4.2 PEDOLOGIE****4.2.1 Carte des associations de sols***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique représentant les différentes zones pédologiques selon la légende de la carte de base établie en 1974 par R. Maréchal et R. Tavernier. Soixante-deux associations de sols, c'est-à-dire des groupements spatiaux définis d'après diverses unités taxonomiques associées, sont répertoriées. Quarante-sept zones de sols "homogènes" en fonction de leurs caractéristiques pédologiques sont répertoriées en Région wallonne.
<b>Territoire concerné :</b>	Belgique
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:500 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1994
<b>Informations complémentaires :</b>	Inconnu.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Disponible pour les administrations de la Région wallonne ainsi que d'autres organismes dans le cadre de marché de service (contrat de recherche par exemple) conclu avec la Région wallonne.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** THUNUS  
**Prénom :** Marina  
**Fonction :** Attachée  
**Téléphone :** 081/77.30.11  
**E-mail :** [mthunus@met.wallonie.be](mailto:mthunus@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques  
**Division/unité :** I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes  
**Direction/laboratoire :** D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques  
**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.37.88

**Contact acquisition :**

**Nom :** PAQUET  
**Prénom :** Christian  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/77.30.04  
**E-mail :** [cpaquet@met.wallonie.be](mailto:cpaquet@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.2 - I.G.21 - D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** ASSOC\_SOLS

**Description :** Couche numérique composée de polygones représentant les différentes associations de sols. Chaque association représente une zone de sols "homogènes" en fonction de ses caractéristiques pédologiques..

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Belgique.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation par l'AIHM et utilisation d'un document 1:500 000 (qui pourrait correspondre à une carte de l'Atlas de Belgique).

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODE

**Titre complet :** Code de la zone pédologique

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 11/02/00

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen50.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen50.html)

**CPDT :**

## 4.3 RELIEF ET CLIMAT

### 4.3.1 Territoires écologiques de la Wallonie

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Carte numérique montrant les limites des territoires écologiques de la Wallonie. Les territoires sont délimités en fonction de leur appartenance aux deux niveaux suivants, cités dans un ordre hiérarchique décroissant:</p> <p>1) Le DOMAINE est déterminé par la valeur du rayonnement énergétique et par les disponibilités en eau. La Région wallonne appartient au DOMAINE ATLANTIQUE au nord-ouest et au DOMAINE MEDIO-EUROPEEN au nord-est et au sud.</p> <p>2) Le SECTEUR s'individualise sur la base de son climat et de sa géomorphologie.</p> <p>Ce document est issu des cartes des territoires écologiques du sud belge (29 feuilles - ULB, 1962) complétées en 1987 en une "Carte des territoires écologiques" (Revue belge de géographie, 1987 - ULB). Le fichier écologique des essences se réfère à cette carte et rassemble, pour 29 essences et sur support informatisé, les données concernant leurs exigences, tolérances et sensibilités à l'égard de paramètres stationnels importants cartographiés ou facilement observables.</p> <p>Il existe une couche cartographique numérique des "Régions naturelles de Wallonie" qui consiste en un regroupement de plusieurs territoires écologiques et qui est utilisée dans le cadre des "Subventions pour la plantation de haies en Région wallonne".</p>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:500 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1962
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1987
<b>Informations complémentaires :</b>	<p>La digitalisation des périmètres a été réalisée en 1992.</p> <p>A l'échelle du document, une erreur de situation de l'ordre du kilomètre doit être acceptée. Il est donc fortement conseillé de ne sortir cette carte qu'à une échelle proche du 1:400 000. En principe, cette erreur peut avoir des conséquences en matière de choix d'essences. Eventuellement, la consultation du document de base de Galoux et Delvaux (1962) et Onclincx et al. (1987) permettra de lever le doute. Pratiquement, il convient de souligner que les limites entre secteurs ne correspondent pas à un changement brutal du climat. Elles sont supposées représenter la ligne médiane d'une bande de territoire d'une largeur variable au sein de laquelle un ou plusieurs facteurs climatiques changent progressivement. Cependant, des variations climatiques plutôt abruptes peuvent apparaître, par exemple, entre zones de plateau et vallées encaissées.</p>

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	<p>La carte au format papier est tracée sur demande, et sous respect d'un certain délai (pas de stock).</p> <p>Pour les données numériques, elles sont accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.</p>
<b>Unité de diffusion :</b>	Région wallonne
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit actuellement.
<b>Site WEB :</b>	-

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** LAMBERT  
**Prénom :** Didier  
**Fonction :** Cartographe  
**Téléphone :** 081/33.58.40  
**E-mail :** [d.lambert@mrw.wallonie.be](mailto:d.lambert@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts  
**Direction/laboratoire :** Cellule informatique  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.58.33

**Contact acquisition :**

**Nom :** GERARD  
**Prénom :** Etienne  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/33.58.30  
**E-mail :** [e.gerard@mrw.wallonie.be](mailto:e.gerard@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts  
**Direction/laboratoire :** DRF - Direction des Ressources forestières  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.58.33

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** TERELO  
**Description :** Carte numérique montrant les limites des territoires écologiques de la Wallonie.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** La carte a été numérisée par le bureau de dessin de la DNF sur base des documents suivants :  
1) Galoux (A.) et Delvaux (J.), 1962. Cartes des territoires écologiques du sud-est belge, 1:100 000 (9 feuilles) et du sud-ouest belge, 1:50 000 (20 feuilles). Documents non publiés du Centre d'Ecologie Générale, U.L.B., Bruxelles.  
2) Onclincx (F.), Tanghe (M.), Galoux (A.) et Weissen (F.), 1987. La carte des territoires écologiques de la Wallonie. Revue belge de géographie, 111 (1-2): 51-59.

<b>Format(s) de fichiers :</b>	WIN STAR CARTO <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Code du secteur (territoire écologique) <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	16/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen51.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen51.html</a>

## 4.4 SOUS-SOL

### 4.4.1 Affleurements géologiques

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Les données de base pour l'établissement d'une carte géologique sont formées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les affleurements rocheux (carrières, talus ou pointements rocheux, etc.) et les observations géomorphologiques ;</li> <li>- des données ponctuelles (à l'échelle de la carte géologique, avec un x, y connu) fournissant des indications sur la nature du sous-sol (sondages, anciens puits de mines, etc.) ;</li> <li>- des données géophysiques.</li> </ul> <p>Les cartes d'affleurements, reprenant toutes ces observations sont remises à l'administration par les géologues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit sous format papier, ces cartes étant numérisées par l'administration ;</li> <li>- soit sous format numérique (format shapefile).</li> </ul> <p>Les descriptions de chacune de ces données sont stockées dans plusieurs bases de données (Filemaker Pro).</p> <p>Ces données sont traitées pour aboutir pour chaque feuille de la carte géologique à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un shapefile de type polylignes, reprenant toutes les données non ponctuelles à l'échelle de la carte (et regroupant tous les affleurements) ;</li> <li>- plusieurs shapefiles de type point pour les sondages, puits de mines, etc. ;</li> <li>- un lien entre ces shapefiles et les données alphanumériques associées et les figures ou photographies liées.</li> </ul> <p>La clé, permettant le lien entre tous ces éléments, est le champs Ident, numérique, formé du n° de carte IGN plus le n° d'observation (ex. 6860599 = IGN 68/6, numéro 599).</p>
-------------------------------	--

<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:25 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	Fin du siècle dernier.
<b>Date des données les plus récentes :</b>	-
<b>Informations complémentaires :</b>	Contrôle également par le Service Géologique de Belgique. Mise à jour continue.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** LALOUX

**Prénom :** Martin

**Fonction :** Détaché

**Téléphone :** 081/33.61.24

**E-mail :** [m.laloux@mrw.wallonie.be](mailto:m.laloux@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** DCPD - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.61.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** LANNON

**Prénom :** Jean-Pierre

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.61.19

**E-mail :** [jp.lannoy@mrw.wallonie.be](mailto:jp.lannoy@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGRNE - DPA - DCPD - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** AFFLEUR

**Description :** Localisation des affleurements géologiques sous forme de lignes.  
Dans l'application ArcView, la table AFFLEUR\_TAB\_FMP est accessible par un lien (hotlink) au départ des objets de la donnée spatiale AFFLEUR.  
Les données alpha-numériques intégrées dans la table d'attributs (.dbf) sont les mêmes que celles contenues dans la table AFFLEUR\_TAB\_FMP, à l'exception de la variable "Description" (absente dans la table .dbf), et avec en plus la variable "Index" (qui permet le lien hotlink).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Carte géologique 1:25 000

**Technique de saisie et données sources :** Cf description du lot.

**Format(s) de fichiers :**

Shapefile Esri + coverage ArcInfo

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	FORAGES
<b><u>Description :</u></b>	Localisation des forages. La table d'attributs (.dbf) associée à la donnée spatiale reprend tous les champs de la table FOR_TAB_FMP.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Carte géologique 1:25 000
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Cf description du lot.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	Shapefile Esri
	<i>Informations sur les tables principales contenues dans le lot</i>
<b><u>Nom :</u></b>	AFFLEUR_TAB_FMP
<b><u>Description :</u></b>	Table File Maker Pro décrivant les affleurements.
<b><u>Variables principales :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nature</li> <li>- Ign : numéro de la carte IGN</li> <li>- Numéro : n° de l'observation</li> <li>- Ident : clef primaire (n° de carte Ign + n° de l'observation)</li> <li>- Roche : nature de la roche</li> <li>- Formation : formation géologique</li> <li>- Date</li> <li>- Commune</li> <li>- Localisation : description de l'endroit exact</li> <li>- Auteur(s) : auteur(s) de l'observation</li> <li>- Description : description complète de l'affleurement</li> </ul>

---

<b><u>Nom :</u></b>	FOR_TAB_FMP
<b><u>Description :</u></b>	Table File Maker Pro décrivant les forages géologiques de la BD affleurements.
<b><u>Variables principales :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ident</li> <li>Feuille IGN</li> <li>Numéro</li> <li>Secteur</li> <li>Nature du point</li> <li>X</li> <li>Y</li> <li>Z : altitude</li> <li>Commune</li> <li>Type : type de forage</li> <li>Inclinaison</li> <li>Direction</li> <li>Longueur</li> <li>Profondeur</li> <li>Objet</li> <li>Exécuté par</li> <li>Forage</li> <li>Auteur de la description de la fiche</li> <li>Archivage</li> <li>Date</li> <li>Description du sondage</li> <li>Dossier</li> <li>Niveau statique de l'eau</li> <li>Précision : remarque sur la précision des coordonnées</li> </ul>

*Méta-métadonnées*

<b><u>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</u></b>	26/07/02
<b><u>URL des méta-données d'usage :</u></b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen101.html">http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen101.html</a>

CPDT :

**4.4.2 Anciennes carrières souterraines - Cartographie***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Digitalisation des anciennes carrières souterraines selon le parcellaire cadastral. Chaque périmètre cadastral est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des anciennes carrières souterraines via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Provinces de Hainaut, Liège, Namur, Luxembourg.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Arrêté du Gouvernement wallon du 05/10/1919. Article 136 du CWATUP (définition des zones minières).
<b>Etat d'avancement :</b>	en voie de finalisation

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1770
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1975
<b>Informations complémentaires :</b>	-

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

<b>Unité de diffusion :</b>	Province
<b>Prix à l'unité :</b>	-
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	

**Nom :** PACYNA

**Prénom :** Daniel

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.61.28

**E-mail :** [d.pacyna@mrw.wallonie.be](mailto:d.pacyna@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** DCCP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.61.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ

**Prénom :** Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** PARCELLE

**Description :** Limites des parcelles cadastrales correspondant à des anciennes carrières souterraines.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Entité cadastrale.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation des parcelles cadastrales ayant fait l'objet d'une exploitation en tant que carrière souterraine (sur base de plans cadastraux).

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** ANCIENNES COMMUNES

**Titre complet :** Anciennes communes

**Nom :** CODE

**Titre complet :** Code

**Nom :** N°CAD\_ORIGINE

**Titre complet :** Numéro cadastral d'origine

**Nom :** N°CAD\_CHOISI

**Titre complet :** Numéro cadastral choisi

**Nom :** CODE\_SUPPL

**Titre complet :** Code supplémentaire

**Nom :** POPP

**Titre complet :** Plan Popp

**Nom :** PRIMITIF

**Titre complet :** Plan primitif

**Nom :** REMARQUE\_S

**Titre complet :** Remarques

**Nom :** EXPLOIT

**Titre complet :** Exploitation

**Nom :** N\_CAD

**Titre complet :** Numéro cadastral

**Titre abrégé :** ENTITE

**Description :** Limites des plans cadastraux scannés et géoréférencés.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Province.

**Technique de saisie et données** Digitalisation des contours des fonds de plans cadastraux.

**sources :****Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW*Données alphanumériques associées***Nom :** NOM**Titre complet :** Nom de l'entité**Titre abrégé :** PLAN\_CAD**Description :** -**Type de données :** carte matricielle**Plus petite entité d'agrégation :** Entité cadastrale**Technique de saisie et données** Scannage et géoréférencement des plans cadastraux papier.**sources :****Format(s) de fichiers :** TIFF*Méta-métadonnées***Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 22/04/02**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen99.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen99.html)**CPDT :**

### **4.4.3 Cartographie numérique des zones à risque sismique sur une partie de la Ville de Liège**

*Informations générales*

**Description générale :** Cartographie visant à établir l'aléa sismique local (les zones d'instabilité) donnant les niveaux d'accélération pour des séismes de périodes de retour de 475 et 2 375 ans, à évaluer la vulnérabilité du bâti existant et les dommages subis pour des séismes de périodes de retour identiques. Le risque sismique caractérise en fait l'effet d'un tremblement de terre sur le patrimoine et la population. Il est fonction du niveau du tremblement de terre (aléa) et de la sensibilité des structures (vulnérabilité) et il est évalué comme le produit aléa x vulnérabilité.

**Territoire concerné :** lieu-dit/quartier/zone**Portée géographique précise :** Zone carrée de 4 km<sup>2</sup> centrée sur le jardin botanique de la Ville de Liège**Ordre d'échelle :** 1:5 000**Références légales :** Convention DGATLP.**Etat d'avancement :** terminé*Informations sur la qualité***Date des données les plus anciennes :** 11/2000**Date des données les plus récentes :** 11/2000**Informations complémentaires :** -*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : Région wallonne" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

<b>Unité de diffusion :</b>	Ensemble du lot de données.
<b>Prix à l'unité :</b>	-
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	VAN DIJCK
<i>Prénom :</i>	Frédéric
<i>Fonction :</i>	Assistant
<i>Téléphone :</i>	081/33.25.09
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:f.vandijck@mrw.wallonie.be">f.vandijck@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction de l'Aménagement régional
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.25.67

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	FONDPLAN_IGN_NEW_VECTORIEL
<b>Description :</b>	-
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Demi-planche IGN 1:10 000 de 8 km sur 5 Km.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	-
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO

---

<b>Titre abrégé :</b>	NOM1?
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les différentes zones d'aléa sismique donnant les niveaux d'accélération pour des séismes de périodes de retour de 475 et 2 375 ans. L'accélération consiste en l'amplification des ondes dues à la présence de couches molles reposant sur un substratum plus rigide appelé le bed-rock (effets de site).
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Zone carrée de 4 km <sup>2</sup> centrée sur le jardin botanique de la Ville de Liège.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Consulter l'étude.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO et ARCVIEW.

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	NOM1?
<b>Titre complet :</b>	Niveaux d'accélération pour des séismes de périodes de retour de 475 ans et 2375 ans

---

<b>Titre abrégé :</b>	NOM2?
-----------------------	-------

<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les différents indices de vulnérabilité du bâti existant pour des séismes de périodes de retour de 475 et 2 375 ans et pour des niveaux d'accélération définis dans la carte d'aléa sismique.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Zone carrée de 4 km <sup>2</sup> centrée sur le jardin botanique de la Ville de Liège.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Consulter l'étude.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO et ARCVIEW <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	NOM2?
<b>Titre complet :</b>	Indice de vulnérabilité du bâti existant
<hr/>	
<b>Titre abrégé :</b>	NOM3?
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant le pourcentage de dommage subi par le bâti existant pour des séismes de périodes de retour de 475 et 2 375 ans et pour des niveaux d'accélération définis dans la carte d'aléa sismique.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Zone carrée de 4 km <sup>2</sup> centrée sur le jardin botanique de la Ville de Liège.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Consulter l'étude.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO et ARCVIEW <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	NOM3?
<b>Titre complet :</b>	Dommage subi par le bâti existant <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	16/04/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen54.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen54.html</a>

#### 4.4.4 Terrils - Cartographie

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Délimitation des terrils repris dans les différentes sources d'informations. Légende réalisée à partir de l'attribut "Code carto", informant de la présence ou de l'absence (arrasement, ..) du terril et du type de délimitation (délimitation du terril, du site ou pas de délimitation). Une deuxième couche reprend les reliefs associés aux puits de mines et susceptibles d'être des terrils.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

##### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus</b>	1979
----------------------------------	------

**anciennes :**

**Date des données les plus** 2001

**récentes :**

**Informations complémentaires :** Les données sont récoltées tout au long du travail, au fur et à mesure des contacts et de la connaissance de documents disponibles.  
Les couches ARCVIEW contiennent toutes les données disponibles.  
Une mise à jour est effectuée avec dans certains cas une vérification sur le terrain.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** PACYNA

**Prénom :** Daniel

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.61.28

**E-mail :** [d.pacyna@mrw.wallonie.be](mailto:d.pacyna@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** DCCP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.61.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ

**Prénom :** Philippe

**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** TERRILS

**Description :** Les polygones délimitent ou situent le site concerné. Les polygones peuvent délimiter le site ou directement le terriil suivant la possibilité. Des cercles situent la position des terrils arasés et dont nous n'avons pas d'informations concernant les délimitations exactes.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation sur PPNC à l'écran. Données sources : fiches SERET(494 fiches), reprenant les informations concernant les différents sites charbonniers de la région wallonne tels qu'ils étaient en 1987. A ces fiches d'informations sont associées dans la plupart des cas une copie de carte avec la situation géographique du terril et des photocopies de photographies.

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TERRIL\_ID  
**Titre complet :** Identifiant du terril  
**Nom :** LABEL  
**Titre complet :** Label  
**Nom :** NOM\_TERRIL  
**Titre complet :** Nom du terril  
**Nom :** CODE\_CARTO  
**Titre complet :** Présence du terril  
**Nom :** RMTERRIL  
**Titre complet :** Remarque  
**Nom :** X\_CENTROÏD  
**Titre complet :** Coordonnée X  
**Nom :** Y\_CENTROÏD  
**Titre complet :** Coordonnées Y  
**Nom :** SURFACE  
**Titre complet :** Surface du polygone.

**Titre abrégé :** TERRILS\_A\_IDENTIFIER

**Description :** Zones du relief associées aux puits de mines et donc susceptibles d'être des terrils. Ces reliefs doivent seulement être identifiés.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne

**Technique de saisie et données sources :** Réalisé sur base du fond de plan IGN et des couches cartographiques de puits de mines de houille.

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOM\_TERRIL  
**Titre complet :** Nom du terril  
**Nom :** X\_CENTROÏD  
**Titre complet :** Coordonnée X  
**Nom :** Y\_CENTROÏD  
**Titre complet :** Coordonnées Y  
**Nom :** ID  
**Titre complet :** ID  
**Nom :** COMMUNE  
**Titre complet :** Commune

**Nom :** COMMENT  
**Titre complet :** Commentaire

*Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 08/02/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen80.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen80.html)

## 5. PLANIFICATION ET AMENAGEMENT

### 5.1 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### 5.1.1 Limites administratives des secteurs d'aménagement de 1994

*Informations générales*

**Description générale :** Secteurs d'aménagement selon l'AERW du 10/11/1994 modifiant les limites des secteurs d'aménagement. Cette couche tient compte de la modification suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 9/11/2000, affectant la commune de Martelange au secteur du Sud-Luxembourg.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Secteurs d'aménagement.

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** AERW du 10/11/1994 et Arrêt du Conseil d'Etat du 9/11/2000.

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 10/11/1994

**Date des données les plus récentes :** 09/11/2000

**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Région wallonne.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** COLIGNON

**Prénom :** Bernard

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.21.18

**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat  
**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.42

**Contact acquisition :**

**Nom :** MORELLE  
**Prénom :** David  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/33.25.72  
**E-mail :** [d.morelle@mrw.wallonie.be](mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.25.67

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** SECTEURS\_A94  
**Description :** Couche cartographique composée de polygones délimitant les secteurs d'aménagement de 1994. Cette couche tient compte de la modification suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 9/11/2000, affectant la commune de Martelange au secteur du Sud-Luxembourg.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne  
**Technique de saisie et données sources :** ?  
**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOMSECT  
**Titre complet :** Nom du secteur d'aménagement de 1994  
**Nom :** NEWSECT  
**Titre complet :** Abréviation définissant le secteur d'aménagement  
**Nom :** AREA  
**Titre complet :** Superficie du secteur d'aménagement de 1994

<b>Nom :</b>	PERIMETER
<b>Titre complet :</b>	Périmètre du secteur d'aménagement de 1994 <i>Meta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	28/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen97.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen97.html</a>

### 5.1.2 PCA - Plans Communaux d'Aménagement - Cartographie - Version 2

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les périmètres des plans communaux d'aménagement (ainsi que des anciens plans particuliers d'aménagement). Chaque périmètre est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données plans communaux d'aménagement via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	PCA.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Voir le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). Chapitre III (art. 47 et suivants) : Le PCA ou Plan Communal d'Aménagement permet à la commune d'organiser de façon détaillée l'aménagement de son territoire. Il poursuit des objectifs très précis, par exemple l'ouverture d'une voirie et le remodelage du quartier qui en sera la conséquence, la protection et la mise en valeur d'immeubles anciens, la création d'une zone industrielle, d'un quartier d'habitations sociales ... Il peut également servir de cadre à des opérations telles que l'implantation d'un équipement public ou l'achat d'un espace vert. Le plan communal d'aménagement répond donc à des objectifs variés. Il peut être l'expression d'une idée générale d'aménagement ou celle d'une volonté plus particulière. Par son niveau de détail, le plan communal d'aménagement traduit concrètement un programme préalablement mis au point et permet de fixer des règles précises à son application.  Depuis 1998, le plan communal d'aménagement a remplacé l'ancien plan particulier d'aménagement (P.P.A.).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1946
<b>Date des données les plus récentes :</b>	La date du dernier arrêté récolté est le 16/11/2000.
<b>Informations complémentaires :</b>	-

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** COLLARD  
**Prénom :** Pierre  
**Fonction :** ?  
**Téléphone :** 081/33.21.40  
**E-mail :** [p.collard@mrw.wallonie.be](mailto:p.collard@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement local  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.22.85

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE  
**Prénom :** Hugues  
**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** PCAWAL\_VER2

**Description :** Couche composée de polygones représentant les limites des plans communaux d'aménagement (ainsi que des anciens plans particuliers d'aménagement).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Dans une convention antérieure, l'Institut Wallon a digitalisé les périmètres des plans communaux d'aménagement sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques disponibles dans les Directions Extérieures et la Direction de l'Aménagement local de la DGATLP.  
 Ces périmètres existants sont vérifiés, affinés si nécessaire et complétés par les périmètres des révisions. Seuls les périmètres des plans de destination en vigueur font cependant l'objet du report.  
 Les nouveaux périmètres sont reportés dans l'ordre chronologique inverse de la filière afin de commencer par les révisions qui éventuellement abrogent ou substituent les périmètres précédents et donc en modifient les contours.

Les périmètres sont vectorisés dans le logiciel SIG ArcView 8/ ArcMap afin d'être fournis au format Esri demandé.

La méthodologie utilisée sera fonction de la complexité du périmètre à reporter :  
 - si le périmètre est long et/ou s'appuie peu sur des éléments structurants identifiables sur l'IGN 1:10 000 (par exemple un périmètre en zone agricole ou forestière), on se dirigera vers une méthode de calage du plan sur l'IGN avant digitalisation grâce à des points tels que des carrefours de voiries ;  
 - sinon on utilisera une méthode de reconstruction du périmètre à partir des repères identifiés.

La méthode qui convient le mieux à chaque plan sera déterminée au moment du dépouillement du dossier par l'encodeur.

Si le périmètre est complexe, le plan scanné sera d'abord géoréférencé par rapport à l'IGN par une méthode classique de calage d'image dans le logiciel ER-Mapper :  
 - transformation géométrique polynomiale linéaire ;

- des points de contrôle appelés GCPs (Ground Control Points = points clairement identifiables dans l'image pour lesquels les coordonnées sont connues dans un système de projection donné) sont choisis dans le plan et dans la planche IGN correspondante pour permettre le calcul de la transformation ;
- ces points sont choisis sur des éléments repérables à la fois sur le plan et sur l'IGN, tels que des carrefours de voiries, avec la meilleure répartition possible sur l'ensemble du plan ;
- un minimum de 4 points est nécessaire au calcul de la transformation ;
- il faudra veiller à l'erreur résiduelle du RMS (Root Mean Square = racine carrée de la moyenne des carrés des écarts entre les coordonnées des points choisis et leurs coordonnées calculées par transformation) qui ne devra pas être trop importante entre les points.

Le nombre de points à choisir est surtout fonction de leur répartition sur l'image : il n'est pas nécessaire d'en choisir beaucoup s'ils sont bien répartis. En outre, il est bien plus important de choisir des points couvrant au mieux toutes les zones de l'image que d'obtenir un RMS faible, car une zone sans point induirait une déformation importante pour cette partie de l'image transformée. Il existe des options dans ER-Mapper permettant de visualiser les déformations avant d'effectuer la transformation : l'option Grid matérialise la déformation de l'image sous forme d'une grille et l'option Errors représente l'erreur résiduelle (différence entre les coordonnées des points choisis et leurs coordonnées calculées par transformation) sur les points sous forme de vecteurs.

Si le périmètre se compose d'éléments facilement identifiables sur l'IGN, ils pourront être mesurés soit sur le plan papier à la latte, soit sur le plan scanné avec un outil de mesure (dans un logiciel tel que Photoshop) et reportés directement à échelle sur l'IGN sans qu'il soit utile de caler le plan.

Avant le calage (dans ER-Mapper) ou avant la mesure (dans Photoshop), une rotation du plan peut être effectuée afin de mieux se repérer si le Nord ne pointe pas vers le haut de l'image.

Pour les cas particuliers où le périmètre est complexe (trop peu de repères pour la reconstruction), mais non géoréférençable (trop peu de points de calage disponibles), une solution intermédiaire consiste à associer à l'image du plan un fichier de calage artificiel. Ce fichier (world file) est créé et adapté à partir d'une copie du fichier de calage de la planche IGN qui correspond à la localisation du plan. L'information sur la taille des pixels de l'image contenue dans ce fichier doit être modifiée en fonction de la résolution de l'image et du facteur d'échelle du plan (exemple pour un plan à l'échelle 1:1 250 scanné à 150 dpi : taille des pixels en m =  $12.5 * 2.54/150$ ). Ce plan peut alors être affiché dans ArcMap : il apparaît à la bonne échelle dans le coin supérieur gauche de la planche IGN. Il n'est donc pas réellement géoréférencé, mais permet de digitaliser le contour directement et de le replacer à l'endroit exact de l'IGN dans ArcMap.

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- Absence - Discordance - Périmètres non valides - Classement impossible.
- Constitution des filières (identification des phases).
- Identification cartographique difficile.
- Double ou triple code, périmètres ouverts.

<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO
	<i>Données alphanumériques associées</i>
<b><u>Nom :</u></b>	AREA
<b><u>Titre complet :</u></b>	Surface du plan communal d'aménagement
<b><u>Nom :</u></b>	PERIMETER
<b><u>Titre complet :</u></b>	Périmètre du plan communal d'aménagement
<b><u>Nom :</u></b>	PCAWAL#
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro unique du plan communal d'aménagement
<b><u>Nom :</u></b>	PCAWAL-ID
<b><u>Titre complet :</u></b>	Identifiant du plan communal d'aménagement
<b><u>Nom :</u></b>	CODEUNIQUE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code unique donné au plan communal d'aménagement

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/05/02

**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen83.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen83.html)

**CPDT :**

### 5.1.3 Plans de secteur de Wallonie - nouvelle version\*

#### *Informations générales*

##### Description générale :

Ensemble de documents cartographiques présentant un zonage du territoire. 23 plans de secteurs, dont les limites correspondent approximativement à celles des arrondissements, couvrent la Wallonie. Ces plans à valeur réglementaire et à force obligatoire règlent l'utilisation du sol par le zonage et les prescriptions qui y sont attachées ; ils définissent également les principales voies de communication et de transport d'énergie existantes ou à créer et arrêtent des prescriptions générales d'ordre esthétique relatives à la protection des paysages et aux centres anciens des villes et des villages.

On distingue deux types de zones d'affectation du plan de secteur, selon qu'elles sont ou non destinées à l'urbanisation.

Les zones destinées à l'urbanisation sont :

- la zone d'habitat ;
- la zone d'habitat à caractère rural ;
- la zone de services publics et d'équipements communautaires ;
- la zone de loisirs ;
- la zone d'activité économique mixte ou industrielle ;
- la zone d'activité économique spécifique ;
- la zone d'extraction ;
- la zone d'aménagement différé ;
- la zone d'aménagement différé à caractère industriel.

Les zones non destinées à l'urbanisation sont :

- la zone agricole ;
- la zone forestière ;
- la zone d'espaces verts ;
- la zone naturelle ;
- la zone de parc ;
- les plans d'eau.

Le plan de secteur indique aussi les principales voies de communication existantes ou en projet, comme les routes de liaison, les autoroutes, les lignes de chemin de fer, les canalisations diverses et les lignes électriques.

Le plan de secteur peut comporter en surimpression aux zones précitées les périmètres suivants, arrêtant notamment des prescriptions générales d'ordre esthétique relatives à la protection des paysages et aux centres anciens des villes et des villages :

- de point de vue remarquable ;
- de liaison écologique ;
- d'intérêt paysager ;
- d'intérêt culturel, historique ou esthétique ;
- de risque naturel prévisible ou de contrainte géotechnique majeure ;
- de réservation ;
- d'extension de zone d'extraction ;
- de remembrement légal de biens ruraux ;
- de prévention de captage ;
- de bien immobilier classé ;
- de protection visée par la législation sur la protection de la nature.

Ce lot correspond à la mise à jour du lot "Plans de secteur de Wallonie au 30 juin 1994 (format vectoriel)". Il s'agit d'une nouvelle couverture cartographique intégrant les modifications partielles intervenues au plan de secteur et arrêtées jusqu'au 28 février 2002 et adaptant les données des plans de secteur aux nouvelles dispositions du CWATUP (nouvelles limites des secteurs (Décret du 10/11/1994) et nouvelle légende (Décret du 27/11/1997)).

##### Territoire concerné :

Région wallonne

##### Ordre d'échelle :

1:10 000

##### Références légales :

Articles 26 à 41 du CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine) définissant la destination des zones d'affectation du plan de secteur et les prescriptions précisant ce qui y est autorisé ou non.

<b>Etat d'avancement :</b>	en voie de finalisation
<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1970
<b>Date des données les plus récentes :</b>	28/02/02
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	MORELLE
<i>Prénom :</i>	David
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.25.72
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be">d.morelle@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction de l'Aménagement régional
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.25.67

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 24/09/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

### **5.1.4 Plans de secteur de Wallonie au 30 juin 1994 (format vectoriel)**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Ensemble de documents cartographiques présentant un zonage du territoire. 23 plans de secteurs couvrent la Wallonie. Ces plans à valeur réglementaire et à force obligatoire règlent l'utilisation du sol par le zonage et les prescriptions qui y sont attachées ; ils définissent également les principales voies de communication et de transport d'énergie existantes ou à créer et arrêtent des prescriptions générales d'ordre esthétique relatives à la protection des paysages et aux centres anciens des villes et des villages.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	N° d'engagement 93/11102.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1970
<b>Date des données les plus récentes :</b>	30/06/1994
<b>Informations complémentaires :</b>	La couche des plans de secteur a été réalisée sans référence au fond de plan IGN numérisé.

Une nouvelle couverture intégrant les modifications partielles intervenues au plan de secteur jusque 2001 et adaptant les données des plans de secteur aux nouvelles dispositions du CWATUP (nouvelle légende, nouvelles limites...) est en cours de validation à la DGATLP-DAR (Direction de l'Aménagement régional).

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Région wallonne.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/Plansdesecteur> (uniquement au format raster DjVu).

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** COLIGNON

**Prénom :** Bernard

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.21.18

**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.24.42

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** PLSECT\*

**Description :** Couche reprenant les affectations et leurs limites par plan de secteur. Elle se compose :  
- d'arcs représentant les limites des zones d'affectation et des communes,  
- de polygones représentant les affectations et les surcharges.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Plan de secteur.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation par l'Institut Wallon des cartes minutes papier 1:10 000 fournies par la DGATLP et intégration des modifications approuvées par arrêté avant la date du 30 juin 1994.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

#### *Données alphanumériques associées*

**Nom :** INS

**Titre complet :** Code INS de la nouvelle commune

**Nom :** LIMITE

**Titre complet :** Type administratif des limites de zone (arcs)

**Nom :** ARRO

<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro de l'arrondissement
<b><u>Nom :</u></b>	PROV
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro de province
<b><u>Nom :</u></b>	SECTEUR
<b><u>Titre complet :</u></b>	Abréviation définissant le secteur
<b><u>Nom :</u></b>	TYPE (poly)
<b><u>Titre complet :</u></b>	Type d'affectation au plan de secteur
<b><u>Nom :</u></b>	CODE_NUM (poly)
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code numérique de l'affectation au plan de secteur
<b><u>Nom :</u></b>	EXPLI
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code explicatif de l'affectation au plan de secteur
<b><u>Nom :</u></b>	OVER1
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code de la première surcharge au plan de secteur
<b><u>Nom :</u></b>	OVER2
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code de la deuxième surcharge au plan de secteur
<b><u>Nom :</u></b>	OVER3
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code de la troisième surcharge au plan de secteur

---

**Titre abrégé :** LG\*

**Description :** Couche décrivant les éléments linéaires et ponctuels composée :  
 - de points représentant les captages (pas d'attribut spécifique pour les points),  
 - d'arcs représentant les éléments linéaires (voies de communication, projets de voies de communication...).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Plan de secteur.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation par l'Institut Wallon des cartes minutes papier 1:10 000 fournies par la DGATLP et intégration des modifications approuvées par arrêté avant la date du 30 juin 1994.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TYPE (arcs)

**Titre complet :** Type de l'élément linéaire au plan de secteur

**Nom :** CODE\_NUM (arcs)

**Titre complet :** Type de données linéaires

**Nom :** IMPRI

**Titre complet :** Impression ou non de l'arc

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen55.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen55.html)

### 5.1.5 PLI - Plan de Localisation Informatique - Cartographie

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Le Plan de Localisation Informatique (PLI) est constitué des parcelles, du bâti, des servitudes et des voiries issus des planches cadastrales, vectorisés et calés sur les cartes topographiques 1:10 000 de l'IGN. Chaque parcelle est liée, via un code unique basé sur le numéro cadastral, à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données du PLI.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:2 500
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	2000
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2001
<b>Informations complémentaires :</b>	Données de 2001 pour toutes les Provinces sauf pour le Hainaut où les données sont de 2000.

Dans le premier lot de la soixantaine de communes du Hainaut (Version 01) contrôlé par SODIPLAN, qui assure la vérification des diverses phases d'élaboration du PLI, la vérification de l'exactitude, de la continuité et de la complétude du PLI, et la correction des ambiguïtés décelées, 1% des parcelles cadastrales ne sont pas identifiées. La correction de la version 01 au sein de la DOHG de la DGATLP débutera fin 2002 - début 2003.

Pour information, la complétude est définie comme le rapport de conformité entre le nombre d'objets vectorisés et celui effectivement présent sur la planche cadastrale originale. Quant à l'exactitude, elle est définie comme le rapport entre le nombre d'objets respectant la structure et le contenu des couches, la légende ainsi que les règles de topologie, et le nombre d'objets saisis.

Une mise à jour annuelle est prévue par division cadastrale sur base des mises à jour réalisées par l'ACED. Des tests de mise à jour sont actuellement en cours.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Pour pouvoir démarrer le PLI, la DGATLP a conclu une convention d'utilisation des planches cadastrales avec l'ACED qui limite formellement son utilisation à l'administration (MET-MRW). Il est actuellement question de rediscuter cette convention pour pouvoir bénéficier d'un assouplissement des conditions d'accès au PLI. Toujours est-il que dans l'état actuel des choses, le PLI est réservé à l'usage du MET et du MRW. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, consultez le protocole d'échange d'information entre la RW et l'ACED en matière de cartographie digitalisée ( <a href="http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Observatoire/Dwnld/PlanchesCadas/AccordACED.pdf">http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Observatoire/Dwnld/PlanchesCadas/AccordACED.pdf</a> ).
<b>Unité de diffusion :</b>	Par commune ou le lot. Un extrait du PLI est disponible au format DjVu ou shapefile Esri à l'adresse internet suivante : <a href="http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Observatoire/Pages/DirOHG/Geomatique/Donnees/FD_PLI.htm">http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Observatoire/Pages/DirOHG/Geomatique/Donnees/FD_PLI.htm</a> .
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	PIRONET
<i>Prénom :</i>	Jean-Louis
<i>Fonction :</i>	Cartographe

**Téléphone :** 081/30.49.98  
**E-mail :** [jl.pironet@mrw.wallonie.be](mailto:jl.pironet@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat  
**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.42

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE  
**Prénom :** Hugues  
**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** PARCELLAIRE  
**Description :** Couche composée de polygones représentant les limites des parcelles cadastrales auxquelles sont associées des données alphanumériques (attributs).  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Commune.  
**Technique de saisie et données sources :** Pour obtenir les grandes étapes de la méthodologie de réalisation du PLI par la société PIXELIUS, consultez les méta-données complètes à l'adresse suivante : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen108.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html) .  
**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ESRI ET WINSTAR.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INS  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format numérique  
**Nom :** INS\_T  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format texte  
**Nom :** VER  
**Titre complet :** Version du PLI  
**Nom :** TEXTE  
**Titre complet :** Clé unique  
**Nom :** REM  
**Titre complet :** Remarque  
**Nom :** DIV  
**Titre complet :** Nom de la Division  
**Nom :** DIV\_INS  
**Titre complet :** Code de la Division au format numérique  
**Nom :** DIV\_INS\_T

<b><u>Titre complet :</u></b>	Code de la Division au format texte
<b><u>Nom :</u></b>	SECTION
<b><u>Titre complet :</u></b>	Section
<b><u>Nom :</u></b>	RADICAL
<b><u>Titre complet :</u></b>	Radical
<b><u>Nom :</u></b>	BIS
<b><u>Titre complet :</u></b>	Numéro Bis/Ter
<b><u>Nom :</u></b>	EXPOSANT
<b><u>Titre complet :</u></b>	Exposant
<b><u>Nom :</u></b>	PUISSANCE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Puissance
<b><u>Nom :</u></b>	NATURE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Nature du bien
<b><u>Nom :</u></b>	CONTENANCE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Contenance
<b><u>Nom :</u></b>	ARTICLE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Article
<b><u>Nom :</u></b>	ORDRE
<b><u>Titre complet :</u></b>	Ordre

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	BATI
<b><u>Description :</u></b>	Couche composée de polygones représentant les limites des bâtiments, cabanes, cabines électriques...
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Commune.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Voir <a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html</a> .
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	SHAPEFILE ESRI ET WINSTAR. <i>Données alphanumériques associées</i>
<b><u>Nom :</u></b>	INS_T
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code INS de la commune au format texte
<b><u>Nom :</u></b>	INS
<b><u>Titre complet :</u></b>	Code INS de la commune au format numérique

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	VOIRIE
<b><u>Description :</u></b>	Couche composée de lignes représentant les bords de voiries et de sentiers.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Commune.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Voir <a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html</a> .
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	SHAPEFILE ESRI ET WINSTAR. <i>Données alphanumériques associées</i>

**Nom :** INS\_T  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format texte  
**Nom :** INS  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format numérique

**Titre abrégé :** LIMITES  
**Description :** Couche composée de polygones représentant les limites des sections et des divisions (et, de fait, des communes).  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Commune.  
**Technique de saisie et données sources :** Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen108.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html) .  
**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ESRI ET WINSTAR.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INS\_T  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format texte  
**Nom :** INS  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format numérique  
**Nom :** SECTION  
**Titre complet :** Section  
**Nom :** CODE\_DIV  
**Titre complet :** Division

**Titre abrégé :** SERVITUDES  
**Description :** Couche composée de lignes représentant des limites des servitudes (servitudes de passage ...).  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Commune.  
**Technique de saisie et données sources :** Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen108.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html) .  
**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ESRI ET WINSTAR.

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INS\_T  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format texte  
**Nom :** INS  
**Titre complet :** Code INS de la commune au format numérique

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 30/08/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen108.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen108.html)

### 5.1.6 Schémas directeurs - Cartographie

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les périmètres des zones couvertes par des schémas directeurs. Chaque périmètre est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des schémas directeurs.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Zones couvertes par des schémas directeurs.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Le schéma directeur est un document d'orientation et d'affectation du sol d'une partie du territoire communal. L'Exécutif de la Région wallonne arrête le contenu des schémas directeurs ainsi que leurs modalités d'application. (Décret du 27 avril 1989). Le décret du 27 novembre 1997 modifiant le CWATUP a supprimé l'instrument du schéma directeur d'aménagement, tel qu'il était défini par l'article 21quater inséré par le décret du 27 avril 1989 dans le Code wallon. L'article 8 du décret de la Région wallonne du 27 novembre 1997 disposait en ces termes : "Le plan directeur ou le schéma directeur dûment approuvé avant la date d'entrée en vigueur du présent décret reste d'application jusqu'au moment où lui est substitué et entre en vigueur un plan communal d'aménagement." Cette mesure transitoire s'imposait dans la mesure où le décret précité supprimait l'outil d'aménagement du territoire que constituait le schéma directeur. L'article 2 entrepris du décret du 23 juillet 1998 modifie uniquement l'article 8 précité du décret du 27 novembre 1997 en ce qu'il remplace les termes "dûment approuvé" par ceux de "adopté par le conseil communal". Par l'arrêt n° 63/2000 du 30 mai 2000 de la Cour d'arbitrage annulant partiellement l'article 12bis du décret du 27 novembre 1997 modifiant le CWATUP, introduit par l'article 4 du décret du 23 juillet 1998 (M.B. du 30/06/2000, p. 23032), la Cour : - annule, dans l'article 12bis, alinéa 2, inséré dans le décret de la Région wallonne du 27 novembre 1997 modifiant le CWATUP par l'article 4 du décret de la Région wallonne du 23 juillet 1998, les mots "d'un permis de lotir ou d'un permis de bâtir couvrant tout ou partie de la zone"; - maintient les effets de la disposition annulée pour les permis accordés jusqu'à la date de la publication du présent arrêté.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	La date d'arrêté du dernier périmètre SCD récolté ne peut être donnée avec précision, car il n'a pas été possible sur base des situations juridiques de récolter l'entièreté des périmètres.
<b>Informations complémentaires :</b>	Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP mais n'ont pas été vérifiées dans les Directions extérieures.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE

<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	SCDWAL
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des zones couvertes par un schéma directeur.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des périmètres des zones couvertes par un schéma directeur sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques des Directions Extérieures de la DGATLP (voir à partir des dossiers si nécessaire).

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- Absence.
- Pas de report systématique des schémas directeurs sur les situations juridiques.
- Information reportée peut être claire, impossibilité de distinguer un périmètre arrêté d'un autre.
- Identification difficile.

En conclusion, il est difficile de définir quel est le pourcentage de périmètres arrêtés récoltés dans le cadre de cet inventaire par rapport au nombre total de schémas directeurs arrêtés en Wallonie.

<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO
--------------------------------	--

#### *Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	AREA
<b>Titre complet :</b>	Surface de la zone couverte par un schéma directeur
<b>Nom :</b>	PERIMETER
<b>Titre complet :</b>	Périmètre de la zone couverte par un schéma directeur
<b>Nom :</b>	SCDWAL#
<b>Titre complet :</b>	Numéro unique de la zone couverte par un schéma directeur
<b>Nom :</b>	SCDWAL-ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant de la zone couverte par un schéma directeur
<b>Nom :</b>	CODEUNIQUE
<b>Titre complet :</b>	Code unique donné à la zone couverte par un schéma directeur

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen93.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen93.html</a>

### **5.1.7 Wateringues**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Lot de données constitué d'une carte numérique contenant les limites des wateringues en Région wallonne, qu'elles soient toujours en activité ou pas. La situation actuelle fait qu'il n'est plus nécessaire d'instaurer de nouvelles wateringues.</p> <p>Les wateringues sont des administrations publiques instituées en dehors des zones poldériennes, elles dressent annuellement un état des travaux à exécuter pendant l'année pour la construction, l'amélioration, l'entretien et la conservation des ouvrages de défense, d'assèchement ou d'irrigation et des chemins de la wateringue. Le règlement de police particulier de la wateringue ne peut avoir pour objet que la conservation</p>
-------------------------------	---

des digues, des voies d'écoulement et d'irrigation, des chemins, des ouvrages d'art et de leurs dépendances.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** 5 juillet 1956 - Loi relative aux wateringues (M.B. 05.08.1969), modifiée par la loi du 3 juin 1957 (M.B. 21.06.1957), du 28 décembre 1967 (M.B. 15.02.1968), par l'arrêté royal du 28 novembre 1969 (M.B. 05.12.1969) et par la loi du 14 juillet 1976 relative aux marchés public de travaux, de fournitures et de services (M.B. 28.08.1976).

30 janvier 1958 - Arrêté royal portant règlement général de police des polders et des wateringues (M.B. 05.02.1958).

20 novembre 1959 - Arrêté royal déterminant les formes de la publication des règlements de police particuliers des polders et des wateringues (M.B. 27.11.1959).

**Etat d'avancement :** en voie de finalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 01/2000

**Informations complémentaires :** Aucune procédure systématisée de contrôle, par les centres extérieurs, des périmètres digitalisés au service central de l'administration n'est instaurée. La couche cartographique n'est donc pas validée, mais elle est avalisée, c'est-à-dire qu'elle est jugée suffisamment précise pour l'utilisation qu'en fait l'administration (la précision des limites est de l'ordre de 30 à 40 mètres en moyenne).

L'état d'avancement de la digitalisation des périmètres des wateringues évolue en fonction de la transmission des informations à partir des centres extérieurs de la DGRNE. Les wateringues des centres extérieurs de Mons et de Marche ont toutes été digitalisées, tandis que les informations relatives aux quelques wateringues existantes dans les centres extérieurs de Liège et de Namur n'ont pas encore été transmises.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** De THYSEBAERT

**Prénom :** Didier

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.63.18

**E-mail :** [d.thysebaert@mrw.wallonie.be](mailto:d.thysebaert@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

**Direction/laboratoire :** DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.35

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** WATERINGUES  
**Description :** Couche cartographique numérique composée des polygones illustrant les limites des wateringues en Région wallonne, qu'elles soient toujours en activité ou pas.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.  
**Technique de saisie et données sources :** Le tracé original des wateringues est réalisé par levé topométrique et transcription sur fond cadastral. Les centres extérieurs de la DGRNE ont retranscrit ces périmètres sur les anciennes cartes IGN 1:10 000 format papier. La DGRNE, dans le cadre d'une convention avec CIRCAETE, a réalisé la digitalisation, à partir du logiciel ArcInfo, des périmètres des wateringues sur base des cartes IGN transmises par les centres extérieurs.  
**Format(s) de fichiers :** -

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NOMWATER  
**Titre complet :** Intitulé de la wateringue  
**Nom :** PROVINCE  
**Titre complet :** Nom de la province  
**Nom :** TRAVAUX  
**Titre complet :** Travaux effectués à l'intérieur de la wateringue  
**Nom :** ACTIVITES  
**Titre complet :** Wateringue en activité  
**Nom :** NOMWATERB  
**Titre complet :** Alias du nom de la wateringue  
**Nom :** SERVICE  
**Titre complet :** Service extérieur  
**Nom :** DISTRICT  
**Titre complet :** District extérieur

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 17/05/00  
**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen56.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen56.html)  
**CPDT :**

### 5.1.8 Zones d'Aménagement Différé - Cartographie\*

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Couche cartographique des zones d'aménagement différé (ZAD) extraites de la couverture vectorielle "polygones" des plans de secteur 2001 (dans sa version du 28 juin 2002). La ZAD est une zone d'affectation du territoire définie au plan de secteur et destinée à l'urbanisation. Sa mise en œuvre est subordonnée à différentes conditions.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Articles 25 et 33 du CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine).
<b>Etat d'avancement :</b>	en voie de finalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1970
<b>Date des données les plus récentes :</b>	31/12/2001
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	MORELLE
<i>Prénom :</i>	David
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.25.72
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be">d.morelle@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction de l'Aménagement régional
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.25.67

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Shapefile ArcView

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	25/09/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données
---	---

## 5.2 ESPACE RURAL

### 5.2.1 Limites des régions agro-géographiques de Wallonie

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte reprenant les limites des huit régions agro-géographiques (ou régions rurales) de Wallonie : 1. Plateau Limoneux Hennuyer. 2. Plateau Limoneux Brabançon. 3. Hesbaye. 4. Pays de Herve. 5. Condroz. 6. Fagne-Famenne. 7. Ardenne. 8. Lorraine. Elles se situent en dehors des agglomérations et des axes industriels (axe industriel Sambre et Meuse) et sont parfois encore nuancées en sous-régions (l'Ardenne est ainsi divisée en Haute-Ardenne et Ardenne centrale).
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:500 000
<b>Références légales :</b>	Article 418 du CWATUP : " Aux territoires communaux ou parties de territoires communaux visés à l'article 417 sont applicables un ensemble de règles urbanistiques générales (article 419) et un ensemble de règles urbanistiques particulières, respectivement caractéristiques de l'habitat rural : du Plateau Limoneux Hennuyer (article 420), du Plateau Limoneux Brabançon (article 421), de la Hesbaye (article 422), du Pays de Herve (article 423), du Condroz (article 424), de la Fagne-Famenne (article 425), de l'Ardenne (article 426), de la Lorraine (article 427) ".
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1971
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1997
<b>Informations complémentaires :</b>	?

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Accessible sur accord du propriétaire et généralement utilisé dans le cadre de contrat de marché (recherche...).
<b>Unité de diffusion :</b>	Ensemble du territoire wallon.
<b>Prix à l'unité :</b>	0
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	MOKADEM
<i>Prénom :</i>	Abdel Ilah
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.26.55
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:ai.mokadem@mrw.wallonie.be">ai.mokadem@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture

<b>Division/unité :</b>	OWDR - Office wallon de Développement rural
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction provinciale de Namur - SIG-DGA
<b>Rue :</b>	Allée du stade
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/30.60.48

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	LIMAGROGEO
<b>Description :</b>	Polygones constituant les limites des régions agro-géographiques.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Il existe 8 régions agro-géographiques en Wallonie.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Couche réalisée par l'Institut Wallon à partir d'une carte à l'échelle 1:500 000 d'après la carte des régions agro-géographiques de Ch. Christians, " Les degrés de priorité des remembrements de biens ruraux en Belgique " , 1971.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO

#### *Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	ZONE
<b>Titre complet :</b>	Nom de la Région agro-géographique
<b>Nom :</b>	DIVISION
<b>Titre complet :</b>	Nom de la sous-région agro-géographique

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/11/00
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen57.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen57.html</a>

## 5.3 ESPACE URBAIN

### 5.3.1 Revitalisations urbaines - Cartographie

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les zones de revitalisation urbaine. Chaque zone est liée à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des revitalisations urbaines via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Zones de revitalisation urbaine.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Arrêtés ministériels de reconnaissance.

"§1er. L'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé.

§2. Lorsqu'une commune et une ou plusieurs personnes physiques ou morales de droit privé établissent une convention relative à une opération de revitalisation urbaine, la Région peut, selon les dispositions

arrêtées par le Gouvernement, accorder à la commune une subvention à concurrence de 100% couvrant le coût :

1. des aménagements du domaine public correspondant à :

- a. l'équipement ou l'aménagement en voirie, égout, éclairage public, réseaux de distribution et abords ;
- b. l'aménagement d'espaces verts ;
- c. l'équipement urbain à usage collectif, tel que défini par le Gouvernement ;

2. des honoraires d'auteur de projet concernant les aménagements du domaine public, selon les modalités fixées par le Gouvernement.

§3. Les aménagements et les biens immobiliers visés au paragraphe 1er sont localisés dans un périmètre de revitalisation urbaine, arrêté par le Gouvernement sur proposition du conseil communal.

Les actes et travaux publics et privés concernés par l'opération de revitalisation urbaine se conforment aux prescriptions du règlement régional sur les bâtisses applicable aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme.

§4. La convention visée au paragraphe 2 doit respecter le principe selon lequel, pour chaque (euro - AGW du 13 décembre 2001, art. 1er) pris en charge par la Région, la ou les personnes physiques ou morales de droit privé visées au même paragraphe doivent investir deux (euros - AGW du 13 décembre 2001, art. 1er) minimum dont au moins un dans une ou plusieurs des actions suivantes :

1. la transformation et l'amélioration de logements insalubres améliorables ;
2. la démolition de logements insalubres et la construction de logements au même endroit ;
3. la transformation d'immeubles en vue d'y aménager des logements ;
4. la construction de logements .

§5. Afin que la commune puisse bénéficier de la subvention visée au paragraphe 2, le conseil communal adopte et introduit auprès du Gouvernement un dossier de revitalisation urbaine.

Le Gouvernement arrête la composition et la procédure d'approbation des dossiers de revitalisation urbaine ainsi que les modalités d'octroi ou de remboursement de la subvention." (art. 173 du CWATUP).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?

**Date des données les plus récentes :** La date du dernier arrêté récolté est le 23/06/1999.

**Informations complémentaires :** Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP et vérifiées dans les Directions Extérieures.  
Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* ERLER

*Prénom :* Chantal

*Fonction :* Attachée

*Téléphone :* 081/33.25.53

*E-mail :* [c.erler@mrw.wallonie.be](mailto:c.erler@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

<b>Division/unité :</b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b>Direction/laboratoire :</b>	Direction de l'Aménagement opérationnel
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.13
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE
<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	REWWAL
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des zones de revitalisation urbaine.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des périmètres des zones de revitalisation urbaine sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques de la Direction centrale de la DGATLP (voir à partir des dossiers si nécessaire).
	Les problèmes rencontrés sont les suivants : - Absence - Discordance. - Validation impossible dans la plupart des DE.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO

#### *Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	AREA
<b>Titre complet :</b>	Surface de la zone de revitalisation urbaine
<b>Nom :</b>	PERIMETER
<b>Titre complet :</b>	Périmètre de la zone de revitalisation urbaine
<b>Nom :</b>	REWWAL#
<b>Titre complet :</b>	Numéro unique de la zone de revitalisation urbaine
<b>Nom :</b>	REWWAL-ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant de la zone de revitalisation urbaine
<b>Nom :</b>	CODEUNIQUE
<b>Titre complet :</b>	Code unique donné à la zone de revitalisation urbaine

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen85.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen85.html</a>

## 5.4 PATRIMOINE ET ARCHITECTURE

### 5.4.1 Monuments, Sites, Ensembles architecturaux, Sites archéologiques classés - Cartographie

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique localisant les monuments et sites classés ainsi que leur zone de protection.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Monuments, Sites, Ensemble architecturaux et Sites archéologiques classés en Wallonie, ainsi que leurs zones de protection.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	- 4 MARS 1999. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au certificat de patrimoine + Annexe 01 + Annexe 02 + Annexe 03. - 1er AVRIL 1999. - Décret relatif à la conservation et à la protection du patrimoine. - 6 MAI 1999. - Arrêté du Gouvernement wallon fixant la date d'entrée en vigueur du décret du 1er avril 1999 relatif à la conservation et à la protection du patrimoine. - 4 juin 1999. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant la liste du patrimoine exceptionnel de la Région wallonne. - Les arrêtés de classement du Gouvernement wallon.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	selon arrêtés de classement
<b>Date des données les plus récentes :</b>	janvier 2002
<b>Informations complémentaires :</b>	Pour les biens classés depuis 1996, les données cartographiques sont contrôlées par la Direction de l'Observatoire de l'Habitat et de la Géomatique (DGATLP-DOHG) en ce qui concerne le report cartographique de l'arrêté de classement. La mise à jour est réalisée par la DOHG en fonction des nouveaux arrêtés du Gouvernement.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	- Les données sont accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. - Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. - Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. - Il n'est reconnu aucune valeur juridique particulière au contenu des données numériques mises à disposition. Il est entendu également qu'il n'existe pas de garantie quant à l'exhaustivité et à l'exactitude de ces mêmes données. - Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	Les données sont soit diffusées pour la couverture cartographique complète disponible, soit pour les provinces ou les communes souhaitées.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	COLIGNON
<i>Prénom :</i>	Bernard
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.21.18

<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be">B.Colignon@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b>Division/unité :</b>	DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat
<b>Direction/laboratoire :</b>	DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.42

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	MONUMENTS
<b>Description :</b>	Couche composée de points localisant les monuments classés.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les données antérieures à 1992 proviennent d'un inventaire réalisé par le CREAT et reporté sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des listes établies précédemment et des articles du Moniteur concernant le classement des biens. Ces données ont été digitalisées à partir des 1992 sur les fonds de plan IGN 1/10.000 par la DGATLP. Les données datant de 1992 à 1995 ont été reportées par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des fonds cadastraux. Les données postérieures à 1995 sont reportées par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000 analogiques, à partir des fonds cadastraux des arrêtés de classement.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Type de monument ou de bâtiment classé
<b>Nom :</b>	INS
<b>Titre complet :</b>	Code INS de la commune
<b>Nom :</b>	DOSSIER
<b>Titre complet :</b>	Numéro de dossier
<b>Nom :</b>	LOCALITE
<b>Titre complet :</b>	Localité
<b>Nom :</b>	INS2
<b>Titre complet :</b>	Code INS de la commune
<b>Nom :</b>	INS3
<b>Titre complet :</b>	Code INS de la commune
<b>Nom :</b>	INS4
<b>Titre complet :</b>	Code INS de la commune
<b>Nom :</b>	ANCOM
<b>Titre complet :</b>	Nom de l'ancienne commune
<b>Nom :</b>	MONUMENT
<b>Titre complet :</b>	Monument classé

<b>Nom :</b>	ARCHEO
<b>Titre complet :</b>	Site archéologique classé
<b>Nom :</b>	ENSEMBLE
<b>Titre complet :</b>	Ensemble architectural classé
<b>Nom :</b>	PROTEC
<b>Titre complet :</b>	Zone de protection
<b>Nom :</b>	EXCEPT
<b>Titre complet :</b>	Patrimoine exceptionnel
<b>Nom :</b>	DATE
<b>Titre complet :</b>	Date d'encodage
<b>Nom :</b>	DECLASDATE
<b>Titre complet :</b>	Date de déclassement

---

<b>Titre abrégé :</b>	SITES
<b>Description :</b>	Délimitation des périmètres des sites classés.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les données antérieures à 1992 proviennent d'un inventaire réalisé par le CREAT et reporté sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des listes établies précédemment et des articles du Moniteur concernant le classement des biens. Ces données ont été digitalisées à partir des 1992 sur les fonds de plan IGN 1/10.000 par la DGATLP. Les données datant de 1992 à 1995 ont été reportés par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des fonds cadastraux. Les données postérieures à 1995 sont reportées par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000 analogiques, à partir des fonds cadastraux mentionnés sur les arrêtés de classement transmis par la Division du Patrimoine (DGATLP).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

Idem Données spatiales "Monuments"

---

<b>Titre abrégé :</b>	PROTECT
<b>Description :</b>	Périmètre de protection d'un monument ou d'un site classé.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les données antérieures à 1992 proviennent d'un inventaire réalisé par le CREAT et reporté sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des listes établies précédemment et des articles du Moniteur concernant le classement des biens. Ces données ont été digitalisées à partir des 1992 sur les fonds de plan IGN 1/10.000 par la DGATLP. Les données datant de 1992 à 1995 ont été reportés par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des fonds cadastraux. Les données postérieures à 1995 sont reportées par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000 analogiques, à partir des fonds cadastraux mentionnés sur les arrêtés de classement transmis par la Division du Patrimoine (DGATLP).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

Idem Données spatiales "Monuments"

---

<b>Titre abrégé :</b>	SITES_ARCHEO
<b>Description :</b>	Délimitation des périmètres des sites archéologiques classés.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les données antérieures à 1992 proviennent d'un inventaire réalisé par le CREAT et reporté sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des listes établies précédemment et des articles du Moniteur concernant le classement des biens. Ces données ont été digitalisées à partir des 1992 sur les fonds de plan IGN 1/10.000 par la DGATLP. Les données datant de 1992 à 1995 ont été reportés par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des fonds cadastraux. Les données postérieures à 1995 sont reportées par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000 analogiques, à partir des fonds cadastraux mentionnés sur les arrêtés de classement transmis par la Division du Patrimoine (DGATLP).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

Idem Données spatiales "Monuments"

---

<b>Titre abrégé :</b>	ENS_ARCHI
<b>Description :</b>	Délimitation des périmètres des ensembles architecturaux classés.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	-
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Les données antérieures à 1992 proviennent d'un inventaire réalisé par le CREAT et reporté sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des listes établies précédemment et des articles du Moniteur concernant le classement des biens. Ces données ont été digitalisées à partir des 1992 sur les fonds de plan IGN 1/10.000 par la DGATLP. Les données datant de 1992 à 1995 ont été reportés par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000, à partir des fonds cadastraux. Les données postérieures à 1995 sont reportées par la DGATLP sur les fonds IGN 1/10.000 analogiques, à partir des fonds cadastraux mentionnés sur les arrêtés de classement transmis par la Division du Patrimoine (DGATLP).
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCVIEW

*Données alphanumériques associées*

Idem Données spatiales "Monuments"

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	08/07/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen58.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen58.html</a>

## 5.4.2 Rénovations urbaines - Cartographie

### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les zones de rénovation urbaine. Chaque zone est liée à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des rénovations urbaines via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Zones de rénovation urbaine.

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** Arrêtés ministériels de reconnaissance.

"§1er. L'opération de rénovation urbaine est une action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres.

L'opération de rénovation urbaine vise à maintenir et à améliorer l'habitat par une ou plusieurs des actions suivantes :

1. la réhabilitation ou la construction de logements ;
2. la création ou l'amélioration d'équipements collectifs tels que définis par le Gouvernement ;
3. la création ou l'amélioration d'espaces verts ;
4. la création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service.

§2. Lorsqu'une commune réalise une opération de rénovation urbaine, la Région peut lui accorder une subvention.

Le Gouvernement arrête la composition et la procédure d'approbation du dossier de rénovation urbaine ainsi que les modalités d'octroi ou de remboursement de cette subvention.

Le conseil communal élabore le dossier de rénovation urbaine avec la commission communale ou, à défaut, avec la commission locale de rénovation urbaine et des représentants des habitants du quartier où s'inscrit le périmètre de rénovation. (art. 173 du CWATUP).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?

**Date des données les plus récentes :** La date du dernier arrêté récolté est le 23/06/1999.

**Informations complémentaires :** Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP et vérifiées dans les Directions Extérieures.  
Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* VILLANOY

*Prénom :* Andrée

*Fonction :* Attachée

*Téléphone :* 081/33.24.31

*E-mail :* [A.Villanoy@mrw.wallonie.be](mailto:A.Villanoy@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement opérationnel

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.13
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE
<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	RUBWAL
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des zones de rénovation urbaine.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des périmètres des zones de rénovation urbaine sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques de la Direction centrale de la DGATLP (voir à partir des dossiers si nécessaire).

Les problèmes rencontrés sont les suivants :  
 - Absence - Discordance.  
 - Validation impossible dans la plupart des DE.

<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO
--------------------------------	--

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	AREA
<b>Titre complet :</b>	Surface de la zone de rénovation urbaine
<b>Nom :</b>	PERIMETER
<b>Titre complet :</b>	Périmètre de la zone de rénovation urbaine
<b>Nom :</b>	RUBWAL#
<b>Titre complet :</b>	Numéro unique de la zone de rénovation urbaine
<b>Nom :</b>	RUBWAL-ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant de la zone de rénovation urbaine
<b>Nom :</b>	CODEUNIQUE
<b>Titre complet :</b>	Code unique donné à la zone de rénovation urbaine

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen87.html">http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen87.html</a>

### **5.4.3 RGBSR - Règlements Généraux sur les Bâtisses en Site rural - Cartographie**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les périmètres des zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural (RGBSR) sont d'application.
-------------------------------	--

Chaque périmètre est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des règlements généraux sur les bâtisses en site rural via un code unique.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	Zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural.
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Voir art. 417 à 430 du CWATUP.

Depuis de nombreuses années, les responsables régionaux et communaux sont confrontés à la multiplication de projets peu respectueux de l'environnement bâti et des valeurs urbanistiques de nombreux villages. Face à cette situation, le Gouvernement a décidé, par arrêté du 10 juillet 1985, d'édicter quelques règles urbanistiques spécifiques à certains villages wallons pour autant que ceux-ci constituent encore un patrimoine original et cohérent. Ces règles visent à fixer un seuil de qualité architecturale sous lequel il n'est plus tolérable d'admettre des projets de transformation, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction dans les périmètres bâtissable de ces villages.

Le mécanisme du règlement général sur les bâtisses en site rural repose sur :

1. des règles générales applicables aux villages concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie ainsi que des règles particulières à chacune des huit régions agro-géographiques qui la composent (Plateau limoneux hennuyer, Plateau limoneux brabançon, Hesbaye, Pays de Herve, Condroz, Fagne - Famenne, Ardenne, Lorraine belge) ;
2. une application de ces règles urbanistiques aux villages figurant sur une liste arrêtée par le Gouvernement.

Ces règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages : elles se concentrent pour l'essentiel sur l'implantation des bâtiments (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales), leur gabarit ( gabarit en plan, en hauteur sous gouttières et en pente de toiture) et la palette d'aspect des matériaux de façade et de toiture.

<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé
-----------------------------------	---------

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	Arrêté du GW du 10/07/1985.
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	La date du dernier arrêté récolté est le 16/09/1999.
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP et vérifiées dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
---	---

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	La couche cartographique.
------------------------------------	---------------------------

<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
--------------------------------	----------

<b><u>Site WEB :</u></b>	-
--------------------------	---

#### **Gestionnaire du lot :**

<i>Nom :</i>	DESMET
<i>Prénom :</i>	Frédérique
<i>Fonction :</i>	?
<i>Téléphone :</i>	081/33.25.08
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:f.desmet@mrw.wallonie.be">f.desmet@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues

**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** RSRWAL

**Description :** Couche composée de polygones représentant les limites des périmètres des zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural (RGBSR) sont d'application.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation des périmètres des zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural sont d'application sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques de la Direction centrale de la DGATLP (voir à partir des dossiers si nécessaire).

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

- Absence - Discordance.

- Validation impossible dans la plupart des DE.

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** AREA

**Titre complet :** Surface de la zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application

**Nom :** PERIMETER

**Titre complet :** Périmètre de la zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application

**Nom :** RSRWAL#

**Titre complet :** Numéro unique de la zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application

**Nom :** RSRWAL-ID

**Titre complet :** Identifiant de la zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application

**Nom :** ANCOM1

**Titre complet :** Nom de l'ancienne commune

**Nom :** CODEUNIQUE

**Titre complet :** Code unique donné à la zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/05/02

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen89.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen89.html)

CPDT :

#### 5.4.4 ZPU - Zones Protégées en matière d'Urbanisme - Cartographie

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Lot de données cartographiques délimitant les périmètres des règlements régionaux d'urbanisme pour les zones protégées en matière d'urbanisme (ZPU) (anciennement Centres anciens protégés). Chaque périmètre est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données des zones protégées en matières d'urbanisme via un code unique.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	ZPU.
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Arrêtés ministériels de reconnaissance.  Voir art. 393 à 405 du CWATUP. A l'origine, les périmètres des zones protégées en matière d'urbanisme concernait les seuls centres anciens de la commune. Aujourd'hui, la délimitation d'un périmètre est non seulement d'ordre patrimonial mais surtout d'ordre urbanistique et par là même déborde du cadre restreint du centre ancien. Ce règlement régional d'urbanisme vise à définir les modalités à suivre en matière de largeur de rues, d'harmonie de façades avec la zone à sauvegarder (hauteur, largeur, matériaux, pignon), de conformité des toitures aux constructions traditionnelles locales (pente, matériaux), de zones de cours et jardins, de traitement de sol des rues, places, ruelles et impasses, de rez-de-chaussée commerciaux, etc. Il s'applique en l'absence de PCA. Le périmètre fait l'objet d'un arrêté ministériel après délibération du Conseil communal. Il est un outil réglementaire. Les périmètres relatifs aux zones protégées en matière d'urbanisme ont été élaborés dès 1976 et concernent un nombre croissant de centres urbains historiques.
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

##### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	La date du dernier arrêté récolté est le 20/09/2000.
<b>Informations complémentaires :</b>	L'information alphanumérique et cartographique a été récoltée à la Direction Centrale de la DGATLP et a été validée dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

##### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	DESMET
<b>Prénom :</b>	Frédérique
<b>Fonction :</b>	?

**Téléphone :** 081/33.25.08  
**E-mail :** [f.desmet@mrw.wallonie.be](mailto:f.desmet@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.25.67

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE  
**Prénom :** Hugues  
**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** ZPUWAL

**Description :** Couche composée de polygones représentant les limites des périmètres des règlements régionaux d'urbanisme pour les zones protégées en matière d'urbanisme (ZPU) (anciennement Centres anciens protégés).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation des périmètres des protégées en matière d'urbanisme sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques de la Direction centrale de la DGATLP (voir à partir des dossiers si nécessaire).

Les problèmes rencontrés sont les suivants :  
 - Absence - Discordance.  
 - Validation impossible dans la plupart des DE.

**Format(s) de fichiers :** SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** AREA

**Titre complet :** Surface de la zone protégée en matière d'urbanisme

**Nom :** PERIMETER

**Titre complet :** Périmètre de la zone protégée en matière d'urbanisme

**Nom :** ZPUWAL#

**Titre complet :** Numéro unique de la zone protégée en matière d'urbanisme

**Nom :** ZPUWAL-ID

**Titre complet :** Identifiant de la zone protégée en matière d'urbanisme

**Nom :** CODEUNIQUE

**Titre complet :** Code unique donné à la zone protégée en matière d'urbanisme

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/05/02

URL des méta-données d'usage : [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen96.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen96.html)

CPDT :

#### 5.4.5 Zones archéologiques potentielles - Cartographie

##### *Informations générales*

**Description générale :** Lot de données cartographiques délimitant les zones archéologiques potentielles (anciennement sous-sols archéologiques).

Il n'a pas été possible de réaliser une base de données descriptives des zones archéologiques potentielles, car il n'existe aucun inventaire ou dossier disponible dans les Directions Extérieures de la DGATLP. En effet, les périmètres apparaissant sur les situations juridiques ont été reportés par les représentants du service des fouilles eux-mêmes. Ces périmètres ne font pas référence à un dossier spécifique. Ils sont le fruit de leur connaissance poussée du terrain. Aucune information les caractérisant (noms, date, etc.) n'est reprise sur les cartes. Il n'existe à ce jour pas d'inventaire reprenant l'ensemble de ces périmètres. Ce travail très important a été entrepris depuis peu au sein de la Direction de l'Archéologie.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** ZAP.

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** Voir art. 233 à 252 du CWATUP.

**Etat d'avancement :** terminé

##### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?

**Date des données les plus récentes :** ?

**Informations complémentaires :** Les informations cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP mais n'ont pas été vérifiées à les Directions extérieures.

##### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

*Nom :* ROUSSEAU

*Prénom :* Jean-Yves

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/33.23.16

*E-mail :* [jy.rousseau@mrw.wallonie.be](mailto: jy.rousseau@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

<b>Division/unité :</b>	DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat
<b>Direction/laboratoire :</b>	DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Rue :</b>	rue des brigades d'Irlande
<b>Numéro :</b>	1
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.42

*Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	ZAPWAL
<b>Description :</b>	Couche composée de polygones représentant les limites des zones archéologiques potentielles (anciennement sous-sols archéologiques).
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des périmètres des zones archéologiques potentielles sur fond de plan IGN 1:10 000, à partir des situations juridiques des Directions Extérieures de la DGATLP.
	Les problèmes rencontrés sont les suivants : - Périmètres imprécis et pas d'inventaire pour se raccrocher. - Périmètres rarement repris sur les cartes de synthèses des DE.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW et coverage ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	AREA
<b>Titre complet :</b>	Surface de la zone archéologique potentielle
<b>Nom :</b>	PERIMETER
<b>Titre complet :</b>	Périmètre de la zone archéologique potentielle
<b>Nom :</b>	ZAPWAL#
<b>Titre complet :</b>	Numéro unique de la zone archéologique potentielle
<b>Nom :</b>	ZAPWAL-ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant de la zone archéologique potentielle
<b>Nom :</b>	CODEUNIQUE
<b>Titre complet :</b>	Code unique donné à la zone archéologique potentielle

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen94.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen94.html</a>

## 6. POPULATION - LOGEMENT - EQUIPEMENTS

### 6.1 DEMOGRAPHIE - MODES DE VIE

#### 6.1.1 Secteurs statistiques de la Région wallonne 1981

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Limites des secteurs statistiques wallons : un secteur statistique est la plus petite unité territoriale pour laquelle des informations statistiques existent. Cette carte reprend les limites des secteurs statistiques ainsi que celles des noyaux d'habitat. Pour chaque secteur statistique ou noyau d'habitat, on peut visualiser les données du recensement de la population de 1981.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:25 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1981
<b>Date des données les plus récentes :</b>	1981
<b>Informations complémentaires :</b>	La DGATLP a acquis des données INS du recensement de 1991 concernant notamment des données de population. La mise en concordance des tables reçues avec les secteurs cartographiés a révélé quelques erreurs d'identification des polygones (moins de 1 % globalement). Les modifications nécessaires pour permettre une correspondance correcte n'ont pas encore été effectuées sur les couches disponibles pour les administrations. Le recensement général de la population est réalisé tous les 10 ans.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : Institut national de Statistique - Secteurs statistiques (situation au 1.3.1981)" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
--	---

**Unité de diffusion :** Région wallonne.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** COLIGNON

**Prénom :** Bernard

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.21.18

**E-mail :** [B.Colignon@mrw.wallonie.be](mailto:B.Colignon@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat

**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.24.42

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** SECTXXX

**Description :** Couches de polygones représentant les secteurs statistiques.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** 1 couche par province :  
SECTBRA (0,9Mo)  
SECTHAI (2,8 Mo)  
SECTNAM (1,8 Mo)  
SECTLUX (1,6 Mo)  
SECTLIE (2,4 Mo)

**Technique de saisie et données sources :** Vectorisation automatique de films 1:25 000 scannés de 1981 fournis par l'INS + corrections ultérieures.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** INS

**Titre complet :** Code INS de la nouvelle commune

**Nom :** SECT\_ALPHA

**Titre complet :** Code du secteur statistique

**Nom :** NOM\_NOY

**Titre complet :** Nom du noyau d'habitat

**Nom :** NUM\_NOY

**Titre complet :** Numéro du noyau d'habitat auquel appartient le secteur statistique

**Nom :** POP

**Titre complet :** Statistique de la population dans le secteur (1981)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen60.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen60.html)

## 6.2 TOURISME - LOISIRS

### 6.2.1 Cadastre des infrastructures sportives en Région wallonne - Cartographie

*Informations générales*

**Description générale :** Couche cartographique composées de points localisant les infrastructures sportives (plus de 100 disciplines de base) en Région wallonne.  
Chaque point est lié à une fiche d'information descriptive au sein de la base de données du cadastre des infrastructures sportives en Région wallonne, via un code unique.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:1 000

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 2000

**Date des données les plus récentes :** Hier

**Informations complémentaires :** Alimentation journalière de la cartographie.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les données accessibles, sur accord du propriétaire, ne peuvent être utilisées dans un but commercial. Les communes, les provinces et les administrations du MRW et du MET ainsi que les auteurs de projet contractuellement liés avec celles-ci peuvent disposer des données.

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* GILLET

*Prénom :* Alain

*Fonction :* Gradué

*Téléphone :* 081/32.32.65

*E-mail :* [a.gillet@mrw.wallonie.be](mailto:a.gillet@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGPL - Direction générale des Pouvoirs locaux

**Division/unité :** DIRS - Division des Infrastructures routières subsidiées

**Direction/laboratoire :** DCE - Direction du Contrôle et des Etudes

**Rue :** rue Van Opré

**Numéro :** 91

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/30.90.93

**Contact acquisition :**

*Nom :* FERIÉR

*Prénom :* Paul

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/32.32.64

*E-mail :* [p.ferier@mrw.wallonie.be](mailto:p.ferier@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGPL - DIRS - DCE - Direction du Contrôle et des Etudes

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CIS\_RW

**Description :** Couche cartographique composée de points localisant les infrastructures sportives en Région wallonne.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données :** - Numérisation à l'écran à l'échelle des 1:500 au 1:1 000 sur le fond de plan IGN 1:10 000 scanné, sur les

<b>sources :</b>	PPNC ou sur le PICC. - Positionnement du point représentant l'adresse au milieu des segments représentant l'extension de la rue. - Déplacement de ce point sur le "label" du bâti du PICC correspondant, si le PICC existe à cet endroit.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	SHAPEFILE ARCVIEW  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CODE
<b>Titre complet :</b>	Code unique de l'infrastructure sportive  <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	30/08/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen106.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen106.html</a>

## 6.2.2 RAVeL - Réseau Autonome des Voies Lentes

### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique du Réseau Autonome des Voies Lentes.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	?
<b>Informations complémentaires :</b>	-

### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b>Unité de diffusion :</b>	La couche cartographique.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE
<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

### *Informations sur les données spatiales*

<b>Titre abrégé :</b>	RAVEL
<b>Description :</b>	Couche d'informations où sont distinguées : - les voies SNCB désaffectées existantes ou en projet dans le RAVeL, - les anciens chemins de fer vicinaux (voies SNCV) existants ou en projet dans le RAVeL, - les quais de halage existants ou en projet dans le RAVeL.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation à la DGATLP par l'Observatoire de l'habitat sur fond de plan IGN scanné 1:10 000 et utilisation de documents internes à l'administration, de documents fournis par la SNCB, la SNCV et le MET.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARCVIEW (fichier SHAPEFILE) ou STAR CARTO  <i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	LAYER
<b>Titre complet :</b>	Type de chemins existants ou en projet dans le RAVeL  <i>Méta-métadonnées</i>
<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	26/04/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen63.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen63.html</a>

## 7. TRANSPORTS

### 7.1 CHEMINS DE FER

#### 7.1.1 Réseau ferroviaire

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique représentant les lignes voyageurs et les lignes marchandises du réseau ferroviaire belge.
<b>Territoire concerné :</b>	Belgique
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

##### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	-
<b>Informations complémentaires :</b>	-

##### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Accessible sur accord du propriétaire et généralement utilisé dans le cadre de contrat de marché (contrat de recherche...).
<b>Unité de diffusion :</b>	Carte au 1:10 000.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** CALAY  
**Prénom :** Laurent  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/77.27.49  
**E-mail :** [icalay@met.wallonie.be](mailto:icalay@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes  
**Division/unité :** I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation  
**Direction/laboratoire :** D.114 - Direction des Données routières  
**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.36.99

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** CDFER  
**Description :** Couche d'information composée d'arcs représentant les axes des voies de chemin de fer. Ces voies de chemin de fer représentent les lignes voyageurs et les lignes marchandises. Les arcs ne sont pas identifiés.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Belgique.  
**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation par l'ancien Ministère des Travaux Publics des cartes IGN 1:10 000.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW, .DXF

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** NUMERO  
**Titre complet :** Numéros des lignes SNCV

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/06/99  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen64.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen64.html)

## 7.1.2 Tracé TGV - Train à Grande Vitesse

**Informations générales**

**Description générale :** Couche TGV représentant le parcours du futur Train à Grande Vitesse.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -

<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	?
<b>Informations complémentaires :</b>	?

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
--	--

**Unité de diffusion :** La couche cartographique.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues

**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** TGV

**Description :** Couche composée d'arcs constituant le tracé du futur TGV.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation par l'Institut Wallon de films 1: 10 000 fournis par la DGATLP.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO ou ARCVIEW (fichier SHAPEFILE)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 26/04/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen65.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen65.html)

## 7.2 ROUTES

### 7.2.1 Atlas des rues (Streetnet)

*Informations générales*

**Description générale :** N.B. Les données utilisées à la DGRNE constituent un extrait au niveau base de données associée des fichiers Streetnet de Tele Atlas.  
Les données représentent les rues de la Région wallonne soit d'un seul tenant (dans la base de données de référence), soit subdivisées par commune.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1997

**Date des données les plus récentes :** 2000

**Informations complémentaires :** -

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données non cessibles.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** PASQUASY

**Prénom :** Fabien

**Fonction :** Assistant de recherche

**Téléphone :** 081/33.60.29

**E-mail :** [f.pasquasy@mrw.wallonie.be](mailto:f.pasquasy@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** -

**Direction/laboratoire :** Service informatique

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.60.22

#### *Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** STREETNET

**Description :** Réseau routier numérisé.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Commune pour OGEAD sinon tout le territoire de la Région wallonne pour la BD de référence.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation sur base des cartes IGN 1:10 000 réalisée par la société Télé Atlas.

**Format(s) de fichiers :** Shapefiles / SDE  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** RDNR  
**Titre complet :** Numéro de route  
**Nom :** NAME  
**Titre complet :** Nom de la rue  
**Nom :** FONCTION  
**Titre complet :** Fonctionnalité du segment  
**Nom :** COMMUNE  
**Titre complet :** Commune où se trouve la rue  
**Nom :** CP  
**Titre complet :** Code postal de la rue

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 27/08/02  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen71.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen71.html)

## 7.2.2 Réseau routier régional

#### *Informations générales*

**Description générale :** Coverage ARC/INFO contenant les arcs représentant les bords droit des chaussées du réseau routier géré par le MET et leurs identifiants.  
**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Portée géographique précise :** -  
**Ordre d'échelle :** 1:10 000  
**Références légales :** -  
**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -  
**Date des données les plus récentes :** hier  
**Informations complémentaires :** Mis à jour de façon journalière. La création de nouveaux tronçons dépend des nouveaux arrêtés. Après chaque mise à jour des données, les Directions Territoriales doivent vérifier si tous les tronçons de route dont elles assurent le gestion figurent effectivement et correctement sur la carte. Si ce n'est pas le cas, elles doivent en faire mention à la D.114 qui procédera à la correction. Si les Directions territoriales n'interviennent pas malgré la présence d'une erreur, certaines imprécisions sont alors possibles.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Uniquement disponible pour les services de la Région wallonne via demande à la Direction des Données Routières ou au Centre de Cohérence.  
**Unité de diffusion :** Cartes du réseau routier régional par Région au 1:350 000, par Directions territoriales au 1:100 000, par Districts au 1:50 000.  
**Prix à l'unité :** 0

<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	CALAY
<i>Prénom :</i>	Laurent
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/77.27.49
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:icalay@met.wallonie.be">icalay@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b>Direction générale/département :</b>	D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes
<b>Division/unité :</b>	I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation
<b>Direction/laboratoire :</b>	D.114 - Direction des Données routières
<b>Rue :</b>	Boulevard du Nord
<b>Numéro :</b>	8
<b>Code postal :</b>	5000
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/77.36.99
<b>Contact acquisition :</b>	
<i>Nom :</i>	DUVIVIER
<i>Prénom :</i>	Jacques
<i>Fonction :</i>	Directeur
<i>Téléphone :</i>	081/77.27.53
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:jduvivial@met.wallonie.be">jduvivial@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - D.G.1 - I.G.11 - D.114 - Direction des Données routières

**Informations sur les données spatiales**

<b>Titre abrégé :</b>	AXE
<b>Description :</b>	Axes du réseau routier géré par le MET. Par réseau routier, on entend les autoroutes, les rings, les routes et les bretelles d'accès. Certaines routes sont gérées à la fois par le MET et par d'autres organismes (provinces, communes,...). Pour ces routes mixtes, on y trouve également les arcs représentant des tronçons non gérés par le MET.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	Région wallonne.
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation des cartes IGN 1:10 000 numérisées à l'ancien Ministère des Travaux publics.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	ARC/INFO, ARCVIEW
	<i>Données alphanumériques associées</i>
<b>Nom :</b>	CUR_ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant courant de la route (ex: N6)
<b>Nom :</b>	TYPE_ROUTE
<b>Titre complet :</b>	Type de la route
<b>Nom :</b>	SEL_ROUTE
<b>Titre complet :</b>	Organisme gérant l'arc d'un tronçon de route
<b>Nom :</b>	CUR_LET

<b>Titre complet :</b>	Classification des routes
<b>Nom :</b>	NEWBDR_ID
<b>Titre complet :</b>	Identifiant de la route (ex. N006000)

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	06/07/99
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen70.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen70.html</a>

### **7.2.3 Zones géographiques de gestion des routes et des autoroutes des Directions territoriales et des Districts de la DG1 du MET**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Carte numérique délimitant les zones géographiques de compétence des Directions territoriales et des Districts de la DG1 du MET et localisant les chefs-lieux de ces Directions territoriales et de ces Districts.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	Inconnu pour les limites de compétence des Directions territoriales et des Districts et 1998 pour la localisation des chefs-lieux.
<b>Date des données les plus récentes :</b>	2000
<b>Informations complémentaires :</b>	Précision de digitalisation au 1:10 000. La cohérences et la précision des données sont vérifiées par les Directions territoriales et les Districts qui mentionnent à la D.114 les mises à jour à réaliser.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Accessible sur accord du propriétaire et généralement utilisé dans le cadre de contrat de marché (contrat de recherche...).
<b>Unité de diffusion :</b>	Carte au 1:10 000.
<b>Prix à l'unité :</b>	Gratuit.
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	CALAY
<i>Prénom :</i>	Laurent
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/77.27.49
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:lcalay@met.wallonie.be">lcalay@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b>Direction générale/département :</b>	D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes
<b>Division/unité :</b>	I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation

**Direction/laboratoire :** D.114 - Direction des Données routières  
**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.36.99  
**Contact acquisition :**  
**Nom :** DUVIVIER  
**Prénom :** Jacques  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/77.27.53  
**E-mail :** [jduvivial@met.wallonie.be](mailto:jduvivial@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.1 - I.G.11 - D.114 - Direction des Données routières

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** DISTREG  
**Description :** Couche numérique délimitant les zones géographiques de compétence des Directions territoriales et des Districts de la DG1 du MET.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Directions territoriales et Districts routiers.  
**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation sur base des cartes IGN 1:10 000 et des limites des anciennes communes.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW, .DXF  
*Données alphanumériques associées*  
**Nom :** NOM  
**Titre complet :** Nom du District routier  
**Nom :** NEWDIST  
**Titre complet :** Numéro du District routier

---

**Titre abrégé :** LAMBERTDT  
**Description :** Localisation en coordonnées Lambert X et Y des chefs-lieux des Directions territoriales et des Districts de la DG1 du MET.  
**Type de données :** fichier de points  
**Plus petite entité d'agrégation :** -  
**Technique de saisie et données sources :** Constitution à partir des adresses des bâtiments et de STREETNET (Fond de plan Télé-Atlas).  
**Format(s) de fichiers :** .DBF  
*Données alphanumériques associées*  
**Nom :** Y  
**Titre complet :** Coordonnée Lambert Y  
**Nom :** NOM  
**Titre complet :** Numéro de la Direction territoriale ou du District routier  
**Nom :** X

**Titre complet :** Coordonnée Lambert X

*Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour  
des méta-données :** 08/08/00

**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen72.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen72.html)

**CPDT :**

## Chapitre III : LES SIG

### 1. CADRE GEOGRAPHIQUE

#### 1.1 CARTOGRAPHIE - TOPOGRAPHIE - TELEDETECTION

##### 1.1.1 Balises

###### *Informations générales*

<u>Description générale :</u>	Dans le cadre du projet PICC, la D.432 du MET gère un SIG contenant la localisation précise en X, Y et Z de toutes les balises implantées pour les travaux de production et de contrôle lié au PICC. Chaque balise est codifiée suivant une numérotation univoque et représentée par un point dans la banque de données graphique.
<u>Territoire concerné :</u>	Région wallonne
<u>Portée géographique précise :</u>	-
<u>Ordre d'échelle :</u>	1:1 000
<u>Références légales :</u>	Notification de l'Exécutif Régional wallon du 23 mai 1991.
<u>Etat d'avancement :</u>	en cours de réalisation

###### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes :</u>	04/1992
<u>Date des données les plus récentes :</u>	aujourd'hui
<u>Informations complémentaires :</u>	Chaque année, une nouvelle partie de la couverture de la Région wallonne devrait être réalisée.

###### *Informations sur la disponibilité*

<u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u>	Les données peuvent être obtenues après avoir réalisé une demande officielle.
<u>Unité de diffusion :</u>	fiche papier - une fiche par balise.
<u>Prix à l'unité :</u>	650 BEF TVAC par fiche. Gratuit pour les administrations de la Région wallonne.
<u>Site WEB :</u>	<a href="http://gps.wallonie.be">http://gps.wallonie.be</a>
<u>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</u>	

<i>Nom :</i>	SCHOONJANS
<i>Prénom :</i>	Richard
<i>Fonction :</i>	Cartographe
<i>Téléphone :</i>	081/77.33.73
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:rschoonjans@met.wallonie.be">rschoonjans@met.wallonie.be</a>
<i>Organisation :</i>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<i>Direction générale/département :</i>	D.G.4 - Direction générale des Services techniques
<i>Division/unité :</i>	I.G.43 - Division des Services techniques et des Editions
<i>Direction/laboratoire :</i>	D.432 - Direction de la Topographie et de la Cartographie
<i>Rue :</i>	Boulevard du Nord
<i>Numéro :</i>	8

**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.38.88

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** BALISES2  
**Description :** Carte vectorielle reprenant des éléments ponctuels en superposition aux limites administratives et des grandes voiries de la Région wallonne. Une image scannée de l'IGN est disponible en fond. Les données ponctuelles représentent les balises.  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** -  
**Technique de saisie et données sources :** Relevés de terrains :  
 Les points sont mesurés en coordonnées X, Y et Z par techniques GPS en WGS 84, puis transformés en Lambert belge 72. Les points sont composés d'un rivet au sol et encadrés par un marquage de peinture (carré + ailette).  
 Les informations complémentaires (nom de la commune, description, croquis...) sont notées sur le terrain manuellement.  
**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO, ARCVIEW, MAPINFO

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** Balises2  
**Description :** Banque de données alphanumériques du SIG BALISES.  
**Variables principales :** GPS  
 Numéro  
 X  
 Y  
 Z  
 Commune  
 Planche  
 Balisage  
 Mesures  
 Description  
 Croquis  
 Photos

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 19/10/00  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen8.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen8.html)

### 1.1.2 Projet Informatique de Cartographie Continue

*Informations générales*

**Description générale :** Fin 1991, la Direction de la Topographie et de la Cartographie (D432) du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports (MET) entamait la phase pratique de la cartographie numérique au 1:1 000 de la Région wallonne à partir de photographies aériennes. C'est le P.I.C.C. ou Projet Informatique de Cartographie Continue. Le projet est basé sur de nouvelles idées dans le domaine : utilisation des nouvelles technologies numériques, cartographie tridimensionnelle, continuité de la production pour l'ensemble de la Région et joint-venture entre secteur public et privé. Les sociétés privées sont responsables de l'essentiel de la digitalisation. La Direction de la Topographie et de la Cartographie produit certaines zones urbaines, valide l'ensemble des données (contrôle de la qualité du produit) et réalise une première phase d'enrichissement. Le but du projet est de réaliser la référence cartographique numérique en 3 dimensions de l'ensemble de la région et de la mettre à disposition des services publics, sociétés privées ou personnes

intéressées. Enfin, à partir des données, la Direction de la Topographie et de la Cartographie est capable de produire des modélisations tridimensionnelles. Elle pourra aussi participer à la production de cartes à échelles plus petites en mettant en œuvre des algorithmes de généralisation. Le développement de ces algorithmes est actuellement en test, en collaboration avec l'Institut Géographique National (IGN). La base de référence cartographique reprend selon leurs coordonnées x, y, z tous les éléments identifiables du paysage wallon (éléments naturels, constructions civiles, éléments et mobiliers de voirie, éléments aériens et leur support, taques, limites, chemins de fer/métram/tram, bornes repères, affectations du territoire...).

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:1 000
<b><u>Références légales :</u></b>	Notification de l'Exécutif Régional wallon du 23 mai 1991 instaurant le PICC.
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	04/1992
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	aujourd'hui
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	La récolte des données est quotidienne. La fiabilité des données est = 95 %. La précision des données est de 25 cm. La couverture n'est pas complète car les données sont actuellement en cours d'acquisition et de restitution. Chaque année, une nouvelle partie de la couverture devrait être réalisée.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données totalement accessibles et disponibles excepté pour les zones non couvertes actuellement par le lot.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Le pavé : 50 ha.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Données sous forme numérique : - Données PICC : 5 EUROS HTVA en moyenne par ha (le prix varie et est fonction de la densité de voiries dans le pavé). Un prix précis peut être calculé sur demande. Gratuit pour les communes, provinces et les administrations de la Région wallonne. - Données PICC & courbes de niveau : 8 EUROS HTVA en moyenne par ha (le prix varie et est fonction de la densité de voiries dans le pavé). Un prix précis peut être calculé sur demande. Gratuit pour les communes, provinces et les administrations de la Région wallonne.  Support papier : 0,742 EUROS HTVA à l'hectare.  Une liste de prix peut-être téléchargée sur le site Web à l'adresse <a href="http://internet.win.be/">http://internet.win.be/</a> ou obtenue sur demande auprès de la personne de contact acquisition.

**Site WEB :** <http://internet.win.be/met/default.html> ou <http://internet.win.be/rainbow/d432/picc.htm>

#### **Gestionnaire du lot :**

<b><i>Nom :</i></b>	HEYMANS
<b><i>Prénom :</i></b>	Luc
<b><i>Fonction :</i></b>	Cartographe
<b><i>Téléphone :</i></b>	081/77.33.47
<b><i>E-mail :</i></b>	<a href="mailto:lheyman@met.wallonie.be">lheyman@met.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	D.G.4 - Direction générale des Services techniques
<b><i>Division/unité :</i></b>	I.G.43 - Division des Services techniques et des Editions
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	D.432 - Direction de la Topographie et de la Cartographie

**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.38.88

**Contact acquisition :**

**Nom :** MEUNIER  
**Prénom :** Catherine  
**Fonction :** Cartographe  
**Téléphone :** 081/77.33.36  
**E-mail :** [cmeunier@met.wallonie.be](mailto:cmeunier@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.4 - I.G.43 - D.432 - Direction de la Topographie et de la Cartographie

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CARTE\_PICC

**Description :** Carte vectorielle tridimensionnelle reprenant des éléments ponctuels, linéaires, surfaciques et textuels représentant le paysage.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** 50 ha = 1 carte PICC appelée "pavé".

**Technique de saisie et données sources :** Restitution photogrammétrique digitale sur base de photographies aériennes noir et blanc réalisées à une échelle égale ou supérieure au 1:6 000.  
 Création de mitoyens, surfaces, bords de routes et axes de voiries.  
 Insertions de textes.  
 Enrichissement des informations par le lien d'attributs alphanumériques contenus dans deux tables : ADRESSE et RUE  
 N.B. Chaque élément de dimension inférieure à 50 cm est cartographié comme un point.

Informations sur les données sources :  
 photographies aériennes noir et blanc à une échelle = 1:6 000.  
 Plate-forme : voir le lot Photo D\_432.

**Format(s) de fichiers :** STAR CARTO, ARCINFO, ARCVIEW, AUTOCAD2000, AUTOCAD14, MICROSTATIONv7, GEOMEDIA

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** ADRESSE

**Description :** Table associée aux surfaces (aux bâtiments).

**Variables principales :** clé  
 nom de rue  
 numéro de police  
 code postal  
 nom de commune  
 nom d'ancienne commune  
 itinéraire destination  
 fonctionnalité  
 encodeur

---

**Nom :** RUE

**Description :** Table associée aux objets de type lignes (aux axes de voiries).

**Variables principales :** clé  
 nom de rue  
 voirie MET (équivalent à itinéraire destination dans la table ADRESSE)  
 code postal

nom d'ancienne commune

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/06/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen15.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen15.html)

## 2. ENVIRONNEMENT

### 2.1 GENERAL

#### 2.1.1 Outil Géo-Environnemental d'Aide à la Décision (OGEAD)

*Informations générales*

**Description générale :**

Système d'information géographique permettant la consultation conviviale de couches d'informations de type administratif et environnemental, ainsi que celles relatives à l'occupation du sol. Il s'appuie d'une part sur les données géoréférencées existantes et d'autre part sur les outils de représentation cartographique disponibles au sein de la DGRNE.

Cet outil permet aux agents de terrain de la Police de l'Environnement de situer rapidement sur carte le lieu d'une pollution ou d'un accident et d'évaluer les risques implicites de cette pollution de manière à ajuster au mieux l'urgence et les mesures à prendre pour l'enrayer.

OGEAD, bien que destiné initialement aux interventions d'urgence, se révèle utile pour de nombreuses autres missions de la DGRNE, par exemple les confrontations spatiales nécessaires dans le cadre du Règlement Général de Protection de l'Environnement (RGPE). L'outil s'inscrit également depuis cette année dans la perspective de la Révision des plans de secteur.

Pour répondre à ses besoins généralisés, une application de webmapping a été développée pour l'Intranet du MRW et du MET. Cette application s'appuie sur la base de données de référence de la DGRNE.

De nombreux développements visant à améliorer l'application sont achevés. Ils se présentent sous forme de prototypes.

Ces développements visent à augmenter la diffusion d'OGEAD et ses champs d'application ainsi qu'à faciliter l'interprétation de documents complexes. Ces développements comprennent :

- la transposition de l'applicatif en une version Intranet ;
- l'affichage des textes réglementaires liés à un objet géographique via un lien dynamique vers le site portail de la DGRNE reprenant la coordination officielle des textes légaux.
- les requêtes spatiales sur la base de données "études" de la CPDT: par simple click sur une carte, l'utilisateur peut connaître les études réalisées en ce point.
- la mise au point de grilles de diagnostic pour l'interprétation des documents relatifs au relief, à la géologie et aux sols ;
- la réalisation de « toposéquence » par simple dessin d'une ligne de coupe par l'utilisateur sur une zone donnée.

Outre les prototypes, l'application a également été améliorée en ce qui concerne l'intégration de nouvelles thématiques comme les Plans Communaux Généraux d'Egouttage, les zones de prévention réelle ou les données liées à la conservation de la nature.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:10 000

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1998

**Date des données les plus récentes :** 2002

**Informations complémentaires :** -

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** -

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** <http://environnement.wallonie.be/cartosig/> ou [http://srv\\_carto2000/ogead](http://srv_carto2000/ogead)

**Gestionnaire du lot :**

***Nom :*** ENGELS

***Prénom :*** Patrick

***Fonction :*** Ingénieur

***Téléphone :*** 081/33.60.27

***E-mail :*** [p.engels@mrw.wallonie.be](mailto:p.engels@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** -

***Direction/laboratoire :*** Service informatique

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Jambes

***Fax :*** 081/33.60.22

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** OGEAD

**Description :** OGEAD est un outil permettant notamment :

- le repérage rapide (localisation par rue, par coordonnées Lambert, par entité ou par ancienne commune),
- l'appel direct des thématiques,
- la consultation aisée de toute donnée environnementale,
- la sélection par géocentrique des captages,
- l'interprétation de données complexes par l'intermédiaire d'outils de diagnostic,
- l'accès aux bases de connaissances.

La version 2.0 de l'application fait appel aux couches d'information cartographique suivantes :

- agglomérations
- communes
- anciennes communes
- adresses utiles
- cartes IGN 1:10 000
- cartes IGN 1:100 000
- réseau routier régional
- atlas des rues
- captages
- (captages privés)

- prises d'eau potabilisable
- zones de prévention forfaitaires
- zones de surveillance
- zones vulnérables
- réseau hydrographique
- zones inondées
- stations d'épuration
- bassins versants 1:50 000
- (MNT 1:10 000)
- (géologie 1:25 000)
- (géologie 1:40 000)
- (carte des sols 1:20 000)
- phénomènes karstiques
- centres d'enfouissement technique
- zones de protection air
- (stations services et dépôts d'hydrocarbures)
- plans de secteur
- PCGE
- Natura 2000

Les données entre parenthèses sont de type "exploratoire".

**Type de données :**

-

**Plus petite entité d'agrégation :**

-

**Technique de saisie et données sources :**

Les thèmes et données repris dans OGEAD proviennent de diverses bases de données de la Région wallonne. La plupart de ces couches sont décrites dans la base de méta-données de la CPDT.

**Format(s) de fichiers :**

-

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :**

OGEAD

**Description :**

Aux données spatiales sont liées les attributs alphanumériques utiles à la prise de décision.

**Variables principales :**

-

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 10/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen36.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen36.html)

### 3. MILIEU PHYSIQUE

#### 3.1 SOUS-SOL

##### 3.1.1 Atlas du karst wallon

*Informations générales*

**Description générale :**

Réalisé au départ sous format papier, l'Atlas du Karst Wallon est constitué de :

- un atlas de 185 planchettes originales au 1:10 000 publiées au 1:25 000 ;
- un texte d'accompagnement pour la Province de Liège et la Région de la Haute-Meuse reprenant les méthodes de travail utilisées, les introductions thématiques présentant chacune un aspect particulier des régions calcaires de Wallonie, des données chiffrées, les synthèses de gestion et de conservation du milieu karstique, une bibliographie et un index des sites ;
- les descriptions des sites karstiques, des carrières et des captages en terrain calcaire.

La planchette au 1:10 000 constitue l'élément de base de l'Atlas.  
Au 1 janvier 2000, 4100 sites karstiques étaient inventoriés.

La réalisation d'un Atlas du karst sous format vectoriel reprenant la cartographie des terrains calcaires, la localisation des sites karstiques et des cours d'eau souterrains de toute la Wallonie, a été entreprise. Une base de données alphanumériques est associée aux données géographiques. La numérisation de l'atlas et la mise à jour de cette version numérique est d'autant plus importante que l'atlas s'est peu à peu imposé comme un document de référence pour des problématiques touchant aussi bien l'environnement que l'aménagement du territoire. Un des apports de la version numérique est la distinction graphique des différents types de phénomènes karstiques (cf. donnée spatiale "sites karstiques").

L'Atlas du Karst Wallon est établi sur base des méthodes classiques de la recherche géomorphologique :  
 - une étude préalable des terrains calcaires basée sur une analyse des photographies aériennes et des cartes topographiques au 1:10 000 actuelles ou anciennes ;  
 - une vérification des données sur le terrain pour chaque site.  
 Par cette approche, un grand nombre de sites karstiques superficiels et souterrains inédits ont pu être inventoriés et localisés avec précision.

La plupart des publications géologiques, minéralogiques, hydrogéologiques, géographiques, biospéléologiques, archéologiques, naturalistes et de protection de la nature, susceptibles de fournir des informations utiles, ont été systématiquement dépouillées. Il en est de même de l'ensemble des publications spéléologiques (bulletins d'associations, bibliographies, monographies, inventaires, atlas).

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Ordre d'échelle :</u></b>	1:10 000
<b><u>Références légales :</u></b>	-
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1991
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	2000

**Informations complémentaires :** Les nouvelles cartes topographiques IGN 1:10 000 étant en cours de réalisation, le fond de plan IGN 1:10 000 sera vraisemblablement mis à jour.  
 La digitalisation au 1:10 000 laisse à penser que les données sont fiables et complètes. Qui plus est, cette échelle rend possibles de nombreuses utilisations pour les aménagistes.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données numériques accessibles avec l'accord du propriétaire et de l'auteur de projet, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

Les atlas du karst de la Province de Liège et de la Région de la Haute-Meuse sous forme de cartes et de textes sont totalement disponibles et accessibles à la CWPSS pour les deux (pour le premier également à la DGRNE). Ils peuvent être consultés à la CWPSS, à la DGRNE et au Département de Géographie physique et de Géologie Quaternaire de l'Université de Liège.

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Projet ArcView.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	-
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	MICHEL
<i>Prénom :</i>	Georges
<i>Fonction :</i>	Indéterminée

**Téléphone :** 02/647.54.90  
**E-mail :** -  
**Organisation :** CWE PSS - Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains asbl  
**Direction générale/département :** -  
**Division/unité :** -  
**Direction/laboratoire :** -  
**Rue :** Avenue Auguste Rodin  
**Numéro :** 21  
**Code postal :** 1050  
**Ville :** Bruxelles  
**Fax :** 02/647.54.90

**Contact acquisition :**

**Nom :** LANNOY  
**Prénom :** Jean-Pierre  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/33.61.19  
**E-mail :** [jp.lannoy@mrw.wallonie.be](mailto:jp.lannoy@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations  
**Direction/laboratoire :** DCCP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.61.22

**Informations sur les données spatiales**

**Titre abrégé :** GEOL\_KARST  
**Description :** Carte géologique reprenant les contours des formations calcaires (terrains calcaires et dolomitiques).  
**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne et Provinces.

**Technique de saisie et données sources :** Le report sur les planchettes à 1:10 000 des limites de terrains calcaires a été réalisé d'après les cartes géologiques au 1:40 000 ou, le cas échéant, à 1:25 000, publiées par le Service Géologique de Belgique. Dans le cas où les travaux de préparation de la nouvelle carte géologique de Wallonie au 1:25 000 étaient disponibles, leurs informations ont été systématiquement prises en compte (modifications reportées sur les planchettes). C'est le cas pour les cartes parues avant septembre 2001. Dans un souci de simplification graphique, seule une distinction entre les calcaires dévoniens et carbonifères est établie dans l'Atlas papier. Deux exceptions à cette règle ont été faites pour la Province de Liège : les assises calcaires du Famennien (marbre de Baelen et de Souverain-Pré), ainsi que pour le Permien (poudingue de Malmédy à ciment calcaire) ont été différenciées sur les cartes. Les couvertures meubles (dépôts de sables, limons, graviers...) ne sont pas indiquées sur les terrains calcaires. Il en est de même pour les alluvions récents. Dans la couche numérique, les couches géologiques suivantes ont été distinguées par ordre stratigraphique :  
- Emsien (pouding - 26).  
- Dévonien (2).

- Dévonien sous couverture (25).
- Carbonifère - Tournaisien (12).
- Carbonifère (1).
- Carbonifère sous couverture (13).
- Permien (pouding 3).
- Jurassique - Sinémurien (52).
- Jurassique - Bajocien (51).
- Crétacé (craie 4).
- Crétacé sous couverture (41).

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

---

**Titre abrégé :** SITEPOLYG

**Description :** Couche cartographique délimitant sous forme de polygones, parmi les sites karstiques de la donnée spatiale SITE\_KARST, ceux mesurant en surface plus de 30 m de diamètre en surface.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne et Provinces.

**Technique de saisie et données sources :** Quand le site mesure en surface plus de 30 m de diamètre (essentiellement les chantoirs et les dolines), son contour réel, ses traces souterraines et sa surface sont dessinés à l'échelle.

**Format(s) de fichiers :** ArcView

---

**Titre abrégé :** ECOULSOUT

**Description :** Carte reprenant le tracé des eaux souterraines en distinguant les circulations reconnues par traçage des circulations supposées (non reconnues).  
Un lien permet d'accéder à la fiche descriptive (table FICHE\_ECOUL\_SOUT).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne et Provinces.

**Technique de saisie et données sources :** Les tracés des circulations souterraines sont reportés sur les cartes. Deux cas peuvent se présenter :  
- soit la liaison entre perte(s) et résurgence(s) est établie par traçage. Le tracé est indiqué par un trait bleu continu ;  
- soit la liaison entre perte(s) et résurgence(s) n'est pas établie avec certitude. Dans ce cas, le tracé supposé est indiqué par un trait bleu discontinu.

**Format(s) de fichiers :** ArcView

---

**Titre abrégé :** ZONAPROTEGER

**Description :** Carte délimitant les périmètres des zones à protéger (propositions), en raison de leur grande valeur karstique et patrimoniale.  
Un lien permet d'accéder à la fiche descriptive (table FICHE\_ZON\_PROTEG).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Planche IGN 1:10 000.

**Technique de saisie et données sources :** Un certain nombre de zones karstiques contenant des sites superficiels ou souterrains remarquables demandent un statut de protection. Ce statut peut être :

- le classement,
- la mise en réserve naturelle,
- la mise en zone naturelle souterraine,
- la mise en zone naturelle d'intérêt scientifique,
- le statut de "site archéologique".

La surface de chaque zone de protection revendiquée est indiquée en trait continu orange. Le statut de protection à attribuer à la zone est mentionné dans la rubrique "statut de protection demandé" de la fiche descriptive des sites karstiques (lien dynamique à partir de la couche spatiale).

**Format(s) de fichiers :** ArcView

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	CARRIERES
<b><u>Description :</u></b>	Carte localisant les carrières en activité et les anciennes carrières.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne et Provinces.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Les carrières calcaires ainsi que les carrières de sable sur substratum calcaire ont été reportées sur planchette en fonction des listes (non-exhaustives) fournies par le Service des Ressources de Sous-sol de la Région Wallonne. Une localisation sur le terrain des anciennes carrières calcaires a été réalisée, ces informations ont ensuite été reportées sur les planchettes. Certaines carrières de grès à proximité des bancs calcaires ont également été indiquées sur les cartes.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ArcView

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	FAILLE_CALC
<b><u>Description :</u></b>	Carte représentant les failles en contact avec les terrains calcaires terrigènes dans les couches des formations calcaires (terrains calcaires et dolomitiques).
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne et Provinces.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	Dans la couche numérique, les failles suivantes ont été distinguées : - faille verticale, - faille avec pendage. Dans le cas où les travaux de préparation de la nouvelle carte géologique de Wallonie au 1:25 000 étaient disponibles, leurs informations ont été systématiquement prises en compte (modifications reportées sur les planchettes). C'est le cas pour les cartes parues avant septembre 2001.
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ARC/INFO

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	SITEPOINTS
<b><u>Description :</u></b>	Couche cartographique localisant tous les sites karstiques recensés (phénomènes en surface et développements souterrains) avec numéro de référence. La représentation des phénomènes (sous forme de points) se base sur une légende qui, via des sigles permet la distinction entre : abris sous-roche, cavités, dolines/dépressions, dépressions paléokarstiques, pertes/chantoirs, puits houillers, puits naturels, résurgences/exurgences, divers. Ces distinctions graphiques ne figurent pas dans la version initiale de l'atlas du karst (version papier). Un lien permet d'accéder à une fiche descriptive (table FICHE_SITE).
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	Région wallonne et Provinces.
<b><u>Technique de saisie et données sources :</u></b>	L'opération de report sur la carte se déroule en 4 phases : 1. Établissement par planchette d'une liste préliminaire de tous les sites signalés (par le dépouillement de toute la documentation). 2. Report précis ou approximatif des sites sur la carte de prospection selon les informations disponibles. Les diverses assises calcaires et dolomitiques sont reportées sur cette même carte. 3. Prospection et vérification sur le terrain avec description originale des sites (dimension, localisation, état des lieux,...) et photos. 4. Localisation précise des sites karstiques sur la carte définitive, par un point (et par un polygone qui l'entoure, pour les sites de plus de 30m en surface : conférer donnée spatiale POLYG_KARST).
<b><u>Format(s) de fichiers :</u></b>	ArcView

---

<b><u>Titre abrégé :</u></b>	TRAME_GEOL_NEW
<b><u>Description :</u></b>	Trame des planchettes de la nouvelle carte géologique utilisées pour la réalisation de la donnée spatiale GEOL_KARST, et permettant de préciser quelles sont les données sources pour GEOL_KARST.
<b><u>Type de données :</u></b>	carte vectorielle
<b><u>Plus petite entité d'agrégation :</u></b>	-

**Technique de saisie et données sources :** Source : Cartes géologiques de Wallonie à 1:25.000

**Format(s) de fichiers :** ArcView

**Titre abrégé :** SITE250

**Description :** Lorsque parmi les sites karstiques de la donnée spatiale SITES\_KARST, le développement souterrain du site dépasse 250m, un point jaune indique le site.  
Pour certains, un plan de la cavité est lié en document attaché.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** -

**Technique de saisie et données sources :** -

**sources :**

**Format(s) de fichiers :** ArcView

**Titre abrégé :** BASSIN\_HYDROGEO

**Description :** Pour certains massifs karstiques remarquables, lorsque des études hydrogéologiques existent, le bassin hydrogéologique a été délimité.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** -

**Technique de saisie et données sources :** -

**sources :**

**Format(s) de fichiers :** ArcView

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** FICHE\_ECOUL\_SOUT

**Description :** Fiche signalétique associée à la couche ECOUL\_SOUT et accessible par un lien (hotlink) à partir de la couche cartographique.

**Variables principales :**

- N° de la rivière : ce numéro unique et qui sert de « d'hyper-lien » dans la base de donnée pour gérer les documents attachés concernant la rivière souterraine en question. Il se compose du N° de la carte au 1/10.000 sur laquelle se situe la rivière, suivi de « S » (pour rivière souterraine) et d'un N°
- Nom : nom le plus communément utilisé pour cette circulation d'eau souterraine
- Les points de pertes : numéros et noms des différents sites karstiques par lesquels les eaux de ce système pénètrent sous terre
- Les points de résurgences : numéros et noms des différents sites karstiques servant d'exutoire à cette circulation d'eau souterraine
- Traçage : champs oui/non spécifiant si cette circulation d'eau souterraine est hypothétique ou bien si elle a pu être vérifiée par traçage (c'est sur base de ce champs que la différenciation symbolologique se fait dans Arc Vieww entre les deux types d'écoulement)
- Commentaire et description : Distance et dénivelé entre les points de pertes et de résurgence ; synthèse de toutes les informations concernant ces circulations souterraines : date du traçage, auteur, méthode utilisée, temps nécessaire au parcours souterrain... + données diverses sur ce système hydrogéologique.

**Nom :** FICHE\_SITE

**Description :** Fiche signalétique associée à la couche SITES\_KARST et accessible par un lien (hotlink) à partir de la couche cartographique.

**Variables principales :**

- N° AKWA : ce numéro unique et qui sert de « d'hyper-lien » dans arc view pour les images et pour appeler les fiches, correspond à l'identité de chaque site
- N° de la carte : numéro de la carte 1/10.000 sur laquelle se situe le site
- N° du site : numérotation reprenant à 1 pour chaque carte (utile pour l'impression et les liens fiches/carte)
- Nom du site : nom le plus communément utilisé pour le site
- Synonymes : autre(s) nom(s) sous lequel ce phénomène est connu ou mentionné dans la littérature

- Lambert X : localisation en X
- Lambert Y : localisation en Y
- Vallée
- Altitude
- Commune
- Province
- Lieux-dit
- Hydrogéologie : commentaire concernant le contexte hydrologique du site et les liens (avérés ou possibles) qu'aurait ce phénomène avec d'autres sites karstiques avoisinants
- Type et description : commentaire concernant le site tant dans ses aspects extérieurs que concernant ses réseaux souterrains
- Dimensions : exprimé en m tant pour les dimensions en surface que pour le réseau souterrain
- Etat des lieux : champs comprenant généralement une date et indiquant l'état dans lequel se trouve le site (détail et description des pollutions et accès aux sites)
- Interventions : mesures de protections proposées pour contribuer à la conservation de certains sites
- Statut actuel au plan de secteur
- Statut souhaité au plan de secteur
- Topographie du site
- Bibliographie : répartie par thématique (voir en page 5 de ma méthodologie)

**Nom :** FICHE\_ZON\_PROTEG

**Description :** Fiche signalétique associée à la couche ZON\_PROTEG et accessible par un lien (hotlink) à partir de la couche cartographique.

**Variables principales :**

- N° de la Zone : (reprenant le N° du carte et un N° unique – lien dans Arc View)
- Nom de la Zone
- Statut actuel : au plan de secteur,
- Statut de protection demandé : Statut souhaité pour garantir la protection de la zone
- Intérêts majeurs : de la zone et des sites qu'elle contient
- Etat des Lieux : situation dans laquelle se trouve la zone actuellement (accès, pollution, fréquentation...)
- Commentaire : caractéristiques et justification de la demande de protection
- Sites concernés : liste des sites karstiques situés dans le périmètre proposé
- Contraintes : type d'activités à interdire ou à réglementer pour garantir la protection du milieu naturel

**Nom :** SITES\_KARST

**Description :** Table d'attribut associée à la donnée spatiale du même nom

**Variables principales :**

- Site\_akwa : numéro de référence du site (n° de la planchette IGN à 1:10.000, en 3 chiffres, suivi du numéro du site, en 3 chiffres également ; exemple : 377-051)
- Qual + Dénom : dénomination du site (en deux champs : type de lieu + lieu-dit ou nom courant)
- Nouvelle\_c : nom de la nouvelle commune
- Lambert\_x
- Lambert\_y
- Phénomène : type de phénomène karstique
- Poll : cas de pollution (oui/non) (exemple: présence dans le site d'une décharge d'immondices ou d'un exutoire d'eaux usées ou d'eau de ruissellement de route)
- Site : numéro du site
- Path : nom du répertoire où la fiche descriptive du site est stockée

#### *Lots liés - Fils*

**Titre du lot lié :** Bassins hydrographiques

**Titre du lot lié :** Captages en eaux souterraines

**Titre du lot lié :** Fond de plan IGN 1:10 000 scanné (ancienne version)

**Titre du lot lié :** Limites administratives des nouvelles communes belges

**Titre du lot lié :** Limites administratives des provinces belges

**Titre du lot lié :** Limites administratives des régions belges

**Titre du lot lié :** Monuments, Sites, Ensemble architecturaux, Sites archéologiques classés - Cartographie

**Titre du lot lié :** Réseau hydrographique 1:10 000

**Titre du lot lié :** Trame des cartes IGN

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 19/06/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen52.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen52.html)

### **3.1.2 Cartes géologiques de Wallonie à 1:25 000**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Cartes géologiques à l'échelle de 1:25000. Editées par la Région wallonne sur base de nouveaux relevés géologiques. Les tracés sont superposés au fond topographique IGN 1:25000.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Ordre d'échelle :** 1:25 000

**Références légales :** La révision de la Carte Géologique, partie Région wallonne, a été commanditée par le Gouvernement Wallon le 2 avril 1992.

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 10/1993

**Date des données les plus récentes :** 2002

**Informations complémentaires :** Données sujettes à interprétation. Le levé a été réalisé sur base des anciennes cartes IGN 1:25 000. Dès lors, l'interprétation pourra être faussée lors d'une visualisation avec comme fond de plan les nouvelles cartes IGN levées à 1:20 000.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données numériques accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** La carte à 1:25 000.

**Prix à l'unité :** 12,39 EUROS (notice explicative comprise) pour la version papier.

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** SAUVAGE

**Prénom :** Claude

**Fonction :** Premier assistant

**Téléphone :** 081/33.61.38

**E-mail :** [c.sauvage@mrw.wallonie.be](mailto:c.sauvage@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

<b>Division/unité :</b>	DPA - Division de la Prévention et des Autorisations
<b>Direction/laboratoire :</b>	DCPP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.61.22
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	LANNOY
<b>Prénom :</b>	Jean-Pierre
<b>Fonction :</b>	Attaché
<b>Téléphone :</b>	081/33.61.19
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:jp.lannoy@mrw.wallonie.be">jp.lannoy@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - DGRNE - DPA - DCPP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

**Informations sur les données spatiales**

<b>Titre abrégé :</b>	FORMATIONS
<b>Description :</b>	-
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	planchette 1:25.000
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	FORM
<b>Titre complet :</b>	Code de la formation
<b>Nom :</b>	DRAW
<b>Titre complet :</b>	Code pour la symbolisation
<b>Nom :</b>	FACIES
<b>Titre complet :</b>	Faciès (uniquement pour régions ArcInfo)
<b>Nom :</b>	DEBRIS
<b>Titre complet :</b>	Débris (uniquement pour régions ArcInfo)

---

<b>Titre abrégé :</b>	ARCS_DIVERS
<b>Description :</b>	Cette couverture contient les informations relatives aux arcs - représentant les axes de pli (synclinaux et anticlinaux) représentés sur la carte géologique publiée (carte géologique et schéma structural) ; - représentant les limites de formations non différenciées
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	planchette 1:25.000
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TYPE

**Titre complet :** Type d'arcs

---

**Titre abrégé :** CAPTAGES\_GEOL

**Description :** -

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Données extraites de la "Base de données DIX-SOUS".

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** PROF\_SOND

**Titre complet :** Profondeur du captage

**Nom :** PROF\_BED

**Titre complet :** Profondeur du bed-rock au droit du captage

**Nom :** REFERENCE

**Titre complet :** Lien vers la "Base de données des Affleurements géologiques"

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de captage

---

**Titre abrégé :** CARRIERES\_GEOL

**Description :** Couche constituée de points et d'arcs.  
Les points sont situés à l'intérieur des zones d'extraction et les arcs représentent les périmètres des carrières.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** REFERENCE

**Titre complet :** Lien vers la "Base de données des Affleurements géologiques"

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de carrière (uniquement pour les points)

**Nom :** TYPE

**Titre complet :** Type d'arc (uniquement pour les arcs)

---

**Titre abrégé :** DIACLASES

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux points représentant les diaclases sélectionnées pour être représentées sur la carte publiée.

**Type de données :** carte vectorielle  
**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000  
**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** PENDAGE  
**Titre complet :** Pendage de la diaclase  
**Nom :** DIRECTION  
**Titre complet :** Direction de la diaclase  
**Nom :** CODEREP  
**Titre complet :** Type de diaclase

**Titre abrégé :** FACIES\_POINT

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux points représentant les faciès observés ponctuellement

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODEREP  
**Titre complet :** Type de faciès

**Titre abrégé :** FAILLES

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux failles représentées sur la carte géologique.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** IDENT  
**Titre complet :** Code de la faille (type)

**Titre abrégé :** FORAGES\_GEOL

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux points représentant les forages.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** PROF\_SOND

**Titre complet :** Profondeur du forage ou du puits de mine

**Nom :** PROF\_BED

**Titre complet :** Profondeur du bed-rock au droit du forage ou du puits de mine

**Nom :** REFERENCE

**Titre complet :** Lien vers la "Base de données des Affleurements géologiques"

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de forage

---

**Titre abrégé :** GLISSEMENTS

**Description :** Cette couverture contient les points qui seront associés aux symboles orientés des glissements de certaines formations.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de glissement

---

**Titre abrégé :** GRPHOUIL

**Description :** Cette couverture contient des arcs qui représentent les veines de charbon.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo  
*Données alphanumériques associées*

**Nom :** TYPE

**Titre complet :** Type d'arcs

**Nom :** REFERENCE

**Titre complet :** Lien vers la "Base de données des Affleurements géologiques"

---

**Titre abrégé :** KARST

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux éléments karstiques, essentiellement sous forme de points, et, pour la carte Hastière-Dinant, également sous forme d'arcs entourant les dolines (périmètre d'influence).

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** REFERENCE

**Titre complet :** Lien vers la "Base de données des Affleurements géologiques"

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de phénomène karstique

---

**Titre abrégé :** MINERAL

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux points représentant les minéralisations.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de phénomène de minéralisation

---

**Titre abrégé :** PUIT\_MINE

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux puits de mine.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** REFERENCE

**Titre complet :** Lien vers la "Base de données des Affleurements géologiques"

**Nom :** CODEREP

**Titre complet :** Type de puits de mines

---

**Titre abrégé :** SCHIST

**Description :** Cette couverture contient les informations relatives aux points représentant les schistosités sélectionnées pour être représentées sur la carte publiée.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** planchette 1:25.000

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.

**Format(s) de fichiers :** Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	PENDAGE
<b>Titre complet :</b>	Pendage de la schistosité
<b>Nom :</b>	DIRECTION
<b>Titre complet :</b>	Direction de la schistosité
<b>Nom :</b>	CODEREP
<b>Titre complet :</b>	Type de schistosité

---

<b>Titre abrégé :</b>	STRATI
<b>Description :</b>	Cette couverture contient les informations relatives aux points représentant les stratifications sélectionnées pour être représentées sur la carte publiée.
<b>Type de données :</b>	carte vectorielle
<b>Plus petite entité d'agrégation :</b>	planchette 1:25.000
<b>Technique de saisie et données sources :</b>	Digitalisation d'un croquis sur planche IGN 1:10 000 analogique.
<b>Format(s) de fichiers :</b>	Coverage ArcInfo

*Données alphanumériques associées*

<b>Nom :</b>	PENDAGE
<b>Titre complet :</b>	Pendage de la stratification
<b>Nom :</b>	DIRECTION
<b>Titre complet :</b>	Direction de la stratification
<b>Nom :</b>	CODEREP
<b>Titre complet :</b>	Type de stratification

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	10/09/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen42.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen42.html</a>

### **3.1.3 Cartographie des contraintes physiques inhérentes au karst en Région wallonne**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Cartographie nouvelle, numérique, des contraintes liées au karst de la Région wallonne, à l'échelle du 1:10 000 sur ARC/INFO et ArcView, portant, d'une part, sur les zones constructibles situées sur un substrat calcaire sujet à la karstification : zones urbanisables (article 25 du CWATUP) et zones de réalisation de grandes infrastructures (projets de réseaux de transports publics (réseau autoroutier et routier, TGV...) et de transports de fluides et d'énergie (gazoducs, lignes aériennes à haute tension...); et, d'autre part, sur les carrières, les sites karstiques et grottes classés, les cavités souterraines d'intérêt scientifique (CSIS) et patrimonial.

Les données sont recueillies par le Laboratoire de Géologie fondamentale et appliquée de la Faculté polytechnique de Mons (zones de contraintes dans la Province du Hainaut et l'Ouest de la Province de Namur), par la Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites souterrains (CWEPSS) (zones de contraintes dans la Province du Hainaut et l'est de la Province de Namur) et par le Département de Géographie physique de l'Université de Liège (zones de contraintes dans la Province de Liège). Ce dernier élabore les données en un Système d'Information Géographique. L'étude est financée par le MRW, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP).

Les données sources de base se composent des éléments suivants :

- Le fond de plan topographique IGN 1:10 000 scanné : chaque carte des contraintes physiques inhérentes aux régions karstiques de Wallonie est éditée à l'échelle du 1:10 000 avec le fond topographique de l'IGN.
- L'Atlas du Karst : toutes les couches d'informations cartographiques de l'Atlas du karst en zones d'affleurements calcaires et de surfaces calcaires sont reprises dans la cartographie des contraintes karstiques en Région wallonne. Les informations présentées dans ces couches ont fait l'objet d'une révision de terrain.
- Les nouvelles cartes géologiques 1:25 000 à partir desquelles les nouvelles limites des roches carbonatées sont utilisées pour la délimitation des zones à risque potentiel.
- Les plans de secteur : de ceux-ci sont extraites les limites des zones d'habitat et d'activités économiques, zones constructibles prescrites à l'article 46 du CWATUP, ainsi que leurs extensions qui deviennent des zones d'aménagement différé. Les limites des zones constructibles sont superposées au fond topographique IGN 1:10 000 et aux données de l'Atlas du Karst. Cette superposition permet de réaliser une première sélection des zones à observer (zones constructibles où sont localisées des phénomènes karstiques). Les codes repris dans la sélection sont les suivants:
  - \* 110 = habitat,
  - \* 111 = habitat à caractère rural,
  - \* 112 = parc résidentiel,
  - \* 120 = extension d'habitat,
  - \* 121 = extension d'habitat à caractère rural,
  - \* 122 = extension de parc résidentiel;
  - \* 210 = zone industrielle,
  - \* 220 = zone d'extension d'industrie,
  - \* 310 = zone de loisirs,
  - \* 312 = zone de récréation et de séjour,
  - \* 320 = zone d'extension de loisir,
  - \* 322 = zone d'extension de récréation et de séjour.
- Le réseau hydrographique 1:10 000.
- Les limites administratives des nouvelles communes.

Les documents d'archives inédits sont également consultés pour délimiter les zones de contraintes, à savoir :

- les Archives du Service Géologique de Belgique et de l'Union Belge de Spéologie ;
  - les photographies aériennes et orthophotoplans de la société Walphot au 1:10 000 réalisés en 1979 et couvrant complètement la Wallonie ;
  - des signalements de sites, des rapports et cartes de prospections géophysiques ;
  - les comptes rendus de prospections et d'inventaires spéléologiques ;
  - les mémoires et travaux spécifiques en géologie, hydrogéologie et géographie physique ;
  - les observations et les inventaires non publiés de phénomènes karstiques ;
  - la bibliographie géologique, minéralogique, hydrogéologique, géographique, biospéléologique, archéologique, spéléologique, naturaliste et de protection de la nature.
- Enfin, des investigations de terrain sont nécessaires :
- contacts avec les communes ;
  - contacts avec les équipes spéléologiques locales ;
  - levés et observations de terrain.

La base de données relatives aux contraintes physiques liées au karst est organisée en Système d'information géographique (SIG). Chaque élément de la base de données (géologie, phénomènes karstiques, écoulements d'eau souterrain...) provient de la numérisation de l'Atlas du Karst et est placé dans une couche d'information. Les surfaces correspondant aux zones de contraintes géotechniques karstiques, définies par les cartographes, sont également digitalisées et intégrées dans une couche d'information géographique. A chaque zone de contrainte, sont associées une fiche descriptive et une photo lorsqu'elle existe.

Chaque couche (ou layer) est géoréférencée dans le système de projection cartographique Lambert belge. De cette façon, toutes les couches de la base de données peuvent être superposées les unes aux autres. Dès lors, il est possible d'établir des correspondances spatiales entre les différentes couches (calculs statistiques, analyse spatiale...).

Toute la base de données est créée avec le logiciel ARC/INFO, ainsi que les cartes des contraintes karstiques. Cependant, l'ensemble des informations pourra être consulté avec le logiciel ArcView. Celui-ci permet de visualiser rapidement et de façon très conviviale, en entier ou en partie, les informations.

**Territoire concerné :**

Région wallonne

**Portée géographique précise :**

-

<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	Conventions DGATLP n° 971203 (1ère phase) et 9846103 (2ème phase).
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	12/1999
<b>Date des données les plus récentes :</b>	10/2000

**Informations complémentaires :** Une étude sur les zones rurales susceptibles d'accueillir les nouvelles zones urbanisables au plan de secteur est en cours.  
L'intégration de nouvelles données est réalisée au fur et à mesure de l'avancement de toutes les études liées aux contraintes karstiques.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Ensemble du lot de données.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** VAN DIJCK

**Prénom :** Frédéric

**Fonction :** Assistant

**Téléphone :** 081/33.25.09

**E-mail :** [f.vandijck@mrw.wallonie.be](mailto:f.vandijck@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** CONTRAINTES

**Description :** Couche numérique constituée de polygones délimitant les zones de contraintes karstiques.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Région wallonne.

**Technique de saisie et données sources :** Dans la couche numérique, les zones de contraintes karstiques suivantes sont distinguées via l'attribut "Code" :  
1. Contraintes fortes (surfaces hachurées en rouge).

2. Contraintes faibles (surfaces hachurées en orange).

Un numéro (un code) (Attribut "Ident") est attribué à chaque zone de contraintes karstiques. Ce numéro est constitué de la manière suivante : le numéro de la planche IGN au 1:10 000, la lettre Z pour les contraintes fortes et z pour les contraintes faibles et le numéro d'ordre de la zone dans laquelle elle se situe (exemple - 41/8 - Z1). Ce numéro permettra de repérer la zone de contraintes géotechniques et renverra le lecteur à la fiche descriptive du site (voir table). Il permettra également de créer un lien informatique entre la zone de contrainte visible sur écran ArcView et cette fiche descriptive. En sélectionnant à l'écran la zone concernée, il sera possible de faire apparaître la fiche du site, ainsi qu'une photo, lorsqu'elle existe.

**Format(s) de fichiers :** ARC/INFO

*Données alphanumériques associées*

**Nom :** CODE

**Titre complet :** Type de zone de contraintes karstiques

**Nom :** IDENT

**Titre complet :** Code d'identification de la zone de contraintes karstiques

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** CONTRAINTES\_KARSTIQUES

**Description :** Fiche descriptive de chaque zone de contraintes karstiques.

**Variables principales :**

- Numéro d'identification de la zone de contraintes karstiques : ce numéro est constitué de la manière suivante : le numéro de la planche IGN au 1:10 000, la lettre Z pour les contraintes fortes et z pour les contraintes faibles et le numéro d'ordre de la zone dans laquelle elle se situe (exemple - 41/8 - Z1). Ce numéro permet d'établir un lien avec le périmètre de la zone représenté au sein de la couche cartographique "CONTRAINTES", via l'attribut "Ident".
- Nom du site (hameau ou lieu-dit à proximité).
- Présentation générale du contexte géologique et état des lieux (description générale de la topographie du site, des différents phénomènes karstiques présents et de leur éventuelle évolution au cours du temps).
- Description des contraintes.
- Justification de la délimitation de la zone.
- Proposition d'aménagement (mesures à prendre pour renforcer la stabilité du sol et étude complémentaire préalable à la construction).

*Lots liés - Fils*

**Titre du lot lié :** Atlas du karst wallon

**Titre du lot lié :** Cartes géologiques de Wallonie à 1:25 000

**Titre du lot lié :** Fond de plan IGN 1:10 000 scanné (ancienne version)

**Titre du lot lié :** Limites administratives des nouvelles communes belges

**Titre du lot lié :** Plans de secteur de Wallonie au 30 juin 1994 (format vectoriel)

**Titre du lot lié :** Réseau hydrographique 1:10 000

**Titre du lot lié :** Trame des cartes IGN

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen53.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen53.html)

## 4. TRANSPORTS

### 4.1 ROUTES

#### 4.1.1 Banque de Données Routières cartographiques

##### *Informations générales*

##### Description générale :

Système d'information géographique thématique à segmentation dynamique dans lequel :

- toute représentation de routes est en fait une addition de segments (= lot de données "Réseau routier régional");
- toute représentation d'événement (CF. BDR alphanumérique) sur ou le long de la route s'exprime dans un format comportant 3 éléments : le numéro de la route, la cumulée de début et la cumulée de fin;
- la carte peut être tracée en fonction de données alphanumériques préalablement sélectionnées dans la BDR alphanumérique et est dynamiquement mise à jour en fonction de celle-ci.

La route n'est plus représentée telle quelle, avec toutes ses composantes, mais est symbolisée pour faire apparaître ses fonctions principales de moyen de mobilité et d'itinéraire.

Ainsi conçue, la route présente plusieurs particularités qui auront des conséquences en termes cartographiques :

1. L'absence d'altimétrie entraîne une absence de coordonnée spatiale (Z=0).
2. La route n'est plus représentée par ses bords, son axe et ses accessoires, mais devient simple ligne. La ligne sera traduite par le terme arc en langage cartographique.
3. En tant que moyen de mobilité, la route peut être interrompue par des carrefours ou des échangeurs que nous nommerons noeuds.
4. Le repérage des éléments situés le long de la route est assuré par un système simple : les points métriques et les bornes kilométriques.

En cartographie, le repérage n'est donc plus assuré en coordonnées cartésiennes, mais bien en coordonnées curvilignes.

On peut ainsi disposer sous forme de lignes, des relevés :

- de tronçon commun,
- de chaque province,
- de chaque district,
- de chaque direction territoriale,
- de chaque classe technique,
- de chaque classe juridique,
- de chaque classe de dimensionnement,
- de chaque classe de revêtement,
- de chaque classe de qualité,
- de chaque autre gestionnaire,
- de glissières de sécurité,
- de dispositif anti-bruit,
- de pistes cyclables,
- de mesure de trafic,
- de mesure de qualité,
- d'entretien;

et sous forme de points, des relevés :

- de bornes,
- de postes de mesure de trafic,
- d'échangeurs,
- d'annexes (parking),
- d'ouvrages d'art,
- de passages à niveau,
- de carrefours.

##### Territoire concerné :

Région wallonne

##### Portée géographique précise :

-

##### Ordre d'échelle :

1:10 000

##### Références légales :

-

##### Etat d'avancement :

terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** hier

**Informations complémentaires :** Modifications journalières.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Disponible pour les services de la Région wallonne via demande à la Direction des Données Routières.

**Unité de diffusion :** Cartes du réseau routier régional par Région au 1:350 000, par Directions territoriales au 1:100 000, par Districts au 1:50 000.  
Cartes du réseau routier régional avec les parkings.  
Cartes de services d'hiver.  
Cartes du RAVEL.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

***Nom :*** CALAY

***Prénom :*** Laurent

***Fonction :*** Attaché

***Téléphone :*** 081/77.27.49

***E-mail :*** [icalay@met.wallonie.be](mailto:icalay@met.wallonie.be)

***Organisation :*** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports

***Direction générale/département :*** D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes

***Division/unité :*** I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation

***Direction/laboratoire :*** D.114 - Direction des Données routières

***Rue :*** Boulevard du Nord

***Numéro :*** 8

***Code postal :*** 5000

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/77.36.99

**Contact acquisition :**

***Nom :*** DUVIVIER

***Prénom :*** Jacques

***Fonction :*** Directeur

***Téléphone :*** 081/77.27.53

***E-mail :*** [jduvivier@met.wallonie.be](mailto:jduvivier@met.wallonie.be)

***Organisation :*** MET - D.G.1 - I.G.11 - D.114 - Direction des Données routières

*Informations sur les données spatiales**Lots liés - Fils*

**Titre du lot lié :** Réseau routier régional

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 06/07/99

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen67.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen67.html)  
 CPDT :

#### **4.1.2 Base de Données Géographiques des Équipements électriques situés le long des autoroutes et des routes\***

##### *Informations générales*

##### **Description générale :**

La Base de Données Géographique des Équipements électriques situés le long des autoroutes et des routes (BDGEE) permet de localiser et de décrire (caractéristiques alphanumériques et images scannées) de façon complète tous les équipements et installations électriques situés le long des autoroutes et des routes.

La BDGEE contient :

1. Un fond de plan à l'échelle du 1:10 000 constitué des limites administratives des régions, des provinces, des arrondissements, des nouvelles et des anciennes communes, des districts routiers, du réseau routier régional, du réseau des voies navigables, du réseau ferroviaire, du réseau hydrographique, des polygones d'influence des installations gérées par la D.E.E.I.T. (IG.45/Division de l'Électricité, de l'Électromécanique, de l'Informatique et des Télécommunications) et des anciennes cartes IGN 1:10 000 scannées. Il est utilisé à des fins de repérage et pour la réalisation de vues de synthèse.
2. Un fond de plan à l'échelle du 1:1 000 constitué des bords de routes, d'éléments de voirie tels que passages piétons, berme centrale, ponts... et permettant de faire des repérages d'équipements sur base des noms de rues et des numéros d'habitations. A cet égard, les données du PICC sont utilisées pour les zones couvertes par celui-ci. Pour les zones non couvertes par le PICC, un fond de plan provisoire a été constitué à partir de la digitalisation des plans papier de situation des câbles et des équipements qui sont recalés sur les cartes IGN 1:10 000 scannées.
3. Les installations et équipements de types différents (points de comptage (cabines d'alimentation), installation de feux, installation de balisage (signalisation lumineuse), installation d'éclairage, installation de tunnels) sont répartis en couches d'information (coverage) distinctes dans lesquelles tout équipement est mémorisé avec sa position géographique, son élément identifiant, sa nature et ses caractéristiques.

Les données alphanumériques (identification, caractéristiques, localisation...) des différents équipements de la D.E.E.I.T. sont mémorisées dans une base de données relationnelle ORACLE.

##### **Territoire concerné :**

Région wallonne

##### **Portée géographique précise :**

Au 20/06/00, seules les Provinces de Liège et Hainaut étaient couvertes.

:

##### **Ordre d'échelle :**

1:1 000 - 1:10 000

##### **Etat d'avancement :**

en cours de réalisation

##### **Date des données les plus anciennes :**

1970

##### **Date des données les plus récentes :**

Hier

##### **Informations complémentaires :**

Mise à jour permanente des informations de la BDGEE.

##### **Gestionnaire du lot :**

*Nom :*

SOTTIAUX

**Prénom :** Guy  
**Fonction :** Cartographe  
**Téléphone :** 04/254.52.67  
**E-mail :** [gsottiaux@met.wallonie.be](mailto:gsottiaux@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.4 - Direction générale des Services techniques  
**Division/unité :** I.G.45 - Division de l'Électricité, de l'Électromécanique, de l'Informatique et des Télécommunications  
**Direction/laboratoire :** D.454 - Direction de de Liège  
**Rue :** Rue de Tilleuls  
**Numéro :** 62  
**Code postal :** 4000  
**Ville :** Liège  
**Fax :** 04/252.95.26

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 20/06/00 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 4.2 VOIES NAVIGABLES

### 4.2.1 Réseau des voies navigables et cartographie à échelles moyennes des voies navigables

#### *Informations générales*

**Description générale :** SIG-Logiciel permettant la génération de cartes des voies navigables aux échelles standardisées 1:10 000, 1:25 000 et 1:50 000 sur base d'un fond de plan des voies navigables géoréférencé et traité par segment dynamique.  
 Le SIG-Logiciel permet de superposer de manière automatique, d'une part, des informations linéaires (voie et cumulée) en provenance d'une banque alphanumérique :

- les ouvrages de franchissement (tels qu'écluses, ascenseurs, plans inclinés...);
- les ponts, passerelles, viaducs;
- les infrastructures de chargement/déchargement (tels que quais, darses, embarcadères ...);
- les mises à l'eau/terre;
- les chemins de service;

et, d'autre part, des fonds de plan géoréférencés :

- découpe en entités/anciennes communes,
- plans de secteurs,

et bientôt :

- cartes IGN,
- réseau routier...

Les données en provenance de la BDVH sont caractérisées par une voie (n°), une ou des cumulées, une rive et un type d'infrastructure (définissant le graphisme à utiliser).

Un lien semi-automatique entre la BDVH et le logiciel permet la mise à jour régulière de l'information.

**Territoire concerné :** Belgique

**Portée géographique précise :** -

<b>Ordre d'échelle :</b>	1:10 000
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	1993
<b>Date des données les plus récentes :</b>	hier

**Informations complémentaires :** Les informations sont régulièrement encodées et mises à jour.  
Le contrôle de la qualité des données est effectué uniquement sur les données alphanumériques qui sont contrôlées dans la BDVH. Les données alphanumériques sont le reflet exact et présentent les mêmes qualités que la BDVH.  
Les fonds de plan sont exploités par ailleurs en Région wallonne et présentent donc les mêmes qualités.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les cartes produites peuvent être utilisées en réponse à des demandes d'information.  
Accessible à tout public.

**Unité de diffusion :** 1 carte ou réseau des voies navigables (fichier .gra de ARC/INFO).

**Prix à l'unité :** 0

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* MOENS

*Prénom :* Pascal

*Fonction :* Ingénieur

*Téléphone :* 081/77.30.29

*E-mail :* [pmoens@met.wallonie.be](mailto:pmoens@met.wallonie.be)

**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports

**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies Hydrauliques

**Division/unité :** I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes

**Direction/laboratoire :** D.215 - Direction de la Coordination

**Rue :** Boulevard du Nord

**Numéro :** 8

**Code postal :** 5000

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/77.37.99

**Contact acquisition :**

*Nom :* CRENIER

*Prénom :* Jean-Marie

*Fonction :* Directeur

*Téléphone :* 081/77.30.24

*E-mail :* [d215@met.wallonie.be](mailto:d215@met.wallonie.be)

**Organisation :** MET - D.G.2 - I.G.21 - D.215 - Direction de la Coordination

*Informations sur les données spatiales*

**Titre abrégé :** VNAVIROU

**Description :** Voies navigables structurées sous la forme d'une segmentation dynamique : chaque voie est identifiée et structurée sur base d'un système de routage (bornes kilométriques en continu). Chaque voie est caractérisée par son numéro et son nom officiel selon la norme en vigueur.

**Type de données :** carte vectorielle

**Plus petite entité d'agrégation :** Belgique.

**Technique de saisie et données sources :** Digitalisation des cartes IGN 1:10 000 par l'Institut Wallon.

**Format(s) de fichiers :** .gra de ARC/INFO

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 05/04/00

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen76.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen76.html)

## Chapitre IV : LES BASES DE DONNEES

### 1. ACTIVITES ECONOMIQUES

#### 1.1 AGRICULTURE ET FORET

##### 1.1.1 Base de données du fonds d'investissement agricole

###### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Système de gestion de base de données permettant le stockage, la mise à jour et l'interrogation, la visualisation et l'impression des informations relatives aux dossiers d'investissement des agriculteurs. Le système comprend un certain nombre de tables ORACLE ainsi que des programmes de recherche, de création, de modification et de suppression des données relatives aux exploitations, exploitants, organismes de crédit, ingénieurs de circonscription.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Ensemble des exploitations wallonnes ayant sollicité une aide économique
<b>Références légales :</b>	Loi du 15 février 1961 portant création d'un Fonds d'Investissement agricole et arrêté royal du 15 mai 1961 portant règlement général du Fonds d'Investissement agricole, modifié par les arrêtés royaux des 3 janvier 1979, 5 août 1982 et 3 janvier 1984. Directive 75/269/CEE du Conseil du 28 avril 1975 relative à la liste communautaire des zones agricoles défavorisées au sens de la directive 75/268/CEE (Belgique).
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

###### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	-
<b>Date des données les plus récentes :</b>	-
<b>Informations complémentaires :</b>	-

###### *Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Uniquement accessible au propriétaire. La base de données en elle-même n'est pas disponible, mais des données peuvent en être extraites sur demande spécifique dans un cadre de sous-traitance (recherche par exemple). Cependant, l'identité des exploitants repris dans la base ne peut être transmise que sous des conditions strictes de confidentialité.
<b>Unité de diffusion :</b>	La diffusion se fait suivant les demandes spécifiques.
<b>Prix à l'unité :</b>	0
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<b>Nom :</b>	QUESTIENNE
<b>Prénom :</b>	Philippe
<b>Fonction :</b>	Attaché
<b>Téléphone :</b>	081/33.53.56
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:p.questienne@mrw.wallonie.be">p.questienne@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<b>Division/unité :</b>	INTERVENTION

<b>Direction/laboratoire :</b>	Structures
<b>Rue :</b>	Avenue du Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	7
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.53.22
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	REGINSTER
<b>Prénom :</b>	Jacques
<b>Fonction :</b>	Directeur général
<b>Téléphone :</b>	081/33.53.47
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:j.reginster@mrw.wallonie.be">j.reginster@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<b>Division/unité :</b>	-
<b>Direction/laboratoire :</b>	-
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	7
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.53.44

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

<b><u>Nom :</u></b>	CMPET
<b><u>Description :</u></b>	Table de lien permettant d'évaluer les exploitations pour lesquelles un technicien est compétent. On entend par « technicien » le responsable des services extérieurs (ingénieur de circonscription agronomique).
<b><u>Variables principales :</u></b>	identifiant du technicien ensemble des codes postaux pour lesquels le technicien est compétent type d'exploitation pour laquelle un technicien est compétent

---

<b><u>Nom :</u></b>	EXPAN
<b><u>Description :</u></b>	Table reprenant les informations personnelles des exploitants (coordonnées, date d'installation..).
<b><u>Variables principales :</u></b>	nom numéro au Ministère adresse et coordonnées date de naissance expérience professionnelle revenu accessoire date d'installation état civil diplôme

---

<b><u>Nom :</u></b>	EXPON
<b><u>Description :</u></b>	Table descriptive des exploitations.
<b><u>Variables principales :</u></b>	identifiant de l'exploitation nom

adresse complète  
 province  
 région agricole  
 sous-région agricole  
 type d'exploitation (agricole, horticole, élevage bovin)  
 appartenance ou non à une région agricole défavorisée  
 appartenance ou non à la zone objectif 5b  
 code OTE de l'exploitation  
 superficie en ares de l'exploitation  
 comptabilité (oui/non)  
 quota laitier

---

**Nom :** REGIM  
**Description :** Table reprenant les différents régimes d'aide ainsi que leurs caractéristiques.  
**Variables principales :** type de régime (amélioration, installation, divers)  
 mode de remboursement (national, communautaire)  
 pourcentage de remboursement communautaire

---

**Nom :** TECHN  
**Description :** Table reprenant les informations identifiant les responsables des services extérieurs. Elle permet donc de relier les exploitations à une circonscription agronomique.  
**Variables principales :** nom  
 adresse complète  
 titre du technicien  
 langue du technicien

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 06/07/99  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen1.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen1.html)

### **1.1.2 Mesures agri-environnementales**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de donnée contenant principalement les informations administratives concernant les subventions agri-environnementales qu'octroie la Région wallonne aux exploitants agricoles qui s'engagent à mettre en oeuvre une ou plusieurs des méthodes de production suivantes (aux conditions fixées dans l'arrêté du 11 mars 1999) :

- Mesure 1 : pratique de la fauche tardive ; densification des semis et fauche tardive en prairies temporaires
- Mesure 2 : installation de tournières de conservation et de bandes de prairies extensives
- Mesure 3 : maintien et entretien des éléments du paysage et de la biodiversité tels les haies et bandes boisées, les vieux arbres fruitiers à hautes tiges ou les mares dans les superficies agricoles
- Mesure 4 : maintien de faibles charges en bétail
- Mesure 5 : détention d'animaux de races locales menacées
- Mesure 6 : réduction d'intrants en céréales ; réduction de la densité des semis
- Mesure 7 : réduction et localisation des herbicides en maïs, avec mécanisation du désherbage et sous-semis
- Mesure 8 : couverture du sol pendant l'interculture
- Mesure 9 : fauches très tardives avec limitation des intrants
- Mesure 10 : mesures conservatoires en zones humides
- Mesure 11 : culture d'anciennes espèces ou variétés

Les aides agri-environnementales sont accessibles aux exploitants à titre principal, à titre partiel ou encore,

pour certaines d'entre elles, aux exploitants à titre complémentaire.

Les mesures dites "horizontales" (mesures 1 à 5 et 11) sont applicables à toute la Région wallonne, tandis que les mesures "verticales" (mesures 6 à 10) sont applicables en zones à statut particulier. Toutefois, les mesures verticales peuvent être accessibles aux exploitants de toute la Région wallonne, dans le cadre d'un plan de gestion, quand l'exploitant intéressé pratique aussi deux autres méthodes recommandées au moins.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Références légales :</u></b>	Arrêté du Gouvernement wallon du 11 mars 1999 relatif à l'octroi de subventions agri-environnementales (M.B. du 31.03.1999). Arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2000.
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1995
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	mise à jour continue
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Les informations contenues dans la base de données sont de type administratif principalement : références de l'exploitation et de l'exploitant, données financières sur le subventionnement, état d'avancement du dossier. Les informations les plus anciennes contenues dans la base de données datent de 1995, avec des données réellement effectives depuis 1996. Un contrôle des données est réalisé sur base d'un échantillonnage et d'une vérification sur le terrain par les Services extérieurs concernés. Il existe un projet de référencement actuellement en attente, afin de mentionner sur la cartographie du SIGEC, les parcelles où sont appliquées les mesures agri-environnementales.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données totalement disponibles et accessibles. Achat ponctuel ou abonnement de 2 ans au cours duquel vous recevrez un nouveau CD-ROM (mis à jour) tous les trois mois (soit huit CD-ROM en tout).
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	-
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	- 12,39 EUROS pour achat unique. - 79,33 EUROS pour abonnement de 2 ans. - 29,75 EUROS par abonnement supplémentaire.

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire du lot :**

<b><i>Nom :</i></b>	DELAUNOIS
<b><i>Prénom :</i></b>	Philippe
<b><i>Fonction :</i></b>	Premier Attaché
<b><i>Téléphone :</i></b>	081/33.53.21
<b><i>E-mail :</i></b>	<a href="mailto:p.delaunois@mrw.wallonie.be">p.delaunois@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGA - Direction générale de l'Agriculture
<b><i>Division/unité :</i></b>	Division de l'Intervention
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	Direction des Structures
<b><i>Rue :</i></b>	Avenue Prince de Liège
<b><i>Numéro :</i></b>	7
<b><i>Code postal :</i></b>	5100

**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.53.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** CLERIN  
**Prénom :** Jean-Paul  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/33.53.10  
**E-mail :** [jp.clerin@mrw.wallonie.be](mailto:jp.clerin@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGA - Direction générale de l'Agriculture  
**Division/unité :** Division de l'Intervention  
**Direction/laboratoire :** Direction des Services extérieurs de proximité  
**Rue :** Avenue du Prince de Liège  
**Numéro :** 7  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.53.44

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** AG\_DEMANDE\_SUBVENTION

**Description :** Table reprenant les informations sur les dossiers de demandes de subvention (prime) introduites par un exploitant.

**Variables principales :**

- Dmsu\_id : numéro séquentiel du dossier de demande de subvention (identifiant servant de lien avec la table "AG\_MESURE").
- Dmsu\_no : Numéro officiel DGA du dossier de la demande de subvention.
- Dmsu\_date : date d'encodage du dossier.
- Dmsu\_etat : état d'avancement du dossier.
- Dmsu\_langue : langue dans laquelle est introduite la demande (français ou allemand).
- Dmsu\_no\_compte : numéro de compte bancaire DGA pour le dossier.
- No\_exploitant : numéro identifiant l'exploitant.
- Exploitation : numéro identifiant l'exploitation.
- No\_technicien : numéro du responsable du Service extérieur de la DGA qui s'occupe du dossier.
- Dmsu\_date\_notif : date de notification du dossier.
- Dmsu\_agri\_nb : nombre d'exploitants associés au dossier.
- Dmsu\_date\_engaexp : date à laquelle l'exploitant s'engage à appliquer la mesure agri-environnementale demandée dans le dossier.
- Dmsu\_reprise : mention est faite de la reprise éventuelle par un autre exploitant.

**Nom :** AG\_MESURE

**Description :** Table reprenant les informations sur les différentes mesures agri-environnementales pour lesquelles un dossier de demande de subvention (prime) a été introduit par un exploitant.

**Variables principales :**

- Mesu\_id : numéro séquentiel identifiant la mesure agri-environnementale concernée par la demande de subvention.
- Mesu\_type : type de mesure.
- Mesu\_total\_paie : montant total à payer pour la prime de 5 ans.
- Mesu\_valide : suspension de la mesure.
- Dmsu\_id : numéro du dossier de demande de subvention.
- Mesu\_superficie : superficie, déclarée par l'exploitant, sur laquelle porte la mesure.
- Mesu\_nbre\_animaux : nombre d'animaux (ou arbres...) sur lesquels porte la mesure.
- Mesu\_remarque : remarques au sujet de la mesure.
- Mesu\_date\_contrôle : date du contrôle (de la vérification) de la bonne application de la mesure par

- l'exploitant.
- Mesu\_contrôle : résultat du contrôle en abrégé (positif, sans objet...).
  - Mesu\_remarque\_contrôle : remarques au sujet du contrôle.
  - Mesu\_date\_arret : date de l'arrêt définitif de la mesure.
  - Mesu\_remarque\_arret : remarque au sujet de l'arrêt définitif de la mesure.
  - Mesu\_surf\_aquiv : superficie équivalente d'impact de la mesure (exemple : 1 Km de haie équivaut à 20 Ha de terre).
  - Mesu\_ecart : écart entre la superficie résultant du contrôle de terrain et la superficie déclarée par l'exploitant.
  - Mesu\_paie\_no : numéro identifiant le dossier de paiement (lien vers les tables confidentielles de la comptabilité).
  - Mesu\_moti\_abbrev : abréviation du motif du contrôle.
  - Mesu\_cons\_abbrev : abréviation des conséquences du contrôle.

**Nom :**

EXPAN

**Description :**

Table reprenant les informations personnelles des exploitants (coordonnées, date d'installation..).

**Variables principales :**

- No\_exploitant : numéro séquentiel identifiant l'exploitant (servant de lien vers la table "AG\_DEMANDE\_SUBVENTION").
- Nom.
- Adresse : rue et numéro de l'exploitant.
- Code\_postal.
- Localité.
- Téléphone.
- FAX.
- Date\_naiss : date de naissance de l'exploitant.
- Etat\_civil.
- Diplôme.
- Exp\_prof : expérience professionnelle.
- Revenu\_access : revenu accessoire.
- Date\_install : date d'installation.
- Successeur.
- No\_compte : numéro de compte bancaire de l'exploitant.
- Type\_no\_min + No\_min : numéro correspondant dans la base de données SIGEC.
- Sexe.
- Date\_dern\_maj : date de dernière mise à jour des informations sur l'exploitant.
- User\_dern\_maj : dernier encodeur.
- Remarque : remarques au sujet de l'exploitant.

**Nom :**

EXPON

**Description :**

Table descriptive des exploitations.

**Variables principales :**

- Exploitation : numéro séquentiel identifiant l'exploitation (servant de lien vers la table "AG\_DEMANDE\_SUBVENTION").
- Nom.
- Adresse : rue et numéro de l'exploitation.
- Code\_postal.
- Localité.
- Province.
- Reg\_agri : région agricole.
- Sous\_reg : sous-région agricole.
- Type\_exploit : type d'exploitation (agricole, horticole, élevage bovin...).
- Reg\_def : appartenance ou non à une région agricole défavorisée.
- Zone\_5b : appartenance ou non à la zone objectif 5b.
- Code\_OTE : code OTE de l'exploitation.
- Sup\_exploit : superficie en ares de l'exploitation.
- Comptabilité : oui/non.
- Bureau\_compt.
- Quota\_laitier.
- Type\_no\_min + No\_min : numéro correspondant dans la base de données SIGEC.
- Date\_dern\_maj : date de dernière mise à jour des informations sur l'exploitation.

- User\_dern\_maj : dernier encodeur.
- Remarque : remarques au sujet de l'exploitation.

---

<b>Nom :</b>	TECHN
<b>Description :</b>	Table reprenant les informations identifiant les responsables (techniciens) des Services extérieurs de la DGA qui s'occupent des dossiers.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Numéro identifiant le technicien (servant de lien vers la table "AG_DEMANDE_SUBVENTION").</li> <li>- Nom.</li> <li>- Adresse complète.</li> <li>- Titre du technicien.</li> <li>- Langue du technicien.</li> </ul>

#### *Meta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	08/10/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen141.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen141.html</a>

## 1.2 FINANCES PUBLIQUES

### 1.2.1 Banque de données sur les aides publiques en Région wallonne

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>MIDAS reprend en une seule banque de données, l'ensemble des aides publiques accessibles aux entreprises implantées ou désireuses de s'implanter en Région wallonne, quel que soit leur type, leur domaine (investissement, financement, recherche et développement, formation, emploi, sauvegarde de l'environnement, exportation, recherche de l'énergie, consultance, fiscalité, fonds structurels européens, agriculture, tourisme - horeca) et quel que soit le pouvoir dispensateur (Union européenne, Etat fédéral, Région, Communautés, Provinces, Investis).</p> <p>On trouve également dans MIDAS toutes les adresses utiles, c'est-à-dire celles des services chargés de dispenser ces aides.</p> <p>MIDAS contient également le guide de la création d'entreprise qui passe en revue les différentes obligations légales qu'un candidat-entrepreneur ne peut ignorer, ainsi qu'un complément d'information fournissant des explications concernant toute une série d'organismes qui accordent des facilités, ou d'autres incitants.</p>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Références légales :</b>	<p>Moniteur Belge.</p> <p>Journal Officiel des Communautés Européennes.</p> <p>Documents officiels des différentes administrations.</p>
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	Avril 2002
<b>Date des données les plus récentes :</b>	hier
<b>Informations complémentaires :</b>	<p>MIDAS est mise à jour quotidiennement et une nouvelle version est publiée (tant sur le WEB que sur CD-ROM) tous les 3 mois.</p> <p>La mise à jour est réalisée par une équipe qui maintient un contact permanent avec les différents pouvoirs dispensateurs : elle se trouve donc à la source de l'information, qui est systématiquement vérifiée avant chaque publication.</p>

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données totalement disponibles et accessibles.  
Achat ponctuel ou abonnement de 2 ans au cours duquel vous recevrez un nouveau CD-ROM (mis à jour) tous les trois mois (soit huit CD-ROM en tout).

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :**  
- 12,39 EUROS pour achat unique.  
- 79,33 EUROS pour abonnement de 2 ans.  
- 29,75 EUROS par abonnement supplémentaire.

**Site WEB :** [http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB\\_Programmes/FR/Prog\\_Midas/index.cfm](http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB_Programmes/FR/Prog_Midas/index.cfm)

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** BURLET

**Prénom :** Eric

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/32.70.59

**E-mail :** [E.Burlet@mrw.wallonie.be](mailto:E.Burlet@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi

**Division/unité :** DPE - Division de la Politique économique

**Direction/laboratoire :** DIA - Direction de l'Information des aides

**Rue :** Champêtre

**Numéro :** 2

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/30.83.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** GOREUX

**Prénom :** Danielle

**Fonction :** Gradué

**Téléphone :** 081/32.70.58

**E-mail :** [D.Goreux@mrw.wallonie.be](mailto:D.Goreux@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGEE - DPE - DIA - Direction de l'Information des aides

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** MIDAS

**Description :** "MIDAS" n'est pas le nom d'une table, mais bien le nom de la banque de données. MIDAS comprenant un grand nombre de tables, nous ne les décrivons pas. Néanmoins, nous avons listé un certain nombre d'informations concernant les aides disponibles au niveau des informations générales.

**Variables principales :** Actuellement, MIDAS compte environ 210 aides.  
Toutes les aides sont  
\* structurées de la manière suivante :  
- numéro de l'aide,  
- catégorie de l'aide (son domaine),  
- pouvoir qui accorde l'aide,  
- date de validation,  
- titre de l'aide,  
\* et décrites dans les 12 rubriques générales suivantes :  
- sommaire (résumé de l'aide en expliquant brièvement sa nature et sa raison d'être ainsi que les références légales),

- incompatibilités (éventuelles avec d'autres aides publiques),
- date limite pour l'introduction des demandes,
- restrictions de localisation (conditions de localisation pour que l'aide soit éligible),
- restrictions sectorielles (secteurs d'activités éligibles ou exclus du bénéfice de l'aide),
- restrictions d'envergure (limites d'envergure de l'entreprise admises au bénéfice de l'aide),
- autres restrictions,
- montants de l'aide,
- dépenses éligibles (ou investissements admis ou exclus),
- procédure de demande,
- divers,
- adresses à contacter.

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 13/06/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen4.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen4.html)

## 1.3 INDUSTRIE

### 1.3.1 Banque de données des entreprises productrices wallonnes

#### *Informations générales*

**Description générale :** Industrie est une banque de données qui reprend les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation en Wallonie, employant au minimum 5 personnes et exerçant une activité de production industrielle. Elle compte actuellement environ 2 700 entreprises.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** Avril 2002

**Date des données les plus récentes :** hier

**Informations complémentaires :** Industrie est mise à jour quotidiennement et une nouvelle version est publiée (tant sur le WEB que sur CD-ROM) tous les 6 mois. Les informations incluses dans la base de données sont pointues, précises et vérifiées. Elles sont particulièrement nombreuses et précises, ce qui permet de se faire une idée très exacte de l'entreprise, tant au niveau de ses activités, que de sa production, de ses agrégations, de ses donneurs d'ordres ou mêmes de ses exportations. Les informations sont actualisées quotidiennement. Certaines entreprises échappent à la vigilance. C'est notamment le cas de certaines entreprises en liquidation, ou des entreprises qui ont été créées après la date de validation de la banque de données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données totalement disponibles et accessibles. Achat ponctuel ou abonnement de 2 ans au cours duquel vous recevrez un nouveau CD-ROM (mis à jour) tous les 6 mois (soit 4 CD-ROM en tout).

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :**

- 12,39 EUROS pour achat unique.
- 37,18 EUROS pour abonnement de 2 ans.
- 14,87 EUROS par abonnement supplémentaire.

**Site WEB :** [http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB\\_Programmes/FR/Prog\\_Industrie/index.cfm](http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB_Programmes/FR/Prog_Industrie/index.cfm)

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** COLLARD  
**Prénom :** Jean-François  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/32.70.64  
**E-mail :** [JF.Collard@mrw.wallonie.be](mailto:JF.Collard@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi  
**Division/unité :** DPE - Division de la Politique économique  
**Direction/laboratoire :** DIA - Direction de l'Information des aides  
**Rue :** Champêtre  
**Numéro :** 2  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Jambes  
**Fax :** 081/30.83.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** GOREUX  
**Prénom :** Danielle  
**Fonction :** Gradué  
**Téléphone :** 081/32.70.58  
**E-mail :** [D.Goreux@mrw.wallonie.be](mailto:D.Goreux@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - DGEE - DPE - DIA - Direction de l'Information des aides

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** INDUSTRIE

**Description :** "INDUSTRIE" n'est pas le nom d'une table, mais bien le nom de la banque de données. INDUSTRIE comprenant un grand nombre de tables, nous ne les décrivons pas. Néanmoins, nous avons listé un certain nombre d'informations concernant les entreprises productrices wallonnes.

**Variables principales :** Les informations concernant chaque entreprise sont présentées de manière structurées :

- . Au niveau du siège social :
  - nom, sigle ou abréviation et forme juridique,
  - adresse complète,
  - téléphone et fax,
  - adresse du site internet et/ou adresse e-mail,
  - n° de TVA et n° de registre de commerce,
  - les principaux responsables (dirigeants, techniques, commerciaux, etc.),
  - le personnel employé,
  - recherche et développement,
  - les marques déposées,
  - les sociétés mères,
  - les qualifications, agréments et distinctions,
  - l'éventuelle existence d'un département contrôle qualité ou d'un bureau d'étude,
  - les secteurs d'activités des donneurs d'ordre,
  - les services prestés,
  - les données financières (capital social et chiffre d'affaires en FB et en EURO) et date de création de l'entreprise,
  - les langues parlées au sein de l'entreprise,

- les données à l'exportation (pays et % du chiffre d'affaires),
- sièges d'exploitation à Bruxelles ou en Flandres.
- . Par siège d'exploitation :
  - nom et adresse complète,
  - téléphone et fax,
  - registre de commerce,
  - responsables,
- les activités de production (y compris le code NACE),
- les produits fabriqués (y compris le code SH).

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 13/06/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen7.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen7.html)

### **1.3.2 Banque de données des entreprises wallonnes actives dans le secteur de la sous-traitance métallique**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Sous-Traitance Métal est une banque de données qui reprend les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation en Wallonie, occupant au minimum 5 personnes et exerçant une activité de sous-traitance dans le domaine du métal.  
Elle recense également les commerces de gros, bureaux d'études et laboratoires du secteur concerné, employant au moins une personne.  
Elle compte actuellement plus de 510 entreprises.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** Avril 2002

**Date des données les plus récentes :** hier

**Informations complémentaires :** Sous-Traitance Métal est mise à jour quotidiennement et une nouvelle version est publiée (tant sur le WEB que sur CD-ROM) tous les 6 mois.  
Les informations incluses dans la base de données sont précises et vérifiées.  
Elles sont particulièrement nombreuses et précises, ce qui permet de connaître les capacités quantitatives, qualitatives et dimensionnelles de chaque société.  
Certaines entreprises échappent à la vigilance. En effet, les mises à jour de la banque de données sont basées sur des données communiquées par l'ONSS, la TVA et EURO-DB. Si des entreprises se sont vu attribuer un mauvais code NACE par les organismes de la TVA ou de l'ONSS, elles ne pourront être détectées. De même, n'apparaîtront pas dans la banque de données :  
- les entreprises mises en liquidation ou créées après la date de validation de la banque de données,  
- les entreprises qui ont refusé d'y figurer,  
- les entreprises qui font de la sous-traitance pour un client unique.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données totalement disponibles et accessibles.  
Achat ponctuel ou abonnement de 2 ans au cours duquel vous recevrez un nouveau CD-ROM (mis à jour) tous les 6 mois (soit 4 CD-ROM en tout).

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :**

- 12,39 EUROS pour achat unique.
- 37,18 EUROS pour abonnement de 2 ans.
- 14,87 EUROS par abonnement supplémentaire.

**Site WEB :** [http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB\\_Programmes/FR/Prog\\_STM/index.cfm](http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB_Programmes/FR/Prog_STM/index.cfm)

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** CHARTIER  
**Prénom :** Alain  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/32.70.70  
**E-mail :** [A.Chartier@mrw.wallonie.be](mailto:A.Chartier@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi  
**Division/unité :** DPE - Division de la Politique économique  
**Direction/laboratoire :** DIA - Direction de l'Information des aides  
**Rue :** Champêtre  
**Numéro :** 2  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Jambes  
**Fax :** 081/30.83.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** GOREUX  
**Prénom :** Danielle  
**Fonction :** Gradué  
**Téléphone :** 081/32.70.58  
**E-mail :** [D.Goreux@mrw.wallonie.be](mailto:D.Goreux@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - DGEE - DPE - DIA - Direction de l'Information des aides

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** SOUS-TRAITANCE METAL

**Description :** "SOUS-TRAITANCE METAL" n'est pas le nom d'une table, mais bien le nom de la banque de données. SOUS-TRAITANCE METAL comprenant un grand nombre de tables, nous ne les décrivons pas. Néanmoins, nous avons listé un certain nombre d'informations concernant les entreprises wallonnes actives dans le secteur de la sous-traitance métallique.

**Variables principales :** Les informations concernant chaque entreprise sont présentées de manière structurées :

- . Au niveau du siège social :
  - nom, sigle ou abréviation et forme juridique,
  - adresse complète,
  - téléphone et fax,
  - adresse du site internet et/ou adresse e-mail,
  - n° de TVA et n° de registre de commerce,
  - les principaux responsables (dirigeants, techniques, commerciaux, etc.),
  - le personnel employé,
  - les sociétés mères,
  - les qualifications, agréments et distinctions,
  - l'existence (ou non) d'un département contrôle qualité, ses activités et ses moyens,
  - l'existence (ou non) d'activités de recherche et développement,
  - l'existence (ou non) d'un bureau d'étude, ses activités et ses moyens,
  - les secteurs d'activités des donneurs d'ordre,

- les données financières (capital social et chiffre d'affaires en FB et en EUR) et date de création de l'entreprise,
- les langues parlées au sein de l'entreprise,
- les données à l'exportation (pays et % du chiffre d'affaires),
- sièges d'exploitation à Bruxelles ou en Flandres.
- . Par siège d'exploitation :
- nom et adresse complète,
- téléphone et fax,
- registre de commerce,
- responsables,
- les activités générales de production (y compris le code NACE-Rev1),
- les activités de sous-traitance,
- les produits fabriqués (y compris le code SH),
- emploi avec répartition du personnel entre les différents départements,
- les matières travaillées,
- les équipements ou le parc machines (décrit dans le détail, avec notamment nombre et capacités dimensionnelles de chaque machine),
- les services prestés,
- les activités de sous-traitance dans d'autres secteurs (plastique-caoutchouc ou électricité-électronique ou services).

#### *Meta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 13/06/02

URL des méta-données d'usage CPDT : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen5.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen5.html)

### **1.3.3 Banque de données des entreprises wallonnes actives dans le secteur de la sous-traitance plastique-élastomère**

#### *Informations générales*

Description générale : Sous-Traitance Plastique-Elastomère est une banque de données qui reprend les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation en Wallonie, occupant au minimum 5 personnes et exerçant une activité de sous-traitance dans le domaine des plastiques et élastomères. Elle recense également les commerces de gros, bureaux d'études et laboratoires du secteur concerné, employant au moins une personne. Elle compte actuellement plus de 200 entreprises.

Territoire concerné : Région wallonne

Portée géographique précise : -

Références légales : -

Etat d'avancement : terminé

#### *Informations sur la qualité*

Date des données les plus anciennes : Avril 2002

Date des données les plus récentes : Hier

Informations complémentaires : Sous-Traitance Plastique-Elastomère est mise à jour quotidiennement et une nouvelle version est publiée tous les 6 mois. Les informations incluses dans la base de données sont précises et vérifiées. Elles sont particulièrement nombreuses et précises, ce qui permet de connaître les capacités quantitatives, qualitatives et dimensionnelles de chaque société. Certaines entreprises échappent à la vigilance. En effet, les mises à jour de la banque de données sont basées sur des données communiquées par l'ONSS, la TVA et EURO-DB. Si des entreprises se sont vu attribuer un mauvais code NACE par les organismes de la TVA ou de l'ONSS, elles ne pourront être détectées. De même, n'apparaîtront pas dans la banque de données :

- les entreprises mises en liquidation ou créées après la date de validation de la banque de données,
- les entreprises qui ont refusé d'y figurer,
- les entreprises qui font de la sous-traitance pour un client unique.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données totalement disponibles et accessibles.  
Achat ponctuel ou abonnement de 2 ans au cours duquel vous recevrez un nouveau CD-ROM (mis à jour) tous les 6 mois (soit 4 CD-ROM en tout).

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :**

- 12,39 EUROS pour achat unique.
- 37,18 EUROS pour abonnement de 2 ans.
- 14,87 EUROS par abonnement supplémentaire.

**Site WEB :** [http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB\\_Programmes/FR/Prog\\_STPE/index.cfm](http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB_Programmes/FR/Prog_STPE/index.cfm)

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** CHARTIER  
**Prénom :** Alain  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/32.70.70  
**E-mail :** [A.Chartier@mrw.wallonie.be](mailto:A.Chartier@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi  
**Division/unité :** DPE - Division de la Politique économique  
**Direction/laboratoire :** DIA - Direction de l'Information des aides  
**Rue :** Champêtre  
**Numéro :** 2  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Jambes  
**Fax :** 081/30.83.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** GOREUX  
**Prénom :** Danielle  
**Fonction :** Gradué  
**Téléphone :** 081/32.70.58  
**E-mail :** [D.Goreux@mrw.wallonie.be](mailto:D.Goreux@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - DGEE - DPE - DIA - Direction de l'Information des aides

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** SOUS-TRAITANCE PLASTIQUE-ELASTOMERE

**Description :** "SOUS-TRAITANCE PLASTIQUE-ELASTOMERE" n'est pas le nom d'une table, mais bien le nom de la banque de données. SOUS-TRAITANCE PLASTIQUE-ELASTOMERE comprenant un grand nombre de tables, nous ne les décrivons pas. Néanmoins, nous avons listé un certain nombre d'informations concernant les entreprises wallonnes actives dans le secteur de la sous-traitance plastique et élastomère.

**Variables principales :** Les informations concernant chaque entreprise sont présentées de manière structurées :

- . Au niveau du siège social :
  - nom, sigle ou abréviation et forme juridique,
  - adresse complète,
  - téléphone et fax,

- adresse du site internet et/ou adresse e-mail,
  - n° de TVA et n° de registre de commerce,
  - les principaux responsables (dirigeants, techniques, commerciaux, etc.),
  - le personnel employé,
  - les sociétés mères,
  - les qualifications, agréments et distinctions,
  - l'existence (ou non) d'un département contrôle qualité, ses activités et ses moyens,
  - l'existence (ou non) d'activités de recherche et développement,
  - l'existence (ou non) d'un bureau d'étude, ses activités et ses moyens,
  - les secteurs d'activités des donneurs d'ordre,
  - les données financières (capital social et chiffre d'affaires en FB et en EUR) et date de création de l'entreprise,
  - les langues parlées au sein de l'entreprise,
  - les données à l'exportation (pays et % du chiffre d'affaires),
  - sièges d'exploitation à Bruxelles ou en Flandres.
- . Par siège d'exploitation :
- nom et adresse complète,
  - téléphone et fax,
  - registre de commerce,
  - responsables,
  - les activités générales de production (y compris le code NACE-Rev1),
  - les activités de sous-traitance,
  - les produits fabriqués (y compris le code SH),
  - emploi avec répartition du personnel entre les différents départements,
  - les matières travaillées,
  - les équipements ou le parc machines (décrit dans le détail, avec notamment nombre et capacités dimensionnelles de chaque machine),
  - les services prestés,
  - les activités de sous-traitance dans d'autres secteurs (métal ou électricité-électronique ou services).

#### *Méta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 13/06/02

URL des méta-données d'usage CPDT : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen6.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen6.html)

## 1.4 LOCALISATION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

### 1.4.1 Base de données ENTREPRISES\*

#### *Informations générales*

Description générale :

Base de données reprenant un certain nombre d'informations descriptives sur les entreprises localisées dans les parcs d'activité gérés par les 9 Intercommunales de développement économique de la Région wallonne. Actuellement, la base de données comprend des informations sur plus de 4 600 entreprises. Il existe 9 Intercommunales de développement économique en Région wallonne :

- IEG : Intercommunale d'étude et de gestion (Communes de Mouscron et Comines).
- IDETA : Intercommunale de développement économique du Tournaisis.
- IDEA : Intercommunale pour le développement des régions du Centre et du Borinage.
- IGRETEC : Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques (Commune de Charleroi et communes voisines).
- INTERSUD : Intercommunale pour le développement économique et l'aménagement du Sud-Hainaut.
- IBW : Association intercommunale pour l'aménagement et l'expansion économique du Brabant wallon.
- BEP : Bureau économique de la Province de Namur.
- SPI+ : Services promotion initiatives en Province de Liège.
- IDELUX : Intercommunale de développement du Luxembourg.

Territoire concerné : Région wallonne

Etat d'avancement : terminé

**Informations complémentaires :** Une mise à jour annuelle de la base de données est prévue. Elle est en cours pour l'année 2001 et est programmée pour l'année 2002.

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DUSSART  
**Prénom :** Laurence  
**Fonction :** ?  
**Téléphone :** 081/33.30.80  
**E-mail :** [l.dussart@mrw.wallonie.be](mailto:l.dussart@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** Secrétariat général  
**Division/unité :** Division de la Fonction publique  
**Direction/laboratoire :** Service des Etudes et de la Statistique - SES  
**Rue :** Place de la Wallonie  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.30.55

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/09/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 1.4.2 Parcs d'activité économique - Base de données

**Informations générales**

**Description générale :** Base de données reprenant différentes informations concernant les parcs d'activité économique gérés par les intercommunales de développement économique, notamment les surfaces occupées et inoccupées au sein de chaque parc ainsi que l'évolution des superficies vendues de 1995 à 2000. A chaque parc correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des parcs d'activité économique.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

**Informations sur la qualité**

**Date des données les plus anciennes :** 31/12/2000

**Date des données les plus récentes :** 31/12/2000

**Informations complémentaires :** Une mise à jour annuelle est prévue : pour le 01/01/2001 et le 01/01/2002 par sous-traitance à l'Institut wallon ; pour les années suivantes, en collaboration plus étroite avec les opérateurs. Les superficies sont celles déclarées par les opérateurs.

**Informations sur la disponibilité**

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au

bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

***Nom :*** MORELLE

***Prénom :*** David

***Fonction :*** Attaché

***Téléphone :*** 081/33.25.72

***E-mail :*** [d.morelle@mrw.wallonie.be](mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

***Division/unité :*** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

***Direction/laboratoire :*** Direction de l'Aménagement régional

***Rue :*** rue des brigades d'Irlande

***Numéro :*** 1

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.25.67

**Contact acquisition :**

***Nom :*** BOURNONVILLE

***Prénom :*** Hugues

***Organisation :*** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

***Coordonnées complètes :*** Voir Chapitre VI.

***Informations sur les tables principales contenues dans le lot***

**Nom :** PARCSINTERCO

**Description :** Table regroupant des informations descriptives concernant les parcs d'activité économique gérés par les intercommunales de développement économique.

**Variables principales :**

- PziCodeNum : code donné lors de l'encodage (compteur)
- PziInterco : nom (acronyme) de l'Intercommunale de développement économique
- PzildCarto : code unique donné à chaque parc d'activité économique servant de lien vers l'attribut "CODEPARC" de la cartographie et vers les champs "PzildCarto" de la table "SUPERF\_FINAL" et "Codeparc" de la table "SUPERF\_DATE"
- PziDenomDgee : nom du parc donné par la DGEE
- PziCommentaire : problèmes rencontrés au cours du traitement des données
- PziParcType : caractérise le type de parc d'activité économique (lien avec le champ "TypeParcs" de la table "ParcsType")

---

**Nom :** PARCSTYPE

**Description :** Table dictionnaire reprenant les différents types de parc d'activité économique.

**Variables principales :**

- TypeParcs : code unique donné à chaque type de parc d'activité économique (lien avec le champ "PziParcType" de la table "PARCSINTERCO")
- DenomType : dénomination du type de parc

- DenomAbrev : abréviation de la dénomination du type de parc

9 types de parc d'activité économique ont été identifiés :

1. Généraliste
2. Industriel
3. Affaire
4. Logistique
5. Scientifique
6. Affaire + Généraliste
7. Logistique + Généraliste
8. Non identifié
9. Industriel + Logistique

**Nom :** SUPERF\_DATE

**Description :** Table regroupant diverses informations concernant les entreprises installées au sein des parcs d'activité économique gérés par les intercommunales de développement économique.

**Variables principales :**

- Interco : nom (acronyme) de l'Intercommunale de développement économique
- Codeparc : code unique donné à chaque parc d'activité économique servant de lien vers le champ "PzildCarto" des tables "PARCSINTERCO" et "SUPERF\_FINAL"
- Parc : nom du parc
- Entreprise : nom de l'entreprise installée dans le parc
- NACE : code NACE de l'activité de l'entreprise
- Superficie : superficie en m<sup>2</sup> de la parcelle occupée par l'entreprise
- Annee : année d'installation de l'entreprise au sein du parc
- Origine : provenance (région d'origine de l'entreprise) dans le cas d'une délocalisation

**Nom :** SUPERF\_FINAL

**Description :** Table regroupant des informations concernant les superficies occupées, inoccupées, vendues... au sein des parcs d'activité économique gérés par les intercommunales de développement économique.

**Variables principales :**

- PziInterco : nom (acronyme) de l'Intercommunale de développement économique
- PziDenomDgee : nom du parc donné par la DGEE
- PzildCarto : code unique donné à chaque parc d'activité économique servant de lien vers l'attribut "CODEPARC" de la cartographie et vers les champs "PzildCarto" de la table "PARCSINTERCO" et "Codeparc" de la table "SUPERF\_DATE"
- Blocs 10Ha : superficie en Ha des blocs de parc d'un seul tenant supérieur à 10 Ha
- A1 : superficie reconnue en m<sup>2</sup> : superficie des terrains du parc ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel de reconnaissance dans le cadre de la loi d'expansion économique
- A2 : superficie en m<sup>2</sup> gérée par l'intercommunale : partie de la superficie reconnue gérée par l'intercommunale
- A3 : superficie en m<sup>2</sup> gérée par un autre opérateur : partie de la superficie reconnue gérée par un autre opérateur (MET, privé, etc.)
- A4 : superficie en m<sup>2</sup> mise en œuvre : partie de la superficie gérée par l'intercommunale qui est valorisée et équipée
- A5 : superficie en m<sup>2</sup> non encore mise en œuvre : partie de la superficie gérée par l'intercommunale qui sera valorisée et équipée dans une phase ultérieure
- A6 : superficie utile en m<sup>2</sup> : partie de la superficie mise en œuvre valorisable
- A7 : superficie perdue en m<sup>2</sup> : partie de la superficie mise en œuvre non valorisable (comprenant les équipements et les terrains invendables)
- A8 : superficie en m<sup>2</sup> à mettre en œuvre : superficie non encore mise en œuvre qui sera équipée et valorisée
- A9 : superficie en m<sup>2</sup> non utilisable de la superficie non encore mise en œuvre : superficie jugée invendable de la partie non encore mise en œuvre
- A10 : superficie en m<sup>2</sup> disponible équipée : partie de la superficie utile toujours sur le marché
- A11 : superficie en m<sup>2</sup> vendue (y compris les compromis de vente) : partie de la superficie utile pour laquelle l'intercommunale a trouvé acquéreur
- A12 : superficie en m<sup>2</sup> utilisée par un ou des halls relais : partie de la superficie utile occupée par un ou des halls relais le plus souvent restée propriété de l'intercommunale
- A13 : superficie en m<sup>2</sup> des équipements : partie de la superficie mise en œuvre dans laquelle on trouve l'ensemble des équipements (infrastructures routières, bâtiments techniques, etc.).

- A14 : superficie en m<sup>2</sup> non utilisable de la superficie perdue : partie de la superficie mise en œuvre considérée comme invendable par l'intercommunale
- A15 : superficie en m<sup>2</sup> des terrains sans option : superficie des terrains équipés à vendre totalement disponible.
- A16 : superficie en m<sup>2</sup> des terrains avec option ou réservation : superficie des terrains encore disponibles appartenant toujours à l'intercommunale, mais pour lesquels un acquéreur s'est déclaré intéressé
- A17 : superficie en m<sup>2</sup> des terrains construits à vendre ou à louer : superficie des terrains présentant un ou plusieurs bâtiments inoccupés suite à une cessation d'activité. Ces terrains construits sont actuellement sur le marché de la vente ou de la location
- A18 : superficie en m<sup>2</sup> des terrains vendus et construits (et en instance de construction) : superficie des terrains sur lesquels les entreprises propriétaires exercent ou exerceront une activité
- A19 : superficie en m<sup>2</sup> des terrains vendus (il y a plus de 2 ans) mais non construits : superficie des terrains non construits pour lesquels les propriétaires n'ont pas respecté l'engagement contractuel de construire dans les deux ans de l'achat

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 09/09/02

**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen115.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen115.html)

**CPDT :**

### **1.4.3 Zones d'activité reconnues - Base de données\***

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les zones d'activité économique reconnues (ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel de reconnaissance dans le cadre de la loi d'expansion économique de 1970). A chaque zone correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des zones d'activité reconnues via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.

La base de données descriptives doit permettre :

- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;
- de créer un code unique pour chaque périmètre ;
- de dresser une liste des périmètres à collecter ;
- de dresser l'inventaire des données collectées.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Etat d'avancement :** terminé

**Date des données les plus récentes :** 23/10/2000

**Informations complémentaires :** Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** MORELLE

**Prénom :** David

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.25.72

**E-mail :** [d.morelle@mrw.wallonie.be](mailto:d.morelle@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.25.67

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 17/04/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 2. ENVIRONNEMENT

### 2.1 AIR

#### 2.1.1 Réseau de contrôle des centres d'enfouissement technique\*

##### *Informations générales*

**Description générale :** La base de données reprend un certain nombre d'informations concernant les Centres d'Enfouissements Techniques (CET) de Mont-Saint-Guibert, Hallembaye, Cour-au-Bois (Braine-le-Château), Froidchapelle, Cronfestu et Belderbusch (Montzen) ;  
- renseignements généraux concernant la situation, l'exploitant, etc... ;  
- informations historiques reprenant tout l'historique juridique et technique connu (en le résumant) et les grandes "étapes" de la "vie" du CET (création, autorisation...);  
- description "synthétique" des autorisations en cours, avec mise en évidence, par exemple, des conditions d'exploitation, de l'autosurveillance ;  
- informations techniques reprenant toutes les données par domaine (AIR, EAU, SANTÉ), les mesures disponibles et les commentaires.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Etat d'avancement :** terminé

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 2000

##### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Totalement accessible sur le site internet de la DGRNE.

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/data/dechets/cet/>

##### **Contact acquisition :**

**Nom :** GODFROID

**Prénom :** Serge

**Fonction :** Inspecteur général

**Téléphone :** 081/33.60.07

**E-mail :** [Se.Godfroid@mrw.wallonie.be](mailto:Se.Godfroid@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPE - Division de la Police de l'Environnement

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.60.22

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

### **2.1.2 Réseau de contrôle des émissions atmosphériques des installations de valorisation des déchets\***

#### *Informations générales*

**Description générale :** La base de données contient la caractérisation des émissions atmosphériques des installations de valorisation de déchets. Les données des réseaux suivants sont reprises :  
- Contrôle des émissions atmosphériques des incinérateurs de déchets ménagers (Charleroi (ICDI), Liège (INTRADEL), Thumaide (IPALLE) et Virginal (IBW).  
- Contrôle des émissions atmosphériques du Centre d'Enfouissement Technique de Mont-Saint-Guibert.  
- Contrôle des émissions atmosphériques des Enrobés de Rebecq S.A.

Les polluants suivants sont visés :  
- Les polluants "classiques" comme les poussières et les gaz majeurs (O<sub>2</sub>, CO, CO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub>, NO, Nox, C<sub>x</sub>H<sub>y</sub>). Ces gaz sont notamment responsables de l'effet de serre.  
- Les polluants "non classiques" ou "micropolluants" qui sont répartis en 2 catégories :

- Les composés inorganiques : les métaux lourds et volatils (cadmium, thallium, mercure, arsenic...) et les composés chlorés et fluorés.
- Les composés organiques : les dioxines (PolyChloroDibenzoDioxines – PCDD), les furannes (PolyChloroDibenzoFurannes – PCDF), les PAH (hydrocarbures aromatiques polycycliques), les PCB (polychlorobiphényles) et plus généralement les COV (carbones organiques volatils).

**Territoire concerné :** Région wallonne  
**Etat d'avancement :** terminé  
**Date des données les plus anciennes :** 2001  
**Date des données les plus récentes :** 2002

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Totalement accessible sur le site internet de la DGRNE.

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/data/air/valorisation/index.htm>

#### **Contact acquisition :**

**Nom :** GODFROID  
**Prénom :** Serge  
**Fonction :** Inspecteur général  
**Téléphone :** 081/33.60.07  
**E-mail :** [Se.Godfroid@mrw.wallonie.be](mailto:Se.Godfroid@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

<b>Division/unité :</b>	DPE - Division de la Police de l'Environnement
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.60.22

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

### **2.1.3 Réseaux de mesures de la qualité de l'air - Base de données\***

#### *Informations générales*

**Description générale :** La base de données contient les mesures de la qualité de l'air obtenues sur les réseaux suivants :

- Réseau Télémétrique (TM) : valeurs moyennes journalières pour le dioxyde de soufre.
- Réseau Métaux Lourds (ML) : valeurs journalières pour le cadmium, chrome, cuivre, manganèse, nickel, plomb, ion sulfate, zinc.
- Réseau Soufre-Fumée (SF) : valeurs journalières pour le dioxyde de soufre, les fumées.
- Réseau Fluor (RF) : valeurs journalières pour le fluor.
- Réseau Pluies Acides (PA) : valeurs journalières pour le volume de pluie, ph, conductivité, sodium, ammonium, potassium, magnésium, calcium, fluorure, chlorure, nitrate, phosphate, sulfate.
- Réseau Poussières Sédimentables (PS) : valeurs par période de 28 jours pour le mercure, calcium, cadmium, chrome, fluorure soluble, matières totales, nickel, plomb.

Une application Visual Basic a été développée et permet de visualiser, imprimer et exporter les résultats et les statistiques correspondants à un réseau, une station et un paramètre sélectionnés. L'application permet également la visualisation et l'impression de graphiques.

Des données actualisées toutes les heures de la qualité de l'air (O<sub>3</sub>, NO<sub>2</sub>, CO, SO<sub>2</sub>, PM10 et PM2.5) des trois Régions belges sont également produites par la Cellule Interrégionale de l'Environnement (CELINE). L'historique des données quotidiennes est également disponible.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** En 2001, 206 stations de contrôle de la qualité de l'air étaient réparties sur l'ensemble du territoire wallon.

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1997

**Date des données les plus récentes :** 06/2002

**Informations complémentaires :** -

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Totalement accessible sur le site internet de la DGRNE.

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne> ou [http://www.irceline.be/~celinair/french/homefr\\_java.html](http://www.irceline.be/~celinair/french/homefr_java.html)

#### **Contact acquisition :**

**Nom :** FOURMEAUX

**Prénom :** Annick

**Fonction :** Première attachée

<b>Téléphone :</b>	081/33.61.18
<b>E-mail :</b>	<a href="mailto:a.fourmeaux@mrw.wallonie.be">a.fourmeaux@mrw.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b>Direction générale/département :</b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b>Division/unité :</b>	DPA - Division de la Prévention et des Autorisations
<b>Direction/laboratoire :</b>	DCPP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions - Comité de Pilotage de la révision de la carte géologique
<b>Rue :</b>	Avenue Prince de Liège
<b>Numéro :</b>	15
<b>Code postal :</b>	5100
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.61.22

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 2.2 DECHETS, BRUITS, POLLUTION

### 2.2.1 Base de données descriptive relatives aux établissements de classe 1

#### *Informations générales*

<b><u>Description générale :</u></b>	Cette base de données comprend des informations relatives aux établissements de classe 1, notamment la dénomination, l'adresse et le code NACE de l'établissement, le nom de l'exploitant, les numéros de parcelles (lorsqu'ils existent), l'objet de l'autorisation, la référence de l'arrêté, les dates d'arrêté et de péremption. De plus, les coordonnées XY des établissements issues de la digitalisation ou du géoréférencement sont également intégrées dans cette base de données.
<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Références légales :</u></b>	Les entreprises et activités visées par le chapitre II du titre 1er du Règlement général pour la protection du travail approuvé par l'arrêté du Régent du 11 février 1946 doivent faire l'objet d'une autorisation administrative pour pouvoir être exploitées ou exercées. Extrait : " Article 1er. Les fabriques, usines, ateliers, magasins, dépôts, carrières à ciel ouvert, machines, appareils, etc., dont l'existence, l'exploitation ou la mise en œuvre peut être une cause de danger, d'insalubrité ou d'inconfort, sont soumis aux dispositions du présent chapitre. Ces établissements, divisés en deux classes et dont la nomenclature et la classification arrêtées par Nous, font l'objet du chapitre II, ne peuvent être érigés, transformés ni déplacés qu'en vertu d'une permission de l'autorité administrative. [...]
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	01/03/2001
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	31/12/2001
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Les données encodées sont issues des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter entreposés dans

les centres extérieurs. Concernant les contrôles de qualité sur les données alphanumériques, ceux-ci sont basés sur la méthode d'échantillonnage statistique MIL105 (norme internationale).

4 contrôles ont été effectués à la Direction de Liège et 2 contrôles à la Direction de Mons.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :**

-

**Prix à l'unité :**

Gratuit.

**Site WEB :**

-

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :*

PASQUASY

*Prénom :*

Fabien

*Fonction :*

Assistant de recherche

*Téléphone :*

081/33.60.29

*E-mail :*

[f.pasquasy@mrw.wallonie.be](mailto:f.pasquasy@mrw.wallonie.be)

**Organisation :**

MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :**

-

**Direction/laboratoire :**

Service informatique

**Rue :**

Avenue Prince de Liège

**Numéro :**

15

**Code postal :**

5100

**Ville :**

Jambes

**Fax :**

081/33.60.22

**Contact acquisition :**

*Nom :*

HECO

*Prénom :*

Philippe

**Organisation :**

MRW - DGRNE - Service informatique

**Coordonnées complètes :**

Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen104.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen104.html)

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 27/08/02

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen104.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen104.html)

**CPDT :**

## **2.2.2 SAED - Sites d'Activité Economique Désaffectés - Base de données**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les sites d'activité économique désaffectés (y compris sites charbonniers). A chaque site correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des sites d'activité économique désaffectés via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.

La base de données descriptives doit permettre :

- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;
- de créer un code unique pour chaque périmètre ;
- de dresser une liste des périmètres à collecter ;
- de dresser l'inventaire des données collectées.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** Arrêtés ministériels de reconnaissance.  
Un site d'activité économique désaffecté dont l'assainissement a été reconnu d'intérêt régional par le Gouvernement peut faire l'objet d'une procédure de désaffectation qui tient en quatre points (art. 182 §1 du CWATUP).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?

**Date des données les plus récentes :** La date du dernier arrêté récolté est le 28/10/1999 pour les arrêtés de désaffectation, et le 4/10/1999 pour les arrêtés de rénovation.

**Informations complémentaires :** L'information alphanumérique a été récoltée à la Direction Centrale de la DGATLP et a été à validée dans les Directions Extérieures. L'information cartographique a été récoltée dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** BLAIMONT

**Prénom :** Jocelyne

**Fonction :** Attachée

**Téléphone :** 081/33.22.53

**E-mail :** [J.Blaimont@mrw.wallonie.be](mailto:J.Blaimont@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement opérationnel

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/33.24.13
<b>Contact acquisition :</b>	
<b>Nom :</b>	BOURNONVILLE
<b>Prénom :</b>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

<b>Nom :</b>	ARRONDISSEMENTS
<b>Description :</b>	Sur base du code INS de chaque SAED, cette table caractérise les arrondissements.
<b>Variables principales :</b>	Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

<b>Nom :</b>	LSTYPESAE
<b>Description :</b>	Cette table dresse la liste des types d'activité que l'on trouvait sur chacun des sites.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- LtsCode : code donné pour le type d'activité</li> <li>- LtsNom : nom de l'activité</li> <li>- LtsActi : niveau de l'activité. Primaire, secondaire ou tertiaire.</li> </ul>

---

<b>Nom :</b>	NEWCOMMUNES
<b>Description :</b>	Sur base du code INS de chaque SAED, cette table caractérise les communes.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Codeins : code INS de la commune (lien vers le champ "Saecodeins" de la table "Sae")</li> <li>- NomCommunes : nom de la commune</li> <li>- CodeRegion : code INS de la Région</li> <li>- CodeArrondissement : code INS de l'arrondissement (lien vers le champ "CodeArrondissement" de la table "Arrondissements")</li> <li>- CarteIGN : numéro de la (des) carte(s) IGN sur laquelle (lesquelles) la commune se situe</li> <li>- Pop81 : estimation de la population de la commune en 81</li> <li>- Pop85 : estimation de la population de la commune en 85</li> <li>- Pop89 : estimation de la population de la commune en 89</li> <li>- Pop88 : estimation de la population de la commune en 88</li> <li>- Pop91 : estimation de la population de la commune en 91</li> <li>- Pop91Mars : estimation de la population de la commune en mars 91</li> </ul>

---

<b>Nom :</b>	PROVINCES
<b>Description :</b>	Sur base du code INS de chaque SAED, cette table caractérise les provinces.
<b>Variables principales :</b>	Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

<b>Nom :</b>	SAE
<b>Description :</b>	Table principale contenant la liste des dossiers relatifs aux sites d'activité économique désaffectés repris par commune et par dénomination (avec les informations suivantes : dénomination de la zone, date d'arrêté, code unique, code INS, etc.). Un code unique permet de les identifier de manière univoque.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SaeCodeCpt : code donné lors de l'encodage (compteur). Il permet d'attribuer un numéro unique qui sert lorsqu'il n'y pas de "code unique" (cas rencontré lorsque le site n'est pas arrêté)</li> <li>- SaeCodeUnique : code unique donné au site servant de lien vers l'attribut "CODEUNIQUE" de la cartographie</li> <li>- SaeCodeins : code INS de la nouvelle commune sur laquelle se situe le site d'activité économique désaffecté</li> <li>- SaeNom : nom donné par la DGATLP</li> </ul>

- SaeDateArrete : date de l'arrêté de rénovation
- SaeDateArreteHisto : date de l'arrêté de désaffectation. Toujours antérieure à l'arrêté de rénovation
- SaeCodedossier : code du dossier
- SaeCodedossier2 : code d'un autre dossier se rapportant au même site mais localisé ailleurs
- SaeCategorie : caractérise le type de site (Lien vers le champ "LtsCode" de la table LstTypeSae)
- SaeCommentaire : commentaire et/ou problème se rapportant au site
- SaeSuperf : superficie du site
- SaeCodeGeo : code INS de la commune, ou de l'arrondissement ou de la province, etc.
- SaeSection : nom de l'ancienne commune
- SaeSuperfTerril : superficie du terril dans le cas des sites charbonniers
- SaeNivRisque : niveau de risque (sol pollué)
- SaeRue : nom de la rue
- SaeSIR : spécifie si le SAED est un Site d'intérêt régional
- SaeCoordX : coordonnée en X
- SaeCoordY : coordonnée en Y

---

<b>Nom :</b>	SAECARTO
<b>Description :</b>	Information provenant de la couche cartographique.
<b>Variables principales :</b>	- code unique - area

---

<b>Nom :</b>	SAECODEINS
<b>Description :</b>	Certains SAED sont à cheval sur plusieurs communes. Cette table dresse pour chaque SAED, dans ce cas, la liste des codes INS des communes sur lesquelles il est situé.
<b>Variables principales :</b>	- SciCode : code donné lors de l'encodage (compteur) - SciRefSae : numéro unique donné à la zone, lien vers le champ "SaeCodeUnique" de la table "Sae" - SciCodeins : code INS de la commune

#### *Meta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen90.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen90.html</a>

## 2.3 EAU

### 2.3.1 Banque de données CALYPSO

#### *Informations générales*

**Description générale :** Lot de données constitué de la base de données CALYPSO (Qualité des Eaux Potabilisables et Souterraines). Une bonne part des résultats d'analyse proviennent des producteurs d'eau. Il s'agit principalement d'eaux souterraines ou d'eaux de surface classées potabilisables. Des campagnes de surveillance menées à l'initiative du MRW ainsi que d'autres sources de données plus ponctuelles (notamment les données concernant les piézomètres de ceinture des Centres d'enfouissement technique) peuvent également compléter la base de données.

Dans le cadre des résultats fournis par les producteurs d'eau, l'obtention des analyses a pour objectif double : d'une part d'obtenir une caractérisation détaillée de l'aquifère, en ce compris les substances inoffensives naturellement présentes, et d'autre part d'évaluer la sensibilité de la ressource vis-à-vis des contaminants (nitrates, pesticides, etc.). Le prélèvement des échantillons est effectué en un point représentatif de l'eau brute, de la prise d'eau à l'entrée de l'installation de traitement éventuelle ou du réservoir de pied de captage. Les prélèvements à la sortie des installations de traitement simple ou en tête des adductions ou des réseaux de distribution, sont admis pour la mesure des paramètres dont la valeur ne risque pas d'être modifiée par ces traitements ou le

transit dans les canalisations et les réservoirs. Une analyse complète est imposée par les autorisations de prise d'eau délivrées aux producteurs, à raison d'une fois par an pour les prises de plus de 500 000 m<sup>3</sup> par an, à raison d'une fois tous les 4 ans pour les prises de plus de 100 000 m<sup>3</sup> par an. La surveillance de l'azote (NO<sub>3</sub>, NO<sub>2</sub>, NH<sub>4</sub>) est plus régulière et systématique: les fréquences de contrôle varient en pratique ici de 3 à 36 analyses par an en fonction du volume d'eau produit par le captage ou la batterie de puits. Ce « survey nitrates » peut être réduit dans certaines conditions (notamment si la teneur mesurée en NO<sub>3</sub> n'excède pas 25 mg/l). Les données sont transmises tous les quadrimestres.

La qualité d'une eau brute se mesure par une série de caractéristiques physiques, chimiques et microbiologiques. Par analogie et extension du contrôle de la distribution publique, on distingue ici les analyses suivantes :

- l'analyse C4 correspond à la liste européenne de paramètres de 1980, c'est la base imposée aux producteurs d'eau ;
- le contrôle C5 reprend en détail les pesticides, des solvants chlorés et des hydrocarbures.

A défaut d'informations, des analyses de type C 2 et C3, voire C1 réalisées sur les réseaux de distribution d'eau apparentés aux prises d'eau, sont parfois reprises dans CALYPSO.

Dans le cadre des résultats à fournir par les exploitants de Centres d'Enfouissement technique (CET), les mesures concernent plus particulièrement les métaux lourds et certains paramètres organiques de groupe (hydrocarbures, carbone total, azote Kjeldahl...) ; elles sont généralement transmises à l'Administration à raison de 2 campagnes par an. Ces analyses sont classées C3 .

La banque de données CALYPSO permet les applications suivantes :

- le calcul du bilan ionique pour chaque analyse effectuée ;
- un traitement des résultats par agrégation selon la nappe/l'aquifère, le bassin hydrographique concernés ou encore la commune ;
- une « géocentrique de qualité » permettant de recenser toutes les analyses disponibles dans un rayon de 5 km d'un point donné en coordonnées Lambert ;
- pour les CET et certains établissements polluants, un tableau synoptique de l'évolution des teneurs enregistrées sur chaque piézomètre de surveillance ;
- pour les nitrates, la compilation des teneurs annuelles moyennes par ouvrage et par nappe, ainsi que le graphique d'évolution des teneurs en un point donné.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** 20 juillet 1989 - Arrêté de l'Exécutif régional wallon relatif à la qualité de l'eau distribuée par réseau (M.B. 17.02.1990).  
5 mai 1994 – Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (M.B. 28.06.1994).  
Arrêtés ministériels d'autorisation des prises d'eau potabilisable.  
Arrêtés provinciaux des députations permanentes ou Arrêtés ministériels d'autorisation des Centres d'enfouissement technique.

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1958 pour la surveillance des nitrates (données validées en quantité suffisante depuis 1995)  
1990 pour la surveillance complète (données validées en quantité suffisante depuis 1993)

**Date des données les plus récentes :** mise à jour continue

**Informations complémentaires :** Le contrôle des données est effectué par des laboratoires agréés par la Région wallonne pour les analyses en matière de protection des eaux de surface et potabilisables contre la pollution. La liste de ces laboratoires et de leurs coordonnées peut être consultée sur le site <http://environnement.wallonie.be> dans la rubrique « entreprises agréées ».

Les données sont transmises réglementairement sur papier ou sous format informatique Excel 97 lorsqu'elles concernent plusieurs ouvrages. Une disquette est jointe au courrier mais depuis peu, les données peuvent être directement envoyées à l'adresse DESO.DE.DGRNE@mrw.wallonie.be de la Direction des Eaux souterraines.

L'exactitude des sites d'analyses est d'abord vérifiée (correspondance des code ouvrage par rapport à la banque de données DIX-SOUS). Il importe de disposer pour chaque ouvrage, de ses coordonnées, de la

nappe, du bassin, de la commune et de l'activité correspondants.

L'encodage des données, qui a débuté au début 1999, est réalisé en continu par les services centraux de la DGRNE. Les données antérieures disponibles ont été reprises.

Les bulletins d'analyses sont validés une première fois par le laboratoire qui les émet.

Toutefois, des corrections sont parfois nécessaires : un bilan ionique est ainsi réalisé automatiquement par CALYPSO pour chaque analyse. Toutefois, la législation n'exige pas systématiquement au laboratoire de fournir l'alcalinité de l'eau analysée, le bilan ionique n'est donc un critère de contrôle que dans 95 % des cas. Un champ "validité", encodé manuellement et basé entre autres sur ce bilan ionique, permet de mentionner si l'encodage des résultats est fiable.

Le contrôle des données est en fait permanent ; il arrive que des données encodées depuis longtemps soient modifiées (erreurs d'expression ou d'unité) ou supprimées (résultats incohérents).

D'autres outils comme le classement croissant ou décroissant, les représentations graphiques et cartographiques sont utilisés à posteriori pour valider les données.

Actuellement, un agrément est nécessaire pour les laboratoires qui effectuent les analyses dans le cadre de la protection des eaux potabilisables contre la pollution, mais aucune exigence n'existe concernant la précision des résultats fournis. Les laboratoires offrent donc des seuils de détection variables suivant les appareillages utilisés.

Tout résultat étant enregistré sous format numérique, la gestion des valeurs « inférieur à X » est la suivante : suivant le paramètre visé, une limite de détection maximale « Ldmax » acceptée par CALYPSO a été définie ; si X est inférieur à Ldmax, une valeur zéro est permise ; si X est compris entre Ldmax et 2 LDmax (valeur proche d'une limite de quantification raisonnable), c'est la valeur X/2 qui est encodée ; si X > 2 Ldmax, la valeur (-X) est reprise pour information sachant que les requêtes de calcul éliminent les valeurs négatives.

Les données relatives aux caractéristiques des ouvrages (prises d'eau souterraine, prises d'eau de surface potabilisable, piézomètres) proviennent de la banque de données DIX-SOUS (coordonnées Lambert X et Y, nom de l'ouvrage, titulaire de l'ouvrage, activité liée à l'ouvrage, nappe aquifère, bassins hydrographique, commune).

#### *Informations sur la disponibilité*

#### **Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :**

Les résultats d'analyse sont disponibles, sous condition de remplir les formalités d'acquisition mentionnées ci-dessous. Une approche géocentrique permet également d'obtenir la localisation des points où des analyses ont été effectuées (l'ensemble des analyses effectuées pour ces points n'étant alors pas disponible sur ce document).

#### **Unité de diffusion :**

Les données sont transmises au public sur support papier ou en annexe d'un email, tandis que les centres d'étude peuvent obtenir les données sous fichier Excell (.xls).

#### **Prix à l'unité :**

Gratuit

#### **Site WEB :**

-

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

##### *Nom :*

DELLOYE

##### *Prénom :*

Francis

##### *Fonction :*

Attaché

##### *Téléphone :*

081/33.63.26

##### *E-mail :*

[f.delloye@mrw.wallonie.be](mailto:f.delloye@mrw.wallonie.be)

##### ***Organisation :***

MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

##### ***Division/unité :***

DE - Division de l'Eau

##### ***Direction/laboratoire :***

DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

##### ***Rue :***

avenue Prince de Liège

##### ***Numéro :***

15

##### ***Code postal :***

5100

##### ***Ville :***

Namur

##### ***Fax :***

081/33.63.22

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

<b><u>Nom :</u></b>	Analyses
<b><u>Description :</u></b>	Caractéristiques générales de l'analyse effectuée sur les eaux brutes en un point.
<b><u>Variables principales :</u></b>	date de prélèvement type de prélèvement référence du réseau de surveillance référence du laboratoire
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	Bassins versants
<b><u>Description :</u></b>	Bassin hydrographique concerné par le point de mesure de la qualité de l'eau.
<b><u>Variables principales :</u></b>	code ORI rivière
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	Communes
<b><u>Description :</u></b>	Territoire de la nouvelle commune où se situe le point de mesure de la qualité de l'eau.
<b><u>Variables principales :</u></b>	code INS nom de la commune province arrondissement
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	Laboratoires
<b><u>Description :</u></b>	Coordonnées du laboratoire qui a effectué l'analyse.
<b><u>Variables principales :</u></b>	nom du laboratoire adresse du laboratoire code postal du laboratoire localité téléphone téléfax personne de contact
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	Nappes
<b><u>Description :</u></b>	Codification des nappes aquifères ou des formations géologiques correspondantes.
<b><u>Variables principales :</u></b>	Code nappe et intitulé de la nappe
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	Ouvrages
<b><u>Description :</u></b>	Localisation de l'ouvrage où a été effectuée l'analyse.
<b><u>Variables principales :</u></b>	coordonnées X coordonnées Y nom ou lieu activité
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	Paramètres
<b><u>Description :</u></b>	Caractéristiques des paramètres chimiques et micro-biologiques d'analyse.
<b><u>Variables principales :</u></b>	description du paramètre unité d'expression du résultat limite de détection niveau guide méthode d'analyse de référence

norme de potabilité

---

**Nom :** Producteurs

**Description :** Coordonnées du producteur d'eau.

**Variables principales :** catégorie  
nom  
adresse  
code postal  
commune  
personne de contact

---

**Nom :** Résultats des mesures

**Description :** Table la plus importante de la banque de données car c'est à ce niveau que se trouvent encodés tous les résultats des analyses recensées.

**Variables principales :** Numéro de l'analyse  
Référence du paramètre  
valeur mesurée

---

**Nom :** RésultatsNO3

**Description :** Pour la surveillance des nitrates, on n'attribue pas de numéro d'analyse et les résultats sont directement reliés aux ouvrages. Par ailleurs les résultats, vu leur côté répétitif, ne sont pas mis en relation avec la table des paramètres.

**Variables principales :** Code ouvrage  
Date  
NO3  
NO2  
NH4

---

**Nom :** Volumes annuels

**Description :** Table indiquant les volumes captés aux ouvrages.

**Variables principales :** année  
volume capté

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/07/01

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen23.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen23.html)

**CPDT :**

### **2.3.2 Banque de données ODYSSEE**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Lot de données constitué d'une base de données intégrant les synthèses, par année et par zone de distribution d'eau, des résultats d'analyses effectuées sur les eaux de distribution en Région wallonne.

Les résultats d'analyse complets sont encodés dans le logiciel Excel, les synthèses statistiques calculées dans Excel sont retranscrites dans la base de données développée sous ACCESS, où pour toute zone de

distribution d'eau, les renseignements suivants sont disponibles :

- les caractéristiques principales de la zone de distribution,
- la localisation des ouvrages alimentant une zone de distribution,
- les synthèses statistiques des résultats d'analyse pour l'ensemble des 61 paramètres à étudier,
- les coordonnées des distributeurs d'eau concernés,
- les types d'approvisionnements en eau sollicités,
- les traitements appliqués à l'eau avant distribution,
- le nombre d'abonnés et la consommation.

On entend par eau de distribution toute eau distribuée par réseau et destinée à la consommation humaine. La qualité d'une eau de distribution se mesure par une série de caractéristiques physiques, chimiques et microbiologiques. Les contrôles peuvent être effectués :

- au niveau des réservoirs ou aux points de mélange alimentant un grand nombre d'abonnés ;
- au niveau des captages ou sur les adductions principales ;
- après le point de mise à disposition de la fourniture aux consommateurs.

Les distributeurs d'eau ont recours à un échantillonnage destiné à la réalisation d'analyses dans des lieux qui sont déterminés par zones de distribution. Une zone de distribution est un territoire alimenté par un ensemble de captages et de stockages d'eau. En principe, elle n'échange pas d'eau avec d'autres zones de distribution, la qualité à l'intérieur de cette zone peut donc être considérée comme étant à peu près uniforme. Une zone de distribution peut s'étendre sur plusieurs communes ou inversement ne concerner qu'une portion de commune. L'importance ou la taille d'une zone de distribution peut être traduite par la population desservie, le nombre de branchements sur réseaux ou le nombre d'abonnements, les quantités d'eau fournie et les quantités annuellement facturées. Cette délimitation en zone de distribution permet de cerner l'origine de l'eau distribuée et de suivre son cheminement (ainsi qu'une pollution éventuelle) depuis le captage jusqu'au consommateur.

La fréquence des contrôles est fonction du volume d'eau produit ou distribué. Différents types d'analyses sont effectuées :

- 1) Le contrôle minimum, dit C1, le plus fréquent, s'effectue sur les réseaux (au robinet de l'abonné ou immédiatement après le compteur), 6 à 360 fois par an selon la taille de la zone de distribution. Il comprend un examen organoleptique (odeur, saveur) et la mesure de conductivité. Il s'attache surtout à relever la présence de chlore, de coliformes totaux et fécaux et comptabilise les germes totaux.
- 2) Le contrôle courant dit C2 s'effectue sur les réservoirs ou aux points de mélange alimentant un grand nombre d'abonnés, 3 à 120 fois par an selon la taille de la zone. Il comprend les paramètres précédents plus : la turbidité, la température, le pH, les nitrates, les nitrites, l'ammoniaque et les streptocoques fécaux.
- 3) Le contrôle périodique ou C3 s'effectue de préférence aux captages après que l'eau ait été éventuellement traitée ou sur les prises d'eau sur les adductions principales. Cette analyse est effectuée une à 20 fois par an selon le volume des approvisionnements et autant de fois qu'il y a d'approvisionnements différents. Elle comprend les paramètres précédents plus : les trihalométhanes, l'aluminium, les clostridiés sulfite-réducteurs et tout paramètre pertinent déterminé par l'autorité compétente (notamment les paramètres faisant l'objet d'un traitement spécifique pour rendre l'eau potable).

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** 20 juillet 1989 - Arrêté de l'Exécutif régional wallon relatif à la qualité de l'eau distribuée par réseau (M.B. 17.02.1990).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1993

**Date des données les plus récentes :** 1998

**Informations complémentaires :** Les données sont mises-à-jour tous les 3 ans.

Les tableaux synthétiques sont encodés à partir des résultats des calculs statistiques effectués dans Excel. Les données ne sont pas contrôlées, seule la vérification de l'encodage de l'ensemble des données est effectué.

L'exhaustivité des résultats est fonction de la fréquence d'analyses exigée pour la zone de distribution d'eau.

Actuellement, seul un agrément est nécessaire pour les laboratoires qui effectuent les analyses, aucune exigence n'existe concernant la précision des résultats fournis. Les laboratoires offrent donc des seuils de détection variables suivant les appareillages utilisés. Pour y remédier, des normes d'accréditation des laboratoires sont actuellement en cours d'élaboration.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Seules les synthèses statistiques des données calculées pour les paramètres mesurés sont accessibles, ainsi que les caractéristiques principales de la zone de distribution concernée par la demande.

**Unité de diffusion :** Les données transmises concernent les points d'analyse à proximité de la localisation fournie par le demandeur.

**Prix à l'unité :** Gratuit (à l'exception des synthèses de résultats sur la dureté de l'eau).

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** DELLOYE

**Prénom :** Francis

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.63.26

**E-mail :** [f.delloye@mrw.wallonie.be](mailto:f.delloye@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DE - Division de l'Eau

**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau

**Rue :** avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.63.22

#### *Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen24.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen24.html)

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour :** 22/05/00

**des méta-données :**

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen24.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen24.html)

**CPDT :**

### **2.3.3 Base de données descriptive des plans communaux généraux d'égouttage (PCGE) : stations et zones d'influence des stations d'épuration**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Cette base de données en Access comprend des informations relatives aux stations d'épuration, ainsi que les informations issues de la cartographie croisant les bassins techniques et noyaux d'habitat avec les secteurs statistiques pour effectuer les estimations de population.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Références légales :</u></b>	L'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 19 septembre 1991 fixe les règles de présentation et d'élaboration des plans communaux généraux d'égouttage (M.B. 27.02.1992). 23 juin 1994 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la subvention des plans communaux généraux d'égouttage (M.B. 09.08.1994). 15 octobre 1998 - Arrêté du Gouvernement wallon portant réglementation sur la collecte des eaux urbaines résiduaires (M.B.15.12.1998). 29 février 2000 - Contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la Société publique de Gestion de l'Eau (M.B. 29.03.2000). L'arrêté ministériel portant désignation des agglomérations dont le nombre d'équivalent-habitant (EH) est supérieur ou égal à 2 000 et en délimitant le périmètre d'égouttage (M.B. 31.03.2001).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 01/03/1998

**Date des données les plus récentes :** 30/07/2001

**Informations complémentaires :** Toutes les données sont issues d'informations récoltées par l'Institut Wallon sur base des PCGE, d'informations complémentaires provenant de l'Administration (DGRNE), de la SPGE et des Intercommunales.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** PAULUS

***Prénom :*** François

***Fonction :*** Attaché

***Téléphone :*** 081/33.63.65

***E-mail :*** [f.paulus@mrw.wallonie.be](mailto:f.paulus@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** DE - Division de l'Eau

***Direction/laboratoire :*** -

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Jambes

***Fax :*** 081/33.63.22

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen134.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen134.html)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 02/10/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen134.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen134.html)

### **2.3.4 Base de données descriptive relatives aux réseaux d'égouttage repris aux plans communaux généraux d'égouttage (PCGE)**

*Informations générales*

- Description générale :** Cette base de données en ACCESS comprend des informations, issues de la cartographie, relatives aux réseaux d'égouttage.  
Deux types de données sont reprises dans la base de données :
1. Information sur l'ensemble du réseau, reprenant l'égouttage en voirie, hors voirie, collecteurs et conduites de refoulement.
  2. Information spécifique au réseau en voirie croisé avec les secteurs statistiques pour des estimations ultérieures de population par tronçon de rue.
- Territoire concerné :** Région wallonne
- Portée géographique précise :** -
- Références légales :** L'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 19 septembre 1991 fixe les règles de présentation et d'élaboration des plans communaux généraux d'égouttage (M.B. 27.02.1992).  
23 juin 1994 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la subsidiation des plans communaux généraux d'égouttage (M.B. 09.08.1994).  
15 octobre 1998 - Arrêté du Gouvernement wallon portant réglementation sur la collecte des eaux urbaines résiduaires (M.B.15.12.1998).  
29 février 2000 - Contrat de gestion entre le Gouvernement wallon et la Société publique de Gestion de l'Eau (M.B. 29.03.2000).  
L'arrêté ministériel portant désignation des agglomérations dont le nombre d'équivalent-habitant (EH) est supérieur ou égal à 2 000 et en délimitant le périmètre d'égouttage (M.B. 31.03.2001).
- Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 01/03/1998

**Date des données les plus récentes :** 09/2002

**Informations complémentaires :** Les données sont récoltées par commune. Actuellement (septembre 2002), le réseau d'égouttage, créé dans le SIG et transposé dans la base de données descriptive des réseaux d'égouttage, couvre toute la Région wallonne excepté la Province du Luxembourg. Le travail devrait être clôturé début 2003.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** PAULUS  
**Prénom :** François  
**Fonction :** Attaché  
**Téléphone :** 081/33.63.65  
**E-mail :** [f.paulus@mrw.wallonie.be](mailto:f.paulus@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** -  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Jambes  
**Fax :** 081/33.63.22

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** LSTTYPERES  
**Description :** Explication sur les types de tronçons d'égout que l'on retrouve dans un réseau d'égouttage.  
**Variables principales :**

- LtrCodeType : code Type d'égout
- LtrType : explication sur le type d'égout

**Nom :** RESEAULG  
**Description :** Longueur du réseau d'égouttage avec une répartition par commune, par bassin technique, par noyau, par type de réseau (égout, collecteur...) et selon l'état (existant, projet).  
**Variables principales :**

- ResCodeins : code Ins de la commune
- ResCodedgrne : code de station
- ResNumAgglo : numéro de noyau
- ResCodeType : code du type de réseau
- ResDatDeb : date (an/mois/jour) de mise en service
- ResLength : longueur du tronçon (m)

**Nom :** STREETBVSS  
**Description :** Données qui résultent d'une synthèse cartographique après croisement du réseau avec les secteurs statistiques.  
 Toutes les rues présentes dans Streetnet sont reprises dans cette table, qu'elles se situent dans un bassin technique, en zone d'épuration individuelle ou hors zones constructibles au plan de secteur.  
 Les longueurs de tronçons reprises dans cette table ne sont pas des longueurs « brutes », directement issues des données cartographiques. Il s'agit de longueurs « corrigées » tenant compte d'une distinction entre les parties de rue liée à l'égouttage, des tronçons relatif à l'habitat dispersé. (cfr protocole de récolte des données).  
 Par la suite, ces informations peuvent être utilisées avec les données des secteurs statistiques, afin de donner plus de poids aux zones de plus grande densité, en multipliant la longueur par la densité comme clé de répartition de la population totale d'une rue selon les différents tronçons d'égouts.  
**Variables principales :**

- SbsCodeins : code Ins de la commune
- SbsStid : code de rue issu du STREETNET de Tele Atlas.
- SbsSecSttat : code de secteur statistique
- SbsCodedgrne : code de station

- SbsNumAgglo : numéro de noyau
- SbsCodeEtat : état du tronçon
- SbsLength : longueur du tronçon (mètre)

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 02/10/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen135.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen135.html)

### **2.3.5 Base de données Dix-Sous**

#### *Informations générales*

**Description générale :**

Lot de données constitué d'une base de données développée sous ORACLE. Celle-ci permet le stockage, le traitement ainsi que l'interrogation de données concernant les ouvrages de prise d'eau répertoriés dans le cadre de la délivrance des autorisations de prise d'eau, ainsi que dans le cadre de certaines campagnes d'analyses d'eau menées sur ces ouvrages.

Les ouvrages de prise d'eau sont tous les puits, captages, drainages et en général tous les ouvrages et installations ayant pour objectif ou pour effet d'opérer une prise d'eau, y compris les captages de source à l'émergence.

Les ouvrages repris dans DIX\_SOUS sont :

- les prises d'eau souterraine ;
- les prises d'eau de surface potabilisable;
- les piézomètres, indépendants des demandes d'autorisation de prise d'eau.

Chaque ouvrage est référencé selon ses coordonnées Lambert X et Y, les drains et les galeries étant localisés par rapport à leur exutoire et la dimension Z étant ajoutée pour les piézomètres (cette dernière dimension est reprise à titre indicatif pour les prises d'eau).

Les autres informations relatives aux ouvrages de prise d'eau concernent :

- les caractéristiques administratives de l'ouvrage ;
- les caractéristiques techniques de l'ouvrage ;
- les mesures des volumes d'eau prélevés par année ;
- les résultats des analyses éventuellement effectuées (sous forme de texte et non structurées comme dans la banque de données CALYPSO);
- les caractéristiques de la nappe et son niveau ;
- les coordonnées du titulaire de la demande d'autorisation ;
- des informations sur les taxes relatives à l'eau perçues ;
- des informations sur l'autorisation d'exploiter ;
- des informations sur les établissements polluants éventuellement repérés.

La base de données permet les applications suivantes :

- une approche géocentrique localisant les prises d'eau et les piézomètres dans un périmètre défini ;
- des traitements statistiques sur les niveaux d'eau par piézomètre, les volumes des nappes, les volumes prélevés par les titulaires.

**Territoire concerné :**

Région wallonne

**Portée géographique précise :**

-

**Références légales :**

30 avril 1990 - Décret sur la protection et l'exploitation des eaux souterraines et des eaux potabilisables (M.B. 30.06.1990), modifié par le décret du 23 décembre 1993 (M.B. 23.02.1994), par l'arrêt de la Cour d'Arbitrage n° 64/95 du 13 septembre 1995 (M.B. 30.09.1995), par le décret du 7 mars 1996 (M.B. 03.04.1996 - err. 22.05.1996), par le décret-programme du 17 décembre 1997 portant diverses mesures en matière d'impôts, taxes et redevances, de logement, de recherche, d'environnement, de pouvoirs locaux et de transports (M.B. 08.06.1999) et par le décret du 15 avril 1999 relatif au cycle de l'eau et instituant une Société publique de gestion de l'eau (M.B. 22.06.1999).

14 novembre 1991 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux prises d'eau souterraine, aux zones de prise d'eau, de prévention et de surveillance, et à la recharge artificielle des nappes d'eau souterraine (M.B. 24.03.1992).

**Etat d'avancement :** terminé

### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** -

**Informations complémentaires :** L'encodage des données est réalisé par les services extérieurs de la DGRNE, ainsi qu'au service central et à la Direction "Taxe et redevance" pour les volumes et la partie taxation. Les données encodées dans DIX\_SOUS couvrent l'intégralité des demandes d'autorisation de prise d'eau depuis 1991, les informations provenant des formulaires de demande n'étant pas systématiquement contrôlées par une observation de terrain. Si une demande n'est pas renouvelée pour un ouvrage, les caractéristiques de cet ouvrage sont tout de même conservées dans la base de données. Des informations sur les piézomètres et les volumes d'eau prélevés sont également encodées jusque 1970 pour certaines zones (dans le Hainaut notamment), tandis que des données relatives aux piézomètres sont encodées depuis 1991 (niveaux d'eau). Toutefois, la complétude des données fournies est variable entre les années 1970 et les années 1991. Des ouvrages de prise d'eau pour lesquels aucune demande n'a été introduite peuvent également être répertoriés dans DIX\_SOUS, notamment lorsque des analyses d'eau y ont été effectuées. Des informations sur quelques établissements polluants sont également présentes.

La précision des coordonnées Lambert X et Y des prises d'eau relève de trois catégories :

- coordonnées approximatives : c'est surtout le cas des prises d'eau qui n'ont pas été mises à jour ou d'autres sources d'information peu fiables ;
- coordonnées lues sur carte : c'est surtout le cas des prises d'eau appartenant à des propriétaires privés à qui une copie de carte IGN 1:10 000 est envoyée pour y indiquer l'emplacement de la prise d'eau étant l'objet de la demande ;
- coordonnées levées par un géomètre : la priorité est donnée aux captages de distribution publique, car leurs coordonnées sont utilisées pour la révision des cartes géologiques.

Selon la grandeur du rayon demandé pour l'approche géocentrique, l'échelle du fond de plan de l'image obtenue varie :

- rayon =
- rayon 2 km : IGN 1:100 000 ;
- grands rayons : carte illustrant les limites des nouvelles communes uniquement.

### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les données de DIX-SOUS sont disponibles en Intranet pour l'administration de la DGRNE.

Pour toute autre personne externe à l'administration, les approches géocentriques sont disponibles sur demande et fournissent les renseignements suivants :

- géocentrique simple : informations sur les ouvrages de prise d'eau, à l'exception des volumes prélevés et sur les piézomètres (sans les niveaux) ;
- géocentrique complète : informations sur les captages, y compris les volumes prélevés et sur les piézomètres (avec l'historique des niveaux) ;
- géocentrique spatiale : image illustrant les prises d'eau et les piézomètres dans un périmètre défini.

**Unité de diffusion :** Selon les approches géocentriques demandées :

- géocentrique simple : fichier Word (.doc) ;
- géocentrique complète : fichier Excel (.xls) ;
- géocentrique spatiale : fichier image (.jpg).

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

*Nom :* MASSET

*Prénom :* Roland

*Fonction :* Attaché

**Téléphone :** 081/33.63.68  
**E-mail :** [r.masset@mrw.wallonie.be](mailto:r.masset@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DE - Division de l'Eau  
**Direction/laboratoire :** DESO - Direction des Eaux souterraines, Service du contrôle de l'eau  
**Rue :** avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.63.22

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen25.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen25.html)

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 04/07/01

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen25.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen25.html)

## 2.4 FORET

### 2.4.1 Base de données de l'inventaire permanent des ressources forestières

**Informations générales**

**Description générale :**

Base de données ACCESS permettant le stockage, le traitement ainsi que l'interrogation des données récoltées dans le cadre de l'inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie réalisé par la DGRNE. Il s'agit d'un inventaire par échantillonnage de type systématique réalisé à partir de points de sondage. Il s'étend sur l'ensemble du territoire wallon. Le taux de sondage est de 1 point pour 50 ha, selon une grille d'inventaire de 1 000x500 m orientée d'Est en Ouest. Cette grille de points à maille rectangulaire est déposée sur toutes les cartes IGN 1:25 000 et tous les points situés en zones forestières sont inventoriés sur le terrain. Cela représente environ 11 000 points forestiers répartis sur le territoire. En chaque point est installée une unité d'échantillonnage constituée d'un ensemble de placettes concentriques dont la plus grande a une surface de 10 ares. Au sein de ces placettes, outre l'estimation des surfaces qui se fait selon la méthode du comptage des points, est récolté un ensemble de données et de résultats dans plusieurs domaines : économie du bois (surfaces, matériel sur pied actuellement, évolution des peuplements, disponibilités en bois), politique forestière (informations de base pour la gestion des forêts), développement durable (application des principes de gestion durable et état de la biodiversité en milieu forestier).

Dans ce contexte, l'inventaire calcule des surfaces et des taux de boisement non seulement au niveau de la Région wallonne, mais aussi d'entités territoriales plus restreintes (provinces, régions naturelles, territoires écologiques...).

La périodicité de cet inventaire est de 10 ans et, chaque année, 10% des points de la grille répartis sur l'ensemble de la région wallonne font l'objet de mesures.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** l'inventaire est réalisé sur environ 11 000 points de sondage forestiers répartis sur l'ensemble du territoire wallon

**Références légales :** Décret du 16 février 1995. Parution au moniteur belge du 07/04/95.

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	1994
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	2000
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	<p>Remarques concernant le contrôle, la saisie et la mise à jour dans la base de données :  Les données sont récoltées toute l'année, à raison de plusieurs sorties hebdomadaires (généralement 4 à 5). L'encodage des données se fait directement sur un encodeur de terrain. Le programme d'encodage est doté d'un certain nombre de tests destinés à empêcher la saisie de données illogiques. Le développement d'un programme d'encodage de terrain sur encodeur portable HUSKY a donc permis de supprimer la phase de saisie sur fiches papiers, de limiter les erreurs de saisie et constitue un gain de temps dans la mise à jour de la base de données.</p> <p>Remarques concernant les mesures et observations de terrain :  Mesures sur arbres vivants :  Les informations quantitatives sont précises compte tenu des outils utilisés. Les observations qualitatives sont réalisées suivant des conventions d'appréciation strictes.  Mesures sur arbres morts :  Dans le cas d'arbres entiers, on calcule le volume à l'aide des tarifs de cubage. Pour ce qui est des arbres cassés, on utilise la formule du cylindre. La détermination de l'âge et des causes de la mort est très difficile dans certains cas.  Quantification du bois mort à terre :  Le calcul du volume fait appel à la formule du cylindre. L'estimation du volume de bois mort à terre se satisfait d'une précision moindre que d'autres évaluations quantitatives. Il s'agit surtout d'évaluer l'ordre de grandeur de ce volume.  Relevés pédologiques, prélèvements d'échantillons de sol et relevés floristiques :  Il a été suggéré que l'équipe d'inventaire suive des formations spécifiques dans ces différents domaines. Ces formations ont été réalisées.  Observations au niveau du peuplement :  Certaines données récoltées au niveau du peuplement auquel appartient la placette résultent d'observations et d'appréciations visuelles.  Relevés de type phytosociologique :  Ces relevés sont effectués toute l'année. Dès lors, les relevés effectués en dehors de la période de végétation sont incomplets tandis que ceux effectués en période de végétation sont plus exhaustifs. Cependant, l'engagement d'une personne supplémentaire rend possible un second passage durant la bonne saison, sur certaines placettes inventoriées en hiver.</p>

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	L'application en elle même n'est pas accessible, mais les résultats sont disponibles.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	La diffusion se fait suivant les demandes spécifiques.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	0
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	LECOMTE
<i>Prénom :</i>	Hugues
<i>Fonction :</i>	Attaché
<i>Téléphone :</i>	081/62.64.49
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:h.lecomte@mrw.wallonie.be">h.lecomte@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<b><i>Division/unité :</i></b>	DNF - Division de la Nature et des Forêts
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	DRF - Direction des Ressources forestières

**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.58.33

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen33.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen33.html)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 22/07/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen33.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen33.html)

## 2.5 GENERAL

### 2.5.1 Banque de données des entreprises wallonnes actives dans le secteur de l'environnement

*Informations générales*

**Description générale :** Eco-entreprises est une banque de données qui reprend les entreprises wallonnes actives dans le secteur de l'environnement et qui développent et/ou mettent en place des solutions environnementales originales, quelle que soit leur taille ou leur forme juridique.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** avril 2002

**Date des données les plus récentes :** hier

**Informations complémentaires :** Eco-entreprises est mise à jour quotidiennement et une nouvelle version est publiée (tant sur le WEB que sur CD-ROM) tous les 6 mois.  
 Les informations incluses dans la base de données sont " pointues ", précises et vérifiées. Elles sont particulièrement nombreuses et précises, ce qui permet de se faire une idée très exacte de l'entreprise, tant au niveau de ses activités, que de ses agrégations, de ses donneurs d'ordres ou même de ses exportations. Les informations sont actualisées quotidiennement.  
 Certaines entreprises échappent à la vigilance. C'est notamment le cas de certaines entreprises en liquidation, ou des entreprises qui ont été créées après la date de validation de la banque de données.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données totalement disponibles et accessibles.  
 Achat ponctuel ou abonnement de 2 ans au cours duquel vous recevrez un nouveau CD-ROM (mis à jour) tous les 6 mois (soit 4 CD-ROM en tout).

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :**  
 - 12,39 EUROS pour achat unique.  
 - 37,18 EUROS pour abonnement de 2 ans.  
 - 14,87 EUROS par abonnement supplémentaire.

**Site WEB :** [http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB\\_Programmes/FR/Prog\\_EcoEntreprises/index.cfm](http://mrw.wallonie.be/dgee/dpe/dia/fr/01Nouveau-Site/01DataBases/DB_Programmes/FR/Prog_EcoEntreprises/index.cfm)

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** WARNIER  
**Prénom :** Pierre  
**Fonction :** Attaché(e)  
**Téléphone :** 081/32.70.56  
**E-mail :** [P.Warnier@mrw.wallonie.be](mailto:P.Warnier@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi  
**Division/unité :** DPE - Division de la Politique économique  
**Direction/laboratoire :** DIA - Direction de l'Information des aides  
**Rue :** Champêtre  
**Numéro :** 2  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Jambes  
**Fax :** 081/30.83.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** GOREUX  
**Prénom :** Danielle  
**Fonction :** Gradué(e)  
**Téléphone :** 081/32.70.58  
**E-mail :** [D.Goreux@mrw.wallonie.be](mailto:D.Goreux@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi  
**Division/unité :** DPE - Division de la Politique économique  
**Direction/laboratoire :** DIA - Direction de l'Information des aides

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** ECO-ENTREPRISES

**Description :** "ECO-ENTREPRISES" n'est pas le nom d'une table, mais bien le nom de la banque de données. ECO-ENTREPRISES comprenant un grand nombre de tables, nous ne les décrivons pas. Néanmoins, nous avons listé un certain nombre d'informations concernant les entreprises wallonnes actives dans le secteur de l'environnement.

**Variables principales :** Chaque entreprise comprend une série de fiches qui reprennent les renseignements suivants :

- les coordonnées complètes (siège social, siège d'exploitation, n° de TVA, n° de RC, etc.),
- le personnel employé,
- les principaux responsables (dirigeants, environnement, commerciaux, etc.),
- les activités environnementales (y compris le code NACE),
- les marques déposées,
- les sociétés mères,
- les qualifications, agréments et distinctions,
- l'éventuelle existence d'un département contrôle qualité ou d'un bureau d'étude,
- les secteurs d'activités des donneurs d'ordres,
- les services prestés,
- les données financières,
- les langues parlées au sein de l'entreprise,
- les données à l'exportation

Une rubrique séparée fournit les informations relatives à divers organismes ou associations actives dans l'environnement, les intercommunales et les centres de recherche.

Par ailleurs, la banque de données fournit également la liste des différents organismes et sociétés agréés :

- Les laboratoires agréés (pour l'air, dans le cadre de la lutte contre le bruit, pour l'analyse des déchets, et pour les analyses en matière de protection des eaux de surface et potabilisables contre la pollution).
- Les bureaux d'étude d'incidences agréés.
- Les opérateurs agréés (à savoir les collecteurs et transporteurs des déchets agréés d'une part, et les centres de valorisation de déchets agréés d'autre part).

#### *Méta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 13/06/02

URL des méta-données d'usage CPDT : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen34.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen34.html)

## **2.5.2 Base de données multidimensionnelle DATA WAREHOUSE**

### *Informations générales*

**Description générale :**

Lot de données décrivant la base de données environnementale appelée Data Warehouse, qui contient plusieurs volets Air, Eaux, Déchets (seul le volet "Eaux" est décrit plus en détail).

Le Data Warehouse s'appuie sur la structure d'une base de données multidimensionnelle développée sous OracleExpress. L'intérêt majeur d'une telle base de données multidimensionnelle réside dans le croisement d'informations issues de sources différentes mais ayant au moins une dimension commune.

Certains domaines de l'eau font déjà l'objet d'une application datawarehouse. Parmi les différents thèmes abordés, on trouve les mesures de qualité en continu (application Aquapol), la qualité des eaux de baignade, des eaux traitées en stations d'épuration et des eaux souterraines potabilisables ainsi que les débits des cours d'eau navigables (MET) et non navigables, des données pluviométriques et d'évapotranspiration.

L'analyse des paramètres mesurés se fait selon des axes communs à toutes les sources d'information. Les dimensions sélectionnées pour l'application "Eaux" sont :

- le temps,
- les paramètres,
- les différentes géographies.

Ces dimensions sont hiérarchisées. Le temps est structuré en jours, mois, trimestres et années, les paramètres sont regroupés en grandes familles : qualitatifs, quantitatifs, chimie, physique, biologie. La dimension géographique possède elle-même deux axes regroupant des éléments de même nature : géographie administrative (communes, arrondissements, province) et géographie hydrographique (cours d'eau, bassins versants, nappes phréatiques). La base de données peut alors s'imaginer comme un immense cube structuré par ces différentes dimensions.

Le projet Data Warehouse "Eaux" est le premier volet d'un méga Data Warehouse.

Un volet "Air" reprendra, entre autres, des données relatives à la qualité de l'air mesurées par 23 stations réparties en Région wallonne et portant notamment sur les pluies acides, les métaux lourds et les poussières, des données d'émission portant sur plus de 30 paramètres par grands secteurs d'activité industrielle et une approche qualitative intégrée par éléments surfaciques.

Un volet "Déchets" permettra de regrouper et de croiser des données aussi diverses que les récoltes de déchets ménagers, les transferts transfrontaliers les résultats des parcs à conteneurs ou la gestion des déchets de garage.

Le module "Air" est le premier volet du datawarehouse à être accessible via une application Internet. Cette application offrira des potentialités quasi semblables à celles développées dans l'application client-serveur propre à la DGRNE.

Un module "Indicateurs de l'Environnement" est programmé pour 2001. Il permettra une vue transversale et synthétique des différents domaines abordés au travers de septante indicateurs environnementaux issus de l'Etat de l'Environnement Wallon paru fin de l'année 2000.

A terme, l'ensemble des divers volets du datawarehouse seront disponibles sur le site de la DGRNE via une application de consultation unique pour tous les domaines abordés.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Références légales :</u></b>	-
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1994

**Date des données les plus récentes :** 1999

**Informations complémentaires :** Le Data Warehouse est alimenté par des données sélectionnées issues des bases thématiques de production. Chaque responsable de données fournit, sur base d'un format établi, les données déjà vérifiées et cohérentes. Toutes les données du Data Warehouse sont donc normalement validées par les divisions normatives avant d'être intégrées dans la base de données. Si, toutefois, certains producteurs de données désiraient diffuser leurs informations en leur donnant un statut de non-validation, ce statut serait renseigné d'une manière ou d'une autre dans la base de données. Les données sont structurées avant intégration et un degré de confidentialité peut leur être attribué. Les programmes de chargement des données dans le Data Warehouse balaisent régulièrement les répertoires (où le responsable dépose ses données) et chargent quand nécessaire les nouvelles données de manière automatique.

Les données les plus anciennes datent de 1994 jusqu'à présent, mais il est envisagé de remonter jusqu'à 1980 (au moins) à terme. L'intégration des nouvelles données est constante, avec sans doute un délai d'au moins un trimestre pour les données de l'année en cours.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Actuellement, les données sont uniquement disponibles via une application client-serveur développée pour un nombre restreint d'utilisateurs de l'administration de la DGRNE. A terme, une application Internet mettra la base de données à disposition sur le web.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** BOUVRY

***Prénom :*** Jean-Pierre

***Fonction :*** Premier attaché

***Téléphone :*** 081/33.60.01

***E-mail :*** [jp.bouvry@mrw.wallonie.be](mailto:jp.bouvry@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** -

***Direction/laboratoire :*** Service informatique

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Jambes

***Fax :*** 081/33.60.22

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** Data Warehouse EAU

**Description :** Le Data Warehouse est un système rassemblant des données dont certaines seront décrites directement à partir de la base de données qui les intègre. Nous ne décrivons donc pas ici l'ensemble des tables du Data Warehouse. Seules les données de base pour le domaine de l'eau seront énumérées.

**Variables principales :**

- Cours d'eau navigables : données des débits moyens en m<sup>3</sup>/sec par jour et par station MET.
- Cours d'eau non navigables : données des débits moyens en m<sup>3</sup>/sec et hauteur du niveau d'eau en m par jour et par station MRW.
- Eaux de baignade : résultats d'analyse sur des prélèvements concernant les eaux de baignade destinées à donner un indice de conformité (le résultat indique si une eau de baignade est conforme ou non).
- Eaux de surface : résultats d'analyse physico-chimique sur base des prélèvements concernant les eaux de surface.
- Aquapol : réseau d'alerte de la DPE. Un certain nombre de paramètres sont mesurés en continu dans plusieurs stations de la RW.
- Eaux souterraines potabilisables et de surveillance.
- Stations d'épuration : par station faisant partie d'une intercommunale, mesure relative à l'épuration prise en entrée et en sortie (origine) de la station.
- Pluviosité et évapotranspiration : données provenant de la collecte des eaux de pluies par bassin.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 12/01/01

**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen35.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen35.html)

**CPDT :**

## 2.6 PAYSAGE ET NATURE

### 2.6.1 Arbres et haies remarquables - Base de données

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de données contenant des informations sur les arbres et les haies remarquables en Région wallonne. A chaque arbre, haie, alignement d'arbres, groupe d'arbre ou zone de haies correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à la cartographie des arbres et haies remarquables.

Selon l'art. 266 du CWATUP, pour l'application de l'article 84, 11, sont considérés comme arbres remarquables :

- 1° les arbres remarquables en raison de leur valeur esthétique ou paysagère, à savoir les arbres isolés à haute tige ou les arbustes, d'au moins trente ans, dans les espaces ouverts, et les arbres corniers ou de limites ;
- 2° les arbres qui ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;
- 3° les arbres répertoriés dans l'ouvrage de Jean Chalon, intitulé "1 134 arbres remarquables de la Belgique" (Namur, 1902), et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;
- 4° les arbres répertoriés dans l'ouvrage de l'administration des eaux et forêts, intitulé "Arbres remarquables de la Belgique" (Bruxelles, 1978), et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;
- 5° les arbres classés ou faisant l'objet d'une procédure de classement, conformément à la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976 du conseil de la Communauté française ;
- 6° les arbres répertoriés, individuellement ou en groupe, sur des listes établies annuellement par communes à l'initiative des fonctionnaires délégués.

Selon l'art. 267 du CWATUP, pour l'application de l'article article 84, 11, sont considérées comme haies remarquables :

- 1° les haies anciennes plantées sur domaine public ;
- 2° les haies dont la photographie ou la représentation graphique - en raison de l'intérêt esthétique, paysager ou botanique - est reproduite isolément ou dans des publications, à des fins scientifiques, didactiques ou touristiques, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;
- 3° les haies qui, spécifiquement, ont fait l'objet d'une étude ou d'un écrit, et dont mention est faite par avis publié au Moniteur belge ;

4° les haies classées ou faisant l'objet d'une procédure de classement, conformément à la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites, modifiée par le décret du 28 juin 1976 du conseil de la Communauté française ;  
 5° les haies répertoriées sur des listes établies, annuellement par communes à l'initiative des fonctionnaires délégués.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) - art. 266 à 270.

Décret du 6 avril 1995 octroyant aux autorités communales le droit d'édicter des mesures complémentaires en matière de conservation de la nature (M.B. 10.06.95)

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1992

**Date des données les plus récentes :** mise à jour continue

**Informations complémentaires :** Dans un premier temps, la DGRNE effectuait les relevés de terrain; et la DGATLP encodait les informations récoltées. Cette séparation des tâches a toutefois introduit certaines erreurs d'encodage qui sont actuellement modifiées. A présent, seule la DGRNE effectue à la fois les relevés de terrain et l'encodage des informations récoltées.

Les critères appliqués sur le terrain pour la sélection des arbres et des haies à renseigner comme "remarquables" diffèrent d'une commune à l'autre en fonction du contexte écologique de la commune. A noter qu'au cours de la première année d'inventaire, les haies n'étaient pas répertoriées. En avril 2001, il restait 13 communes pour lesquelles l'inventaire devait être réalisé.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** La liste des arbres et des haies remarquables d'une commune est disponible à l'administration communale, dès que mention est faite par avis publié au Moniteur belge.

Les informations contenues dans la base de données peuvent être fournies par la DGRNE - Direction des Espaces verts, sur avis motivé et pour les arbres et haies remarquables publiés au Moniteur belge.

**Unité de diffusion :** Liste papier disponible dans les administrations communales.

Tableau au format Excel, fiche descriptive individuelle ou liste communale fournis par la DGRNE - Direction des Espaces verts.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

***Nom :*** GOBEAUX

***Prénom :*** Jean-Claude

***Fonction :*** Directeur

***Téléphone :*** 081/33.58.31

***E-mail :*** [jc.gobeaux@mrw.wallonie.be](mailto:jc.gobeaux@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** DNF - Division de la Nature et des Forêts

***Direction/laboratoire :*** DEV - Direction des Espaces verts

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.58.22

***Informations sur les tables principales contenues dans le lot***

**Nom :** AH\_REM

**Description :** Chaque arbre, haie, alignement d'arbres, groupe d'arbre ou zone de haies est décrit au sein d'une fiche d'informations qui est reliée via un code unique à la cartographie.

**Variables principales :**

- FICHE : numéro du site représentant un arbre, une haie, un alignement d'arbres, un groupe d'arbre ou une zone de haies
- PR : province
- CP : code postal
- Entité : nouvelle commune
- Anc. commune : ancienne commune
- Adresse
- Propriétaire
- N° : numéro d'ordre de l'arbre au sein du site
- Essence (latin)
- Essence (français)
- h : haie [oui/non]
- S : état sanitaire de l'arbre
- Cf : circonférence (en cm) mesurée à 1,50 m du sol
- H : hauteur (en m)
- A : année d'observation
- I : intérêt de l'arbre
- E : situation
- R : référence à un ancien inventaire
- D : situation sur domaine public / privé (o/x)
- Divers

**Remarques :**

- L'indication de l'essence comporte dans l'ordre : genre, espèce, variété, cultivar, etc. Dans le cas d'une haie, seule l'essence principale est indiquée.

- Code de l'état sanitaire (S) :

0 = mort

1 = dépérissant

2 = très abimé

4 = légèrement abimé (âge, léger dépérissement, blessure, pourriture, champignon)

5 = élagué

6 = sain

- Code de l'intérêt de l'arbre (I)

H = historique

P = paysager

D = dendrologique

B = curiosité biologique

T = taille exceptionnelle

F = folklorique, religieux, etc.

R = repère (limite, borne, etc.)

- Code de la situation

a = alignement

g = groupe

i = individuel

p = parc

f = forêt

v = voirie

u = site urbain (ville et village)

s = autre site

- Code de la référence à un ancien inventaire (R) :  
C = Chalon  
M = monuments et sites classés  
A = arbres de Belgique
- Dans le champs "Divers", H.T. signifie arbre haute-tige
- Le lien vers la cartographie est réalisé via un code unique constitué des champs "FICHE" et "N".

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/09/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen126.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen126.html)

## 2.6.2 Subvention pour la plantation de haies

### *Informations générales*

- Description générale :** Lot de données relatif à la plantation de haies subsidiée depuis 1995 en Région wallonne, et ce sur les terrains situés au plan de secteur en zones agricoles, d'espaces verts, de parc ou d'habitat à caractère rural au sens du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP), hors remembrement en cours. Toutefois, les terrains publics, soumis au régime forestier ou dont la gestion fait l'objet d'une convention passée avec la D.N.F. de la Région wallonne ne peuvent obtenir une subvention. Sont concernées par la subvention les haies basses taillées, les haies libres, les haies hautes taillées, les bandes boisées d'une largeur inférieure ou égale à dix mètres mesurés entre les lignes extérieures.
- Territoire concerné :** Région wallonne
- Portée géographique précise :** -
- Références légales :** Arrêté du Gouvernement wallon du 9 février 1995 relatif à l'octroi d'une subvention pour la plantation de haies (M.B. du 23.05.1995).
- Etat d'avancement :** terminé

### *Informations sur la qualité*

- Date des données les plus anciennes :** 1995
- Date des données les plus récentes :** mise à jour continue
- Informations complémentaires :** La longueur des haies subventionnées est calculée au mètre près. La vérification de l'adéquation de la demande de plantation par rapport aux zones autorisées au plan de secteur, ainsi que pour les périmètres de remembrement, est effectuée par les agents de terrain mais n'est pas reprise dans le tableau des données administratives décrit dans ce lot de données.

### *Informations sur la disponibilité*

- Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni a fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
- Unité de diffusion :** Données diffusées sous le format d'une feuille du tableur Excel.
- Prix à l'unité :** Gratuit.
- Site WEB :** -
- Gestionnaire du lot :**

**Nom :** MARCHAL  
**Prénom :** Viviane  
**Fonction :** Assistante principale  
**Téléphone :** 081/33.58.26  
**E-mail :** [v.marchal@mrw.wallonie.be](mailto:v.marchal@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** DNF - Division de la Nature et des Forêts  
**Direction/laboratoire :** DN - Direction de la Nature  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.58.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** STEIN  
**Prénom :** Jacques  
**Fonction :** Directeur a.i.  
**Téléphone :** 081/33.58.60  
**E-mail :** [j.stein@mrw.wallonie.be](mailto:j.stein@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - DGRNE - DNF - DN - Direction de la Nature

***Informations sur les tables principales contenues dans le lot***

**Nom :** HAIETAB

**Description :** Tableau Excel qui contient les informations relatives à chaque subvention accordée pour la plantation de haies.

**Variables principales :**

Province (1)  
 Commune (1)  
 Direction forestière (1)  
 Cantonnement forestier (1)

Nom et prénom du bénéficiaire (1)  
 Année d'introduction de la demande (1)  
 N° de dossier (1)

Date et n° de l'arrêté ministériel (A.M.) (3)  
 B/E : travaux effectués par le bénéficiaire (B) / une entreprise de jardinage (E) (1)  
 Mention d'un cofinancement éventuel de l'Union européenne (valable jusqu'en 2001) (1)  
 Mention d'un cofinancement éventuel dans le cas de la zone d'objectif 1 (valable jusqu'en 2001) (1)

Longueur (en m) de haie monorang subventionnée (1)  
 Longueur (en m) de haie à deux rangs subventionnée (1)  
 Longueur (en m) de haie à trois rangs subventionnée (1)

Devis (en BEF) (1)  
 Montant engagé (en BEF) (1)  
 Date d'engagement de la subvention (2)  
 N° du visa d'engagement (2)  
 Première tranche de liquidation (en BEF) (4)  
 Date de liquidation de la première tranche (4)  
 Deuxième tranche de liquidation (en BEF) (4)

Date de liquidation de la deuxième tranche (4)  
Montant total des deux tranches de liquidation (en BEF) (4)

*Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 23/04/01

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen38.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen38.html)

### **2.6.3 Système d'informations sur la biodiversité en Wallonie\***

*Informations générales*

**Description générale :**

La Région wallonne a lancé en 1995 la mise en place d'un système d'informations dont le but est d'organiser et de diffuser des informations pertinentes sur l'état de la biodiversité en Wallonie. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'application de la Convention sur la Biodiversité de Rio et de nombreuses autres conventions ou directives internationales (convention de Berne, convention de Bonn, directives européennes Oiseaux et Faune-Flore-Habitats (Natura2000), convention de Ramsar... ) ayant trait à la conservation et à la gestion durable du patrimoine biologique naturel.

Actuellement, trois programmes de récolte et d'analyse de données sont en place : le programme "Inventaire et Surveillance de la Biodiversité" et le programme "Inventaire des Sites de Grand Intérêt Biologique" visent à canaliser et à standardiser la récolte d'informations sur la distribution des espèces et des sites de grand intérêt patrimonial. L'acquisition et l'analyse de ces informations, essentielles pour établir des bilans périodiques et définir des stratégies de gestion durable du patrimoine biologique, reposent sur un partenariat actif avec des associations naturalistes et des institutions scientifiques. Ce partenariat assure au système une base d'informations suffisamment large et représentative ainsi que le dynamisme indispensable à la mise en place d'un véritable flux permanent d'informations.

Le troisième programme concerne l'inventaire et la surveillance des habitats, notamment des sites Natura2000. Il comprend un volet descriptif dont l'objectif est de disposer d'une clé de détermination des habitats naturels et semi-naturels en Wallonie. Il est complété par un volet d'inventaire et de surveillance pour lequel une méthodologie opérationnelle est développée.

Le Système d'Informations sur la Biodiversité a comme but d'intégrer ces trois programmes d'inventaire et de surveillance dans une structure coordonnée de diffusion d'informations dont le serveur INTERNET est la vitrine. Il s'agit d'abord de définir et mettre en place les voies de publication et de communication des informations résultant directement des programmes d'inventaire et de surveillance (Atlas des Oiseaux nicheurs ; Atlas des Plantes supérieures ; extraits des données de distribution des Carabides ; cartes de distribution des amphibiens - reptiles, des plantes protégées ; listes et fiches signalétiques détaillées des mammifères, des amphibiens et des reptiles, des oiseaux, des plantes, des poissons, des papillons, des libellules et des coléoptères présents en Wallonie ; liste et cartographie des sites retenus pour le réseau Natura2000 ; base de données des Réserves naturelles ; base de données des zones humides d'intérêt biologique ; base de données des Sites de Grand Intérêt Biologique ; base de données de l'inventaire des sites (Survey National) ; base de données ISIWAL ; base de données CORINE ; base de données bibliographique associée aux Sites de Grand Intérêt Biologique...).

On complète l'information en organisant aussi l'accès à de nombreuses autres informations et bases de données concernant notamment la législation, les activités de l'administration, les activités des partenaires associatifs du projet ou des activités étrangères qui ont un rapport avec l'étude et la gestion de la biodiversité. La diffusion de telles informations vise à satisfaire les besoins des partenaires du projet, mais aussi à permettre à tout un chacun de recevoir une information de qualité et de prendre conscience des problèmes et des actions prises dans le cadre de la gestion durable de la biodiversité.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la disponibilité*

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/>

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DUFRENE

*Prénom :* Marc  
*Fonction :* Attaché  
*Téléphone :* 081/62.64.29  
*E-mail :* [m.dufrene@mrw.wallonie.be](mailto:m.dufrene@mrw.wallonie.be)  
*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne  
*Direction générale/département :* DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
*Division/unité :* CRNFB - Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (Gembloux)  
*Direction/laboratoire :* -  
*Rue :* avenue Maréchal Juin  
*Numéro :* 23  
*Code postal :* 5030  
*Ville :* Gembloux  
*Fax :* 081/61.57.27

#### *Meta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 07/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 2.7 SoL

### 2.7.1 Zones à risque d'éboulements des parois rocheuses - Base de données

#### *Informations générales*

Description générale : Réalisation d'une base de données visant à identifier et à décrire les parois rocheuses abruptes considérées comme zones à risque d'éboulements en zones constructibles (zones d'habitat et d'activités économiques, zones constructibles prescrites à l'article 46 du CWATUP, ainsi que leurs extensions qui deviennent des zones d'aménagement différé) et autour des infrastructures de transport à grand gabarit (voies de chemin de fer, autoroutes, nationales, fleuves et rivières des voies navigables). A chaque fiche au sein de la base de données correspond un périmètre délimitant une zone de contraintes à la constructibilité ou de parois abruptes au sein de la cartographie des zones à risque d'éboulements des parois rocheuses.

Territoire concerné : Région wallonne

Portée géographique précise : -

Références légales : Convention DGATLP.

Etat d'avancement : terminé

#### *Informations sur la qualité*

Date des données les plus anciennes : 11/2000

Date des données les plus récentes : 08/02/2002

Informations complémentaires : -

#### *Informations sur la disponibilité*

Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité : Données qui peuvent être mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout

document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Ensemble du lot de données ou une fiche.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** VAN DIJCK

**Prénom :** Frédéric

**Fonction :** Assistant

**Téléphone :** 081/33.25.09

**E-mail :** [f.vandijck@mrw.wallonie.be](mailto:f.vandijck@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** Fiches

**Description :** Chaque fiche identifie et décrit une paroi rocheuse abrupte considérée comme zone à risque d'éboulements en zones constructibles et/ou autour des infrastructures de transport à grand gabarit.

**Variables principales :**

- Numéro de fiche.
- Auteur de la fiche.
- Numéro de planche IGN au 1:10 000.
- Numéro de la paroi rocheuses abrupte au sein de chaque planche IGN au 1:10 000. Permet d'établir un lien avec le périmètre délimitant une zone de contraintes à la constructibilité ou de parois abruptes au sein de la cartographie des zones à risque d'éboulements des parois rocheuses via l'attribut "Affleur".
- Photographies (numéro de la ou des photographie(s) de la paroi).
- Nom du village où est située la paroi.
- Nom du hameau ou lieu-dit où est située la paroi.
- Types de zones urbanisables menacées par le versant.
- Affectations actuelles au plan de secteur des zones urbanisables menacées par le versant.
- Situation de la zone urbanisable par rapport au versant (au sommet du versant, sur le versant ou au pied du versant).
- Situation dans un vallon à deux versants menaçants : oui ou non ?
- Numéro de la route MET menacée par le versant.
- Numéro de la ligne de chemin de fer menacée par le versant.
- Situation de la voie de communication par rapport au versant (au sommet du versant, sur le versant ou au pied du versant).
- Situation dans un vallon à deux versants menaçants : oui ou non ?
- Hauteur maximale du versant.
- Intensité de la pente (de 30° à 45° ou 45°) et étendue (exemples : du pied au sommet, localement...)
- Parois subverticales (%).
- Rocher en surplomb : oui ou non ?
- Abrupts aménagés.
- Nature des roches en affleurement.
- Part de la surface (en %).
- Présence de cassures : oui ou non ?

- Racines d'arbres dans les cassures : oui ou non ?
- Débitage des roches en ...
- Pendage.
- Nature de la végétation.
- Indices naturels de déplacements récents.
- Hydrologie.
- Preuve d'instabilité.
- Chemin de fer interposé : oui ou non ?
- Zones particulièrement sensibles marquées sur la carte : oui ou non ?
- Varia.
- Nature des roches d'après la carte géologique.
- Faille : oui ou non d'après la carte géologique.
- Propriétaire(s) des terrains du versant d'après le cadastre.
- Numéros des parcelles d'après le cadastre

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 16/04/02

**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen40.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen40.html)

**CPDT :**

### 3. MILIEU PHYSIQUE

#### 3.1 HYDROGRAPHIE

##### 3.1.1 Banque de données hydrologiques

#### *Informations générales*

**Description générale :**

La base de données hydrologiques du MET permet, d'une part, l'acquisition, la validation et le traitement des données hydrologiques de base des voies navigables, et, d'autre part, le stockage des informations hydrologiques tant historiques qu'en temps réel.

Le réseau de stations de mesures hydrologiques gérées par le SETHY (MET/D.212) comprend :

- environ 130 télélimnigraphes et télélimnimètres (appareils de mesure des hauteurs d'eau et des débits au pas de temps horaire, appareil muni d'un enregistrement graphique) ;
- environ 70 télépluviographes et télépluviomètres (mesure de la quantité d'eau précipitée et de son intensité au pas de temps horaire, avec ou sans enregistrement graphique local).

Les données de base sont :

- les hauteurs ou niveaux d'eau (en mètre par rapport au zéro local),
- les débits (en m<sup>3</sup>/s),
- les précipitations (en mm ou l/m<sup>2</sup>).

Elles sont stockées au pas de temps horaires, journaliers et mensuels dans la banque de données.

Une banque de données hydrologiques semblables, appelée AQUALIM, existent à la DGRNE - Division de l'Eau - DCENN - Direction des Cours d'eau non navigables. Elles regroupent l'ensemble des données hydrologiques des cours d'eau non navigables. L'ensemble des données hydrologiques et des informations concernant AQUALIM sont disponibles sur le site internet de la DGRNE à l'adresse suivante :

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/aqualim/> .

**Territoire concerné :**

Région wallonne

**Portée géographique précise :**

Le réseau de mesures hydrologiques concerne 4 bassins fluviaux : le bassin de la Meuse (72,6 % du territoire), le bassin de l'Escaut (22,4 % du territoire wallon), les Bassins du Rhin et de la Seine (5 % restants du territoire).

**Références légales :**

-

**Etat d'avancement :**

terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	- Données journalières : 1968. - Données horaires : 1978.
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	Hier.
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	Précision : - hauteur : 1cm/5m. - débit : 5 %. Fréquence de récolte des données : - Au niveau des stations de mesures : acquisition des données aux pas de temps horaires. - Au niveau de la banque de données hydrologiques : en période normale, récolte des données auprès des stations de mesure 1 fois par jour via le réseau téléphonique commuté ou éventuellement par un relais radio. En période de crues, récolte des données auprès des stations 1 fois par heure si nécessaire. La mise à jour de la banque de données est quotidienne et un contrôle et une validation rigoureuse des données sont effectués en plusieurs étapes (pour obtenir plus d'informations à ce sujet, contacter Monsieur Paquet, Directeur (MET/D.212). Les lacunes pouvant apparaître dans la récolte des données proviennent généralement de pannes au niveau des appareils de mesures et/ou des lignes téléphoniques, d'actes de vandalisme ou d'accidents.

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données disponibles sur demande précise pour les organismes privés et publics (objectifs : études, expertises...).
	Diffusion de certaines informations par différents médias : actuellement 1 ligne télex et 3 lignes fax. Une sélection d'informations est également diffusée sur le télétexte de la RTBF (page 511) conjointement avec l'avis à la batellerie (cf. lot de données "BDCN" (banque de données des conditions de navigation). Enfin, un bulletin hydrologique quotidien est envoyé aux différents services gestionnaires des cours d'eau. En période d'alerte (période de crues ou d'étiage), des messages réguliers officiels écrits et verbaux sont transmis à de nombreux organismes (CIBE, SWDE, CGCCR (Centre gouvernemental de coordination et de crise), gestionnaires des cours d'eau, Electrabel, services de secours, services hydrologiques des pays limitrophes...).
	Des données sont également disponibles sur internet.

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Tableau Excel ou Dbase.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	0
<b><u>Site WEB :</u></b>	<a href="http://voies-hydrauliques.wallonie.be/">http://voies-hydrauliques.wallonie.be/</a>
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	THUNUS
<i>Prénom :</i>	Marina
<i>Fonction :</i>	Attachée
<i>Téléphone :</i>	081/77.30.11
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:mthunus@met.wallonie.be">mthunus@met.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques
<b><i>Division/unité :</i></b>	I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques
<b><i>Rue :</i></b>	Boulevard du Nord
<b><i>Numéro :</i></b>	8
<b><i>Code postal :</i></b>	5000
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/77.37.88
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	PAQUET

**Prénom :** Christian  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/77.30.04  
**E-mail :** [cpaquet@met.wallonie.be](mailto:cpaquet@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.2 - IG.21 - D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** Table horaire  
**Description :** Table reprenant les mesures de niveaux d'eau (en mètre par rapport au zéro local), de débits (en m<sup>3</sup>/s) et de précipitations (en mm) aux pas de temps horaires.  
**Variables principales :** - code de la mesure  
 - date de la mesure  
 - 24 valeurs

**Nom :** Table journalière  
**Description :** Table reprenant les mesures de niveaux d'eau (en mètre par rapport au zéro local), de débits (en m<sup>3</sup>/s) et de précipitations (en mm) aux pas de temps journaliers.  
**Variables principales :** - code de la mesure  
 - date de la mesure  
 - 31 valeurs

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 04/05/00  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen45.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen45.html)

## 3.2 SOUS-SOL

### 3.2.1 Anciennes carrières souterraines - Base de données

*Informations générales*

**Description générale :** Base de données des anciennes carrières souterraines administrativement connues. A chaque carrière correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre cadastral au sein de la cartographie des anciennes carrières souterraines via un code unique.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** Arrêté du Gouvernement wallon du 05/10/1919.

02.04.1935. Arrêté royal portant règlement sur la police et la surveillance des carrières souterraines, modifié par l'arrêté royal du 4 août 1959 (M.B. 03.10.1959) et par le décret du 27 octobre 1988 (M.B. 08.06.1989).

18.11.1957. Circulaire du Directeur général des mines - Instructions sur la tenue des plans de carrières souterraines.

04.08.1959. Arrêté royal réglementant l'emploi en roche des explosifs dans les exploitations des minières et des carrières, modifié par les arrêtés royaux du 25 mars 1966, 9 avril 1976 et du 9 octobre 1985 (M.B. 06.11.1985).

Article 136 du CWATUP (relatifs aux permis et travaux en zone minière).

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1770

**Date des données les plus récentes :** aujourd'hui

**Informations complémentaires :** Mise à jour permanente.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Pas diffusable dans son entièreté.

**Unité de diffusion :** Par carrière.

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** PACYNA

**Prénom :** Daniel

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.61.28

**E-mail :** [d.pacyna@mrw.wallonie.be](mailto:d.pacyna@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** DCPD - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.61.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** MARCHE

**Prénom :** Alain

**Fonction :** Géomètre des mines

**Téléphone :** 04/224.57.35

**E-mail :** [a.marche@mrw.wallonie.be](mailto:a.marche@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** Direction extérieure de Liège

**Rue :** Montagne Sainte-Walburge

**Numéro :** 2

**Code postal :** 4000

**Ville :** Liège

**Fax :** 04/224.57.55/88

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** Fiche\_carriere

**Description :** Fiches d'inventaires des carrières souterraines.

**Variables principales :**

- Commune
- Ancienne commune
- Numéro d'inventaire : identifiant de la fiche (lien vers le lot "Anciennes carrières souterraines - Cartographie")
- Lieu-dit
- Coordonnées Lambert X
- Coordonnées Lambert Y
- Epoque d'exploitation
- Origine des données
- Type : type de carrière (matériau exploité)
- Nom
- Observations
- Taille : classes de tailles des carrières
- Parcelles autorisées : parcelles cadastrales ayant fait l'objet de l'exploitation
- Exploitants
- N° et date autorisation
- N° dossier
- District
- Date de déclaration
- Propriétaires des terrains
- Superficie des terrains
- Date de déclaration d'abandon
- Type d'autorisation
- Superficie totale en hectares
- Plans d'exploitation : signalement de la présence ou de l'absence d'un plan (et d'un éventuel croquis)
- Nombre de plans
- Repérage cadastral : champ qui précise quel plan cadastral a été utilisé
- Bibliographie
- Voir aussi fiches : renvoi à toute fiche liée (par exemple une fiche concernant une autre exploitation sur la même parcelle cadastrale)
- Extrait cadastral : champ précisant la présence ou l'absence d'un plan cadastral dans le dossier
- Parcelle cartographiée : N° cadastral de la ou des parcelle(s) choisie(s) pour la cartographie (lot "Anciennes carrières souterraines - Cartographie")

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour** 23/04/02

**des méta-données :**

**URL des méta-données d'usage** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen98.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen98.html)

**CPDT :**

### **3.2.2 Inventaire Géochimique des Ressources Métallifères de Wallonie\***

*Informations générales*

**Description générale :**

Le programme d'inventaire géochimique des ressources métallifères de la Wallonie s'inscrit dans le prolongement d'une campagne de prospection alluvionnaire systématique du Paléozoïque de Belgique pour l'uranium menée en 1979-1980 par le Service Géologique de Belgique et la Commission des Communautés Européennes. A l'instar de ce qui a été fait dans de nombreux pays voisins (Grande Bretagne, Allemagne de l'Ouest, France, ...), il a paru intéressant de pouvoir disposer d'informations concernant la distribution d'autres éléments métalliques que l'uranium pour l'ensemble des formations paléozoïques de Wallonie. La réalisation de l'inventaire géochimique a pu bénéficier de l'utilisation des échantillons

prélevés lors de la prospection de l'uranium ainsi que du recours aux méthodes les plus modernes d'analyses multiélémentaires et de traitements statistiques et informatiques.

L'étude a débuté le 1er octobre 1981. Elle a été menée sur une période de 4 ans au cours desquels 10 163 échantillons de sédiment de ruisseau ont été analysés pour 20 éléments (Mn, Zn, As, Cd, Ti, Sb, Fe, Ni, Cu, Nb, Ag, Mo, Co, Y, Pb, V, La, Sr, Ce, Ba) ainsi que pour le pH. Quelques 8 000 échantillons sur les 10 163 étudiés ont été recueillis lors du programme "Prospection de l'Uranium dans le Paléozoïque de Belgique " ; le solde (environ 2 000) provient de travaux réalisés au "Laboratoire de Géochimie" (devenu depuis lors "Laboratoire de Géologie et de Minéralogie") de l'UCL dans le cadre de recherches sur l'Ardenne belge.

**Territoire concerné :** Région wallonne

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1981

**Date des données les plus récentes :** 1985

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données totalement disponibles et accessibles.

**Unité de diffusion :** Ensemble des 10 163 échantillons. Fichier compressé au format .dbf (geoch\_rw.zip) de 360 Ko.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/data/geochim/index.htm>

**Contact acquisition :**

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

***Division/unité :*** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

***Direction/laboratoire :*** DCPD - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions

***Rue :*** Avenue Prince de Liège

***Numéro :*** 15

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/33.61.22

#### *Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** GEOCH\_RW

**Description :** Table contenant les résultats de l'inventaire géochimique des ressources métallifères de la Wallonie.

**Variables principales :**

- NUMERO : numéro d'échantillon de sédiment de ruisseau prélevé (la numérotation des échantillons a été effectuée à partir du découpage IGN au 1:50 000 : les deux premiers chiffres du numéro, qui en compte 7, renvoient à celui de la carte IGN au 1:50 000.).
- X\_LBRT et Y\_LBRT : coordonnées Lambert 72 des points de sondage (exprimée en mètres).
- Mn, Zn, As, Cd, Ti, Sb, Fe, Ni, Cu, Nb, Ag, Mo, Co, Y, Pb, V, La, Sr, Ce, Ba : quantités des différents métaux présents dans les échantillons de sédiment de ruisseau prélevés, exprimées en parts par million (ppm).
- PH : pH de l'échantillon de sédiment analysé.

*Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

**3.2.3 Terrils - Base de données***Informations générales*

**Description générale :** Base de données ACCESS permettant le stockage, le regroupement, le traitement, la mise à jour et l'interrogation de toutes les données disponibles concernant les sites charbonniers. Les données de base sont les informations recueillies par SERET en 1987 lors d'un recensement des sites charbonniers de Wallonie. Ces informations sont complétées par d'autres sources de données et en partie mises à jour.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1979

**Date des données les plus récentes :** 2001

**Informations complémentaires :** Les données sont récoltées tout au long du travail, au fur et à mesure des contacts et de la connaissance de documents disponibles. La base de données contiendra toutes les données disponibles. Une mise à jour est effectuée surtout lorsque les données actuelles sont différentes des données historiques.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGRNE" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** -

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** PACYNA

**Prénom :** Daniel

**Fonction :** Attaché

**Téléphone :** 081/33.61.28

**E-mail :** [d.pacyna@mrw.wallonie.be](mailto:d.pacyna@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** DCCP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.61.22

**Contact acquisition :**

**Nom :** HECQ  
**Prénom :** Philippe  
**Organisation :** MRW - DGRNE - Service informatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** TABTERRIL  
**Description :** Table reprenant les informations de base récoltées par SERET sa en 1987.  
**Variables principales :**

- Terril-ID.
- Nom du terril.
- Arrondissement minier.
- Numéro de la Société des Mines.
- Nouvelle commune.
- Ancienne commune.
- Surface du site.
- Surface occupée par le terril.
- Volume initial.
- Volume final.
- Forme.
- Implantation.
- Habitat au pied du terril.
- Site autour du terril, présence de bâtiments.
- Nombre de puits.
- Taux de recouvrement végétal.
- Type de végétation.
- Cotation écologique.
- Etat de combustion.
- Pourcentage de matières volatiles du charbon.
- Prospection effectuée par.
- Concession.
- Date de début d'activité.
- Date de fin d'activité.
- Remarques.
- Arrêté d'assainissement.
- Position Commune.
- Avis du Service des Ressources du sous-sol.
- Autres avis.
- Positions locales.
- Avis de l'Administration de l'urbanisme.
- Présence terril.

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 08/02/02  
**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen79.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen79.html)  
**CPDT :**

## 4. PLANIFICATION ET AMENAGEMENT

### 4.1 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### 4.1.1 Lotissements - Base de données\*

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Ce lot de données est constitué d'une base de données Access qui contient des informations relatives aux dossiers liés à la gestion des permis de lotir (dont les autorisations antérieures à 1962) en Région wallonne. Le permis de lotir, les prescriptions urbanistiques et les prescriptions du demandeur lorsqu'elles ne sont pas sur le plan, ont été scannés. Les dossiers faisant l'objet d'un scannage sont les permis d'avant 1962 et les permis après 1962 en vigueur à l'exception de leurs modifications éventuelles. Sont donc exclus les permis refusés, périmés et renoncés. Ces documents scannés, non décrits dans cette fiche metadata, sont disponibles à l'administration DGATLP - Direction de l'Observatoire de l'Habitat.
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Lotissements.
<b>Etat d'avancement :</b>	en cours de réalisation
<b>Gestionnaire du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	BOURNONVILLE
<i>Prénom :</i>	Hugues
<b>Organisation :</b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b>Coordonnées complètes :</b>	Voir Chapitre VI.

##### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	30/04/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.
---	--

#### 4.1.2 PCA - Plans Communaux d'Aménagement - Base de données - Version 2

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives concernant les plans communaux d'aménagement (ainsi que les anciens plans particuliers d'aménagement). A chaque plan correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des plans communaux d'aménagement via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.</p> <p>La base de données descriptives doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;</li> <li>- de créer un code unique pour chaque périmètre ;</li> <li>- de dresser une liste des périmètres à collecter ;</li> <li>- de dresser l'inventaire des données collectées.</li> </ul> <p>Les plans, prescriptions et arrêtés ont été scannés. Ces documents scannés, non décrits dans cette fiche metadata, sont disponibles à l'administration DGATLP - Direction de l'Observatoire de l'Habitat.</p> <p>Tous les plans à valeur légale sont scannés : plans de destination, d'expropriation, de (re)lotissement, de remembrement, plans masse à partir du 01/03/98, etc. Les plans de situations existantes de droit et de fait ne sont pas scannés.</p> <p>Les PCA abrogés ne sont plus en vigueur et ne sont pas scannés.</p>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	PCA.
<b>Références légales :</b>	Voir le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP).

Chapitre III (art. 47 et suivants) :

Le PCA ou Plan Communal d'Aménagement permet à la commune d'organiser de façon détaillée l'aménagement de son territoire. Il poursuit des objectifs très précis, par exemple l'ouverture d'une voirie et le remodelage du quartier qui en sera la conséquence, la protection et la mise en valeur d'immeubles anciens, la création d'une zone industrielle, d'un quartier d'habitations sociales ... Il peut également servir de cadre à des opérations telles que l'implantation d'un équipement public ou l'achat d'un espace vert. Le plan communal d'aménagement répond donc à des objectifs variés. Il peut être l'expression d'une idée générale d'aménagement ou celle d'une volonté plus particulière.

Par son niveau de détail, le plan communal d'aménagement traduit concrètement un programme préalablement mis au point et permet de fixer des règles précises à son application.

Depuis 1998, le plan communal d'aménagement a remplacé l'ancien plan particulier d'aménagement (P.P.A.).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1946

**Date des données les plus récentes :** La date du dernier arrêté récolté est le 16/11/2000.

**Informations complémentaires :** Les options choisies, pour le travail d'encodage et de traitement des dossiers (instruction des filières) et pour le traitement des incohérences, sont clairement définies dans le manuel de l'utilisateur des PCA (voir "Documents de référence), ceci afin de garantir une fiabilité maximale de l'information encodée.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* COLLARD

*Prénom :* Pierre

*Fonction :* ?

*Téléphone :* 081/33.21.40

*E-mail :* [p.collard@mrw.wallonie.be](mailto:p.collard@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement local

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.22.85

**Contact acquisition :**

*Nom :* BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues  
**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen82.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen82.html)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/05/02

**URL des méta-données d'usage :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen82.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen82.html)

**CPDT :**

### 4.1.3 PLI - Plan de Localisation Informatique - Base de données

*Informations générales*

**Description générale :** Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives extraites de la matrice cadastrale concernant les parcelles cadastrales (numéro de parcelle cadastrale, code de la division, code INS de la commune, nom de la commune où se situe la parcelle, adresse du bien, contenance, nature du bien...). A chaque parcelle correspond une fiche d'information descriptive qui peut être reliée à un périmètre au sein de la cartographie du plan de localisation informatique via un code unique basé sur le numéro cadastral.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 2000

**Date des données les plus récentes :** 2001

**Informations complémentaires :** Données de 2001 pour toutes les Provinces sauf pour le Hainaut où les données sont de 2000. Certaines parcelles décrites dans la base de données (et extraites des matrices cadastrales) n'ont pas de correspondance dans la cartographie (Voir le lot "PLI - Plan de Localisation Informatique - Cartographie"). Ces erreurs seront résolues une fois que les corrections auront été appliquées à la cartographie. Une mise à jour annuelle est prévue.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Pour pouvoir démarrer le PLI, la DGATLP a conclu une convention d'utilisation des planches cadastrales avec l'ACED qui limite formellement son utilisation à l'administration (MET-MRW). Il est actuellement question de rediscuter cette convention pour pouvoir bénéficier d'un assouplissement des conditions d'accès au PLI. Toujours est-il que dans l'état actuel des choses, le PLI est réservé à l'usage du MET et du MRW. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, consultez le protocole d'échange d'information entre la RW et l'ACED en matière de cartographie digitalisée (<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Observatoire/Dwnld/PlanchesCadas/accordACED.pdf>).

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** PIRONET  
**Prénom :** Jean-Louis  
**Fonction :** Cartographe  
**Téléphone :** 081/30.49.98  
**E-mail :** [jl.pironet@mrw.wallonie.be](mailto:jl.pironet@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat  
**Direction/laboratoire :** DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.42

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE  
**Prénom :** Hugues  
**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** CADASTRE\_SOURCE\_PROVINCE\_2001

**Description :** Cette table principale contient les informations concernant les parcelles cadastrales.  
1 table par province.

**Variables principales :**

- An : année de publication.
- Cle\_Long : clé longue (21 caractères) identifiant chaque parcelle cadastrale composée de la concaténation des variables "Commune\_INS" + "DIV\_INS" + "SECTION" + ... + "PUISSANCE".
- Cle : clé unique (16 caractères) identifiant chaque parcelle cadastrale composée de la concaténation des variables "DIV\_INS" + "SECTION" + ... + "PUISSANCE". Elle permet de faire le lien vers l'attribut (code unique) "TEXTE" de la couche cartographique représentant les limites parcellaires au sein du Plan de Localisation Informatique (PLI).
- Commune : nom de la commune.
- Commune\_INS : code INS de la Commune où se situe la parcelle cadastrale (format numérique).
- Commune\_INS\_T : code INS de la Commune où se situe la parcelle cadastrale (format texte à 5 caractères).
- Div : nom de la Division à laquelle appartient la parcelle cadastrale.
- Div\_INS : code de la Division à laquelle appartient la parcelle cadastrale (format numérique).
- Div\_INS\_T : code de la Division à laquelle appartient la parcelle cadastrale (format texte à 5 caractères).
- Section : section à laquelle appartient la parcelle cadastrale (1 caractère).
- Radical : radical cadastral de la parcelle (4 caractères).
- Bis : numéro bis/ter cadastral de la parcelle (2 caractères).
- Exposant : exposant cadastral de la parcelle (1 caractère).
- Puissance : puissance cadastrale de la parcelle (3 caractères).
- Adresse : nom de la rue où se situe la parcelle cadastrale.
- Code\_Rue : code de la rue.
- Num\_Police : numéro de police éventuel du bien.
- Nature : nature du bien (de la propriété) (maison, bois, pâture, commerce...).
- Contenance : contenance en m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrale.
- Article : numéro de l'article (= subdivision de la matrice). Un seul article est formé par droit de propriété complet et distinct sur une ou plusieurs parcelles cadastrales dans une commune cadastrale.

- Ordre : numéro d'ordre d'inscription de la parcelle dans l'article.

---

<b>Nom :</b>	INS
<b>Description :</b>	Cette table principale contient les informations concernant les parcelles cadastrales. 1 table par commune. Le nom de la table correspond au code INS de la commune.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cle</li> <li>- Commune_INS</li> <li>- Commune_INS_T</li> <li>- Div</li> <li>- Div_INS</li> <li>- Div_INS_T</li> <li>- Section</li> <li>- Radical</li> <li>- Bis</li> <li>- Exposant</li> <li>- Puissance</li> <li>- Nature</li> <li>- Contenance</li> <li>- Article</li> <li>- Ordre</li> </ul> <p>La signification des champs est identique à celle de la table "CADASTRE_SOURCE_PROVINCE_2001".</p>

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 30/08/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen109.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen109.html)

### 4.1.4 Schémas directeurs - Base de données

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les zones couvertes par des schémas directeurs. A chaque zone correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des schémas directeurs via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.  
La base de données descriptives doit permettre :

- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;
- de créer un code unique pour chaque périmètre ;
- de dresser une liste des périmètres à collecter ;
- de dresser l'inventaire des données collectées.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Zones couvertes par des schémas directeurs.

**Références légales :** Le schéma directeur est un document d'orientation et d'affectation du sol d'une partie du territoire communal. L'Exécutif de la Région wallonne arrête le contenu des schémas directeurs ainsi que leurs modalités d'application. (Décret du 27 avril 1989).  
Le décret du 27 novembre 1997 modifiant le CWATUP a supprimé l'instrument du schéma directeur d'aménagement, tel qu'il était défini par l'article 21quater inséré par le décret du 27 avril 1989 dans le Code wallon. L'article 8 du décret de la Région wallonne du 27 novembre 1997 disposait en ces termes :  
"Le plan directeur ou le schéma directeur dûment approuvé avant la date d'entrée en vigueur du présent décret reste d'application jusqu'au moment où lui est substitué et entre en vigueur un plan communal d'aménagement."  
Cette mesure transitoire s'imposait dans la mesure où le décret précité supprimait l'outil d'aménagement du territoire que constituait le schéma directeur.  
L'article 2 entrepris du décret du 23 juillet 1998 modifie uniquement l'article 8 précité du décret du 27 novembre 1997 en ce qu'il remplace les termes "dûment approuvé" par ceux de "adopté par le conseil

communal".

Par l'arrêt n° 63/2000 du 30 mai 2000 de la Cour d'arbitrage annulant partiellement l'article 12bis du décret du 27 novembre 1997 modifiant le CWATUP, introduit par l'article 4 du décret du 23 juillet 1998 (M.B. du 30/06/2000, p. 23032), la Cour :

- annule, dans l'article 12bis, alinéa 2, inséré dans le décret de la Région wallonne du 27 novembre 1997 modifiant le CWATUP par l'article 4 du décret de la Région wallonne du 23 juillet 1998, les mots "d'un permis de lotir ou d'un permis de bâtir couvrant tout ou partie de la zone";
- maintient les effets de la disposition annulée pour les permis accordés jusqu'à la date de la publication du présent arrêté.

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?

**Date des données les plus récentes :** La date d'arrêté du dernier périmètre SCD récolté ne peut être donnée avec précision, car il n'a pas été possible sur base des situations juridiques de récolter l'entièreté des périmètres.

**Informations complémentaires :** Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP mais n'ont pas été vérifiées dans les Directions extérieures.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues

**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

#### *Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** ARRONDISSEMENTS

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone couverte par un schéma directeur, cette table caractérise les arrondissements.

**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

**Nom :** NEWCOMMUNES

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone couverte par un schéma directeur, cette table caractérise les communes.

**Variables principales :**

- Codeins : code INS de la commune (lien vers le champ "Scdcodeins" de la table "Scd")
- NomCommunes : nom de la commune
- CodeRegion : code INS de la Région
- CodeArrondissement : code INS de l'arrondissement (lien vers le champ "CodeArrondissement" de la table "Arrondissements")
- CarteIGN : numéro de la (des) carte(s) IGN sur laquelle (lesquelles) la commune se situe
- Pop81 : estimation de la population de la commune en 81

- Pop85 : estimation de la population de la commune en 85
- Pop89 : estimation de la population de la commune en 89
- Pop88 : estimation de la population de la commune en 88
- Pop91 : estimation de la population de la commune en 91
- Pop91Mars : estimation de la population de la commune en mars 91

---

**Nom :** PROVINCES

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone couverte par un schéma directeur, cette table caractérise les provinces.

**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

**Nom :** RRUZPUCARTO

**Description :** Information provenant de la couche cartographique.

**Variables principales :**

- code unique
- area

---

**Nom :** SCD

**Description :** Table principale contenant la liste des dossiers relatifs aux périmètres des schémas directeurs repris par commune et par dénomination (avec les informations suivantes : dénomination de la zone, date d'arrêté, code unique, code INS, etc.).  
Un code unique permet de les identifier de manière univoque.

**Variables principales :**

- ScdCodeCpt : code donné lors de l'encodage (compteur). Il permet d'attribuer un numéro unique qui sert lorsqu'il n'y pas de "code unique" (cas rencontré lorsque la zone n'est pas arrêtée)
- ScdCodeUnique : code unique donné à la zone servant de lien vers l'attribut "CODEUNIQUE" de la cartographie
- ScdCodeins : code INS de la nouvelle commune sur laquelle se situe le schéma directeur
- ScdNom : nom donné par la DGATLP
- ScdDateArrete : date d'arrêté
- ScdDateArreteHisto : autre date d'arrêté antérieure
- ScdCodedossier : code du dossier
- ScdCodedossier2 : code d'un autre dossier se rapportant à la même zone mais localisé ailleurs
- ScdCategorie : caractérise le type de zone
- ScdCommentaire : commentaire et/ou problème se rapportant à la zone
- ScdSuperf : superficie de la zone telle que reprise dans le dossier

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/05/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen92.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen92.html)

## 4.2 ESPACE URBAIN

### 4.2.1 Revitalisations urbaines - Base de données

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les zones de revitalisation urbaine. A chaque zone correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des revitalisations urbaines via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.  
La base de données descriptives doit permettre :

- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;

- de créer un code unique pour chaque périmètre ;
- de dresser une liste des périmètres à collecter ;
- de dresser l'inventaire des données collectées.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Zones de revitalisation urbaine.

**Références légales :** Arrêtés ministériels de reconnaissance.

"§1er. L'opération de revitalisation urbaine est une action visant, à l'intérieur d'un périmètre défini, l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, en ce compris les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé.

§2. Lorsqu'une commune et une ou plusieurs personnes physiques ou morales de droit privé établissent une convention relative à une opération de revitalisation urbaine, la Région peut, selon les dispositions arrêtées par le Gouvernement, accorder à la commune une subvention à concurrence de 100% couvrant le coût :

1. des aménagements du domaine public correspondant à :

- a. l'équipement ou l'aménagement en voirie, égout, éclairage public, réseaux de distribution et abords ;
- b. l'aménagement d'espaces verts ;
- c. l'équipement urbain à usage collectif, tel que défini par le Gouvernement ;

2. des honoraires d'auteur de projet concernant les aménagements du domaine public, selon les modalités fixées par le Gouvernement.

§3. Les aménagements et les biens immobiliers visés au paragraphe 1er sont localisés dans un périmètre de revitalisation urbaine, arrêté par le Gouvernement sur proposition du conseil communal. Les actes et travaux publics et privés concernés par l'opération de revitalisation urbaine se conforment aux prescriptions du règlement régional sur les bâtisses applicable aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme.

§4. La convention visée au paragraphe 2 doit respecter le principe selon lequel, pour chaque (euro - AGW du 13 décembre 2001, art. 1er) pris en charge par la Région, la ou les personnes physiques ou morales de droit privé visées au même paragraphe doivent investir deux (euros - AGW du 13 décembre 2001, art. 1er) minimum dont au moins un dans une ou plusieurs des actions suivantes :

1. la transformation et l'amélioration de logements insalubres améliorables ;
2. la démolition de logements insalubres et la construction de logements au même endroit ;
3. la transformation d'immeubles en vue d'y aménager des logements ;
4. la construction de logements .

§5. Afin que la commune puisse bénéficier de la subvention visée au paragraphe 2, le conseil communal adopte et introduit auprès du Gouvernement un dossier de revitalisation urbaine. Le Gouvernement arrête la composition et la procédure d'approbation des dossiers de revitalisation urbaine ainsi que les modalités d'octroi ou de remboursement de la subvention." (art. 173 du CWATUP).

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** ?

**Date des données les plus récentes :** La date du dernier arrêté récolté est le 23/06/1999.

**Informations complémentaires :** Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP et vérifiées dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** ERLER  
**Prénom :** Chantal  
**Fonction :** Attachée  
**Téléphone :** 081/33.25.53  
**E-mail :** [c.erler@mrw.wallonie.be](mailto:c.erler@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement opérationnel  
**Rue :** rue des brigades d'Irlande  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.24.13

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE  
**Prénom :** Hugues  
**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** ARRONDISSEMENTS  
**Description :** Sur base du code INS de chaque zone de revitalisation urbaine, cette table caractérise les arrondissements.  
**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

**Nom :** NEWCOMMUNES  
**Description :** Sur base du code INS de chaque zone de revitalisation urbaine, cette table caractérise les communes.  
**Variables principales :**

- Codeins : code INS de la commune (lien vers le champ "Revcodeins" de la table "Rev")
- NomCommunes : nom de la commune
- CodeRegion : code INS de la Région
- CodeArrondissement : code INS de l'arrondissement (lien vers le champ "CodeArrondissement" de la table "Arrondissements")
- CarteIGN : numéro de la (des) carte(s) IGN sur laquelle (lesquelles) la commune se situe
- Pop81 : estimation de la population de la commune en 81
- Pop85 : estimation de la population de la commune en 85
- Pop89 : estimation de la population de la commune en 89
- Pop88 : estimation de la population de la commune en 88
- Pop91 : estimation de la population de la commune en 91
- Pop91Mars : estimation de la population de la commune en mars 91

---

**Nom :** PROVINCES  
**Description :** Sur base du code INS de chaque zone de revitalisation urbaine, cette table caractérise les provinces.  
**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

<b>Nom :</b>	REV
<b>Description :</b>	Table principale contenant la liste des dossiers relatifs aux zones de revitalisation urbaine repris par commune et par dénomination (avec les informations suivantes : dénomination de la zone, date d'arrêté, code unique, code INS, etc.). Un code unique permet de les identifier de manière univoque.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RevCodeCpt : code donné lors de l'encodage (compteur). Il permet d'attribuer un numéro unique qui sert lorsqu'il n'y pas de "code unique" (cas rencontré lorsque la zone n'est pas arrêtée)</li> <li>- RevCodeUnique : code unique donné à la zone servant de lien vers l'attribut "CODEUNIQUE" de la cartographie</li> <li>- RevCodeins : code INS de la nouvelle commune sur laquelle se situe la zone de revitalisation urbaine</li> <li>- RevNom : nom donné par la DGATLP</li> <li>- RevDateArrete : date d'arrêté</li> <li>- RevDateArreteHisto : autre date d'arrêté antérieure</li> <li>- RevCodedossier : code du dossier</li> <li>- RevCodedossier2 : code d'un autre dossier se rapportant à la même zone mais localisé ailleurs</li> <li>- RevCategorie : caractérise le type de zone</li> <li>- RevCommentaire : commentaire et/ou problème se rapportant à la zone</li> <li>- RevSuperf : superficie de la zone telle que reprise dans le dossier</li> </ul>

---

<b>Nom :</b>	RUBCARTO
<b>Description :</b>	Information extraite de la cartographie.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- code unique</li> <li>- superficie</li> </ul>

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen84.html">http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen84.html</a>

## 4.3 PATRIMOINE ET ARCHITECTURE

### 4.3.1 Monuments, Sites, Ensembles architecturaux, Sites archéologiques classés - Base de données

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Base de données des sites, monuments, sites archéologiques et ensembles architecturaux classés en Région wallonne.</p> <p>Le classement est une mesure de reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un bien attribuée par la Région. C'est aussi une mesure de protection destinée à assurer sa conservation, son entretien et, si nécessaire, sa restauration en lui garantissant la mise en oeuvre de techniques spécifiques.</p> <p>Le classement porte uniquement sur des biens situés sur le territoire de la Région wallonne et qui présentent un intérêt historique, archéologique, scientifique, artistique, social ou technique.</p> <p>En fonction de la nature du bien, on le classera comme monument, comme site, comme ensemble architectural ou comme site archéologique.</p>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	Région wallonne excepté la Communauté germanophone.
<b>Références légales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 MARS 1999. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au certificat de patrimoine + Annexe 01 + Annexe 02 + Annexe 03.</li> <li>- 1er AVRIL 1999. - Décret relatif à la conservation et à la protection du patrimoine.</li> <li>Livre III - Disposition relatives au patrimoine</li> <li>Titre 1er - Généralités</li> <li>Titre II - De la protection, de la prévention, de la restauration</li> </ul>

Titre III - Du petit patrimoine populaire  
 Titre IV - De l'archéologie  
 - 6 MAI 1999. - Arrêté du Gouvernement wallon fixant la date d'entrée en vigueur du décret du 1er avril 1999 relatif à la conservation et à la protection du patrimoine.  
 - 4 juin 1999. - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant la liste du patrimoine exceptionnel de la Région wallonne.

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** Hier.

**Informations complémentaires :** La mise à jour est effectuée à chaque classement ou déclassé d'un bien.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** La base de données est accessible à tout public sans restriction sous la forme d'un document papier identifiant les biens classés. Ce document est mis à jour annuellement (dernière édition en 1999).

**Unité de diffusion :** Dossier complet ou extraction d'informations répondant à des demandes précises.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** <http://www.skene.be/RW/BCLASSE/BCLAMENU.html>

#### **Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** EVERARD

**Prénom :** Sandrine

**Fonction :** Attachée

**Téléphone :** 081/33.22.28

**E-mail :** [s.everard@mrw.wallonie.be](mailto:s.everard@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DP - Division du Patrimoine

**Direction/laboratoire :** Direction de la Protection

**Rue :** Rue des Brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Jambes

**Fax :** 081/33.22.93

#### *Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** BIENS\_CLASSES

**Description :** Il ne s'agit pas d'une table de la base de données, mais nous reprenons ici l'ensemble des variables extraites de la base de données et disponibles dans le document papier accessible à tout public.

**Variables principales :** Nom de la Province.  
 Nom de la commune.  
 Nom du bien classé et identification des parties classées.  
 Date de classement.  
 Type de bien avec la codification suivante : M pour Monument, S pour Site, SA pour Site archéologique, EA pour Ensemble architectural, ZP pour Zone de protection.  
 Patrimoine exceptionnel : oui ou non.

#### *Méta-métadonnées*

Date de la dernière mise à jour des méta-données : 07/04/00

URL des méta-données d'usage CPDT : [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen59.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen59.html)

### 4.3.2 Rénovations urbaines - Base de données

#### *Informations générales*

<u>Description générale :</u>	Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les zones de rénovation urbaine. A chaque zone correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des rénovations urbaines via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique. La base de données descriptives doit permettre : - d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ; - de créer un code unique pour chaque périmètre ; - de dresser une liste des périmètres à collecter ; - de dresser l'inventaire des données collectées.
<u>Territoire concerné :</u>	Région wallonne
<u>Portée géographique précise :</u>	Zones de rénovation urbaine.
<u>Références légales :</u>	Arrêtés ministériels de reconnaissance).  "§1er. L'opération de rénovation urbaine est une action d'aménagement globale et concertée, d'initiative communale, qui vise à restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à y favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle dans le respect de ses caractéristiques culturelles et architecturales propres. L'opération de rénovation urbaine vise à maintenir et à améliorer l'habitat par une ou plusieurs des actions suivantes : 1. la réhabilitation ou la construction de logements ; 2. la création ou l'amélioration d'équipements collectifs tels que définis par le Gouvernement ; 3. la création ou l'amélioration d'espaces verts ; 4. la création ou l'amélioration de bâtiments destinés au commerce ou à des activités de service. §2. Lorsqu'une commune réalise une opération de rénovation urbaine, la Région peut lui accorder une subvention. Le Gouvernement arrête la composition et la procédure d'approbation du dossier de rénovation urbaine ainsi que les modalités d'octroi ou de remboursement de cette subvention. Le conseil communal élabore le dossier de rénovation urbaine avec la commission communale ou, à défaut, avec la commission locale de rénovation urbaine et des représentants des habitants du quartier ou s'inscrit le périmètre de rénovation. (art. 173 du CWATUP).
<u>Etat d'avancement :</u>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes :</u>	?
<u>Date des données les plus récentes :</u>	La date du dernier arrêté récolté est le 23/06/1999.
<u>Informations complémentaires :</u>	Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP et vérifiées dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

<u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout
--	---

	document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Toute la base de données ou extraction sur demande précise.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	VILLANOY
<i>Prénom :</i>	Andrée
<i>Fonction :</i>	Attachée
<i>Téléphone :</i>	081/33.24.31
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:A.Villanoy@mrw.wallonie.be">A.Villanoy@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b><i>Division/unité :</i></b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	Direction de l'Aménagement opérationnel
<b><i>Rue :</i></b>	rue des brigades d'Irlande
<b><i>Numéro :</i></b>	1
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.24.13
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	BOURNONVILLE
<i>Prénom :</i>	Hugues
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b><i>Coordonnées complètes :</i></b>	Voir Chapitre VI.
	<b><i>Informations sur les tables principales contenues dans le lot</i></b>
<b><u>Nom :</u></b>	ARRONDISSEMENTS
<b><u>Description :</u></b>	Sur base du code INS de chaque zone de rénovation urbaine, cette table caractérise les arrondissements.
<b><u>Variables principales :</u></b>	Voir table "NewCommunes" en exemple.
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	NEWCOMMUNES
<b><u>Description :</u></b>	Sur base du code INS de chaque zone de rénovation urbaine, cette table caractérise les communes.
<b><u>Variables principales :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Codeins : code INS de la commune (lien vers le champ "Rubcodeins" de la table "Rub")</li> <li>- NomCommunes : nom de la commune</li> <li>- CodeRegion : code INS de la Région</li> <li>- CodeArrondissement : code INS de l'arrondissement (lien vers le champ "CodeArrondissement" de la table "Arrondissements")</li> <li>- CartelIGN : numéro de la (des) carte(s) IGN sur laquelle (lesquelles) la commune se situe</li> <li>- Pop81 : estimation de la population de la commune en 81</li> <li>- Pop85 : estimation de la population de la commune en 85</li> <li>- Pop89 : estimation de la population de la commune en 89</li> <li>- Pop88 : estimation de la population de la commune en 88</li> <li>- Pop91 : estimation de la population de la commune en 91</li> <li>- Pop91Mars : estimation de la population de la commune en mars 91</li> </ul>
<hr/>	
<b><u>Nom :</u></b>	PROVINCES

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone de rénovation urbaine, cette table caractérise les provinces.

**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

**Nom :** RUB

**Description :** Table principale contenant la liste des dossiers relatifs aux zones de rénovation urbaine repris par commune et par dénomination (avec les informations suivantes : dénomination de la zone, date d'arrêté, code unique, code INS, etc.).

Un code unique permet de les identifier de manière univoque.

**Variables principales :**

- RubCodeCpt : code donné lors de l'encodage (compteur). Il permet d'attribuer un numéro unique qui sert lorsqu'il n'y pas de "code unique" (cas rencontré lorsque la zone n'est pas arrêtée)
- RubCodeUnique : code unique donné à la zone servant de lien vers l'attribut "CODEUNIQUE" de la cartographie
- RubCodeins : code INS de la nouvelle commune sur laquelle se situe la zone de rénovation urbaine
- RubNom : nom donné par la DGATLP
- RubDateArrete : date d'arrêté
- RubDateArreteHisto : autre date d'arrêté antérieure
- RubCodedossier : code du dossier
- RubCodedossier2 : code d'un autre dossier se rapportant à la même zone mais localisé ailleurs
- RubCategorie : caractérise le type de zone
- RubCommentaire : commentaire et/ou problème se rapportant à la zone
- RubSuperf : superficie de la zone telle que reprise dans le dossier

**Nom :** RUBCARTO

**Description :** Informations provenant de la couche cartographique.

**Variables principales :**

- code unique
- area

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 21/05/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen86.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen86.html)

### **4.3.3 RGBSR - Règlements Généraux sur les Bâtisses en Site rural - Base de données**

#### *Informations générales*

**Description générale :** Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural (RGBSR) sont d'application. A chaque zone correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des règlements généraux sur les bâtisses en site rural via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.

La base de données descriptives doit permettre :

- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;
- de créer un code unique pour chaque périmètre ;
- de dresser une liste des périmètres à collecter ;
- de dresser l'inventaire des données collectées.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural.

**Références légales :** Voir art. 417 à 430 du CWATUP.

Depuis de nombreuses années, les responsables régionaux et communaux sont confrontés à la

multiplication de projets peu respectueux de l'environnement bâti et des valeurs urbanistiques de nombreux villages. Face à cette situation, le Gouvernement a décidé, par arrêté du 10 juillet 1985, d'édicter quelques règles urbanistiques spécifiques à certains villages wallons pour autant que ceux-ci constituent encore un patrimoine original et cohérent. Ces règles visent à fixer un seuil de qualité architecturale sous lequel il n'est plus tolérable d'admettre des projets de transformation, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction dans les périmètres bâtissable de ces villages.

Le mécanisme du règlement général sur les bâtisses en site rural repose sur :

1. des règles générales applicables aux villages concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie ainsi que des règles particulières à chacune des huit régions agro-géographiques qui la composent (Plateau limoneux hennuyer, Plateau limoneux brabançon, Hesbaye, Pays de Herve, Condroz, Fagne - Famenne, Ardenne, Lorraine belge) ;
2. une application de ces règles urbanistiques aux villages figurant sur une liste arrêtée par le Gouvernement.

Ces règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages ; elles se concentrent pour l'essentiel sur l'implantation des bâtiments (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales), leur gabarit ( gabarit en plan, en hauteur sous gouttières et en pente de toiture) et la palette d'aspect des matériaux de façade et de toiture.

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** Arrêté du GW du 10/07/1985.

**Date des données les plus récentes :** La date du dernier arrêté récolté est le 16/09/1999.

**Informations complémentaires :** Les informations alphanumériques et cartographiques ont été récoltées à la Direction Centrale de la DGATLP et vérifiées dans les Directions Extérieures. Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** Toute la base de données ou extraction sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DESMET

**Prénom :** Frédérique

**Fonction :** ?

**Téléphone :** 081/33.25.08

**E-mail :** [f.desmet@mrw.wallonie.be](mailto:f.desmet@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine

**Division/unité :** DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

**Direction/laboratoire :** Direction de l'Aménagement régional

**Rue :** rue des brigades d'Irlande

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.25.67

**Contact acquisition :**

**Nom :** BOURNONVILLE

**Prénom :** Hugues

**Organisation :** MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique

**Coordonnées complètes :** Voir Chapitre VI.

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** ARRONDISSEMENTS

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application, cette table caractérise les arrondissements.

**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

**Nom :** NEWCOMMUNES

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application, cette table caractérise les communes.

**Variables principales :**

- Codeins : code INS de la commune (lien vers le champ "Rsrcodeins" de la table "Rrusr")
- NomCommunes : nom de la commune
- CodeRegion : code INS de la Région
- CodeArrondissement : code INS de l'arrondissement (lien vers le champ "CodeArrondissement" de la table "Arrondissements")
- CarteIGN : numéro de la (des) carte(s) IGN sur laquelle (lesquelles) la commune se situe
- Pop81 : estimation de la population de la commune en 81
- Pop85 : estimation de la population de la commune en 85
- Pop89 : estimation de la population de la commune en 89
- Pop88 : estimation de la population de la commune en 88
- Pop91 : estimation de la population de la commune en 91
- Pop91Mars : estimation de la population de la commune en mars 91

**Nom :** PROVINCES

**Description :** Sur base du code INS de chaque zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application, cette table caractérise les provinces.

**Variables principales :** Voir table "NewCommunes" en exemple.

**Nom :** RRUSR

**Description :** Table principale contenant la liste des dossiers relatifs aux zones où les règlements généraux sur les bâtisses en site rural sont d'application, repris par commune et par dénomination (avec les informations suivantes : dénomination de la zone, date d'arrêté, code unique, code INS, etc.). Un code unique permet de les identifier de manière univoque.

**Variables principales :**

- RsrCodeCpt : code donné lors de l'encodage (compteur). Il permet d'attribuer un numéro unique qui sert lorsqu'il n'y a pas de "code unique" (cas rencontré lorsque la zone n'est pas arrêtée)
- RsrCodeUnique : code unique donné à la zone servant de lien vers l'attribut "CODEUNIQUE" de la cartographie
- RsrCodeins : code INS de la nouvelle commune sur laquelle se situe la zone où un règlement général sur les bâtisses en site rural est d'application
- RsrNom : nom donné par la DGATLP
- RsrDateArrete : date d'arrêté
- RsrDateArreteHisto : autre date d'arrêté antérieure
- RsrCodedossier : code du dossier
- RsrCodedossier2 : code d'un autre dossier se rapportant à la même zone mais localisé ailleurs
- RsrCategorie : caractérise le type de zone
- RsrCommentaire : commentaire et/ou problème se rapportant à la zone

- RsrSuperf : superficie de la zone telle que reprise dans le dossier

---

<b>Nom :</b>	RSRCARTO
<b>Description :</b>	Informations provenant de la couche cartographique.
<b>Variables principales :</b>	- code unique - area

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen88.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen88.html</a>

### **4.3.4 ZPU - Zones Protégées en matière d'Urbanisme - Base de données**

#### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>Base de données descriptives reprenant différentes informations administratives (dénomination, date, code...) concernant les périmètres des règlements régionaux d'urbanisme pour les zones protégées en matière d'urbanisme (ZPU) (anciennement Centres anciens protégés). A chaque zone correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un périmètre au sein de la cartographie des zones protégées en matières d'urbanisme via un code unique, dans le cas où le périmètre a été trouvé sur la situation juridique.</p> <p>La base de données descriptives doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque périmètre ;</li> <li>- de créer un code unique pour chaque périmètre ;</li> <li>- de dresser une liste des périmètres à collecter ;</li> <li>- de dresser l'inventaire des données collectées.</li> </ul>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	ZPU.
<b>Références légales :</b>	<p>Arrêtés ministériels de reconnaissance.</p> <p>Voir art. 393 à 405 du CWATUP.</p> <p>A l'origine, les périmètres des zones protégées en matière d'urbanisme concernait les seuls centres anciens de la commune. Aujourd'hui, la délimitation d'un périmètre est non seulement d'ordre patrimonial mais surtout d'ordre urbanistique et par là même débord du cadre restreint du centre ancien.</p> <p>Ce règlement régional d'urbanisme vise à définir les modalités à suivre en matière de largeur de rues, d'harmonie de façades avec la zone à sauvegarder (hauteur, largeur, matériaux, pignon), de conformité des toitures aux constructions traditionnelles locales (pente, matériaux), de zones de cours et jardins, de traitement de sol des rues, places, ruelles et impasses, de rez-de-chaussée commerciaux, etc. Il s'applique en l'absence de PCA.</p> <p>Le périmètre fait l'objet d'un arrêté ministériel après délibération du Conseil communal. Il est un outil réglementaire.</p> <p>Les périmètres relatifs aux zones protégées en matière d'urbanisme ont été élaborés dès 1976 et concernent un nombre croissant de centres urbains historiques.</p>
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

#### *Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	?
<b>Date des données les plus récentes :</b>	La date du dernier arrêté récolté est le 20/09/2000.
<b>Informations complémentaires :</b>	<p>L'information alphanumérique et cartographique a été récoltée à la Direction Centrale de la DGATLP et a été validée dans les Directions Extérieures.</p> <p>Une convention a débuté en février 2002 avec l'Institut wallon pour actualiser ces données.</p>

*Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données accessibles avec l'accord du propriétaire, suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont uniquement mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur. La mention "Origine de l'information : MRW-DGATLP" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.
<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	Toute la base de données ou extraction sur demande précise.
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	Gratuit.
<b><u>Site WEB :</u></b>	-
<b><u>Gestionnaire du lot :</u></b>	
<i>Nom :</i>	DESMET
<i>Prénom :</i>	Frédérique
<i>Fonction :</i>	?
<i>Téléphone :</i>	081/33.25.08
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:f.desmet@mrw.wallonie.be">f.desmet@mrw.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine
<b><i>Division/unité :</i></b>	DAU - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	Direction de l'Aménagement régional
<b><i>Rue :</i></b>	rue des brigades d'Irlande
<b><i>Numéro :</i></b>	1
<b><i>Code postal :</i></b>	5100
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/33.25.67
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	BOURNONVILLE
<i>Prénom :</i>	Hugues
<b><i>Organisation :</i></b>	MRW - DGATLP - DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique
<b><i>Coordonnées complètes :</i></b>	Voir Chapitre VI.

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

<b><u>Nom :</u></b>	ARRONDISSEMENTS
<b><u>Description :</u></b>	Sur base du code INS de chaque zone protégée en matière d'urbanisme, cette table caractérise les arrondissements.
<b><u>Variables principales :</u></b>	Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

<b><u>Nom :</u></b>	NEWCOMMUNES
<b><u>Description :</u></b>	Sur base du code INS de chaque zone protégée en matière d'urbanisme, cette table caractérise les communes.
<b><u>Variables principales :</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Codeins : code INS de la commune (lien vers le champ "Zpucodeins" de la table "Rruzpu")</li> <li>- NomCommunes : nom de la commune</li> <li>- CodeRegion : code INS de la Région</li> <li>- CodeArrondissement : code INS de l'arrondissement (lien vers le champ "CodeArrondissement" de la table "Arrondissements")</li> <li>- CartelIGN : numéro de la (des) carte(s) IGN sur laquelle (lesquelles) la commune se situe</li> </ul>

- Pop81 : estimation de la population de la commune en 81
- Pop85 : estimation de la population de la commune en 85
- Pop89 : estimation de la population de la commune en 89
- Pop88 : estimation de la population de la commune en 88
- Pop91 : estimation de la population de la commune en 91
- Pop91Mars : estimation de la population de la commune en mars 91

---

<b>Nom :</b>	PROVINCES
<b>Description :</b>	Sur base du code INS de chaque zone protégée en matière d'urbanisme, cette table caractérise les provinces.
<b>Variables principales :</b>	Voir table "NewCommunes" en exemple.

---

<b>Nom :</b>	RRUZPU
<b>Description :</b>	Table principale contenant la liste des dossiers relatifs aux périmètres des règlements régionaux d'urbanisme pour les zones protégées en matière d'urbanisme repris par commune et par dénomination (avec les informations suivantes : dénomination de la zone, date d'arrêté, code unique, code INS, etc.). Un code unique permet de les identifier de manière univoque.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ZpuCodeCpt : code donné lors de l'encodage (compteur). Il permet d'attribuer un numéro unique qui sert lorsqu'il n'y pas de "code unique" (cas rencontré lorsque la zone n'est pas arrêtée)</li> <li>- ZpuCodeUnique : code unique donné à la zone servant de lien vers l'attribut "CODEUNIQUE" de la cartographie</li> <li>- ZpuCodeins : code INS de la nouvelle commune sur laquelle se situe la zone protégée en matière d'urbanisme</li> <li>- ZpuNom : nom donné par la DGATLP</li> <li>- ZpuDateArrete : date d'arrêté</li> <li>- ZpuDateArreteHisto : autre date d'arrêté antérieure</li> <li>- ZpuCodedossier : code du dossier</li> <li>- ZpuCodedossier2 : code d'un autre dossier se rapportant à la même zone mais localisé ailleurs</li> <li>- ZpuCategorie : caractérise le type de zone</li> <li>- ZpuCommentaire : commentaire et/ou problème se rapportant à la zone</li> <li>- ZpuSuperf : superficie de la zone telle que reprise dans le dossier</li> </ul>

---

<b>Nom :</b>	RRUZPUCARTO
<b>Description :</b>	Information provenant de la couche cartographique.
<b>Variables principales :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- code unique</li> <li>- area</li> </ul>

#### *Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	21/05/02
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen95.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen95.html</a>

## 5. POPULATION - LOGEMENT - EQUIPEMENTS

### 5.1 TOURISME - LOISIRS

#### 5.1.1 Cadastre des infrastructures sportives en Région wallonne - Base de données

##### *Informations générales*

<b>Description générale :</b>	Base de données documentaire descriptive des infrastructures sportives en Région wallonne regroupant
-------------------------------	--

des informations sur plus de 100 disciplines de base.

A chaque infrastructure correspond une fiche d'information descriptive qui est reliée à un point au sein de la cartographie du cadastre des infrastructures sportives en Région wallonne via un code unique.

La base de données descriptives doit permettre :

- d'encoder et de contenir les informations descriptives se rapportant à chaque infrastructure ;
- de créer un code unique pour chaque infrastructure ;
- de dresser l'inventaire du contenu des infrastructures.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 2000

**Date des données les plus récentes :** Hier

**Informations complémentaires :** Alimentation journalière de la base de données.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Les données accessibles, sur accord du propriétaire, ne peuvent être utilisées dans un but commercial. Les communes, les provinces et les administrations du MRW et du MET ainsi que les auteurs de projet contractuellement liés avec celles-ci peuvent disposer des données.

**Unité de diffusion :** La base de données ou extraction d'informations sur demande précise.

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

*Nom :* GILLET

*Prénom :* Alain

*Fonction :* Gradué

*Téléphone :* 081/32.32.65

*E-mail :* [a.gillet@mrw.wallonie.be](mailto:a.gillet@mrw.wallonie.be)

***Organisation :*** MRW - Ministère de la Région wallonne

***Direction générale/département :*** DGPL - Direction générale des Pouvoirs locaux

***Division/unité :*** DIRS - Division des Infrastructures routières subsidiées

***Direction/laboratoire :*** DCE - Direction du Contrôle et des Etudes

***Rue :*** rue Van Opré

***Numéro :*** 91

***Code postal :*** 5100

***Ville :*** Namur

***Fax :*** 081/30.90.93

**Contact acquisition :**

*Nom :* FERIER

*Prénom :* Paul

*Fonction :* Attaché(e)

*Téléphone :* 081/32.32.64

*E-mail :* [p.ferier@mrw.wallonie.be](mailto:p.ferier@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - DGPL - DIRS - DCE - Direction du Contrôle et des Etudes

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** CIS\_RW

**Description :** Table reprenant un certain nombre d'informations descriptives sur les infrastructures sportives.

**Variables principales :**

- Adresse de l'infrastructure sportive
- Dénomination de l'infrastructure sportive
- Statut juridique de l'infrastructure sportive (Commune, Province, ASBL, SA, Association de fait, Personne physique, autre).
- Personne responsable (gérant ou personne de contact) de l'infrastructure (ou des disciplines) : nom - titre
- adresse complète - téléphone - FAX - e\_mail
- Caractéristiques des installations : dimensions (terrain, plan d'eau, salle...) - qualité des revêtements - locaux communs à plusieurs disciplines ; vestiaires (cabines individuelles ou communes, douches...) - tribunes - cafétéria - conciergerie - maison de fonction ; caractéristiques sportives (types de terrain tracé, matériel disponible...).

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 30/08/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen107.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen107.html)

## 5.1.2 Hôtellerie de plein air - Base de données

*Informations générales*

**Description générale :** Adresses et équipements des terrains de camping - caravanning situés en Région wallonne de langue française.  
Adresses des exploitants.  
Subventions des équipements.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** Région wallonne de langue française

**Références légales :**

- Décret du Conseil de la Communauté française du 4 mars 1991 (M.B. du 26 avril 1991) relatif aux conditions d'exploitation des terrains de camping-caravanning.
- Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 4 septembre 1991 (M.B. du 28 septembre 1991) relatif au camping-caravanning.

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** 1999

**Informations complémentaires :** Les données collectées représentent une situation constatée sur le terrain susceptible d'être modifiée à l'insu du Commissariat général au Tourisme.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Données accessibles uniquement sur demande.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact**

**acquisition du lot :**

**Nom :** DACO  
**Prénom :** Pierre-Yves  
**Fonction :** Assistant  
**Téléphone :** 08133.40.08  
**E-mail :** [py.daco@mrw.wallonie.be](mailto:py.daco@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi  
**Division/unité :** CGT - Commissariat général au Tourisme  
**Direction/laboratoire :** DOC - Direction de l'Organisation et du Contrôle / Service camping  
**Rue :** Place de la Wallonie  
**Numéro :** 1  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** JAMBES  
**Fax :** 081/33.40.33

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** CAMPING  
**Description :** -  
**Variables principales :** Coordonnées du camping.  
 Coordonnées de l'exploitant.  
 Equipements et confort (équipements sanitaires, récréatifs, en électricité, en eau, de service...)  
 Primes pour la modernisation ou la création des campings.

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 23/11/99  
**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen62.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen62.html)

**5.1.3 Tourisme de Terroir - Base de données***Informations générales*

**Description générale :** Base de données regroupant des informations générales (sur l'exploitant, l'hébergement et les appellations) sur les gîtes ruraux, les gîtes à la ferme, les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes en Région wallonne (hébergements relevant du décret sur le tourisme rural).  
 Sur la demande de l'exploitant, une reconnaissance officielle de l'établissement est établie et celui-ci est introduit dans la base de données. On y trouve donc uniquement les hébergements officiels (2 000 enregistrements dans la base de données sur un nombre total estimé de 50 000 hébergements en Wallonie).

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :**

- Décret du 16 juin 1981 organisant les gîtes ruraux, les gîtes à la ferme, les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes.
- Arrêté de l'Exécutif du 12 juillet 1982 relatif aux gîtes ruraux, gîtes à la ferme, meublés de tourisme et chambres d'hôtes.
- Arrêté du Gouvernement Wallon du 08 décembre 1994 relatif au modèle d'écusson.
- Arrêté de l'Exécutif du 12 juillet 1982 relatif aux primes accordées en vue de la création ou de la modernisation dans les bâtiments existants, de gîtes ruraux, de gîtes à la ferme, de meublés de tourisme et

de chambres d'hôtes modifié le 11 septembre 1990 (coordination officieuse).

- Arrêté du Gouvernement Wallon du 12 octobre 1995 déterminant la classification des gîtes ruraux, des gîtes à la ferme, des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes (Moniteur Belge du 15/11/95).

- Arrêté Ministériel du 10 juillet 1997 relatif à l'écusson déterminant la classification des gîtes ruraux, des gîtes à la ferme, des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes (Moniteur Belge du 30/08/97 et 08/10/97).

En principe la réglementation relative à l'hébergement touristique en Région wallonne devrait faire l'objet d'une refonte complète début 2003 sous la forme du Code wallon de l'hébergement touristique.

**Etat d'avancement :** en cours de réalisation

#### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1999

**Date des données les plus récentes :** Hier

**Informations complémentaires :** Une revisite de contrôle est prévue sur la totalité des établissements reconnus. La fréquence prévue était d'une revisite tous les cinq ans, mais dans les faits, tous les hébergements de la base de données ont été revisités entre 1997 et 2000.  
Très bonne fiabilité des données encodées.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Uniquement accessible au propriétaire.  
Utilisation dans le cadre de sous-traitance (ex.: contrat de recherche).  
Utilisable par l'OPT (Office de Promotion du Tourisme) pour produire sa brochure.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** 0

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgee/cgt/>

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** JOSKIN

**Prénom :** Jean-Pierre

**Fonction :** Gradué

**Téléphone :** 081/33.40.36

**E-mail :** [jp.joskin@mrw.wallonie.be](mailto:jp.joskin@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGEE - Direction générale de l'Economie et de l'Emploi

**Division/unité :** CGT - Commissariat général au Tourisme

**Direction/laboratoire :** DOC - Direction de l'Organisation et du Contrôle / Tourisme du Terroir

**Rue :** Place de la Wallonie

**Numéro :** 1

**Code postal :** 5100

**Ville :** NAMUR

**Fax :** 081/33.40.33

#### *Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** TT

**Description :** Cette base de données ne contient qu'une seule table.

**Variables principales :** - TYPE :

GR = gîte rural  
 GF = gîte à la ferme  
 CH = chambre d'hôtes  
 CF = chambre d'hôtes à la ferme  
 MT = meublé de tourisme  
 - Adresse 1 : adresse du logement  
 - Adresse 2 : adresse du propriétaire  
 - Code Heb : n° administratif (code d'autorisation)  
 - Pro : province  
 - Cap : capacité fixe  
 - Cap : capacité maximale  
 - Nbre CH : nombre de chambres  
 - Date auto : date d'attribution de l'appellation.  
 - Date notif : date de classification en épis.  
 - Cl cgt : classification  
 - Gestionnaire  
 - Cessation :  
 Non = en activité  
 Oui = non activité  
 - Numéro de dossier  
 - Type de dossier  
 - Année de création du dossier  
 - Nom de l'hébergement

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 13/06/02

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen61.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen61.html)

## 6. TRANSPORTS

### 6.1 GENERAL

#### 6.1.1 Banque de Données des Ouvrages d'Art\*

#### *Informations générales*

**Description générale :** L'application BDOA, Banque de Données des Ouvrages d'Art, repose sur une banque de données conçue pour répondre aux différents besoins exprimés par l'ensemble des Directions du MET qui ont en charge la gestion des ouvrages d'art.

La BDOA contient des informations signalétiques sur l'identification et la localisation de chaque ouvrage, sur leurs caractéristiques, sur leur exploitation, sur leur gestion et sur leur entretien.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Etat d'avancement :** terminé

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** WOUTERS

**Prénom :** Michel

**Fonction :** Directeur

**Téléphone :** 081/24.96.11

**E-mail :** [mwouters@met.wallonie.be](mailto:mwouters@met.wallonie.be)

**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports

<b>Direction générale/département :</b>	D.G.4 - Direction générale des Services techniques
<b>Division/unité :</b>	I.G.41 - Division des Ouvrages d'art et des Marchés
<b>Direction/laboratoire :</b>	D.411 - Direction des Ponts et Charpentes
<b>Rue :</b>	Square Léopold
<b>Numéro :</b>	12D
<b>Code postal :</b>	5000
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/24.97.07

#### *Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 20/10/99 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.

## 6.2 ROUTES

### 6.2.1 Banque de Données Routières alphanumériques

#### *Informations générales*

##### Description générale :

La Banque de données routières (BDR) alphanumériques stocke tous les résultats des divers relevés, auscultations et observations effectuées sur les chaussées. Elle permet d'une façon générale l'enregistrement des caractéristiques géométriques et techniques du réseau routier. Elle contient en fait la description de toutes les routes de la Région wallonne, gérées par le MET, au point de vue de leur identification, repérage, administration, gestion, équipement, composition en surface,...

Couplée à un environnement cartographique, la BDR permet une représentation géographique de toutes les informations enregistrées :

Pour la génération de fond de cartes, il est fait appel aux données cartographiques suivantes : limites des directions territoriales et des districts, réseau ferroviaire et réseau routier général ; les éléments à caractère thématique étant positionné et symbolisé sur les cartes en utilisant ce dernier réseau.

Signalons encore, et c'est important, que l'application utilise le système d'information géographique ARC/INFO et plus spécialement sa fonction "Segmentation Dynamique" pour positionner les éléments alphanumériques de BDR le long des autoroutes et des routes. Cette fonction permet en fait de se servir d'une route (ensemble d'arcs successifs) comme un système de référence axiale. Chaque variable alphanumérique de BDR est en effet positionnée par rapport à deux bornes qui constituent les points de début et fin de chaque arc successif et éventuellement, suivant sa position sur la route, par rapport au centre d'un carrefour (point marquant). Le repérage n'est donc plus assuré en coordonnées cartésiennes, mais en coordonnées curvilignes.

Enfin, les dimensions extrêmes des routes pouvant figuré dans BDR sont de 99999900 cm pour la plus grande dimension et de 100 cm en longueur et de 1 cm en largeur pour la plus petite dimension. En effet, la route la plus longue dans BDR est la N004.000 d'une longueur de 189.066 m suivie de l'A004.000 d'une longueur de 187.874m.

Pour ce qui est des tables, la BDR dispose d'une interface d'importation et d'exportation des données que l'on nomme X\_tables. Ces X-Tables sont des vues ou des tables de la BDR permettant de gérer la diffusion des données et de contrôler la cohérence et l'unicité des données à injecter.

Un "client" Oracle d'une autre application n'a normalement accès qu'à ces tables.

Seules quelques tables (non disponibles pour la CPDT) n'ont pas fait l'objet d'une description.

La gestion de la BDR s'effectue à différents niveaux. Un service central (D.114) gère le référentiel de base (les routes et leur répartition entre les districts) et administre le système. Les directions territoriales saisissent la signalétique des routes qui relèvent de leur compétence. Enfin, au sein de chaque district, des agents procèdent à la saisie des relevés proprement dits.

La BDR contient les informations suivantes :

Le référentiel de gestion reprend toutes les autoroutes et routes régionales, avec leur numérotation et leur bornage, ainsi que leur répartition entre les 9 districts autoroutiers et les 32 districts routiers que compte la DG.1, les communes sur lesquelles elles se situent, ...

La signalétique donne une description de chaque route type de revêtement, nombre de voies de circulation, présence de carrefours, type de traitement hivernal, suivi des activités d'entretien...

Les relevés localisent les différents éléments que l'on trouve le long du réseau : échangeurs, ouvrages d'art, glissières de sécurité, passages à niveau, stations météo, nombre d'accidents, ... Pour chacun d'eux, il est possible d'obtenir une fiche descriptive.

Par ailleurs, la BDR intègre encore les données des paramètres de qualité des routes. Il s'agit des résultats des divers relevés et auscultations effectués sur les revêtements et les structures des chaussées. Les données sont principalement fournies par la direction des Structures routières (D 113). Dans le cadre de relevés systématiques effectués à l'aide d'un appareillage approprié, ce service mesure des paramètres tels que la rugosité, le profil en long ou l'orniérage des chaussées. D'autres données proviennent des examens visuels codifiés et quantifiés réalisés par les directions territoriales.

<b><u>Territoire concerné :</u></b>	Région wallonne
<b><u>Portée géographique précise :</u></b>	-
<b><u>Références légales :</u></b>	-
<b><u>Etat d'avancement :</u></b>	en voie de finalisation

#### *Informations sur la qualité*

<b><u>Date des données les plus anciennes :</u></b>	-
<b><u>Date des données les plus récentes :</u></b>	-
<b><u>Informations complémentaires :</u></b>	-

#### *Informations sur la disponibilité*

<b><u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u></b>	Données internes au MET. Certaines informations (tables de BDR) sont disponibles et d'autres ne sont pas disponibles. Pour savoir quelles informations sont disponibles, il faut consulter la rubrique "résumé" des tables principales de la base de données.
---	---

<b><u>Unité de diffusion :</u></b>	-
<b><u>Prix à l'unité :</u></b>	-
<b><u>Site WEB :</u></b>	-

#### **Gestionnaire du lot :**

<i>Nom :</i>	MELICE
<i>Prénom :</i>	Pierre
<i>Fonction :</i>	Ingénieur
<i>Téléphone :</i>	081/77.27.59
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:pmelice@met.wallonie.be">pmelice@met.wallonie.be</a>
<b><i>Organisation :</i></b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b><i>Direction générale/département :</i></b>	D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes
<b><i>Division/unité :</i></b>	I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation
<b><i>Direction/laboratoire :</i></b>	D.114 - Direction des Données routières
<b><i>Rue :</i></b>	Boulevard du Nord
<b><i>Numéro :</i></b>	8
<b><i>Code postal :</i></b>	5000
<b><i>Ville :</i></b>	Namur
<b><i>Fax :</i></b>	081/77.36.99
<b><u>Contact acquisition :</u></b>	
<i>Nom :</i>	DUVIVIER

**Prénom :** Jacques  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/77.27.53  
**E-mail :** [jduviver@met.wallonie.be](mailto:jduviver@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.1 - I.G.11 - D.114 - Direction des Données routières

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen66.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen66.html)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 09/04/01

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen66.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen66.html)

## 6.2.2 Mesures, Observations et Suivis du Trafic et des Accidents Routiers

*Informations générales*

**Description générale :** Dans cette base de données, on retrouve les données suivantes :  
 - Trafics Horaires par voie de circulation et par sens de circulation + Trafic journalier + statistiques...  
 - Accidents corporels de la circulation (listes d'accidents suivant certains critères, distribution d'un ensemble d'accidents selon le jour de la semaine et l'heure de la journée...)  
 - Indice d'insécurité, c'est-à-dire la concentration d'accidents corporels de la circulation dans l'espace - temps.  
 Le géoréférencement des données alphanumériques (accidents et trafic) est indirect et se fait par rapport à la route et la borne kilométrique voisine jusqu'à l'hectomètre.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** -

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1992

**Date des données les plus récentes :** 2000

**Informations complémentaires :** L'indice d'insécurité routière est déterminé 1 fois l'an.  
 Le volume du trafic routier est déterminé de manière quotidienne.  
 Pour les postes sur les autoroutes, la classification voitures-camions est assez sommaire. De ce fait, on ne peut utiliser le % trafic camions éventuellement obtenu sans une certaine prudence.  
 Cependant, l'allure de la répartition du trafic est bonne (par ex. : répartition du trafic camion dans la journée).  
 Informations relatives aux accidents corporels :  
 Dépend du soin apporté à la rédaction du constat.  
 La fiabilité est généralement bonne pour la plupart des critères (circonstances atmosphériques, ...).  
 Signalons quand même qu'environ 15% des accidents sur routes numérotées ne sont pas localisés.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** La base de données en elle-même n'est pas accessible hors MET - DG1, mais les données qu'elle contient peuvent être extraites dans le cadre de sous-traitance (ex.: contrat de recherche).

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** 0

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

**Nom :** ANTOINE  
**Prénom :** Didier  
**Fonction :** Ingénieur  
**Téléphone :** 081/77.27.09  
**E-mail :** [dantoine@met.wallonie.be](mailto:dantoine@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes  
**Division/unité :** I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation  
**Direction/laboratoire :** D.112 - Direction du Trafic et de la Sécurité routière  
**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.36.88

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

Voir [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen68.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen68.html)

*Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 04/07/01

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen68.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen68.html)

### **6.2.3 Modélisation du Trafic Routier sur le réseau de la Région wallonne**

*Informations générales*

**Description générale :** Modélisation du Trafic Routier sur le réseau de la Région wallonne.  
 Trafics à l'heure de pointe du matin, des particuliers, matrice origine-destination au niveau des anciennes communes...  
 Données-sources :  
 Matrice origine-destination : recensement général 1991 (INS).  
 Données Trafic : D.112.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Portée géographique précise :** -

**Références légales :** Visa d'engagement 96.32608.

**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** -

**Date des données les plus récentes :** -

**Informations complémentaires :** Mise à jour avec les comptages de 1999.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	La base de données en elle-même n'est pas accessible, mais les données qu'elle contient peuvent être extraites dans le cadre de contrat de marché (ex.: contrat de recherche).
<b>Unité de diffusion :</b>	-
<b>Prix à l'unité :</b>	0
<b>Site WEB :</b>	-
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	DUBUISSON
<i>Prénom :</i>	Karin
<i>Fonction :</i>	Ingénieure des Ponts et Chaussées
<i>Téléphone :</i>	081/77.27.13
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:kdubuisson@met.wallonie.be">kdubuisson@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports
<b>Direction générale/département :</b>	D.G.1 - Direction générale des Autoroutes et des Routes
<b>Division/unité :</b>	I.G.11 - Division des Programmes et de l'Exploitation
<b>Direction/laboratoire :</b>	D.112 - Direction du Trafic et de la Sécurité routière
<b>Rue :</b>	Boulevard du Nord
<b>Numéro :</b>	8
<b>Code postal :</b>	5000
<b>Ville :</b>	Namur
<b>Fax :</b>	081/77.36.88

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	13/08/01
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen69.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen69.html</a>

**6.3 VOIES NAVIGABLES****6.3.1 Banque de données des autorisations de la Direction de la Gestion domaniale (D.252-MET)***Informations générales*

<b>Description générale :</b>	<p>GESDOM gère les autorisations d'occupation et d'utilisation du domaine des voies navigables en Région wallonne. Ce domaine comprend les cours d'eau mêmes et leurs dépendances.</p> <p>La gestion comprend, d'une part, l'instruction des autorisations, leur émission, leur suivi et leur retrait, d'autre part, la perception des redevances annuelles et débours liés aux titres délivrés.</p> <p>Actuellement, plus de 21 000 autorisations sont gérées par GESDOM. Elles sont au nom de particuliers, d'entreprises et sociétés, de parastataux, voire d'autres administrations.</p> <p>Signalons que GESDOM peut puiser certaines informations dans la BDVH (Banque de Données des Voies Hydrauliques), notamment le nom officiel des voies navigables, la longueur de celles-ci, les noms des chefs de district... A terme, GESDOM deviendra également une source d'information pour la BDVH.</p>
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne

**Portée géographique précise :** -  
**Références légales :** -  
**Etat d'avancement :** terminé

*Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1986  
**Date des données les plus récentes :** Aujourd'hui

**Informations complémentaires :** GESDOM est une banque de données en permanence active et évolutive. La mise à jour se réalise au moment de la création, de la modification ou de la suppression d'une autorisation. Le contrôle des données est réalisé instantanément lors de l'encodage.

*Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Pas d'acquisition du lot de données possible, mais des extraits de données sous divers formats peuvent être obtenus en réponse à des questions précises.

**Unité de diffusion :** -  
**Prix à l'unité :** 0  
**Site WEB :** -

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DAEMEN  
**Prénom :** Philippe  
**Fonction :** Correspondant informatique  
**Téléphone :** 04/367.70.48  
**E-mail :** [pdaemen@met.wallonie.be](mailto:pdaemen@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques  
**Division/unité :** I.G.25 - Division de l'Exploitation  
**Direction/laboratoire :** D.252 - Direction de la Gestion domaniale  
**Rue :** Rue du Canal de l'Ourthe  
**Numéro :** 9/1  
**Code postal :** 4031  
**Ville :** Angleur  
**Fax :** 04/367.71.61

**Contact acquisition :**

**Nom :** SCHIEPERS  
**Prénom :** Nicolas  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 04/367.70.48  
**E-mail :** [nschiepers@met.wallonie.be](mailto:nschiepers@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.2 - I.G.25 - D.252 - Direction de la Gestion domaniale

*Informations sur les tables principales contenues dans le lot*

**Nom :** AUTORISATION  
**Description :** Table qui permet de gérer la signalétique de l'autorisation et d'assurer le suivi financier de l'autorisation.

**Variables principales :**

- Identification de l'autorisation (numéro de l'autorisation, numéro de l'impétrant, type d'autorisation, nombre de titulaire, date du courrier, date de décision, ...).
- Signalétique de l'autorisation (nom de la voie navigable le long de laquelle se trouve l'autorisation, rive, cumulée, localisation, adresse de l'immeuble éventuel... + éléments variant en fonction du type d'autorisation délivrée (exemple : type d'autorisation = canalisation : indication du diamètre du tuyau).
- Montants de la redevance, éléments financiers tels que le montant du plan de relevé cadastral, le montant de la plaque du titulaire, la date d'échéance de la redevance, la fréquence de paiement de la redevance...
- Nom et coordonnées du gestionnaire de la section de la voie navigable le long de laquelle l'autorisation est délivrée (éléments extraits de la BDVH).
- Historique du suivi financier de l'autorisation.
- Communication, remarque concernant la suspension d'une autorisation (suspension pour cause de travaux par exemple).
- Compléments propres à la gestion interne de GESDOM.

**Nom :** BUDGET

**Description :** Table dictionnaire définissant les différents types d'imputation budgétaire.

**Variables principales :**

- Code des imputations budgétaires.
- Nom des imputations budgétaires.

**Nom :** IMPETRANT

**Description :** Table qui comprend l'adresse complète de l'impétrant et son suivi financier.

**Variables principales :**

- Numéro de l'impétrant.
- Identité complète de l'impétrant (nom, adresse, tél., fax, e-mail, date de naissance, numéro de registre national, numéro de TVA, un commentaire...).
- Chiffre d'affaires = montant dû à la D.252.
- Solde dû.
- Montant non alloué.
- Date du dernier paiement.
- Historique du suivi financier du client.

**Nom :** OBJET

**Description :** Table dictionnaire définissant les différents types d'autorisations délivrées par la D.252. Les types d'autorisations les plus courantes sont :

- toutes les sortes de canalisation,
- l'occupation du domaine public,
- le stationnement de bateau(x),
- la circulation de voiture(s),
- les décharges et prises d'eau,
- les planchers de pêche,
- les ports,
- les embarcadères
- ...

**Variables principales :**

- Code objet.
- Libellé de l'autorisation.

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 11/10/00

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen73.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen73.html)

### **6.3.2 Banque de données des conditions de navigation**

*Informations générales*

<b>Description générale :</b>	L'application B.D.C.N - Banque de Données des Conditions de Navigation - permet de gérer, d'une part, les informations relatives à la situation hydrologique (niveau des eaux en m par rapport au niveau de référence DNG, débit en m <sup>3</sup> /s, température de l'air, de l'eau et précipitations éventuellement) des barrages et écluses relevant de la responsabilité de la D.251, et, d'autre part, les événements (restrictions et interdictions de navigation, manifestations nautiques,...) influençant la navigation sur les voies navigables de la Région wallonne et des régions et pays limitrophes. La partie relative aux données hydrologiques tient compte de l'intégration des données en provenance d'autres bases de données développées et utilisées à la D.G.2 du M.E.T comme par exemple, la banque de données des voies hydrauliques (BDVH) ou la banque de données hydrologiques du SETHY. La seconde partie, relative aux événements influençant la navigation, permet d'automatiser la production de divers avis officiels tels que l'avis à la batellerie, le journal de la batellerie, les messages à destination de la RTBF...
<b>Territoire concerné :</b>	Région wallonne
<b>Portée géographique précise :</b>	-
<b>Références légales :</b>	-
<b>Etat d'avancement :</b>	terminé

*Informations sur la qualité*

<b>Date des données les plus anciennes :</b>	Juin 1993
<b>Date des données les plus récentes :</b>	Aujourd'hui, 8h00 ou 16h00.
<b>Informations complémentaires :</b>	Précision : - niveau (hauteur) d'eau : cm. - débit : m <sup>3</sup> /s. La récolte et la mise à jour des données dans la banque de données est réalisée de façon journalière à 8h00 et 16h00. En période de crues, la récolte et la mise à jour des données sur la situation hydrologique est également effectuée à 12h00. Les lacunes pouvant survenir dans le processus de récolte des données sont généralement dues à des pannes des appareils de mesures.

*Informations sur la disponibilité*

<b>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</b>	Données accessibles à tout public sur demande précise. Une sélection d'informations est également diffusée via différents médias : télétexte de la RTBF (page 519), E-mail ou fax aux bateliers et gestionnaires de barrages et écluses, Ostende radio (toutes les deux heures), site Internet de la DG.2. Ces informations sont diffusées dans deux documents : - Les avis à la batellerie publiés 1 fois la semaine reprennent les restrictions de navigation (dispositions réglementaires ou organisationnelles dues à un événement). - Le journal de la batellerie émis tous les jours comprend des informations sur la situation des eaux aux barrages et écluses et reprend des avis à la batellerie importants émis auparavant.
<b>Unité de diffusion :</b>	Partie hydrologique en Excel. Partie événementielle en format RTF.
<b>Prix à l'unité :</b>	0
<b>Site WEB :</b>	<a href="http://voies-hydrauliques.wallonie.be/">http://voies-hydrauliques.wallonie.be/</a>
<b>Gestionnaire et contact acquisition du lot :</b>	
<i>Nom :</i>	HACOURT
<i>Prénom :</i>	Jacques
<i>Fonction :</i>	Directeur
<i>Téléphone :</i>	04/367.70.48
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:jhacourt@met.wallonie.be">jhacourt@met.wallonie.be</a>
<b>Organisation :</b>	MET - Ministère de l'Équipement et des Transports

**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques

**Division/unité :** I.G.25 - Division de l'Exploitation

**Direction/laboratoire :** D.251 - Direction de la Navigation

**Rue :** Rue Canal de l'Ourthe

**Numéro :** 9

**Code postal :** 4031

**Ville :** Angleur

**Fax :** 04/367.71.61

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** EVENEMENTS

**Description :** Cet écran permet de gérer :  
 - les événements proprement dits ;  
 - la localisation BDVH (éventuelle) de ces événements ;  
 - le commentaire « long » et le commentaire « court » ;  
 - les liaisons entre événements.

**Variables principales :**

- Types d'événement : interruption de navigation, règles de navigation (dimension des bateaux, tirant d'eau, tirant d'air,...), restrictions de navigation, manifestations nautiques, services à la batellerie. Ces types d'événement sont eux-mêmes divisés en sous-rubriques.
- Date de création de l'événement.
- Date de début et de fin de l'événement.
- Région où se déroule l'événement.
- Lieu précis où se déroule l'événement.
- Commentaire court : description synthétique de l'événement.
- Commentaire long : texte officiel publié dans l'avis à la batellerie.
- Source : description de l'origine de l'information événement (lorsque la source provient d'une région limitrophe).
- Indicateurs de publication : avis à la batellerie, télétexte RTBF, journal de la batellerie, Internet, message radio RTBF. Indicateurs précisant si les informations relatives à l'événement courant doivent être proposées à la publication dans les rapports précités.
- Nom de la voie BDVH où se localise l'événement.
- Cumulées de début et de fin sur la voie : cumulées en mètres précisant la localisation de l'événement.
- Lieux de début et de fin : description textuelle précisant la localisation de début et de fin de l'événement sur une voie BDVH.

**Nom :** SITUATION HYDROLOGIQUE

**Description :** Ecran permettant de gérer la définition et la description technique des différents points de mesures où l'on surveille l'évolution de paramètres hydrologiques des barrages et écluses.

**Variables principales :**

- Nom univoque du barrage ou de l'écluse.
- Nom et numéro de la voie navigable sur laquelle se trouve le barrage/écluse (liste provenant de la BDVH).
- Tronçon sur lequel se trouve le barrage/écluse.
- Niveau de référence ou niveau de flottaison normale.
- Niveau AMONT : niveau en mètres DNG de la cote amont au moment de l'enregistrement.
- Niveau AVAL : niveau en mètres DNG de la cote aval au moment de l'enregistrement.
- Position du barrage (Niveau en mètres DNG de la position des vannes du barrage ou nombre de poutrelles levées ... suivant les voies d'eau).
- Température de l'eau ou de l'air (données fournies uniquement par certains postes de mesures en situation d'hiver rigoureux et donc de risques de glace éventuelle).
- Précipitation à certains postes de mesures relevée 1 fois par jour à 8h00.
- Débit moyen en m<sup>3</sup>/s de 0h00 à 6h00 calculé par le SETHY (MET/D.212).
- Débit instantané en m<sup>3</sup>/s (la valeur de ce débit peut subir des fluctuations importantes lorsque, par exemple, des barragistes font une manœuvre).

**Méta-métadonnées**

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 02/07/01

URL des méta-données d'usage [http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen74.html](http://www.lepur.geo.ulq.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen74.html)  
CPDT :

### 6.3.3 Banque de Données des Voies Hydrauliques

#### *Informations générales*

##### Description générale :

Les données contenues dans la B.D.V.H. sont destinées à décrire les principales infrastructures des voies hydrauliques ainsi que leurs caractéristiques de gestion et d'exploitation courante. Ainsi, la fiche d'un quai contiendra des informations d'identification (un numéro, un nom...), de localisation (une cumulée sur une voie), de gestion (type de revêtement, ..) et d'exploitation (longueur, mouillage...).

Les grands groupes d'informations contenues dans la B.D.V.H. sont les suivants :

- Les références.
- La domanialité (ou le patrimoine).
- Les infrastructures en section courante.
- Les infrastructures en point marquant.
- Les autres (le trafic, le personnel).

BDVH sera décrite en fonction de ces groupes d'informations. La rubrique "variables" reprendra les données et les attributs associés à ces groupes d'informations.

La BDVH a pour objet de réunir les données fondamentales et d'intérêt général de l'ensemble de la gestion des voies hydrauliques. En tant que telle, elle sert de source d'informations pour d'autres Banques de données qui viennent y lire des références.

Parmi ces Banques, on peut citer :

- DOGE (Gestion domaniale du secrétariat général),
- BDCN (gestion des conditions de navigation);
- GESDOM (banque des autorisations de la Direction de la Gestion domaniale.)

Les données sont exploitées pour l'élaboration de cartes, de brochures d'informations, de règlements particuliers et pour alimenter le site internet de la DG2.

Par ailleurs, la BDVH va elle-même puiser des informations dans d'autres banques. C'est le cas de la BDOA (Banque de Données des Ouvrages d'Art) qui fournit déjà la totalité des informations relatives aux ponts de la BDVH. Il s'agit donc à la fois d'une banque de données de référence et de synthèse.

##### Territoire concerné :

Région wallonne

##### Portée géographique précise :

-

##### Références légales :

-

##### Etat d'avancement :

terminé

#### *Informations sur la qualité*

##### Date des données les plus anciennes :

1994

##### Date des données les plus récentes :

hier

##### Informations complémentaires :

Les informations sont régulièrement encodées et mises à jour.

#### *Informations sur la disponibilité*

##### Conditions d'accessibilité,

Tout public.

##### d'utilisation et de disponibilité :

Pas d'acquisition du lot de données possible, mais des extraits de données sous divers formats peuvent être obtenus en réponse à des questions précises.

##### Unité de diffusion :

-

##### Prix à l'unité :

Gratuit.

**Site WEB :** <http://voies-hydrauliques.wallonie.be/>

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** MOENS  
**Prénom :** Pascal  
**Fonction :** Ingénieur  
**Téléphone :** 081/77.30.29  
**E-mail :** [pmoens@met.wallonie.be](mailto:pmoens@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports  
**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies Hydrauliques  
**Division/unité :** I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes  
**Direction/laboratoire :** D.215 - Direction de la Coordination  
**Rue :** Boulevard du Nord  
**Numéro :** 8  
**Code postal :** 5000  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/77.37.99

**Contact acquisition :**

**Nom :** CRENIER  
**Prénom :** Jean-Marie  
**Fonction :** Directeur  
**Téléphone :** 081/77.30.24  
**E-mail :** [d215@met.wallonie.be](mailto:d215@met.wallonie.be)  
**Organisation :** MET - D.G.2 - I.G.21 - D.215 - Direction de la Coordination

**Informations sur les tables principales contenues dans le lot**

**Nom :** LE\_PATRIMOINE

**Description :** Ensemble des informations relatives au patrimoine, à la domanialité du réseau des voies hydrauliques.

**Variables principales :** Les données relatives au patrimoine décrivent les biens cadastrés appartenant en propre à la Direction Générale des Voies Hydrauliques ou nécessaires à la gestion des voies.  
 Pour chaque bien répertorié, on dispose notamment des informations suivantes :

- la description administrative du bien (n°, commune, superficie, affectation, lieu-dit...);
- sa localisation le long du réseau (voie, cumulée et position transversale);
- ses données cadastrales (revenu cadastral, code d'imposition...);
- les coordonnées du propriétaire;
- les données liées à l'occupation éventuelle du bien;
- les données liées à l'acquisition, l'aliénation du bien (expropriation, désaffectation d'un bien public...);
- les données liées à une éventuelle procédure de remise au domaine;
- l'incorporation éventuelle du bien dans le réseau public régional.

---

**Nom :** LES\_REFERENCES

**Description :** Ensemble des définitions légales et conventionnelles qui permettent de caractériser une voie dans le système de référence borné. Définition des limites de responsabilités au sein de la DG.2 et des administrations communales.

**Variables principales :** Les données dites de références sont relatives :

- à la définition des voies proprement dites (n°, nom, définition, bornes implantées, biefs, confluent, sections-ports);
- aux Services de la Direction Générale des Voies Hydrauliques avec leur répartition territoriale (voies et

cumulées) et administrative (travaux/exploitation);  
 - aux entités administratives (anciennes communes, entités, arrondissement, provinces) et à leurs limites territoriales sur les voies hydrauliques.

**Nom :**

NAVIGATION

**Description :**

Les données de type "navigation" ou "trafic" visent à décrire les dispositions réglementaires et organisationnelles relatives à l'utilisation de la voie d'eau.

**Variables principales :**

1. "Classe C.E.M.T" : dimensions maximales des bateaux et convois admis à naviguer dans chaque voie, tronçon par tronçon.
2. "Récréation sur l'eau" : la table récréation sur l'eau décrit les zones dédiées à la pratique d'une ou de plusieurs activités récréatives spécifiques.
3. Gabarit : on entend par gabarit le relevé de la passe navigable, ses dimensions et sa position dans la voie.

**Nom :**

POINTS\_MARQUANTS

**Description :**

Les points marquants décrivent les ouvrages et infrastructures ponctuelles (c-à-d en majorité de faible longueur) sur ou le long des voies.

On distingue notamment :

- les ouvrages de franchissement qui regroupent les écluses (auxquelles on peut ajouter les portes de garde qui ont des caractéristiques similaires), les ascenseurs et le plan incliné;
- les infrastructures de chargement / déchargement qui regroupent les quais (un quai étant toute infrastructure destinée à l'embarquement et au débarquement de marchandises (à l'exception des quais de darses), darses (et quais de darses) et embarcadères (auxquels on peut associer les mises à l'eau / à terre) (un embarcadère étant toute infrastructure destinée à l'embarquement et au débarquement des personnes);
- les ponts (Les données décrites sont directement lues dans la Banque de Données des Ouvrages d'Art (BDOA) gérée par la D.411. Elles peuvent être lues et utilisées normalement au même titre que les autres données de la BDVH. En revanche, tout encodage et toute modification de ces données ne peuvent s'opérer que dans le système BDOA. Les explications détaillées concernant ces données peuvent être obtenues en consultant les informations sur la BDOA), passerelles et autres ouvrages assimilés;
- les barrages.

**Variables principales :**

Pour chacune de ces infrastructures, on dispose d'un certain nombre d'informations regroupée en deux rubriques :

A. "Travaux" : description technique de l'infrastructure :

- numéro officiel de la voie sur laquelle se trouve l'ouvrage;
- numéro d'ordre de l'ouvrage sur la voie;
- nom officiel ou conventionnel de l'ouvrage tel qu'il apparaît dans les règlements particuliers;
- position de l'ouvrage sur la voie (borne, coordonnées du milieu de l'ouvrage, position par rapport à l'axe de la voie,..);
- numéro du chenal dans lequel se trouve l'ouvrage (déterminé conventionnellement de la rive gauche vers la rive droite);
- type;
- ...

B. "Exploitation" : description des particularités de l'infrastructure :

- longueur;
- largeur;
- hauteur;
- propriétaire;
- gestionnaire;
- mouillage;
- ..

**Nom :**

SECTIONS\_COURANTES

**Description :**

Les infrastructures en section courante caractérisent le profil en travers de la voie, la nature et les dimensions du fond de la voie, les berges, les talus, les chemins, les égouts éventuels.

**Variables principales :** Toutes les informations en section courante sont décrites par une voie, des cumulées de début et de fin, une rive, un type d'infrastructure et des dimensions caractéristiques.

*Meta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 14/02/00

**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen75.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen75.html)

## Chapitre V : LES LOTS DE DONNEES STATISTIQUES

### 1. CADRE GEOGRAPHIQUE

#### 1.1 OCCUPATION DU SOL

##### 1.1.1 Statistiques cadastrales de l'occupation du sol publiées par l'INS

###### *Informations générales*

<u>Description générale :</u>	La publication des statistiques cadastrales de l'occupation du sol est le fruit d'une collaboration entre l'Administration du Cadastre et l'INS. Outre des informations de type fiscal sur le revenu cadastral imposable des propriétés, les tableaux publiés annuellement depuis 1980 reprennent, pour chaque commune, le nombre de parcelles cadastrées ainsi que la superficie de l'ensemble des propriétés foncières en ha. Ces informations sont ventilées suivant 25 classes d'occupation du sol réparties en 3 groupes : bâties, non bâties et non normalisées. Cette statistique est, par ailleurs, la seule qui distingue les affectations selon leur fonction (commerce, habitat, industrie, enseignement...).
<u>Territoire concerné :</u>	Belgique
<u>Portée géographique précise :</u>	-
<u>Références légales :</u>	-
<u>Etat d'avancement :</u>	terminé

###### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes :</u>	1980
<u>Date des données les plus récentes :</u>	2000
<u>Informations complémentaires :</u>	<p>Mise à jour annuelle des données.</p> <p>Une certaine prudence s'impose à propos de la fiabilité des données cadastrales :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les superficies cadastrées mentionnent les dimensions admises sans valeur juridique.</li> <li>2. Les parcelles bâties (notamment l'habitat) comprennent très souvent une partie non bâtie comme un jardin, une terre agricole, un pré... Or, aucune distinction n'est faite dans les chiffres entre les deux affectations.</li> <li>3. Les quais, les chemins de fer, les carrières, les terrains industriels, les terrains à bâtir, les parkings, les champs d'aviation, les terrains militaires, les cimetières, les cours... ne sont de même pris en compte que globalement. Les superficies occupées par ces différentes fonctions étant généralement trop faibles pour être individualisées, elles ont été regroupées en une seule catégorie intitulée "autres parcelles non bâties - 1MNOP".</li> <li>4. Les superficies occupées par les routes et les grands cours d'eau (superficies non cadastrées) ne sont pas distinguées.</li> <li>5. Les données sur la nature cadastrale des parcelles sont celles qui figurent dans les registres cadastraux, selon ce qui a été déclaré par les propriétaires. Ceux-ci peuvent omettre de déclarer des modifications dans l'occupation du sol ou des transformations d'immeubles. La mise à jour des données ne peut être faite et la fiabilité des données s'en trouve naturellement affectée. Par exemple, des superficies de terres agricoles ont pu être afforestées sans avoir fait l'objet d'une déclaration au cadastre. La superficie agricole est alors surestimée par rapport aux forêts.</li> <li>6. Il n'est pas rare de rencontrer des communes où le nombre de parcelles d'habitat diminue. Par commune, la diminution du nombre de parcelles se rencontre essentiellement pour les années 1983 et 1984. Toutefois, en 1998, ce sont encore 13 communes qui sont caractérisées par une décroissance. Par rapport à la réalité du terrain, une telle évolution paraît peu probable. Par contre, cette évolution s'inscrit dans l'hypothèse selon laquelle, dans ce domaine, l'Administration du Cadastre procède à une régularisation progressive.</li> <li>7. A l'échelle communale, un autre symptôme de la faible qualité des données correspond à la variabilité de la taille moyenne des nouvelles parcelles affectées à l'habitat. D'une manière plus précise, ce sont les</li> </ol>

parcelles de la classe cadastrale 2C "maisons et fermes" qui sont concernées. Cette variabilité tient aux valeurs aberrantes de quelques communes. Chaque année, nous retrouvons, en effet, différentes communes caractérisées par des valeurs moyennes de plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés. De nouveau, nous sommes ici en présence de mutations qui ne correspondent pas à un acte concret posé sur le terrain, mais bien à des rectifications administratives, sans doute liée à l'annexion de parcelles contiguës. Ce constat s'inscrit dans les conclusions d'O. DUBOIS lorsqu'il constate que les données cadastrales tendent à surestimer l'espace urbanisé. Il s'agit là d'un élément essentiel auquel il faut apporter la plus grande attention.

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** En dehors des spécifications contraires de la part de l'INS, les communes, les provinces et les administrations du MRW et du MET ainsi que les auteurs de projet contractuellement liés avec celles-ci peuvent disposer de données extraites et traitées sur base d'une demande précise et suivant une convention de mise à disposition. Ces données sont mises à disposition pour une durée limitée en vue de la réalisation de travaux au bénéfice final de l'Administration régionale wallonne. Nul n'est autorisé à réaliser des copies des données fournies (sous quelque forme que ce soit) ni à fortiori à les distribuer à des tiers. Ces données sont protégées par les droits d'auteur et ne peuvent être utilisées dans un but commercial. La mention "Origine de l'information : INS - Traitement MRW/SES" accompagnera tout document, utilisation ou publication des données mises à disposition.

**Unité de diffusion :** -

**Prix à l'unité :** Gratuit.

**Site WEB :** -

**Gestionnaire et contact acquisition du lot :**

*Nom :* DUPREZ

*Prénom :* Jean-Paul

*Fonction :* Attaché

*Téléphone :* 081/33.30.79

*E-mail :* [jp.duprez@mrw.wallonie.be](mailto:jp.duprez@mrw.wallonie.be)

*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne

*Direction générale/département :* Secrétariat général

*Division/unité :* Division de la Fonction publique

*Direction/laboratoire :* Service des Etudes et de la Statistique - SES

*Rue :* Place de la Wallonie

*Numéro :* 1

*Code postal :* 5100

*Ville :* Namur

*Fax :* 081/33.30.55

#### *Informations sur les données alphanumériques*

**Nom :** REVENU

**Intitulé complet :** Revenu cadastral imposable des propriétés

**Description :** Le tableau reprend, pour chaque commune, le revenu cadastral de chaque parcelle ventilée suivant 25 classes d'occupation du sol réparties en trois groupes. Le revenu cadastral est un revenu moyen net annuel qui a été établi lors de la dernière péréquation cadastrale en 1976 et est indexé.

**Type de données :** quantitative

**Désagrégation spatiale :** Communes, arrondissements, provinces, régions et royaume.

**Unité de mesure :** BEF jusqu'en 2000 et EURO à partir de 2001.

**Précision sur la disponibilité des** 1980 à 2000.

**données dans le temps :****Format(s) de fichier :** .xls**Nom :**

PARCELLE

**Intitulé complet :**

Nombre de parcelles cadastrées

**Description :**

Le tableau reprend, pour chaque commune, le nombre de parcelles cadastrées ventilé suivant 25 classes d'occupation du sol réparties en trois groupes.

**Type de données :**

quantitative

**Désagrégation spatiale :**

Communes, arrondissements, provinces, régions et royaume.

**Unité de mesure :**

Nombre absolu ou par 100 hectares.

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1980 à 2000.**Format(s) de fichier :** .xls**Nom :**

SUPERFICIE

**Intitulé complet :**

Superficie des propriétés foncières

**Description :**

Le tableau reprend, pour chaque commune la superficie de l'ensemble des propriétés foncières en ha ventilée suivant 25 classes d'occupation du sol réparties en trois groupes.

**Type de données :**

quantitative

**Désagrégation spatiale :**

Communes, arrondissements, provinces, régions et royaume.

**Unité de mesure :**

ha.

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1980 à 2000.**Format(s) de fichier :** .xls*Meta-métadonnées***Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 18/09/02**URL des méta-données d'usage CPDT :** [http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees\\_info\\_gen129.html](http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen129.html)

## 2. ENVIRONNEMENT

### 2.1 AIR

#### 2.1.1 Estimations des émissions annuelles de polluants de l'air en Wallonie\*

*Informations générales*

**Description générale :** Tableaux reprenant les estimations des émissions annuelles de 1990 à 1994 des polluants de l'air suivants :

- SO<sub>x</sub> : Oxydes de soufre.
- NO<sub>x</sub> : Oxydes d'azote.
- CO : Monoxyde de carbone.
- COVNM : Composés organiques volatils (non-méthane).
- CO<sub>2</sub> : Dioxyde de carbone.

Les résultats sont exprimés en milliers de tonnes et ventilés suivant les sources d'émission suivantes :

- transports routiers,

- autres sources mobiles,
- centrales électriques,
- combustion industrielle,
- procédés industriels,
- combustion non-industrielle,
- autres sources fixes.

La Région wallonne dispose de séries de données comparables pour SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub> et CO<sub>2</sub> de 1980 à 1995, pour les COV, NH<sub>3</sub> et autres gaz à effet de serre (CH<sub>4</sub>, CO, N<sub>2</sub>O) de 1990 à 1995, pour les métaux lourds et composés organiques persistants, 1994 et 1995.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Etat d'avancement :** terminé

#### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Statistiques totalement disponibles sur le site internet de la DGRNE.

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/>

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** FOURMEAUX

**Prénom :** Annick

**Fonction :** Première attachée

**Téléphone :** 081/33.61.18

**E-mail :** [a.fourmeaux@mrw.wallonie.be](mailto:a.fourmeaux@mrw.wallonie.be)

**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne

**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement

**Division/unité :** DPA - Division de la Prévention et des Autorisations

**Direction/laboratoire :** DCCP - Direction de la Coordination de la prévention des pollutions - Comité de Pilotage de la révision de la carte géologique

**Rue :** Avenue Prince de Liège

**Numéro :** 15

**Code postal :** 5100

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/33.61.22

#### *Méta-métadonnées*

**Date de la dernière mise à jour des méta-données :** 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données

## **2.2 DÉCHETS, BRUITS, POLLUTION**

### **2.2.1 Déchets ménagers\***

**Description :** Statistiques de la section "Déchets ménagers" : déchets ménagers, déchets spéciaux des ménages, huiles usagées, parcs à conteneurs et bulles à verres.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet.

**Site WEB :** <http://mrw.wallonie.be/dgrne/data/dechets/menagers/index.htm>

#### **Gestionnaire du lot :**

**Nom :** GILLET

**Prénom :** Martine  
**Fonction :** Adjointe à l'Inspecteur général  
**Téléphone :** 081/33.65.34  
**E-mail :** [m.gillet@mrw.wallonie.be](mailto:m.gillet@mrw.wallonie.be)  
**Organisation :** MRW - Ministère de la Région wallonne  
**Direction générale/département :** DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
**Division/unité :** OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets  
**Direction/laboratoire :** Direction des Statistiques et des Transferts de Déchets - Section Statistiques  
**Rue :** Avenue Prince de Liège  
**Numéro :** 15  
**Code postal :** 5100  
**Ville :** Namur  
**Fax :** 081/33.65.22

#### *Meta-métadonnées*

**URL des méta-données d'usage** 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.  
**CPDT :**

## **2.2.2 Production annuelle des boues de stations d'épuration urbaines ou mixtes\***

### *Informations générales*

**Description générale :** Tableau annuel reprenant pour chaque Intercommunale (AIDE, AIVE, IBW, IDEA, IGRETEC, INASEP, INTERSUD, IPALLE) de gestion de stations d'épuration :  
 - la production de boues brutes (m<sup>3</sup>) sous forme déshydratée (16 à 25 % de MS) et sous forme liquide (2 à 5 % de MS),  
 - la production de boues exprimée en tonnes de matière sèche (MS),  
 - la destination des boues en pourcentage : valorisation en agriculture ou décharge.

**Territoire concerné :** Région wallonne

**Références légales :** A.G. du 12 janvier 1995 portant réglementation pour l'utilisation sur ou dans les sols des boues d'épuration et des boues issues des centres de traitement des gadoues de fosses septiques imposant aux différents utilisateur d'analyser les sols récepteurs.

**Etat d'avancement :** terminé

### *Informations sur la qualité*

**Date des données les plus anciennes :** 1994  
**Date des données les plus récentes :** 2001

### *Informations sur la disponibilité*

**Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :** Totalement accessible sur le site internet de la DGRNE.

**Site WEB :** <http://environnement.wallonie.be/>

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DEFOUX  
**Prénom :** Jacques

<i>Fonction :</i>	Premier attaché
<i>Téléphone :</i>	081/33.65.22
<i>E-mail :</i>	<a href="mailto:j.defoux@mrw.wallonie.be">j.defoux@mrw.wallonie.be</a>
<i>Organisation :</i>	MRW - Ministère de la Région wallonne
<i>Direction générale/département :</i>	DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
<i>Division/unité :</i>	OWD - Division des Déchets - Office wallon des déchets
<i>Direction/laboratoire :</i>	DPS - Direction de la Protection des Sols
<i>Rue :</i>	Avenue Prince de Liège
<i>Numéro :</i>	15
<i>Code postal :</i>	5100
<i>Ville :</i>	Namur
<i>Fax :</i>	081/33.65.22

#### *Meta-métadonnées*

URL des méta-données d'usage CPDT : 03/10/02 - Méta-données non contrôlées par le gestionnaire de données.  
CPDT :

## 3. TRANSPORTS

### 3.1 VOIES NAVIGABLES

#### 3.1.1 Statistiques de navigation en Wallonie

##### *Informations générales*

<u>Description générale :</u>	Statistiques du trafic sur les voies navigables en Wallonie.
<u>Territoire concerné :</u>	Région wallonne
<u>Portée géographique précise :</u>	-
<u>Références légales :</u>	-
<u>Etat d'avancement :</u>	terminé

##### *Informations sur la qualité*

<u>Date des données les plus anciennes :</u>	1987
<u>Date des données les plus récentes :</u>	Le mois dernier
<u>Informations complémentaires :</u>	L'erreur sur les données statistiques est environ de 1 %. En effet, les statistiques ne peuvent devenir complètes et définitives qu'après échange des informations entre les différents gestionnaires (Régions wallonne, flamande et bruxelloise). Chaque mois, les informations sont récoltées par la D.212 auprès des éclusiers et encodées dans GINA. Les statistiques de navigation sont ensuite mises à jour le mois suivant par Monsieur De Bruycker.

##### *Informations sur la disponibilité*

<u>Conditions d'accessibilité, d'utilisation et de disponibilité :</u>	Accessible à tout public.
<u>Unité de diffusion :</u>	Document mensuel et/ou annuel.
<u>Prix à l'unité :</u>	Gratuit.

**Site WEB :** <http://voies-hydrauliques.wallonie.be/>

**Gestionnaire du lot :**

**Nom :** DE BRUYCKER

**Prénom :** Albert

**Fonction :** Premier Ingénieur des Ponts et Chaussées

**Téléphone :** 081/77.29.80

**E-mail :** [adebruycker@met.wallonie.be](mailto:adebruycker@met.wallonie.be)

**Organisation :** MET - Ministère de l'Équipement et des Transports

**Direction générale/département :** D.G.2 - Direction générale des Voies hydrauliques

**Division/unité :** I.G.21 - Division des Etudes et des Programmes

**Direction/laboratoire :** D.212 - Direction des Etudes hydrologiques et des Statistiques

**Rue :** Boulevard du Nord

**Numéro :** 8

**Code postal :** 5000

**Ville :** Namur

**Fax :** 081/77.37.88

*Informations sur les données alphanumériques*

**Nom :** CHARGEMENTS\_WALLONIE

**Intitulé complet :** Chargements effectués sur les voies navigables en Wallonie

**Description :** Les chargements en tonnes effectués sur les voies navigables sont indiqués, en colonnes, par province (Liège, Namur, Hainaut et Brabant Wallon) et pour toute la Wallonie, et, en lignes, par destination (Provinces wallonnes, total Wallonie, total Bruxelles, Provinces flamandes, total Flandre, Total Belgique, France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autres pays). La dernière ligne reprend le total général des chargements.

**Type de données :** quantitative

**Désagrégation spatiale :** Province, région.

**Unité de mesure :** tonnes

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1987 à 2001.

**Format(s) de fichier :** -

---

**Nom :** DECHARGEMENTS\_WALLONIE

**Intitulé complet :** Déchargements effectués sur les voies navigables en Wallonie

**Description :** Les déchargements en tonnes effectués sur les voies navigables sont indiqués, en colonnes, par province (Liège, Namur, Hainaut et Brabant Wallon) et pour toute la Wallonie, et, en lignes, par provenance (Provinces wallonnes, total Wallonie, total Bruxelles, Provinces flamandes, total Flandre, Total Belgique, France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autres pays). La dernière ligne reprend le total général des déchargements.

**Type de données :** quantitative

**Désagrégation spatiale :** Province, région.

**Unité de mesure :** tonnes

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1987 à 2001.

**Format(s) de fichier :** -

---

**Nom :** CHARGEMENTS\_PROVINCE

**Intitulé complet :** Chargements effectués sur les voies navigables par province

**Description :** Pour chaque province (Liège, Namur, Hainaut et Brabant Wallon), les chargements en tonnes effectués sur les voies navigables sont indiqués, en colonnes, par voie navigable et par port, et, en lignes, par destination (Provinces wallonnes, total Wallonie, total Bruxelles, Provinces flamandes, total Flandre, Total Belgique, France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autres pays). La dernière ligne reprend le total général des chargements.

**Type de données :** quantitative

**Désagrégation spatiale :** Port, voie navigable, province, région.

**Unité de mesure :** tonnes

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1987 à 2001.

**Format(s) de fichier :** -

---

**Nom :** DECHARGEMENTS\_PROVINCE

**Intitulé complet :** Déchargements effectués sur les voies navigables par province

**Description :** Pour chaque province (Liège, Namur, Hainaut et Brabant Wallon), les déchargements en tonnes effectués sur les voies navigables sont indiqués, en colonnes, par voie navigable et par port, et, en lignes, par provenance (Provinces wallonnes, total Wallonie, total Bruxelles, Provinces flamandes, total Flandre, Total Belgique, France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autres pays). La dernière ligne reprend le total général des déchargements.

**Type de données :** quantitative

**Désagrégation spatiale :** Port, voie navigable, province, région.

**Unité de mesure :** tonnes

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1987 à 2001.

**Format(s) de fichier :** -

---

**Nom :** TONNAGE\_TRANSPORTE

**Intitulé complet :** Tonnage transporté par classe de marchandises

**Description :** Pour chaque voie navigable, le tonnage transporté en remonte et en descente par classe de marchandises est indiqué pour plusieurs points précis entre deux ports (écluses, limites de provinces...). Le nombre de bateaux chargés est également mentionné.

**Type de données :** quantitative

**Désagrégation spatiale :** Plusieurs points précis entre deux ports (écluses, limites de provinces...).

**Unité de mesure :** tonnes

**Précision sur la disponibilité des données dans le temps :** 1987 à 2001.

**Format(s) de fichier :** -

---

**Nom :** NOMBRE\_BATEAUX

**Intitulé complet :** Nombre de bateaux par catégorie

**Description :** Pour chaque voie navigable, le nombre de bateaux en remonte et en descente par catégorie est indiqué pour plusieurs points précis entre deux ports (écluses, limites de provinces,...). Le nombre total de bateaux en remonte et en descente est également mentionné.

<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	Plusieurs points précis entre deux ports (écluses, limites de provinces...).
<b>Unité de mesure :</b>	-
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-
<hr/>	
<b>Nom :</b>	CHARGEMENTS_PORT_CAT
<b>Intitulé complet :</b>	Chargements par port et par groupe de marchandises
<b>Description :</b>	Pour chaque voie navigable, les chargements en tonnes sont indiqués par port (en lignes) et par groupe de marchandises (en colonnes).
<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	Port.
<b>Unité de mesure :</b>	tonnes
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-
<hr/>	
<b>Nom :</b>	REPARTITION_TRAFFIC
<b>Intitulé complet :</b>	Répartition du trafic, en tonnes.kilomètres, par province, par voie navigable et par groupe de marchandises
<b>Description :</b>	La répartition du trafic, en tonnes.kilomètres, est indiquée par province et par voie navigable (en lignes) et par groupe de marchandises (en colonnes). Le pourcentage par rapport au total pour chaque voie navigable est également mentionné.
<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	Voie navigable, province.
<b>Unité de mesure :</b>	tonnes.kilomètres
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-
<hr/>	
<b>Nom :</b>	REPARTITION_MARCHANDISES
<b>Intitulé complet :</b>	Répartition par groupe de marchandises 1) du tonnage transporté ; 2) du nombre de voyages en charge ; 3) du tonnage moyen par bateau chargé ; 4) du trafic en tonnes.km
<b>Description :</b>	Pour chaque groupe de marchandises, sont mentionnés : 1) le tonnage transporté (en tonnes) ; 2) le nombre de bateaux chargés ; 3) le tonnage moyen par bateau chargé (en tonnes) ; 4) le trafic en tonnes.kilomètres (en tonnes.kilomètres). Le pourcentage par rapport au total est également mentionné pour les points 1, 2 et 4.
<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	-
<b>Unité de mesure :</b>	-
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-

---

<b>Nom :</b>	EXPORTATION
<b>Intitulé complet :</b>	Exportation pour l'ensemble de la Wallonie
<b>Description :</b>	L'exportation en tonnes par groupes de marchandises est indiquée par provenance (Provinces wallonnes) et par destination (Bruxelles, Provinces flamandes, France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autres pays).
<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	Province, région, pays.
<b>Unité de mesure :</b>	tonnes
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-

---

<b>Nom :</b>	IMPORTATION
<b>Intitulé complet :</b>	Importation pour l'ensemble de la Wallonie
<b>Description :</b>	L'importation en tonnes par groupe de marchandises est indiquée par destination (Provinces wallonnes) et par provenance (Bruxelles, Provinces flamandes, France, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, Autres pays).
<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	Province, région, pays.
<b>Unité de mesure :</b>	tonnes
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-

---

<b>Nom :</b>	TRANSIT
<b>Intitulé complet :</b>	Transit entrant ou sortant pour l'ensemble de la Wallonie
<b>Description :</b>	Le transit entrant ou sortant exprimé en tonnes est indiqué pour toute la Wallonie par provenance (transit entrant) et par destination (transit sortant).
<b>Type de données :</b>	quantitative
<b>Désagrégation spatiale :</b>	-
<b>Unité de mesure :</b>	tonnes
<b>Précision sur la disponibilité des données dans le temps :</b>	1987 à 2001.
<b>Format(s) de fichier :</b>	-

*Méta-métadonnées*

<b>Date de la dernière mise à jour des méta-données :</b>	07/04/00
<b>URL des méta-données d'usage CPDT :</b>	<a href="http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen77.html">http://www.lepur.geo.ulg.ac.be/Donnees/Donnees_info_gen77.html</a>

## Chapitre VI : PERSONNES DE CONTACT

Deux personnes de contact (Gestionnaires de lot et contacts pour l'acquisition) étant mentionnées à de nombreuses reprises, il nous a semblé opportun, pour éviter des duplicata, de reprendre leurs coordonnées complètes dans ce chapitre.

*Nom :* BOURNONVILLE  
*Prénom :* Hugues  
*Fonction :* Premier attaché  
*Téléphone :* -  
*E-mail :* [donnees.dgatlp@mrw.wallonie.be](mailto:donnees.dgatlp@mrw.wallonie.be)  
*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne  
*Direction générale/département :* DGATLP - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine  
*Division/unité :* DOH - Division de l'Observatoire de l'habitat  
*Direction/laboratoire :* DOHG - Direction de l'Observatoire de l'habitat et de la Géomatique  
*Rue :* rue des brigades d'Irlande  
*Numéro :* 1  
*Code postal :* 5100  
*Ville :* Namur  
*Fax :* 081/33.24.42

*Nom :* HECQ  
*Prénom :* Philippe  
*Fonction :* Directeur  
*Téléphone :* 081/33.60.08  
*E-mail :* [p.hecq@mrw.wallonie.be](mailto:p.hecq@mrw.wallonie.be)  
*Organisation :* MRW - Ministère de la Région wallonne  
*Direction générale/département :* DGRNE - Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement  
*Division/unité :* -  
*Direction/laboratoire :* Service informatique  
*Rue :* Avenue Prince de Liège  
*Numéro :* 15  
*Code postal :* 5100  
*Ville :* Jambes  
*Fax :* 081/33.60.22